TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 270 — DERNIÈRE ÉDITION — VENDREDI 24 AVRIL 1981

Après une journée sanglante

Cessez-le-feu précaire à Beyrouth

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les États-Unis au secours du Pakistan

Le ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Agha Shahi, a terminé une visite officielle aux Etats-Unis qui laisse présager une nette amélioration des relations entre les deux pays. Washington devrait rétablir dans quelques mois son aide économique et militaire à Islamabad : s'étalant sur cinq ans, elle serait d'un montant de 500 millions de dollars la première année. Le gouvernement Reagan se montrerait donc plus généreux que ne l'avait été l'administration Carter, qui avait proposé 400 millions de dollars en deux ans et invité les pays islamiques du Golfe à participer à l'effort. Le général Zia-Ul-Haq, qui avait qualifié de « broutilles » ces propositions, estime « positives » les nouvelles offres américaines.

L'assistance économique et militaire américaine avait été suspendue lorsque, en 1979, Washington avait eu connaissance des projets du Pakistan dans le domaine nucléaire — l'intention lui étant prêtée de préparer un engin avec des concours financiers de pays musulmans. La loi américaine sur la non-prolifération nucléaire interdit aujourd'hui aux Etats-Unis d'accorder leur aide aux pays poursuivant des recherches en vue de se doter d'armements nucléaires. Afin d'amener le Congrès à amender ses dispositions prohibitives, l'administration Reagan fait valoir maintenant que le Pakistan joue un rôle essentiel pour la sécurité occidentale ; elle obtiendra vraisemblablement gain de cause.

Les Etats-Unis retrouveraient ainsi un peu de l'influence qu'ils avaient perdue au Pakistan, en particulier après l'arrivée d'Ali Bhutto au pouvoir en 1971. A l'époque de la guerre froide, le Pakistan jouait dans la stratégie américaine d'« endiguement » de l'U.R.S.S. — et de la Chine, aujourd'hui amie d'Islamabad — un rôle de premier plan ; il était membre d'alliances, en Asie centrale et du Sud, constituées dans ce but, maintenant défuntes, et qui, au reste, ne furent pas à la hauteur de leurs objectifs.

Sans doute est-ce la même volonté de contenir la poussée soviétique dans cette région, de l'Afghanistan vers le Golfe, qui anime plus résolument le nouveau président américain.

Toutes les difficultés n'ont probablement pas été levées lors de la visite de M. Agha Shahi. Car le Pakistan veut obtenir non seulement une aide économique — venant compléter celle qu'il a déjà reçue du F.M.I. et du consortium occidental conduit par la Banque mondiale, — mais aussi de larges facilités de crédits pour l'achat de matériels militaires sophistiqués afin de moderniser une armée obsolète, alors que son rival traditionnel, l'Inde, s'est fourni abondamment ces derniers temps en U.R.S.S. et en Occident.

Il subsiste des divergences de vues entre Pakistanais et Américains à propos de l'aide à la résistance afghane. Le Pakistan refuse — du moins officiellement — que les combattants se servent de son territoire comme d'un sanctuaire par où faire transiter les armes, afin de ne pas provoquer l'U.R.S.S., qui lui fait déjà porter la responsabilité des « ingérences » en Afghanistan. Or le président Reagan n'a pas écarté l'hypothèse d'une aide militaire américaine à la résistance.

Enfin, si, notamment en vue de conversations avec l'U.R.S.S., ils sont soucieux d'améliorer leurs positions au Pakistan, les Etats-Unis devront également veiller à ce qu'un tel rapprochement ne jette pas un peu plus l'Inde dans les bras des Soviétiques.

La tension ne cesse de croître en Irlande du Nord

Les appels se multiplient en faveur des grévistes de la faim

La tension ne cesse de croître en Irlande du Nord. Pour le huitième jour consécutif, le quartier catholique de Londonderry a été le théâtre, le mercredi 22 avril, de violentes manifestations, après les obsèques des deux jeunes gens écrasés, dimanche, par un camion de l'armée britannique.

Les appels se multiplient auprès des autorités britanniques en faveur des grévistes de la faim, et notamment pour qu'elles prennent une initiative susceptible d'éviter la mort de M. Bobby Sands, le membre de l'IRA élu député aux Communes, qui observe cette grève depuis cinquante-quatre jours à la prison de Long Kesh, près de Belfast. Le nonce apostolique à Dublin, Mgr Alibrandi, s'est notamment déclaré prêt à rendre visite au détenu républicain.

De notre envoyé spécial

Dublin. — Décréter un « jour de deuil » en Irlande du Nord était commettre une sorte de pléonasme : l'Ulster n'en a-t-il pas connu beaucoup d'autres depuis près de douze ans ? L'annonce faite à cette occasion d'une trêve de vingt-quatre heures dans la nouvelle vague de violence qui ensanglantait la province depuis une semaine relevait, elle, de la gageure. Les funérailles des deux jeunes manifestants tués dimanche 19 avril par une voiture de l'armée britannique ont inévitablement donné lieu à de nouveaux heurts avec des forces de l'ordre.

Quelques heures après les obsèques, qui avaient réuni environ trois mille personnes à Londonderry, des groupes de jeunes ont commencé à sillonner les rues à bord de voitures et de camions, en scandant le nom de Bobby Sands, le gréviste de la faim récemment élu député d'Irlande du Nord aux Communes, puis ont incendié des véhicules appartenant à la police et à l'armée. A Belfast, également, des accrochages parfois brefs mais souvent violents, ont eu lieu. Aux jets de pierres et de cocktails Molotov ont répliqué des tirs de balles en plastique.

La République d'Irlande prend connaissance sans surprise mais non sans inquiétude des récits et des images des affrontements de plus en plus violents entre manifestants souvent très jeunes et soldats britanniques, dans les villes de l'Ulster. Les appels se multiplient en faveur d'un geste d'apaisement de la part de Londres, qui pourrait inciter M. Bobby Sands et ses trois camarades à interrompre leur grève de la faim.

Le dernier en date de ces appels, et non le moindre, aux yeux de très nombreux Irlandais, est venu le 22 avril du nonce apostolique en poste à Dublin, Mgr Alibrandi.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Un homme à facettes

J'ai entendu un maçon qui disait : « J'ai fait les fondations... je dois donc continuer la maison. » J'ai vu un coureur cycliste qui prétendait avoir fait la course en tête dans le vent devant neuf poursuivants. J'ai écouté un candidat qui prétendait que le critiquer, c'était dénigrer la France. J'ai regardé un homme qui dressait la table chez lui pour le repas familial quand il y avait des photographes.

Et c'est au moment où je me suis aperçu que c'était toujours le même homme que je me suis réveillé et que j'ai réalisé qu'une personne se prenant pour un homme d'intérieur, un cycliste et un maçon, cela ne pouvait bien évidemment exister que dans un rêve...

MICHEL CASTE.

La campagne pour l'élection présidentielle

Aucun des « grands » candidats ne bénéficie de désistement

Les électeurs n'auront que l'embarras du choix qui restera très large le 26 avril. Aucun des dix candidats n'envisage de se retirer malgré les appels au rassemblement ou au « vote utile ». Quant au second tour, trois concurrents, au moins, MM. Giscard d'Estaing, Mitterrand et Chirac, se déclarent certains d'y figurer. Il y en a un de trop : lequel ? M. Chirac a réussi à faire planer une incertitude que les deux autres principaux candidats entretiennent. Soit en envisageant, comme M. Giscard d'Estaing l'a fait à Lorient, un duel du second tour limité aux représentants de la majorité sortante, soit en dénonçant en M. Chirac un risque d'élimination de la gauche au premier tour, comme le donnent à penser certaines prises de position socialistes.

A défaut de désistements anticipés, les principaux candidats sollicitent des soutiens nouveaux ou se font épauler par des personnalités connues, mais, jusque-là, maintenues dans une certaine réserve. C'est ainsi que M. Giscard d'Estaing devait avoir M. Raymond Barre à ses côtés, jeudi soir 23 avril, à Lyon, après que Mme Simone Veil l'avait publiquement soutenu, la veille, à Caen. M. Chirac, qui devait se manifester jeudi à Versailles et vendredi soir à Clermont-Ferrand, est rejoint par M. Gauchon, porte-parole du Parti des forces nouvelles, et par M. de Poulpiquet, ancien député du Finistère, qui lâche M. Debré, et M. Henri Fabre, ancien député U.D.F. du Var.

A gauche, M. Jobert, président du Mouvement des démocrates, annonce qu'il soutient M. Mitterrand. Le candidat socialiste reçoit aussi l'appui du M.L.F. et celui de M. Garaudy, qui sera à ses côtés, vendredi, à Toulouse. M. Rocard devait participer, jeudi soir, à l'émission électorale du candidat de son parti. Enfin, l'Humanité *du 23 avril publie, en première page, une déclaration d'Aragon appelant à voter pour M. Georges Marchais.*

Petits, grands ou moyens, les dix candidats tiennent bon. Les plus modestes malgré les pressions dont ils sont l'objet pour qu'ils s'effacent, les plus importants en dépit des tentatives d'intoxication réciproques auxquelles ils s'essaient. M. Chirac fait dans la solennité gaullienne de l'« appel aux Français », M. Mitterrand dans l'assurance, un peu plus pressante toutefois de la « force tranquille », M. Giscard d'Estaing dans l'inquiétude paternelle de celui qui est au-dessus de tout cela et M. Marchais dans l'affirmation péremptoire de son succès malgré les manœuvres.

Impossible évidemment de vérifier les assertions des uns, les craintes des autres, puisque la publication des sondages — qui, par leur diversité, voire leurs contradictions, permettent de constater les grandes tendances de l'opinion — est interdite. Cela n'empêche point les giscardiens de laisser entendre que les derniers classements placent M. Chirac, derrière M. Marchais, en quatrième position.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 16.)

POINT

L'« argent » dans l'attente

Les veillées d'armes électorales constituent toujours une épreuve pour la Bourse et le marché des changes, surtout en France, où les programmes de la gauche jouent traditionnellement le rôle d'un épouvantail auprès des possédants. L'évasion des capitaux est le péché mignon d'une certaine catégorie de Français, les vagues les plus importantes ayant été enregistrées en 1936, 1945 et 1968. En avril 1974 et en mars 1978, l'inquiétude avait été moindre, mais une certaine pression s'était exercée sur le franc, et les dépôts dans les banques suisses s'étaient tout de même gonflés.

Cette fois-ci, l'atmosphère est, apparemment, plus sereine, soit que M. Mitterrand fasse moins peur qu'auparavant, soit que les milieux financiers se sentent convaincus de la réélection du président sortant, certains allant même jusqu'à envisager un duel Giscard d'Estaing-Chirac au second tour... Une telle perspective a fait bondir les cours mercredi 22 avril à la Bourse de Paris, où couraient des rumeurs — démenties par la suite — du désistement de certains candidats en faveur du chef de file du R.P.R. : toujours l'« effet Chirac ». Quant aux évasions de capitaux, il semble qu'elles soient, pour l'instant, peu importantes.

Sur le marché des changes, toutefois, une certaine pression s'exerce aux dépens du franc, qui, depuis le début de la semaine, s'affaiblit quelque peu par rapport aux monnaies du système monétaire européen (S.M.E.). Mercredi, la Banque de France a dû consacrer plus de 350 millions de dollars pour soutenir la monnaie française. Ce n'est pas énorme, compte tenu de l'importance du commerce extérieur et des dépôts étrangers. Mais ce glissement reflète des préoccupations à la fois immédiates (nul ne pouvant exclure la victoire de M. Mitterrand, il convient de prendre certaines précautions en retardant le rapatriement du paiement des exportations) et plus lointaines : on reparle de « réalignement » au sein du S.M.E., quel que soit le résultat des élections et après le départ de M. Raymond Barre. On ne saurait pour l'heure parler de vague de fond. Qu'en sera-t-il après le premier tour ? Comme la classe politique, le monde de l'argent attend...

Entretien avec...

M. Brice Lalonde

« Je rêve d'une nouvelle alliance entre d'authentiques libéraux et d'authentiques autogestionnaires »

M. Brice Lalonde avait été désigné comme candidat des écologistes à l'élection présidentielle par le moyen d'une consultation organisée, en juin 1980, par le Réseau des Amis de la Terre (RAT), le Mouvement d'écologie politique (MEP) et des militants extérieurs à ces deux groupements. Bien que contestée par certains militants de régions comme l'Alsace et la Basse-Normandie, cette désignation avait permis à M. Lalonde, qui s'était démis de ses fonctions de porte-parole du RAT, de commencer dès l'été, « sur le terrain », sa campagne.

Affirmant que les écologistes sont porteurs du « seul projet nouveau » apparu en France « depuis fort longtemps », M. Lalonde évoque, dans l'entretien qu'il nous a accordé, la « nouvelle majorité », libérale et autogestionnaire, qu'il appelle de ses vœux pour réaliser ce projet.

« Vous avez obtenu les parrainages nécessaires à votre candidature grâce, en partie, à l'appoint que certains partis de l'U.D.F. ont demandé à leurs élus de vous fournir. Cela vous gêne-t-il ?

— Ce qui me gêne, c'est que la loi des cinq cents signatures ait un peu transformé les écologistes en balle de ping-pong. Nous avons été l'objet d'une double manœuvre : d'un côté, les partis de gauche ont interdit à leurs élus de nous parrainer ; de l'autre, les partis de la majorité ont incité les leurs à nous aider. En fait, nous avons reçu le parrainage de quatre cent cinquante-huit élus non inscrits ; l'appoint d'élus de la majorité et de l'opposition, de tous les partis, a donc été marginal.

— A quoi servira-t-il de voter écologiste dans cette élection ?

— A trois choses. D'abord, à hâter la réalisation d'un projet qui est à peu près le seul projet nouveau apparu en France depuis fort longtemps : le projet écologiste. Ensuite, voter écologiste servira à renforcer les courants qui portent ce projet et qui sont apparus récemment dans la plupart des sociétés industrielles. L'originalité de ces courants, c'est qu'ils se situent, au départ, en dehors de la production. Lorsque ces gens-là s'engagent, ce n'est pas en référence à leur activité dans la production, c'est en tant que consommateurs, en tant que mouvement des femmes, en tant que protecteurs de la nature, défenseurs du cadre de vie. Ces courants, qui contestent la prééminence de la production dans notre société, influencent cependant une partie du mouvement syndical, notamment la C.F.D.T.

Propos recueillis par PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 7.)

Pages 12 et 13 :

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS ÉCONOMIQUES DES DIX CANDIDATS

GRAHAM GREENE A JÉRUSALEM

Hérésie et liberté de pensée

A l'occasion de la Foire internationale du livre de Jérusalem qui se tient tous les deux ans au début d'avril, le prix de Jérusalem 1981 a été remis à l'écrivain britannique Graham Greene. Voici l'essentiel du discours qu'il a prononcé à cette occasion.

« Il y a une chose qui me gêne dans l'honneur qui m'est fait. Le nom de mes prédécesseurs, ceux que j'ai connus et admirés. Ils ont parlé haut dans des situations beaucoup plus dangereuses que celles que j'ai pu rencontrer Ignacio Silone contre les fascistes, Borges contre les péronistes. Vous connaissez probablement l'histoire du coup de téléphone chez Borges, à Buenos-Aires, après le retour de Peron. Sa vieille mère répondit, une voix dit « *Nous allons vous tuer, vous et votre fils* ». Elle répliqua « *Ce sera facile de tuer mon fils puisqu'il est aveugle, mais, pour moi, il vous faut venir vite, car j'ai quatre-vingt-dix ans.* » Telle mère, tel fils

» Mais ce qui me frappe, plus que tout peut-être, dans cet honneur, c'est la générosité d'âme des juges. L'histoire tortueuse des relations de l'Angleterre avec Israël pendant la période du mandat — une confusion et une timidité qui peuvent être aussi cruelles que n'importe quelle tyrannie — n'est pas de celles dont un citoyen britannique peut être fier. Pas plus qu'un catholique romain ne peut être fier de l'histoire de l'Église catholique romaine dans ses relations avec le monde juif...

» Il revenait à Pie XII, en notre vingtième siècle, de proclamer ce que j'aurais estimé tout à fait évident, à savoir que les chrétiens sont des sémites spirituels. Notre religion tout entière n'est-elle pas fondée sur ce que nous appelons l'Ancien Testament, même si, aux yeux des juifs, nous sommes des hérétiques ?... Vous avez eu la générosité pourtant d'accorder ce prix à quelqu'un qui est à la fois un Anglais et un catholique romain.

(Lire la suite page 26.)

Le Monde

idées

PRÉSIDENTIELLE

Trois voix encore, alors que s'approche le jour J. Roger Garaudy, pour qui l'important est d'assurer la défaite du président sortant, demande à Huguette Bouchardeau, Michel Crépeau et Brice Lalonde, de se retirer avant le premier tour, afin d'éviter à coup sûr un duel Giscard d'Estaing - Chirac. Jean Méo, pense quant à lui que le temps est venu de réagir et qu'on ne saurait mieux le faire qu'en votant pour Jacques Chirac. Claude Mauriac, méditant sur les *comportements* électoraux, pense qu'en fin de compte beaucoup votent moins selon leur conscience ou leur science, le moment venu, que selon les enchaînements de leur sang : c'est là que réside d'après lui la plus grande chance du candidat de la droite.

Évitons le pire

par ROGER GARAUDY

LE pire serait la réélection de *Giscard. C'est-à-dire le nucléaire* à outrance, militaire et civil. Les deux millions de chômeurs bientôt dépassés. La soumission au boute-feu Reagan. La corruption au plus haut niveau : celui de la monarchie présidentielle. L'aventure militaire et colonialiste en Afrique.

Ce ne sont pas des hypothèses ou des procès d'intention : cette politique de la *catastrophe est mise* en œuvre sous nos yeux.

Nous avons fait un autre rêve, celui, d'ailleurs, de millions de Français, celui d'une conception radicalement nouvelle de la politique, que nous évoquions dans *l'Appel aux vivants : créer les conditions pour que* chaque femme et chaque homme de ce pays puisse prendre en main son propre avenir, refuser la terreur de l'arme nucléaire et ses illusions, *diversifier et décentraliser* les sources d'énergie et mettre fin ainsi au chômage et à la vie chère créés par le nucléaire et l'armement. *Instituer une* démocratie de type nouveau qui ne soit plus le règne d'une moitié de la France sur l'autre moitié (51 % contre 49 %) en ne réduisant pas la *droite à Giscard et Chirac, la gauche* à Mitterrand et Marchais ; changer radicalement nos rapports avec le tiers-monde et ses immigrés chez nous ; faire renaître une culture nouvelle *et* une nouvelle manière de vivre par une rencontre inédite entre les sagesses de trois mondes, et renouveler ainsi notre système éducatif en restituant aux sciences et aux techniques leur vraie dignité par une réflexion sur les buts de notre connaissance et le sens de nos vies. *Une politique à hauteur d'homme est* à ce prix.

Le pouvoir a vu le danger de ce projet neuf. Il nous a interdit depuis un an tout grand débat *politique* à sa télévision domestiquée. Il a donné *à ses préfets* la directive de faire pression sur les maires afin d'entraver notre collecte de signatures.

Nous ne *renonçons* pas à notre projet déjà, nous avons, dans le manifeste *Que faire ?, montré qu'il* existait d'autres moyens d'expression que le bulletin de vote, non violents, mais efficaces : du renvoi de livrets militaires au refus partiel ou total *de l'impôt, et à d'autres formes* de désobéissance civile. Nous n'hésiterons pas à y recourir face à des dangers intérieurs ou extérieurs. Nous avons ainsi suggéré des formes nouvelles d'*organisation* politique, différentes de celles des partis.

Mais si l'élection présidentielle n'est qu'une étape de cette longue marche vers la résurrection, nous ne pouvons *sous-estimer ni les* possibilités qu'elle ouvre ni les périls qui nous menacent.

Avec Marchais ? J'ai écrit, en 1970, lorsqu'il en devint secrétaire général, qu'il serait le fossoyeur du parti communiste. Il lui a enlevé l'honneur. *Sa carrière a commencé comme* volontaire dans la machine de guerre nazie (il est parti travailler dans l'usine d'armement Messerschmitt, le 17 décembre 1942. Le service du *travail obligatoire n'a été* institué qu'en février 1943). Sa carrière est couronnée par le racisme envers les immigrés : dans les municipalités qu'il contrôle, des enfants ne *partiront* pas en colonie de vacances parce que leurs parents sont arabes ou noirs. Du parti qui condamnait l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, il est passé au ralliement inconditionnel à l'invasion de l'Afghanistan.

Entre ces deux moments de la *trahison de l'idéal des communistes*, il a renié trente ans de lutte contre la bombe atomique, en se ralliant, sur ce point décisif, à la politique de Giscard. Pour les centrales nucléaires, il prend, à Plogoff et à Brest, la relève des C.R.S. de Giscard en y défendant le plan Giscard.

Je parle aujourd'hui avec gravité car l'enjeu de notre combat c'est la vie ou la mort de tout ce que nous aimons. Aucun particularisme de chapelle ne peut prévaloir contre ce péril et cette espérance.

***

— *Mitterrand* a suggéré naguère un référendum sur le nucléaire après un large et libre débat national. Est-il prêt encore à en prendre l'engagement ?

— Est-il prêt à réaliser les reconversions de notre industrie qui *mettraient fin au chômage*, notamment par un plan de diversification des sources d'énergie ?

— A mettre fin aux « échanges inégaux » entre les salariés et leurs employeurs ?

— A indexer le prix des produits agricoles sur ceux des produits industriels, et des importations du *tiers-monde sur les exportations ?*

— A régler le problème du Larzac avec une solution acceptable par les paysans du plateau ?

— A préparer un renouveau de notre culture et de notre éducation par un véritable dialogue des *civilisations ?*

Si François Mitterrand s'engage, sans équivoque, dans cette voie de l'espoir, alors il appartient à tous de créer, dès le premier tour, un courant d'enthousiasme populaire capable de surmonter ensuite tous les obstacles.

N'attendons pas le 27 avril, c'est-à-*dire trop tard*.

L'opération de Giscard, ordonnant à son parti de permettre à Brice Lalonde d'être candidat, nous montre le danger : il est clair que chaque *voix qui se porterait sur Brice* Lalonde augmenterait les chances de Giscard, de l'homme du nucléaire, de se débarrasser, dès le premier tour, de toute opposition.

Il est très important que tous les courants d'opinion puissent s'exprimer. *Sans le barrage des signatures*, j'étais prêt à m'exprimer aussi; mais, comme j'en avais informé les principaux intéressés, en me retirant *avant* le premier tour.

Je demande gravement à Huguette Bouchardeau et à Michel Crépeau : *nous ferez-vous courir le risque, sous* prétexte de « se compter », de nous préparer un second tour Giscard-Chirac ? Nul ne vous pardonnerait, par esprit de secte, de nous avoir conduit là. Alors, après vous être exprimé, retirez-vous avant le premier tour, avant que vos électeurs, *comme ceux de Brice Lalonde, ne* fassent preuve de plus d'esprit de responsabilité que leurs candidats.

Tout autre comportement serait une faute grave contre l'espérance de millions de Françaises et de Français, dont le souci majeur n'est pas de perpétuer des groupuscules, mais de préserver l'avenir.

L'intendance et l'espérance

par JEAN MEO (*)

TRADUTTORE, TRADITORE. A quelques jours du premier tour des élections présidentielles, que traduit cette campagne *électorale, que trahit-elle ? Le calme* et le détachement de l'opinion ne doivent pas faire illusion ; ils dissimulent dans le pays une recherche inquiète de la vérité, la quête d'une *solution qui soit aussi* celle du salut. Ce ne sont pas les oies du Capitole, les perruches parisiennes, qui ont donné l'alarme les premières, mais plutôt l'alouette des champs et le *moineau* des faubourgs ; pour une fois la France profonde a bougé la première.

L'alarme est apparue l'été dernier ; depuis la mi-80, la rhétorique officielle ne rassure plus ; dans les campagnes, dans les villes de *province*, dans les banlieues, la ritournelle gouvernementale : il n'y a pas d'autre politique possible, a cessé de convaincre ; *il suffit* d'ailleurs de voir sur le terrain se détruire lentement l'industrie du pays, des professions entières avec leurs ramifications locales dépérir : *textile, sidérurgie, pêches maritimes*, peut-être l'automobile demain, sans parler des difficultés de l'agriculture, du commerce et des professions libérales, pour savoir que la *restructuration en profondeur* de l'économie française est un vain mot, un mythe de la propagande d'Etat ; ainsi le nombre des chômeurs a augmenté de 50 000 en un seul mois ; ainsi le déficit cumulé des administrations, budget de l'Etat, Sécurité sociale et collectivités *locales, avoisinera en 1981 les* 95 milliards, soit trois fois plus environ qu'en 1980 ; mais cette information ne deviendra vérité qu'après le scrutin. Si la crise n'a pas *encore tout emporté* à Paris et dans les grandes métropoles, c'est que la France vit encore sur la lancée d'une prospérité passée, *facilitée* par l'expansion mondiale, mais d'abord voulue et organisée par les chefs d'alors, le général de Gaulle et Georges *Pompidou*. Et le pays comprend qu'il est *temps de réagir*.

***

Telle est l'explication de l'effet Chirac. Les Français désirent le renouveau, sans souhaiter l'aventure ; ils veulent, selon la toute simple expression populaire, « en sortir ». Il est extraordinaire que le candidat sortant ne l'ait pas perçu, *qu'il ait préparé, entamé*, conduit une campagne électorale en proposant au pays la poursuite de la politique actuelle, la pérennité dans la morosité, comme si sept années d'épreuve et de responsabilité ne lui avaient rien appris. Car l'engagement central du président sortant, son *dispositif contre le chômage* : accélération de la formation, des retraites et du départ des immigrés, a déjà fait long feu ces dernières années. Il s'agirait du deuxième *étage de la fusée emploi !* Mais comment lancer le deuxième étage quand le premier n'a pas fonctionné ? C'est le premier étage qu'il faut reconstruire en priorité ; c'est-à-dire *bâtir une* autre politique économique, créatrice d'emplois ; le reste ne peut venir que de surcroît.

Il est tout aussi stupéfiant que le candidat perpétuel, François Mitterrand, n'ait en rien rajeuni ses idées, qu'il n'ait pour tout remède que les *vieilles recettes du programme* commun, celles que par deux fois, en 1974 et en 1978, les Français ont écartées : nationalisation des principales sociétés et des banques, réduction de la durée du travail conjuguée avec une augmentation du SMIC et des allocations diverses, impôt sur le capital, *bureaucratisation et collectivisation* de la direction du pays, comme si tout et son contraire étaient possibles à la fois ; comme si plus de sept années de bouleversement ne *s'étaient pas écoulées depuis* la rédaction du programme commun ; comme si la France, recrue d'épreuves, pouvait allégrement supporter chaque année 150 milliards de charges supplémentaires.

Certes en campagne électorale tous les *candidats* utilisent le même langage, les mêmes mots qui voudraient faire naître l'aurore et lever le soleil : réduction du chômage et des inégalités, baisse des prix, croissance, jeunesse, espoir. Mais par-delà le paravent du verbe, il faut voir la réalité. Or, si les deux finalistes de 1974 n'apportent rien de neuf, le programme de Jacques Chirac constitue lui un ensemble cohérent de mesures nettes et concrètes : 13 milliards d'incitations fiscales annuelles en faveur des investissements ; suppression des *35 milliards de charges qui pèsent* sur les entreprises du fait de la taxe professionnelle ; 10 milliards de prêts bonifiés pour le développement et 16 milliards d'aménagements fiscaux pour *les particuliers* ; *30 milliards* d'économies sur le train de vie de l'Etat ; suppression de la loi sur les plus-values ; transformation des « seuils » pour les petites entreprises ; plus grande flexibilité en matière d'embauches et de licenciements ; *allègement* de la réglementation administrative ; solidarité envers les plus démunis sur le plan fiscal ; défense de *la Sécurité* sociale ; alliance pour le développement en faveur du tiers-monde. Voici comment réinventer une nouvelle croissance. Voici pourquoi progrès *économique et progrès social* peuvent aller de pair. Les Français l'ont perçu, intrigués, attirés, séduits par un programme clair, précis et sérieusement chiffré.

Certains esprits chagrins taxent ces propositions de « reaganisme ». *C'est inexact, puisque déjà depuis* plusieurs années Jacques Chirac va répétant ces mêmes propositions, sans être entendu ni même écouté du pouvoir. Mais quand cela serait vrai ! *Le bon sens n'a pas de frontière.* Pourquoi faudrait-il être en retard d'une guerre, d'une guerre économique s'entend ? Toutes *les études*, les modèles économiques du plan, montrent que la situation s'améliore à suivre cette voie. Pourquoi faudrait-il persévérer dans l'erreur, continuer à taxer le travail, l'*initiative*, l'esprit d'entreprise, l'épargne, l'investissement, subventionner le non-travail, tolérer le gaspillage de l'Etat ? Le monde n'est pas au repos; *il est en gésine d'une troisième révolution* industrielle dans les spasmes de l'émergence du tiers-monde. Il faut jouer l'avenir.

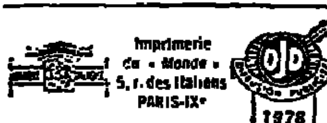
***

D'autres critiques déclarent : assez *parlé d'intendance, nous voulons* un supplément d'âme ! Bien sûr, l'homme a besoin d'espérance autant que de pain. La République ne se réduit pas au taux de croissance ; il faut de la volonté pour assurer notre défense, de la fermeté pour sauver la détente, de la rigueur pour préserver *notre indépendance, une philosophie* dans la vie en société et une morale pour la liberté. Tout cela est juste. Mais il faut aussi mettre fin au marasme qui frappe les pays *industrialisés et, à travers eux*, le monde entier ; soyons-en sûrs : si l'Occident n'est pas en mesure de combattre le chômage, de redonner progressivement confiance en la *prospérité chez lui et chez* les autres nations, les démocraties seront en danger. En 1930 aussi, une crise matérielle, pour laquelle des remèdes existaient que le gouvernement *français avait délibérément écartés*, a engendré des convulsions politiques et sociales aux imprévisibles et incalculables conséquences. Il faut sauver l'intendance pour sauvegarder *l'espérance*.

Tels sont confusément, mais en *profondeur, les sentiments qui agitent* nos compatriotes. Telles sont les pensées qui guideront leur choix et les impératifs auxquels répond le programme de Jacques Chirac, lorsque les Français, *le 26 avril et* le 10 mai, décideront, en élisant leur président, de voter utile.

(*) Secrétaire général adjoint du R.P.R.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

Démocratie et dictature intérieures

par CLAUDE MAURIAC

A certaines prédispositions, voire déterminations près, libres de voter selon *nos préférences, nous le sommes*, ici, encore, et dans quelques autres pays privilégiés. Démocratie relative (l'absolu étant de toute façon inaccessible), mais *qui, si imparfaite soit-elle*, est irremplaçable et mérite d'être défendue.

Démocratie instituée par la loi, donc extérieure à nous, alors même qu'elle a besoin de nous pour s'exercer, mais à laquelle il n'est pas sûr que réponde en chacun une *démocratie intérieure de* même sorte.

Nous savons tous ou presque tous, dès que les candidats nous sont connus, pour qui nous voterons. Je ne parle pas ici des quelques centaines de mille d'indécis, d'indifférents ou d'ensommeillés, dont le choix de dernière minute (à eux-mêmes imposé, en eux-mêmes, *sans qu'ils le sachent*, fixé) décidera de nous, pour nous.

Seuls n'ont pas discuté les ordres qu'ils ont reçus ou qu'ils se sont à eux-mêmes donnés (c'est la même chose) *les membres* actifs des partis politiques. Les autres, dont nous sommes pour la plupart, auront réfléchi à leur choix et pris, non sans mal par*fois, leur décision en connais*sance de cause. Du moins le croient-ils. Il n'est pas de jeu démocratique possible sans cette illusion-là. Car c'est une illusion, *et nous sommes, presque tous*, aussi peu libres que le plus engagé des militants.

Sans appartenir ni n'avoir, souvent, jamais appartenu à un *parti, nous avons une fois pour* toutes choisi notre camp, d'une élection l'autre. Hommes inclinés à droite ou à gauche, à qui il arrive parfois, à l'occasion d'un événement national extraordinaire (1936, 1968) de changer de cap, mais qui, le plus souvent, et à considérer la courbe générale de leur existence, sont *définitivement* orientés.

Les êtres de notre sorte gardent une certaine distance à l'égard de celui-là même qui, dans l'élection présidentielle, a *non* seulement leur préférence mais leur amitié. Si bien que les parti pris de celui pour qui nous avons pris parti nous gênent. Nous le souhaiterions *plus objectif, plus juste*, et faisant la part plus belle à des adversaires qui, en ce qui nous concerne, ne lui font courir aucun risque. (Mais il pense *moins à nous*, qui sommes gagnés, qu'aux quelques-uns qu'il lui faut convaincre.)

Même si notre choix est fait (ou si notre environnement a *choisi pour nous*) nous nous laissons aller à rêver à une possible indétermination de vote dont les hasards dirigés de nos soirées, nos plus ou moins libres lectures et nos *réflexions* (qui ne sont bien souvent que reflets ou réflexes) nous donneront, jusqu'à ce que nous entrions dans l'*isoloir, l'illusion*.

Isoloir mal nommé, puisque nous n'y sommes pas seuls, nous y retrouvant nous-mêmes qui sommes plusieurs. *Mais avec*, politiquement, la dictature d'un *seul*, qui met bon ordre (l'ordre républicain !) à nos états d'âme.

Notre ancrage politique n'est pas tel qu'un peu de mou n'ait été laissé à la corde qui nous lie à tel ou tel candidat, lui-même solidement amarré à la terre où nous avons nos racines.

Des réactions mystérieuses

Penché sur le petit écran et y cherchant notre image jusque dans celle des hommes qui s'offrent à répondre de nous devant l'histoire, nous éprouvons parfois la surprise d'y aimer ce qui n'est pas nous mais autrui, non pas nos amis mais nos adversaires. Cela, pour ce qu'il y a de plus digne dans ces réactions à nous-mêmes obscures.

Ceci pour le moins sérieux : le visage des candidats, leur présence, entrent déraisonnablement dans nos raisons de les aimer ou non, leurs qualités physiques les qualifiant ou les disqualifiant à nos yeux beaucoup plus que leur intelligence, leur savoir, leur expérience ou *leur sagesse*.

Pour l'un, c'est Valéry Giscard d'Estaing, si éloigné qu'il se sente de lui, qui, une fois encore (car il se souvient, dans un passé récent, *de brefs coups au cœur* analogues), lui semble séduisant, si ce n'est, à ce moment-là, convaincant.

Pour l'autre, aux yeux de qui *François Mitterrand* est la bête noire (ou rouge), il lui faut reconnaître que c'est un bien joli animal politique et policé que celui-là.

A moins qu'aux yeux d'un troisième ce ne soit Jacques Chirac, dont le sourire, l'aisance, la désinvolture et une lumière de jeunesse, ne balaient des réticences ou une hostilité qui réapparaîtront lorsque se sera effacé ce charme.

Si nous sommes francs avec *nous-mêmes, nous devons reconnaître* qu'à un moment ou à un autre et quelle que soit notre tendance, tout a été remis en cause à l'égard de Giscard, Mit*terrand ou Chirac, mais de façon* telle que nous nous donnons cette liberté en sachant que nous n'en userons pas. Pour ne parler que de ces trois-là et ne point parler de Marchais *qui*, plus qu'aucun autre et de façon particulière, engage pour ses camarades comme pour ses adversaires beaucoup plus que lui-même au point de réduire à *rien* la marge déjà mince laissée à une possibilité de choix.

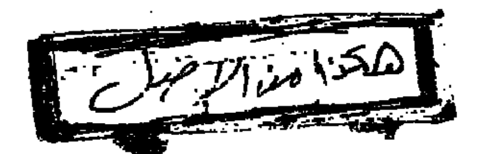
Les sondages les plus significatifs, c'est en nous-mêmes que, *jour après jour, nous les faisons*, étonnés, voire scandalisés de leurs résultats, parfois. Variations intérieures sans conséquence (puisque notre religion est faite), mais qui *sont* la trace *en nous de* ce qui, à sa surface ou dans ses profondeurs (là est la question), agite la nation et peut, à la limite, si ces tendances se vérifient le jour du scrutin, en modifier le destin.

Les électeurs ont leurs préférences marquées. Mais marquées où ? Dans leurs opinions affichées et qu'ils professent en *toute* bonne conscience, assurance, honnêteté ? Ou dans des réactions à eux-mêmes mystérieuses et qui, si la démocratie était instituée *en eux (en nous) comme dans* la nation, deviendraient impérieuses et les feraient voter, le moment venu, pour celui à qui, sans qu'ils le souhaitent, vont viscérable*ment leur goût profond*.

Rares sont ceux qui ont le courage, en de tels cas, d'assumer en toute lucidité ce qu'ils sont et qu'ils n'approuvent pas.

Plus nombreux sont, en revanche (et ils feront la différence), ceux qui, quels que soient les enjolivements et les faux-semblants dont plus ou moins inconsciemment ils se leurrent, votent, au dernier moment, non point selon leur conscience ou leur science, mais selon les entraînements de leur sang.

Si bien (et ceci compense cela) que ce que le jeu démocratique *intérieur n'obtient pas, dans l'isoloir*, de certains d'entre nous, le dictateur qui règne en beaucoup d'autres l'impose. Là semble être la plus grande chance du candidat de droite bien qu'il ne soit pas exclu que celui de gauche, lui aussi, puisse en bénéficier.



Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Le comité central se réunira le 29 avril

Pendant qu'à Moscou M. Tchernienko critiquait, mercredi 22 avril, l'attitude des Etats-Unis dans la crise polonaise, à Varsovie on annonçait officiellement que le dixième plénum du parti se tiendrait à partir du mercredi 29 avril, et non pas dès le dimanche 26 avril. Il doit préparer le neuvième congrès du POUP (qui devrait, selon M. Kania, avoir lieu avant le 20 juillet) et étudier une réforme des statuts.

On annonçait également, mercredi, à Varsovie, que le procès de M. Moczulski et de trois autres dirigeants de la Confédération pour une Pologne indépendante, qui devait s'ouvrir le lundi 27 avril, était repoussé à une date ultérieure non précisée. Enfin, le délicat problème soulevé par le retour clandestin en Pologne de M. Edmond Baluka, l'un des dirigeants des grèves de la Baltique en décembre 1970, devait être examiné, ce jeudi, par M. Rakowski, vice-premier ministre chargé des relations avec les syndicats, et une délégation de Solidarité du chantier naval Warski, de Szczecin (« le Monde » du 23 avril).

La vigilance de Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du cent onzième anniversaire de la naissance de Lénine, M. Constantin Tchernienko, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du parti communiste soviétique, a réaffirmé, le mercredi 22 avril, la ligne de politique extérieure définie par le vingt-sixième congrès ; mais il a donné une appréciation assez pessimiste de la situation internationale.

« Le danger de guerre, qui avait quelque peu diminué au milieu de la dernière décennie, s'est de nouveau accru », a déclaré M. Tchernienko, en rejetant la responsabilité de cette aggravation en premier lieu sur les Etats-Unis, dont la politique *« risque d'éliminer bien des choses que l'on a réussi à obtenir dans les années 70 »*. L'orateur a ajouté que les Occidentaux tiraient profit de la politique étrangère de la Chine, *« hostile à l'œuvre de paix »*.

Au contraire, l'U.R.S.S. se prononce pour *« le maintien de la détente, la limitation de la course aux armements, le renforcement de la paix* (qui) *correspondent aux intérêts de tous les peuples (...). Telle est l'essence de l'approche soviétique de la question la plus brûlante actuellement, celle de la guerre et de la paix »*, a affirmé M. Tchernienko.

Après avoir rappelé les différentes propositions avancées par M. Brejnev au dernier congrès, notamment celles concernant un moratoire sur les fusées nucléaires à moyenne portée en Europe, le dirigeant soviétique s'en est pris à l'administration américaine qui, selon lui, cherche à lier les questions concrètes des rapports Est-Ouest *« à tout le spectre des problèmes internationaux »*. Cette tentative de *« linkage »* (globalisation) est utilisée par les Etats-Unis pour *« se soustraire aux pourparlers sur la limitation des armements stratégiques, pour attiser les conflits, pour s'ingérer dans les affaires intérieures des autres pays »*, a déclaré M. Tchernienko.

Il a encore illustré cette politique en citant l'exemple de la Pologne. *« Prenons aussi le remue-ménage autour de la Pologne socialiste*, a-t-il dit. *Certaines personnalités, en Occident, conditionnent, d'une part, les perspectives de la détente par le cours des événements dans ce pays et cherchent, d'autre part, à déstabiliser la situation en Pologne et à empêcher la solution de la crise. C'est une position hypocrite et aventuriste. Les communistes et les travailleurs polonais ont édifié une Pologne socialiste forte et indépendante, et ils n'abandonneront pas leurs conquêtes. Je tiens à rappeler que la Pologne populaire a des alliés fidèles sur lesquels elle peut compter. »*

La même fermeté s'est exprimée à propos du tiers-monde : *« Nous n'acceptons pas un « code de conduite » qui rejetterait l'humanité vers l'époque depuis longtemps révolue où le diktat impérialiste, le chantage, la discrimination des faibles régnaient sans partage dans les rapports internationaux*, a dit M. Tchernienko. *Il est impossible d'arrêter ou d'annuler le progrès social. »*

C'est pourquoi la volonté de paix de l'U.R.S.S. ne doit pas être confondue avec la faiblesse : *« L'Union soviétique n'affaiblit pas sa vigilance*, a conclu M. Tchernienko ; *il faut avoir un bouclier efficace pour préserver la vie pacifique du peuple soviétique et de ses amis, et nous l'avons. C'est la vaillante armée soviétique, ce sont les armées alliées des pays signataires du traité de Varsovie. »*

DANIEL VERNET.

● *Une journée d'étude sur la Pologne.* — Le Comité parisien de solidarité avec Solidarité organise le samedi 25 avril une journée d'étude sur la situation en Pologne à l'AGECA, 177, rue de Charonne, à Paris (11e), métro Alexandre-Dumas. De 10 heures à 12 h. 30, deux universitaires, MM. Portess et Szurek, feront des exposés sur la situation économique et les problèmes de Solidarité rurale. L'après-midi sera consacrée à un débat sur la situation sociale et politique.

Yougoslavie

APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DU KOSOVO

Les procureurs réclament une sévérité accrue contre tous les « ennemis du pays »

De notre correspondant

Belgrade. — Les événements du Kosovo qui, de l'aveu officiel ont « surpris » le pouvoir, provoquent un raidissement du régime et une mobilisation générale des membres de la Ligue des communistes et des autres *« forces socialistes conscientes »*. Au cours d'innombrables réunions tenues dans toutes les régions de la Yougoslavie, les dirigeants expliquent les raisons de ce qui s'est passé en mars et au début d'avril à Pristina et dans d'autres localités de la province autonome de Kosovo dont la majorité de la population est d'origine albanaise. Ils multiplient des appels à la vigilance contre l' « ennemi » intérieur et extérieur du système autogestionnaire yougoslave. Les procureurs des Républiques fédérées, et des régions autonomes viennent de s'associer à cette campagne dont l'ampleur rappelle un peu celle qui fut déclenchée en 1948 après la rupture avec le Kominform.

Réunis le mardi 21 avril à Nis, en présence de MM. Goutchetitch, procureur fédéral, et Provitch, président de la Cour suprême, ces hauts magistrats (dont le rôle dans le système judiciaire yougoslave est considérable), sont tombés d'accord sur la nécessité de condamner *« avec rigueur »* tous les *« ennemis du pays »*. Dans son compte rendu de cette réunion, *Politika* écrit que M. Goutchetitch a exigé que les délinquants politiques soient poursuivis sans compromis, sans considération de leur nombre et des *« commentaires que les condamnations pourraient susciter à l'étranger »*.

La liste des personnes visées comprend les nationalistes, les chauvins et les irrédentistes, les représentants de certaines communautés religieuses (catholique en particulier), les anarcho-libéraux et les kominformistes qui ne sont que *« le bras des ennemis extérieurs »* et enfin *« l'ennemi de classe en général, ce dernier profitant de toute occasion pour accorder aux adversaires du régime son appui »*, notamment lors de difficultés économiques et politiques intérieures.

PAUL YANKOVITCH.

Italie

Toute réforme suppose la présence socialiste au pouvoir

déclare M. Bettino Craxi, en ouvrant le congrès du P.S.I.

De notre correspondant

Rome. — Le long discours de M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste, qui a ouvert le 22 avril le quarante-deuxième congrès du P.S.I., a confirmé l'essentiel de la politique suivie par ce parti depuis un an (*le Monde* du 23 avril). *« Nous n'avons rien à changer à notre ligne, à celle de la « gouvernabilité »*, a affirmé M. Craxi, soulignant que cette recherche de la stabilité de l'exécutif, assurée grâce à la présence socialiste dans la majorité des gouvernements, *« est le présupposé de toute action de réformes »*.

Le dirigeant socialiste avait réussi à susciter, dans les jours précédant le congrès, un certain climat de suspense sur le contenu de son discours, évitant soigneusement — contrairement à son habitude — déclarations et interviews. Ceux qui espéraient, dans la gauche de son propre parti, comme au P.C.I., un changement de ton et une certaine ouverture vers les communistes ont été déçus par cette intervention. M. Craxi a en effet défendu l'actuel gouvernement de coalition (démocrates-chrétiens, républicains, sociaux-démocrates et socialistes) de M. Forlani, non sans rappeler que cela ne signifie pas une défense à tout prix *« si ce gouvernement n'est pas en mesure d'exprimer un degré de « gouvernabilité » acceptable »*.

S'adressant aux communistes qui désirent une démission immédiate de l'actuel cabinet, M. Craxi a répondu que pour éviter *« une crise dans le brouillard »*, ces derniers doivent d'abord préciser leur objectif *« et la possibilité concrète de constituer un nouveau gouvernement et une nouvelle majorité »*.

Le dirigeant socialiste n'en a pas moins souhaité une amélioration des rapports avec les communistes et une *« convergence d'objectifs entre les forces progressistes »*.

Evoquant dans son discours les principaux problèmes que doit affronter l'Italie, du terrorisme à la situation économique, tout comme l'abus des grèves dans le secteur public, M. Craxi a particulièrement insisté sur la nécessité d'une réforme « institutionnelle » afin de garantir *« la rationalité et la stabilité du fonctionnement de l'exécutif »*.

MARC SEMO.

Irlande du Nord

La tension ne cesse de croître

(Suite de la première page.)

Le délégué du pape a reçu cinq représentants de M. Bobby Sands. Il leur a annoncé qu'il alertait aussitôt Jean-Paul II et qu'il irait lui-même rendre visite au député détenu dans la prison de Long-Keih si le gouvernement britannique l'y autorisait.

Le même jour, M. Charles Haughey, premier ministre, s'est longuement entretenu avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Dublin. Plusieurs députés font pression sur le chef de gouvernement pour qu'il intercède en faveur dse grévistes de la faim auprès de Mme Thatcher.

Cette démarche — estime-t-on généralement à Dublin — pourrait sembler plus recevable au premier ministre britannique que celle des trois députés irlandais, qui se sont heurtés à une sèche fin de non-recevoir (*le Monde* du 21 avril). En ira-t-il de même de l'intervention des représentants de la Communauté européenne qui sont arrivés mercredi à Londres ? Malgré de récents propos de M. Atkins, secrétaire d'Etat britannique en Irlande du Nord, certains redoutent à Dublin que le nationalisme toujours vigilant de Mme Thatcher ne prenne finalement davantage ombrage d'une démarche collective de ses partenaires européens que d'une demande émanant d'un interlocuteur unique, dont les raisons de s'intéresser à l'affaire ne sont pas niables.

S'il est, en tout cas, un point sur lequel on s'accorde à peu près unanimement en République d'Irlande, c'est bien la certitude que la mort de Bobby Sands ou de l'un de ses compagnons donnerait, en Ulster, le signal d'une vague de violence sans précédent depuis 1969, voire depuis la guerre d'indépendance. On redoute même que ces violences débordent la frontière et touchent, comme on dit volontiers ici, la *« ligne entre les six et les vingt-six »* (comtés irlandais). Frontière le long de laquelle on a, du côté sud, discrètement renforcé les patrouilles ces jours derniers.

Différents signes laissent redouter une telle explosion, en particulier le récent recours à des armes de rue plus dangereuses, comme les bombes à acide et la constitution de stocks de cocktails Molotov. On n'en resterait certainement pas à ce genre d'arsenal dans une telle hypothèse : de notoriété publique, l'IRA dispose actuellement de réserves importantes d'explosifs et d'armes automatiques.

Si de nombreux Irlandais critiquent sévèrement, en privé, l'obstination de Mme Thatcher, on reste respectueux, dans l'ensemble, de la souveraineté britannique, et l'on voudrait bien, à Dublin, trouver une formule qui permette au gouvernement de Londres d'accéder, au moins partiellement, aux demandes de M. Bobby Sands et de ses amis, sans paraître céder devant un chantage. Mme Thatcher ne veut pas entendre parler de statut politique pour les prisonniers de l'IRA ? *« Mais ce n'est pas exactement cela qu'ils demandent »*, explique Mlle Sile de Valera, petite-fille du premier président de la République d'Irlande et l'un des trois députés qui ont rencontré Bobby Sands lundi. *« C'est plutôt un statut particulier. D'ailleurs, ce statut existe déjà pour les membres de l'IRA détenus en Grande-Bretagne même. Londres ne perdrait aucunement la face en l'étendant à ceux qui sont emprisonnés en Irlande du Nord »*. Interrogé, mercredi soir, par la télévision sur ce point, l'un des porte-parole de M. Sands a simplement répondu : *« C'est une question de sémantique »*. En effet...

Mais surtout, beaucoup d'Irlandais sont persuadés que Mme Thatcher n'a pas, pour l'instant, pris la véritable mesure des épreuves qui l'attendent si M. Bobby Sands meurt. *« Elle ne se rend pas compte de ce qui se prépare au Nord, et qu'elle pourrait encore empêcher par un simple geste humanitaire dont elle ne serait pas humiliée mais grandie »*, estime par exemple un député de l'opposition irlandais.

« Notre premier ministre est très conscient de l'importance de l'affaire et il y consacre actuellement tous ses efforts, mais Mme Thatcher voudra-t-elle l'entendre ? », se demande-t-on du côté Fianna Fail, le parti majoritaire. Car les nouveaux développements de l'interminable conflit d'Irlande du Nord sont en train de devenir ou de redevenir un enjeu de la vie politique intérieure au Sud. Le Parlement actuel, dont on avait d'abord pronostiqué la dissolution pour mardi dernier, pourrait bien effectivement vivre ses derniers jours en raison du malaise, notamment économique et social, que traverse actuellement le pays. Dans l'hypothèse où de nouvelles élections auraient lieu très bientôt (probablement fin mai), le gouvernement sortant, et au premier chef M. Haughey, auraient tout à gagner à aborder le scrutin, forts d'un succès diplomatique dans l'affaire de l'Ulster.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *L'ambassade de Grande-Bretagne à Paris* nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avions écrit dans *le Monde* du 21 avril, à propos de la grève de la faim des prisonniers d'Irlande du Nord, elle n'a pas refusé de recevoir les représentants de treize organisations qui s'étaient présentés devant ses locaux le 16 avril. Le groupe a été invité à désigner quatre de ses membres, qui ont été reçus par le premier secrétaire de l'ambassade, et ont pu lui remettre des lettres émanant des organisations suivantes : Comité de défense des prisonniers politiques irlandais, Union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France, Syndicat C.G.T. des ouvriers de la R.N.U.R. Billancourt, Association internationale des juristes démocrates, Fédération internationale des droits de l'homme, Mouvement international des juristes catholiques, Pax Christi.

PROCHE-ORIENT

Iran

Un nouvel attentat par explosif a fait deux morts à Téhéran

Un nouvel attentat à Téhéran, le mercredi 22 avril, a fait deux morts et une dizaine de blessés. Une bombe, dissimulée à l'intérieur d'un minibus, a explosé dans une rue animée, tuant un automobiliste et un motocycliste. L'explosion, qui s'est produite à environ 1 500 mètres de la résidence de l'imam Khomeiny, a ébranlé les habitations dans un rayon de 1 kilomètre, et a fait voler en éclats la plupart des vitres. Cet attentat, comme les précédents, n'a pas été revendiqué.

Des affrontements, parfois sanglants, se poursuivent dans diverses parties du pays. Le gouverneur de la ville d'Amol, au nord de Téhéran, a déclaré à l'agence Reuter que toute la province de Mazandaran, sur la mer Caspienne, était en proie à des désordres politiques. Une certaine agitation régnait mercredi à Amol au lendemain de bagarres entre partisans des moudjahidin du peuple (musulmans progressistes) et les forces de l'ordre, qui ont fait une cinquantaine de blessés. Dans une localité à l'est d'Amol, deux jeunes femmes avaient été tuées mardi au cours d'émeutes suivant des manifestations estudiantines.

A Téhéran, le siège de l'association des écrivains iraniens a été occupé et saccagé, mardi soir, par un groupe de *Hezbollahi* (extrémistes religieux). Ils avaient fouillé les locaux et détruit des livres et des dossiers. On apprend, par ailleurs, l'arrestation du poète Saïd Soipantour appréhendé au moment où il célébrait son mariage. Il serait accusé de *« trafic de devises »*.

D'autre part, la banque cantonale de Zurich a confirmé, mercredi, que les relevés bancaires émanant, prétendument, de son établissement et portant les noms de dirigeants iraniens étaient des faux. L'opposition iranienne, en exil, en particulier les partisans de M. Chapour Bakhtiar, avaient fait circuler ces documents pour accuser plusieurs responsables de la République islamique d'avoir amassé des fortunes à l'étranger. Parmi ces personnalités figurent l'ayatollah Behechti, président de la cour suprême, le président et le vice-président du parlement, ainsi que l'ayatollah Khalkhali. La presse iranienne a publié, mercredi, les photocopies de ces documents que l'ambassade de Suisse, à Téhéran a aussitôt qualifiés de *« falsifiés »*, en précisant qu'ils étaient, de toute évidence, destinés à discréditer les dirigeants iraniens. — *(Reuter, A.F.P.)*.

Israël informe Washington de son « opposition totale » à la vente d'avions AWACS à l'Arabie Saoudite

L'ambassadeur d'Israël à Washington a élevé une solennelle protestation auprès du gouvernement américain, le mercredi 22 avril, contre la décision du président Reagan de livrer à l'Arabie Saoudite cinq AWACS, livrables à partir de 1985 (*le Monde* du 23 avril), ainsi que soixante-deux exemplaires d'une version du F-15, à capacité offensive, livrables à partir de 1983. La présidence du conseil israélien a, pour sa part, publié un communiqué exprimant ses *« profonds regrets »* et son *« opposition totale »* à la décision américaine. Jamais depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Reagan, note-t-on à Jérusalem, des sources officielles israéliennes n'avaient employé des termes aussi vifs.

Diverses précisions et déclarations émanant des autorités américaines n'ont pas réussi à apaiser les dirigeants israéliens.

Les autorités américaines ont fourni au correspondant à Washington de la radio israélienne un *« document intérieur »* qui énumère plusieurs restrictions à l'utilisation des AWACS par l'Arabie Saoudite. Le document souligne qu'Israël pourrait facilement intercepter ces appareils et que, d'autre part, Ryad ne saurait utiliser les données fournies par les AWACS sans qu'elles aient été déchiffrées aux Etats-Unis. Le document révèle encore que les appareils livrés à l'Arabie Saoudite seront manipulés exclusivement par des équipages et des techniciens américains pendant une période qui s'étendrait au moins jusqu'en 1999.

Les responsables israéliens ont encore bon espoir de faire revenir le président Reagan sur sa décision. Ils ont l'intention de multiplier les contacts dans tous les milieux américains influents pour empêcher l'approbation de la transaction par le Congrès. Ce dernier ne serait pas invité à débattre du projet avant le 30 juin prochain, date des élections israéliennes.

L'Egypte a, pour sa part, annoncé, par la voix de son ministre des affaires étrangères, qu'elle accueille favorablement la décision de M. Reagan de fournir des armements sophistiqués à l'Arabie Saoudite, et cela afin d' *« affronter le grand danger soviétique »* au Proche-Orient. Le ministre égyptien de la défense, le général Abou Ghazala, est arrivé mardi à Washington pour demander notamment l'achat de quatre avions-radars E-2C Hawkeye, une version moins sophistiquée que les AWACS. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le Monde

publiera demain

- ● LE SCRUTIN DU 26 AVRIL :
  - — Interviews de MM. Mitterrand et Chirac.
  - — Ce qu'ont apporté les « petits » candidats.
  - — Idées : Les jeunes et la campagne présidentielle.
- ● « LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS » :
  - — Voyages pour un week-end.

ASIE

Japon

Des religieux de toutes confessions s'élèvent contre les risques nucléaires

De notre correspondant

Tokyo. — L'Assemblée mondiale des travailleurs religieux pour le désarmement nucléaire s'est ouverte le mercredi 22 avril à Tokyo en présence de quelque sept cents délégués bouddhistes, musulmans, chrétiens, juifs, etc., afin d'envisager « *des moyens plus réalistes* » de promouvoir le désarmement et la paix mondiale. Cette réunion avait été suggérée l'an dernier par les représentants japonais à la cinquième conférence des bouddhistes pour la paix. Parmi les quelque deux cents délégués étrangers, représentant, selon les organisateurs, une soixantaine de nations et d'organisations — y compris l'U.R.S.S., les pays d'Indochine, Israël et l'O.L.P., — se trouvent trois lauréats du prix Nobel de la paix — les Irlandais Mairead Corrigan et Sean Mac Bride, ainsi que le Britannique lord Noel-Baker, — un représentant du secrétaire général des Nations unies et des leaders de mouvements pacifistes.

Le thème retenu pour la réunion est : « Choisir la vie ». Les participants vont étudier les moyens de prévenir un conflit nucléaire, notamment en harmonisant les principes de non-violence propres à chaque religion. Ils tenteront aussi de définir une approche commune à l'égard de la deuxième réunion spéciale de l'ONU sur le désarmement (en 1982) et de la nouvelle décade pour le désarmement, également placée sous l'égide des Nations unies. Des propositions concernant la création de zones de paix exemptes d'armements nucléaires (en Asie-Pacifique, dans l'océan Indien) seront examinées.

Il est symbolique que cette réunion ait lieu au Japon, pays contre lequel l'arme atomique a été utilisée. Le pape Jean-Paul II était ici il y a deux mois (*le Monde* du 26 février) pour lancer un appel à la raison, à la paix, au développement. Par sa diversité, l'assemblée pourrait prolonger et amplifier ce message.

D'autre part, elle se réunit alors que l'opinion publique japonaise demeure sous le choc de deux accidents nucléaires récents dont les effets sont loin d'être apaisés : celui provoqué par le *sous-marin atomique* américain *George - Washington*, et celui survenu à la centrale de Tsuruga, sur la côte ouest.

R.-. PARINGAUX.

D'étranges révélations sur l'accident de Tsuruga

De notre correspondant

Tokyo. — Qu'ont fait les « *responsables* » de la centrale nucléaire japonaise de Tsuruga lorsque, le 8 mars, une « *grande quantité d'eaux radioactives* » (40 tonnes selon certaines estimations) se sont échappées d'une conduite par une valve laissée ouverte ? Ils ont tout d'abord fait le secret sur cet « incident » pendant un mois et demi, ainsi qu'ils l'avaient fait pour une première fuite, en janvier dernier. Ils ont également fait éponger, pendant trois heures, une partie des eaux radioactives par cinquante-six employés munis de seaux en plastique et de serpillières, et dépourvus de vêtements isolants. *Comme s'il se fût agi d'inoffensives eaux d'égout.* Il paraît, d'après les dirigeants de la centrale, que ces ouvriers ont été exposés à une radioactivité inférieure à celle « *autorisée* » par les normes officielles de sécurité. Un professeur de l'université de Tokyo prétend le contraire.

L'enquête se poursuit, alors que chaque jour apporte sur cette catastrophe des révélations surprenantes. Par exemple, que le système d'évacuation des eaux de pluie, le tout à l'égout de Tsuruga, avait été construit immédiatement sous une cuve destinée aux déchets radioactifs. On cherche un « *responsable* », ce qui n'est pas évident dans une société où tout est fait pour diluer la responsabilité de l'individu dans celle de la collectivité, et où l'on évite, par principe, de faire perdre la face à l'autre. Les dirigeants de la centrale se sont confondus en excuses publiques et sont allés jusqu'à admettre l'« *incroyable négligence* »... de leurs employés. Ils restent par contre fort discrets sur les raisons qui les ont conduits, par deux fois, à dissimuler les faits. Le ministre de tutelle a promis de punir sévèrement les responsables, mais on ignore toujours pourquoi les contrôleurs officiels, assignés en permanence à la surveillance des usines nucléaires, n'ont pas réagi. Ces défaillances humaines et cette volonté délibérée de dissimulation risquent de saper durablement la confiance du public. Elles conduisent certains à se demander si de pareilles fuites, tenues secrètes, ne se sont pas produites antérieurement. — R.-P. P.

Inde

NEW-DELHI A PROCÉDÉ AUX ESSAIS D'UN NOUVEL ATELIER DE RETRAITEMENT NUCLÉAIRE

L'Inde a procédé la semaine dernière aux premiers essais d'un atelier de retraitement des combustibles irradiés dans les centrales nucléaires. Cette installation située près de la centrale de Tarapur, construite dans la région de Bombay par les ingénieurs américains, retraiterait actuellement le combustible de la centrale à eau lourde et uranium naturel de Kotah (Rajasthan), mais pourrait également retraiter celui de la centrale de Tarapur.

Cette information, donnée devant le Parlement indien par le ministre de la science et de la technologie, M. C.o.n. Singh, a été faite au moment même où des représentants du gouvernement indien négociaient à Washington la fourniture, bloquée depuis l'année dernière, d'uranium enrichi américain pour Tarapur.

Le dossier de cette centrale a toujours été sous l'administration Carter une cause de trouble dans les relations entre les deux pays, les Etats-Unis ayant constamment tenté de renégocier les termes des contrats de fourniture d'uranium américain, dans le sens d'un contrôle plus strict des matières livrées. Cette attitude dictée par le contenu du « non proliferation act », vise à éviter que le plutonium extrait au moment des opérations de retraitement ne soit détourné à des fins militaires. L'accord, d'une durée de trente ans, signé entre les Etats-Unis et l'Inde prescrit que New Delhi ne peut disposer du combustible irradié dans la centrale de Tarapur, sans autorisation expresse de Washington.

AMÉRIQUES

M. REAGAN RECONNAIT QU'IL CONTINUE A SE RESSENTIR DE SA BLESSURE

Le président Ronald Reagan a *révélé, mercredi* 22 avril, dans la première interview accordée depuis l'*attentat du 30 mars*, qu'il continuait à se ressentir de sa blessure : « *Cela ne s'en va pas, elle est là* », a-t-il dit. Il a cependant ajouté que *la douleur* diminuait. Actuellement, il se repose plusieurs fois dans la journée, ce qui est contraire à ses habitudes et si son rétablissement est, selon ses propres termes, « étonnant », ce n'est pas demain qu'il « *pourra sauter par-dessus les tables* ».

Revenant sur l'attentat lui-même, M. Reagan a raconté qu'il avait eu *l'impression* d'être frappé avec un marteau et « *plus j'essayais de respirer, moins l'air arrivait... J'ai eu l'impression que cela allait continuer jusqu'à ce que j'ai plus d'air du tout* », a-t-il ajouté. Le président n'éprouve aucune rancune à l'égard de son agresseur, M. John Hinckley : « *Ça a l'air d'être un jeune homme mentalement troublé. En fait, je prie pour qu'il trouve une réponse à tous ses problèmes.* » *(A.F.P., A.P.)*

Etats-Unis

SELON UNE ÉTUDE DU CONGRÈS

Les économies budgétaires pénaliseront les familles les plus pauvres

De notre correspondante

Washington. — Tandis que M. Reagan s'apprête à faire sa rentrée en prononçant, *sans doute* à la fin du mois, un discours télévisé destiné à convaincre les hésitants de l'efficacité de sa politique budgétaire, l'office fédéral du budget, un organisme *dépendant du Congrès, publie* une étude qui prouve que les Américains les plus démunis seront les *premières victimes* de ce plan de redressement, contrairement aux promesses du président.

Cette étude, demandée par deux des plus farouches adversaires du *plan Reagan, le sénateur* Edward Kennedy et le représentant James Jones, de l'Oklahoma, indique que 20 à 25 millions d'Américains vivant déjà au-dessous du seuil de pauvreté verront *leur niveau de* vie baisser en raison des économies affectant les emplois publics, l'aide sociale, les coupons d'alimentation et les repas gratuits dans les écoles.

Selon l'office du budget, la réduction de ces aides affectera un Américain sur dix, mais il faut y ajouter les *économies prévues sur* les retraites de la sécurité sociale, l'assistance médicale, les allocations *de chômage et* diverses autres prestations sociales, jugées abusives par l'administration Reagan.

Selon les calculs actuels, une famille est considérée comme pauvre *lorsqu'elle dispose d'un revenu* annuel inférieur à 8 410 dollars (42 500 F) pour quatre personnes, ou *à 8 570 dollars pour trois personnes.* 6,4 millions de familles entrent dans cette catégorie, et 1,5 *million d'entre* elles ont un niveau de vie inférieur de 50 % au seuil de pauvreté.

La plupart de ces *familles sont* non blanches et ont, à leur tête, une femme de moins de soixante-*cinq ans. On les trouve en général* dans les ghettos noirs. Mais l'office du budget estime que les familles de très petits salariés, privées par le budget Reagan d'une bonne partie des aides *qui leur permettent de* « joindre les deux bouts », seront plus affectées que celles qui vivent *totalement* de l'aide sociale. *Enfin,* le rapport montre que les familles pauvres du Sud vont être, *plus que* les autres, touchées par l'austérité budgétaire.

Le rapport de l'étude commandée par M. Kennedy provoque une certaine émotion dans la capitale fédérale, *où le scepticisme grandit sur* les chances du président de voir son programme accepté en totalité par le Congrès et sur les effets sociaux de ses économies budgétaires.

La communauté blanche, en particulier, exprime une opposition de plus en plus vigoureuse au pro*gramme* Reagan et laisse entendre que la nouvelle administration ne s'y prendrait pas autrement si elle voulait voir les ghettos exploser à nouveau.

NICOLE BERNHEIM.

M. EUGÈNE ROSTOW EST NOMMÉ A LA TÊTE DE L'AGENCE POUR LE CONTROLE DES ARMEMENTS

Washington *(A.F.P.)*. — M. Reagan a choisi, mercredi 22 avril, un adversaire du traité SALT 2 pour diriger l'équipe chargée de préparer la reprise des négociations sur le contrôle des armements stratégiques avec l'Union soviétique.

M. Eugene Rostow, âgé de soixante-sept ans, dont la Maison *Blanche a annoncé la nomination* comme directeur de l'Agence pour le contrôle des armements et le désarmement *(A.C.D.A.)*, est actuellement président du conseil exécutif du Comité pour le danger présent, un groupe de pression influent faisant profession de vigilance dans le domaine de la sécurité nationale.

Ce comité, qui compte d'anciens militaires, des diplomates et de *hauts fonctionnaires, républicains* aussi bien que démocrates, avait mené activement campagne en 1979 contre la ratification du traité SALT 2 tel qu'il avait été négocié par M. Carter.

M. Rostow, professeur de sciences politiques à Yale, a servi trois ans comme sous-secrétaire d'Etat dans le gouvernement démocrate de Lyndon Johnson. Il se pré*sente encore comme* un « *démo*crate convaincu ». Mais il a toujours fait partie des « faucons » de la haute administration américaine, et il apporta très tôt son concours à la campagne du candidat républicain en 1980.

M. Enders chargé des affaires interaméricaines

D'autre part, M. Thomas Enders a été nommé secrétaire d'Etat adjoint aux affaires interaméricaines, a annoncé la Maison Blanche. La décision de M. Reagan de nommer à ce poste M. Enders, diplomate de carrière, est une victoire pour le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, et un coup dur pour l'aile plus conservatrice du parti républicain, dirigée par le sénateur, M. Richard Helms, qui s'était opposée à la nomination de M. Enders.

La désignation de ce dernier doit encore être confirmée par le Sénat. M. Enders succèdera à M. William Bowdler, un démocrate libéral qui, à ce poste, pendant un an et demi, a défendu, pour ce qui concerne l'Amérique latine, la politique de défense des droits de l'homme prônée par le président Carter.

[Agé de cinquante ans, M. Enders est un économiste de formation. Entré en 1958 au département d'Etat, il a été, notamment, ambassadeur au Canada, puis représentant des Etats-Unis auprès des Communautés européennes à Bruxelles — poste où il avait été nommé par le président Carter et qu'il doit quitter pour prendre ses nouvelles fonctions.]

Chili

LES MINEURS DE CUIVRE D'EL TENIENTE SONT EN GRÈVE

Santiago-du-Chili *(A.F.P., Reuter)*. — Les quelque dix mille *mineurs chiliens* d'El Teniente, l'un des plus grands gisements *de cuivre du monde, sont en grève* depuis le mercredi 22 avril pour obtenir des augmentations de salaires. La situation paraît bloquée, les syndicats réclamant au moins 10 % de hausse et la CODELCO, compagnie d'Etat, ne proposant que 2 % (pourcentage en sus des ajustements au coût *de la vie). La grève menée dans* ce gisement situé à quelque 150 kilomètres au sud de la capitale pourrait coûter plus de 1 million de dollars au Chili : El Teniente assure, environ, le quart de la production nationale.

Les mineurs de Chuquicamata, au centre-nord du pays, ont également décidé, le 22 avril, de présenter des demandes d'augmentation de salaires à la CODELCO. Les syndicats de la mine Andine pourraient suivre prochainement.

Aux termes de la loi, une grève peut durer un maximum de soixante jours, après quoi un arbitrage doit intervenir.

Cuba

UN APPEL EN FAVEUR DU POÈTE ARMANDO VALLADARES

M. Fernando Arrabal nous a adressé le texte suivant, qui est un appel en faveur du poète cubain Armando Valladares, détenu depuis vingt ans, et dont l'état de santé est très mauvais :

Un record de souffrance

par FERNANDO ARRABAL

Pendant les vingt années passées dans les camps, il a été l'objet, comme tant de ses compagnons (par exemple le commandant Huber Matos), de toutes sortes de tortures et d'humiliations qui ont fait de lui un paralytique, et l'ont réduit au fauteuil roulant.

Les droits les plus élémentaires qui ne nous furent pas refusés même dans les prisons franquistes (courrier, *assistance d'un avocat, visites* et secours médical) sont déniés à ce martyr. De lui ne nous parvient miraculeusement de loin en loin qu'une feuille de papier à cigarette recouverte d'une écriture très fine et minuscule. Dans l'une d'elles, que j'ai eu l'honneur immérité de me voir destinée, ce mystique déclare : « *Plus grandit la haine de mes geôliers envers moi, plus mon cœur s'emplit d'amour.* »

Nous avons reçu son message de paix et d'amour avec une *intense* émotion... mais aussi avec beaucoup d'amertume (et même de rage), ne sachant que faire pour que, enfin, s'achève son supplice...

Aucun écrivain au monde ne connaît un calvaire semblable à celui qui, depuis vingt ans, est infligé à Cuba au *poète catholique* cubain Armando Valladares.

Au secours ! Badinter, René Girard, Zinoviev, R. Aron, Mgr Lustiger, le grand rabbin Sirat, René Char et Pierre Emmanuel, aidez-moi, aidez-le !

Comme les meilleurs jeunes gens cubains de sa génération, Armando Valladares a fait partie de l'opposition à Batista et a combattu *pour* que Cuba soit démocratique et non *alignés... comme* les autres il a été déçu par le castrisme.

Le 27 décembre 1960, il est arrêté à cause de son refus du régime procommuniste de Fidel. Au bout de trois semaines, il est « jugé » et *condamné* à trente ans de prison : la parodie de procès à laquelle il a droit n'a d'égale que la farce de l'instruction de son « affaire », laquelle n'exige pas plus de vingt jours (fêtes de fin d'année comprises).

AFRIQUE

Namibie

Washington renoncerait à la tenue d'une conférence constitutionnelle avant l'organisation des élections

Le groupe de contact sur la Namibie, qui s'est réuni mercredi 22 avril à Londres, devait poursuivre ce jeudi ses discussions. A New-York, le Conseil de sécurité a repris, mercredi, son débat sur la Namibie et les Etats-Unis ont de nouveau fait savoir qu'ils opposeraient leur veto à l'adoption de toute sanction économique contre l'Afrique du Sud.

De notre correspondant

Londres. — Les conversations entre les huit représentants des *cinq gouvernements occidentaux* (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, France, Allemagne fédérale) du groupe de contact sur la Namibie se poursuivent dans la plus grande discrétion. Néanmoins on sait de bonne source que M. Crocker, secrétaire d'Etat adjoint désigné chargé des affaires africaines aurait renoncé à son projet d'organiser une conférence constitutionnelle suivie d'élections, selon la formule employée dans le cas de la Rhodésie. Les représentants des quatre autres gouvernements auraient souligné qu'il était exclu de confier à la République Sud-Africaine le soin de superviser les élections et que d'autre part une *formule internationale visant* à donner l'indépendance à la Namibie avait déjà été approuvée, ce qui n'était pas le cas pour la Rhodésie, avant la conférence de Lancaster House.

M. Crocker aurait été convaincu par ses partenaires de réaffirmer le soutien des Occidentaux à la résolution 435 des Nations unies (un cessez-le-feu suivi d'élections à une assemblée constituante) et de reprendre la suggestion d'une conférence tenue sous l'égide des Nations unies. Ainsi, pour autant que le président Reagan en accepte les conclusions, la mission de M. Crocker en Afrique et en Europe aboutirait à une révision par le gouvernement américain de sa stratégie sur le problème de la Namibie. Les *conversations devaient en principe* prendre fin dasn la soirée du jeudi 23 avril, mais d'ores et déjà, il semble que les gouvernements occidentaux trouveront dans la formule d'accord actuellement en gestation et démontrant leur volonté d'action une justification supplémentaire de leur refus de voter aux Nations unies des sanctions contre la République Sud-Africaine.

HENRI PIERRE.

Zaïre

M. NSINGA DEVIENT PREMIER MINISTRE

Bruxelles *(A.F.P.)*. — M. Nsinga Udju Ongwabeki Untube a été nommé premier commissaire d'Etat (premier ministre) du Zaïre par le président Mobutu Sese Seko, a annoncé une dépêche de l'agence zaïroise de presse reçue jeudi 23 avril à Bruxelles.

Il succède à M. Nguza Karl I Bond, qui avait démissionné, vendredi dernier.

[M. Nsinga a été successivement ministre de l'intérieur, président délégué général de l'Institut national de la sécurité sociale (I.N.S.S.), puis premier vice-président du bureau du comité central du Mouvement populaire pour la révolution (M.P.R.).]

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● *BONN FAVORABLE A L'ENTREE DE L'ESPAGNE DANS L'OTAN.* — Le chancelier Schmidt, qui a reçu, mercredi 22 avril, à Hambourg, avec beaucoup d'égards, M. Calvo Sotelo, chef du gouvernement espagnol, a déclaré que la République fédérale se prononcerait sans réserves en faveur d'une entrée de l'Espagne dans l'OTAN *(le Monde du 23 avril)*. — *(Corresp.)*

Espagne

● *LE LIEUTENANT-COLONEL PEDRO MAS OLIVER*, aide de camp du général Jaime Milans del Bosch, a été inculpé mercredi 22 avril de rébellion militaire dans le cadre de l'instruction ouverte après la tentative du coup d'Etat du 23 février. Le lieutenant-colonel Pedro Mas Oliver est le dixième officier supérieur inculpé depuis le 23 février, et a été placé en détention préventive. *Le général Milans del* Bosch commandait la région militaire de Valence et figure parmi les principaux auteurs du putsch manqué. Inculpé de rébellion militaire, il a été écroué. — *(A.F.P.)*

● L'AVOCAT BASQUE PEDRO RUIZ BALERDI, accusé d'avoir servi d'intermédiaire auprès de l'ETA dans des pourparlers sur le rapt de l'industriel Luis Suner, a été libéré, le mercredi 22 avril. Mᵉ Balerdi, qui est aussi maire adjoint de Saint-Sébastien, avait été arrêté à la frontière franco-espagnole la semaine dernière, peu après la libération de M. Suner par ses ravisseurs. *L'avocat a été* gardé au secret durant huit jours. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Brésil

Tribune internationale

Lula et Walesa, même combat

Mgr Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo, a de nouveau pris position en faveur des syndicalistes de la plus grande ville industrielle d'Amérique latine, dirigés par M. Luiz Inacio da Silva, dit « Lula ». Ce dernier, déjà condamné par un tribunal militaire de Sao-Paulo, est de nouveau jugé cette semaine par un tribunal du territoire d'Acre pour « délit de grève ».

par JULIA JURUNA (*)

« LE Walesa brésilien ! » C'est ainsi que la presse a salué le passage en Europe et aux Etats-Unis de Luiz Inacio da Silva — dit Lula — dirigeant des métallurgistes de Sao-Paulo. Inculpé, avec douze autres syndicalistes, pour sa participation aux grèves du printemps 1980, il a rencontré des dirigeants ouvriers et des hommes politiques, de Lech Walesa lui-même à Willy Brandt. Après un procès semi-clandestin, Lula et ses compagnons ont été condamnés à des peines de deux à trois ans et demi de prison pour « délit » de grève. La Pologne pèse plus que le Brésil dans le contexte des relations Est-Ouest, mais un certain nombre d'analogies peuvent être relevées entre l'action de Walesa et celle de Lula.

En dépit de la « libéralisation », les risques de l'action politique et syndicale au Brésil sont considérables. Au Brésil, les menaces internationales ne sont pas à l'ordre du jour. En revanche, les appareils répressifs clandestins, les assassinats, les intimidations et les provocations paralysent le mouvement démocratique.

Arrêtés, expulsés du syndicat officiel qu'ils dirigeaient, Lula et ses camarades ont été inculpés par la justice militaire.

La légitimité du régime brésilien est fondée sur la poursuite du « développement », objectif ambigu qui permet l'exploitation éhontée des travailleurs dans le plus grand respect des règles du marché.

C'est à l'intérieur de ce cadre que Lula et ses camarades ont réussi à réactiver et à renouveler le mouvement ouvrier de Sao-Paulo au milieu des années 70. Alors que Walesa est d'emblée apparu comme une menace pour le régime polonais, Lula ne fut pas, au départ, considéré comme un ennemi par certains secteurs des classes dominantes.

CE dessein généreux de coaliser les exploités, dans un pays où les différences sociales et les inégalités régionales sont très fortes, constitue à la fois la force et la faiblesse de ce Parti des travailleurs que Lula et ses camarades viennent de créer. Lula est aidé par des syndicalistes, l'intelligentsia et une partie du clergé. Mais il ne peut pas compter sur l'appui de l'ensemble de l'Eglise catholique. Contrairement à ce que l'on a pu écrire, la jonction du mouvement populaire et de l'Eglise est toute récente au Brésil. Cette alliance est circonstancielle : elle n'a pas un caractère « organique », comme en Pologne. La hiérarchie reste réticente à la politisation des communautés de base; et la masse, malgré sa religiosité, n'est pas très catholique. Toutes ces raisons font que l'initiative de la création du Parti des travailleurs a été diversement appréciée par les courants d'opposition.

Toutefois, ce débat est en voie d'être dépassé. De fait, en frappant Lula et ses compagnons, le régime a rappelé à l'ensemble de la nation son essence autoritaire. Les syndicalistes de Sao-Paulo ont été condamnés pour avoir contrevenu à la loi sur la sécurité nationale. Ici surgissent à nouveau des ressemblances entre Gdansk et Sao-Paulo. Il y a quelques années, la Pologne et le Brésil, aujourd'hui fortement endettés, jouissaient d'un excellent crédit international. A Brasilia, le gouvernement prétendait avoir « purgé » la classe ouvrière de ses aspirations ; à Varsovie, le régime socialiste prétendait l'avoir « comblée ». Pour les banquiers, ces deux processus avaient le même intérêt : ils exorcisaient une variable importante de la politique économique, les revendications salariales. Lorsque les grèves de Gdansk et de Sao-Paulo ont éclaté la « crédibilité » des régimes en place s'en est ressentie. Aujourd'hui, les bureaucrates polonais et brésiliens tiennent Walesa et Lula pour responsables des aléas qui handicapent les négociations sur la dette des deux pays.

Pourtant, le poids économique et démographique du Brésil et de la Pologne leur donne une certaine marge de manœuvre à l'intérieur de leur champ géopolitique respectif.

Lors de leur rencontre à Rome, il y a quelques semaines, Lula a raconté à Walesa comment la presse conservatrice de Sao-Paulo monte en épingle les difficultés de Solidarité pour attaquer les ouvriers brésiliens

Ni Lula ni Walesa ne se réclament du marxisme. Après son voyage en Europe et aux Etats-Unis, Lula a estimé que les travailleurs brésiliens pouvaient encore « arracher » beaucoup au système, avant d'envisager un changement de société. Mutatis mutandis Walesa semble aussi poursuivre des objectifs limités.

Du coup, cette rupture avec les schémas idéologiques traditionnels démasque la supercherie qui légitime le pouvoir politique dans les deux pays. Cette même prétention à instaurer la « paix sociale », à protéger les rentes de situation de la bureaucratie et des possédants, transparaît en Pologne et au Brésil. C'est pourquoi ceux qui se taisent, alors que la justice militaire vient de s'abattre sur Lula et ses camarades, sont moralement et politiquement disqualifiés pour protester contre les agressions dont Solidarité est victime en Pologne. Aujourd'hui, Gdansk est au Brésil.

(*) Journaliste et historienne brésilienne.

El Salvador

APRÈS TROIS MOIS DE CONTRE-OFFENSIVE

L'armée régulière n'a pas réussi à réduire sérieusement la guérilla

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — L'officier commandant la place de San-Francisco-Goteras, à l'est du pays, n'est pas très optimiste. A moins de 3 kilomètres de sa caserne, les guérilleros, reconnaît-il, se déplacent par unités de cent combattants. La route qui mène à la petite ville de Perkin, 30 kilomètres plus au nord, près de la frontière du Honduras, est coupée par des tranchées, des arbres et des mines. *« Si nous sortons, les guérilleros nous attaquent,* commente un officier. *Ces derniers jours, ils ont détruit quatre jeeps et des véhicules blindés. Heureusement que nous avons des hélicoptères fournis par les Etats-Unis. »*

Le bilan des trois premiers mois de la contre-offensive lancée par les forces armées salvadoriennes contre les insurgés du front Farabundo Marti pour la libération nationale (F.M.L.N.) est modeste. L'armée n'a pas repris une seule des places fortes que détiennent les guérilleros. Mais, dans les villes, aucune action insurrectionnelle n'a été enregistrée depuis l'échec de la grève générale du 12 janvier. Et, à San-Salvador, l'ambiance est exceptionnellement calme pour un pays en guerre. La circulation automobile est presque normale, les patrouilles militaires ne sont pas très nombreuses et le couvre-feu a été *repoussé à 10 heures du soir.*

L'action des guérilleros se limite à des bombes lancées contre des objectifs qualifiés d'« économiques » ou, ces dernières semaines, à des attaques contre l'ambassade des Etats-Unis.

Dans les campagnes du Centre et de l'Ouest, les forces armées affirment être parvenues à assurer une bonne partie des récoltes. La *circulation* sur les grands axes est normale (mais pas sur les routes secondaires). Le F.M.L.N. livre dans ces zones une lutte de type classique : embuscades, sabotages. Ses unités n'engagent qu'exceptionnellement un combat prolongé. Elles préfèrent frapper puis se fondre dans la population. L'Ouest, proche du Guatemala, est plus calme que le Centre.

La clé du problème *militaire* se trouve à l'est et au nord du pays autour des bases où les insurgés regroupent ce qu'ils appellent leur « armée régulière en voie de constitution ». C'est contre ces bastions que la junte concentre l'essentiel *de son effort militaire.* Dans les départements de Chalatenango et Cabanas, les forces armées semblent, pour le moment, se contenter de maintenir une pression alors qu'elles règlent ailleurs des problèmes plus urgents. *Comptant sur l'asphyxie progressive* (la frontière est énergique*ment bouclée par l'armée hondu*rienne), elles utilisent infanterie et blindés. Ne s'enfonçant jamais très loin en territoire insurgé, l'armée parvient parfois à reprendre pendant quelques heures ou quelques jours des villages qu'elle abandonne de nouveau au F.M.L.N.

Les *combats les plus durs* se livrent actuellement autour du volcan de Guazapa et dans les départements de Morazan et de la Union (à l'extrême Est). Les milliers d'hommes engagés depuis plusieurs semaines avec appui de l'artillerie et de l'aviation ne sont pas parvenus à « nettoyer » la zone.

Dans les départements de Morazan *et de la Union, dont les* insurgés veulent faire leur principale base arrière, fonctionne une station de radio : Radio-Venceremos. La région est montagneuse, l'armée ne pénètre pas. Les insurgés tiennent leurs positions. C'est dans cette région que les populations civiles souffrent le plus. *« Nos officiers ont compris que les massacres perpétrés par Somoza étaient une erreur,* déclare un haut dirigeant démocrate-chrétien, *et ils essaient, autant que possible, d'épargner les innocents. Mais le passage à la guerre de position, le fait que les guérilleros s'incrustent maintenant dans les villages, oblige nos soldats à prendre des mesures radicales. Par exemple, il y a quelques jours, un franc-tireur s'était réfugié dans un clocher d'église. Il a fallu le déloger au canon. »* Le F.M.L.N., pour sa part, affirme que, en une journée de combat dans le Marazan, l'armée a tiré jusqu'à huit cents obus de mortier et que l'aviation utilise des bombes au phosphore blanc.

L'aide américaine

Certains démocrates-chrétiens reconnaissent en privé que les militaires ne sont plus aussi optimistes qu'au mois de janvier. Mais, *officiellement, ceux-ci* demeurent pourtant confiants dans leur victoire. *« Il faudra encore plusieurs mois pour régler le problème,* nous a déclaré le colonel Vides Casanova, commandant de la *garde nationale, mais nous sommes sûrs d'y parvenir. Nous sommes dans la situation d'une famille modeste qui vient d'acheter une maison à crédit et qui compte sur son travail opiniâtre et sur le temps pour en être définitivement propriétaire. »*

Le raisonnement de l'état-major est d'une grande simplicité : « L'approvisionnement des guérilleros en armes venues de l'extérieur est pratiquement coupé. Les Etats-Unis nous aident en conseillers et en armement. A la longue, nous ne pouvons que l'emporter. »

« La nouvelle administration nous fournit tout ce dont nous avons besoin », déclare le colonel Vides Casanova. Le programme d'aide *militaire, qui s'élève* aujourd'hui à 35 millions de dollars, est effectivement important : équipements, munitions, fusils automatiques M 16, mortiers de 81, radios, véhicules de transports, fourniture de dix hélicoptères Huey et de radars pour l'aéroport militaire de San-Salvador, vedettes chargées d'assurer la surveillance du golfe de Fonseca entre le Nicaragua et le Salvador.

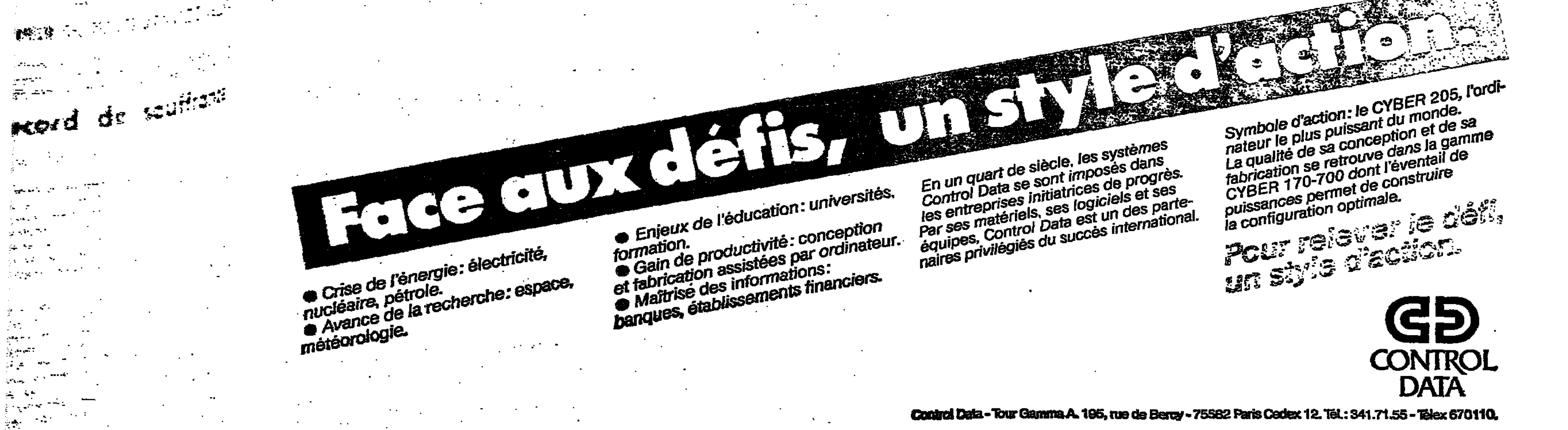
A l'aide matérielle, il faut ajouter la présence de cinquante-six conseillers chargés de la conception des plans d'état-major, de la formation des unités combattantes, de la formation des pilotes d'hélicoptères, de l'entretien des hélicoptères, du traitement des informations et des communications. On note aussi la présence d'une vingtaine de « bérets verts », dont on assure, à l'ambassade des Etats-Unis, qu'ils ne participent à aucune mission de combats. *« Beaucoup parlent mieux espagnol qu'anglais en raison de leurs origines portoricaine ou mexicaine,* nous a déclaré un diplomate américain. *Ils font de tout. Dans certaines casernes où les conditions d'hygiène sont désastreuses, ils s'appliquent à donner aux Salvadoriens une formation sanitaire minimale. »*

L'aide nord-américaine peut paraître relativement modeste mais, *par rapport* au pays, elle est considérable. Les cinquante-six officiers américains travaillent avec moins de cinq cents officiers salvadoriens. La fourniture d'équipements individuels et de fusils automatiques a permis à l'armée de terre de passer de près de 8 000 à 15 000 hommes.

Le plus étonnant dans cette guerre est que les militaires des *deux camps en présence* semblent également confiants dans la victoire. Un dirigeant du F.M.L.N., qui affirme comprendre les arguments avancés par le colonel Vides Casanova, affirme pour sa part : *« Le vrai bilan de ces trois mois de contre-offensive tient dans le fait qu'après avoir lancé toutes ses forces la junte n'est pas parvenue à entamer notre armée régulière. Indirectement elle nous a affaiblis en imposant une sorte de blocus du pays et en terrorisant et en faisant fuir la population sans laquelle une armée comme la nôtre peut difficilement survivre. Mais maintenant nous allons recommencer à étendre nos zones de contrôle et la saison des pluies qui débute fin avril-début mai va nous permettre de nous battre dans des conditions plus favorables. »*

L'optimisme de ce combattant est peut-être un peu forcé. Mais plus le conflit se prolonge, plus la situation militaire risque de se compliquer au plan régional avec la montée de la guérilla au Guatemala et les risques d'un conflit entre le Honduras et le Nicaragua. *« Le Salvador n'est sans doute pas le Vietnam,* fait remarquer un observateur, *mais l'Amérique centrale pourrait être bien pire. »*

FRANCIS PISANI.



Le Monde

politique

La campagne de Mme Bouchardeau

A SAINT-ÉTIENNE : il faut gagner, mais gagner à gauche

Saint-Etienne. — Mme Huguette Bouchardeau, accompagnée de M. Marco Pannella, membre de l'Assemblée européenne, dirigeant du parti radical italien, s'est rendue, mercredi 22 avril, à Lyon, où elle a exprimé sa solidarité avec les trois personnes — un prêtre, un pasteur et un travailleur immigré — qui mènent une grève de la faim pour protester contre le sort des « immigrés de la deuxième génération ». Il s'agit d'enfants de personnes immigrées nés en France et qui sont l'objet de mesures d'expulsion vers leur pays d'origine lorsqu'ils commettent certains délits.

Mme Bouchardeau et M. Pannella se sont ensuite rendus à Saint-Etienne où ils se sont adressés, le soir, à environ trois cents personnes, réunies à la Bourse du travail. M. Pannella a souligné que l'élection présidentielle française est un événement important pour toute l'Europe. Mme Bouchardeau a réaffirmé la volonté du P.S.U. de représenter une « gauche différente », et elle a répondu à M. Mitterrand, qui avait critiqué la présence de petits candidats, en soulignant que, pour sa part, elle ne prend pas de voix au parti socialiste. Elle a affirmé, enfin, qu'il faut « gagner, mais gagner à gauche et non par un rassemblement hétéroclite ».

De notre envoyé spécial

M. Jean-Paul Chartron, secrétaire fédéral du P.S.U. de la Loire, qui présidait le meeting de Saint-Etienne, a souligné la proximité qui existe entre les propositions du P.S.U. et celles du parti radical italien. Au nom du mouvement « *Handicapés debout* », Mme Violetta Ragot a exposé la situation des personnes handicapées en France et la tentative de son mouvement pour sensibiliser l'opinion à l'occasion de l'élection.

M. Marco Pannella a déclaré : « *L'élection du président de la République française est un événement dramatique majeur pour l'Europe et pas seulement pour la France. Ce que la France fera de cette élection nous le vivrons et peut-être nous le paierons tous.* »

Il a évoqué les déclarations de M. Giscard d'Estaing dans le cadre de la campagne officielle à la télévision. « *En l'entendant répéter que les Français sont « les premiers » dans plusieurs domaines, je me suis rappelé ce que j'avais connu en Italie* », a déclaré M. Pannella, qui a rappelé la façon dont la quasi-totalité des Italiens avaient soutenu le régime fasciste. « *Ce régime aussi*, a-t-il dit, *avait son Tchad, son souci de l'ordre et celui d'arriver le premier dans tous les domaines.* »

M. Pannella a rendu hommage à « *l'intransigeance du P.S.U.* » et à M. Mitterrand : « *C'est un homme de résistance*, a-t-il dit, *même si ce n'est pas un homme de résistance de classe tel que nous savons qu'il faut être.* »

Mme Bouchardeau a souligné que son *souci n'est pas « de continuer le P.S.U. tel qu'il est* ». Pour faire exister la « *gauche différente* » qu'elle appelle de ses voeux il faut, a-t-elle dit, que se réunissent les forces « *capables de poser autrement les problèmes politiques et ceux de l'union. Sinon la gauche ira de demi-victoires en demi-défaites* ».

Mme Bouchardeau s'est déclarée « *profondément attachée au mouvement unitaire* » et elle a souligné : « *Il faut gagner, mais gagner à gauche, pas par un rassemblement hétéroclite.* » Elle a reproché à M. Mitterrand de laisser le débat sur la réduction de la durée du travail dépendre de négociations entre le patronat et les syndicats. Elle a dénoncé aussi le ralliement des grands partis de gauche à l'arme nucléaire.

Mme Bouchardeau a souligné la nécessité de « *ne pas laisser François Mitterrand et Georges Marchais dans un tête-à-tête qui serait suicidaire* ». Elle a expliqué que, même si dans le meilleur des cas le candidat socialiste obtenait 27 % des voix et le candidat communiste 17 % au premier tour, cela ne serait pas suffisant pour que la gauche l'emporte au second tour. Selon elle, la présence de petits candidats est donc *un élément positif* et elle a critiqué l'attitude des dirigeants socialistes qui appellent les électeurs à se rassembler dès le premier tour sur M. Mitterrand. « *Des candidats comme moi*, a-t-elle dit, *ça ne prend pas de voix au P.S. Si je n'étais pas là au premier tour, les gens qui voteront pour moi s'abstiendraient* » Mme Bouchardeau a ajouté « *Est-ce qu'on y pensait tellement, à l'efficacité et au score à réaliser au premier tour, quand on a choisi le candidat à l'intérieur du P.S. ? Si la préoccupation majeure avait alors été l'intérêt de la gauche, le choix n'aurait peut-être pas été le même.* » Mme Bouchardeau a, en outre, souligné que l'expérience, en 1974, de la candidature unique avait apporté la démonstration que la gauche, ayant fait le plein de ses voix au premier tour, n'avait pas été capable au second tour de « *franchir la barre* ».

PATRICK JARREAU.



La campagne de M. Lalonde

A R.T.L. : travailler moins et gagner moins

Sympathique, le jeune Lalonde, mais indiscipliné. Le « grand jury », *de journalistes et de personnalités*, réuni par R.T.L. face au candidat écologiste, mercredi 23 *avril, avait plutôt* l'allure d'un conseil de classe agacé par un cancre qui aurait réussi *au concours général...*

Sympathique, et ses idées aussi, on le lui a *dit* sur *tous* les tons. Sympathique, mais pas à sa place, lui qui n'est « *ni de droite ni de gauche* », dans une élection « politique », sérieuse, quoi !

Séduisant, son programme, mais irréalisable, « *avec les Français tels qu'ils sont* ». *D'ailleurs, lui rappelait-on, « vous piétinez »*.. avec un score de 4,5 % et 890 000 voix.

Face à Jean Ferniot qui insistait pour tenir le candidat vert hors des arènes politiques, « *sur le terrain* », Brice Lalonde a su, pendant deux heures, tenir son rang, par la fermeté et la clarté du propos. Maniant l'humour pour désarçonner un Maurice Rheims qui soupçonnait un danger révolutionnaire (« *vous confondez le rouge et le vert* »), le porte-drapeau des écologistes a déclaré vouloir « *infléchir doucement le cours des choses* », parlant plus vrai que bien d'autres candidats, *contraints de séduire* trop d'électeurs à la fois.

Exemple, la réduction du temps de travail, *qui embarrasse les* grands candidats quand on leur demande si elle s'accompagne *ou non d'une réduction du salaire* Pour les écologistes, c'est clair : il s'agit de travailler *moins et de gagner moins, de « partager le travail »* pour supprimer le chômage. « *Le pouvoir de vivre ne se réduit pas au pouvoir d'achat* », a affirmé Brice Lalonde. Et la « *croissance pour la croissance* » a montré ses limites.

Travailler moins, « *non pas pour se tourner les pouces, mais pour faire des choses par soi-même* », développer sa personnalité, *participer* à l'action des associations, qui représentent un « nouveau civisme » et dont le financement devrait être assuré par des facilités fiscales.

Dans tous les domaines, l'idée des écologistes est de donner à la population les moyens *d'agir sur la vie quotidienne*, de rétablir la communication entre les citoyens (suppression du *monopole de la radio et de* la télévision, *référendum* à initiative populaire). Tout en refusant *de faire la révolution*, qui suppose un « *bouleversement violent* » (« *Nous sommes des acupuncteurs, pas des chirurgiens* »), les écologistes ont « *vocation au pouvoir* » et veulent « *prendre des responsabilités* ». Pour dire tout cela, la campagne électorale est un « *moment de liberté extraordinaire* »...

Le plus difficile pour les écologistes, c'est de ne pas paraître refuser naïvement le progrès technique : *Brice Lalonde aura* peut-être réussi à convaincre que la science l'intéresse au *plus haut point, si elle est utile* à l'homme : les micro-ordinateurs, la biotechnologie, les *énergies renouvelables, sont des* progrès positifs. Et même les grosses entreprises lui « *plaisent* » *à condition qu'elles* fabriquent des « *outils qui permettent de vivre mieux* ».

Reste le nucléaire : grande controverse. Une argumentation aussi sensible que solide, mille *fois répétée, fit le silence autour* de lui : les barrages *et* les vallées *noyées*, les *réseaux* de *distribution* (la surface d'un département), les concessions de mines d'uranium (deux *départements*), les usines de traitement des déchets et leur stockage, occuperont, ajoutés aux *usines elle-mêmes*, des surfaces considérables. Le nucléaire, c'est une « *chaîne d'industries qui dégagent une quantité énorme de radioactivité, dont une partie demeurera pendant des millénaires. Le corps humain n'a aucun moyen de détecter ce danger. Le nucléaire contribue à rendre le monde inadapté au corps humain. C'est cela qui fait peur* »

MICHELE CHAMPENOIS.

La campagne de Mlle Laguiller

« RAS LE BOL ! »

Mlle Arlette Laguiller a critiqué les « *dirigeants patentés* » de la gauche, mercredi 22 avril, à Paris au cours d'un meeting qui a rassemblé environ trois mille personnes. « *Nous n'avons confiance ni en Mitterrand ni en Marchais. Les travailleurs ne doivent pas voter Mitterrand au premier tour. Mitterrand n'est un homme de gauche que de fraîche date* », a-t-elle dit. Mlle Laguiller estime que le candidat du P.S. « *n'est socialiste que par tactique électorale* ».

Quant à M. Marchais, il est « ... », a-t-elle estimé, « *de dire noir un jour et blanc le lendemain* ». « *Marchais s'engage d'autant plus fort pour faire payer les riches*, a-t-elle ajouté, *qu'il sait qu'il n'aura pas l'occasion d'être au pied du mur. La politique de Georges Marchais se réduit à un simple marchandage pour revendiquer quelques strapontins dans le gouvernement de la bourgeoisie Même un gouvernement socialo-communiste serait un gouvernement de la bourgeoisie* »

Mlle Laguiller a cependant réaffirmé qu'elle « *ne fera rien qui puisse être un obstacle à l'élection de Mitterrand* ». « *Au second tour*, a-t-elle dit, *nous n'aurons sans doute plus qu'à choisir entre Giscard d'Estaing et Mitterrand, en prenant Mitterrand comme il est.* » La candidate de Lutte ouvrière a déclaré : « *Giscard et Chirac font partie de la même coterie de droite, de la même majorité au pouvoir depuis vingt-trois ans. Ça suffit ! Ras le bol !* »

La campagne de Mme Garaud

L'exigence ne se retire pas devant la facilité

Mme Marie-France Garaud a « *fait le point* » de sa campagne, mercredi 22 avril, à l'occasion d'une conférence de presse. Interrogée sur un éventuel désistement de sa part en faveur de M. Chirac, Mme Garaud a répondu : « *J'ai entrepris mon action pour défendre des idées, les faire connaître, me battre pour elles. Je continuerai aujourd'hui et demain. Ni les circonstances, ni les intérêts personnels, ni les considérations tactiques ne me feront changer d'avis, moi. Je ne pense pas que l'on ait jamais vu l'exigence se retirer devant la facilité.* »

L'ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Chirac a situé ce dernier à 17 % des suffrages et estimé que, « *même à supposer que l'on puisse additionner les voix comme des petits pois ou des haricots* », il est difficile d'imaginer qu'il puisse approcher soit M. Mitterrand soit M. Giscard d'Estaing ». Mme Garaud a dit qu'il faut, probablement, distinguer entre un « *effet Chirac* » et un « *effet Pasqua* » (1). « *Il y a là*, a-t-elle ajouté, *une opération qui pourrait être un peu dangereuse. Je conseillerai à Charles Pasqua de méditer sur la fable de la grenouille.* »

A propos du « *vote utile* » au premier tour, Mme Garaud a ironisé en déclarant : « *L'idéal serait que Marie-France Garaud et Michel Debré se désistent en faveur de Jacques Chirac et que Jacques Chirac se retire pour Giscard. Comme cela, nous aurions le second tour avant le premier.* »

Mme Garaud a indiqué qu'elle ne ferait connaître son choix entre les deux candidats du second tour que le vendredi qui précédera celui-ci. « *Dans cinq jours*, a-t-elle dit, *cela va être un salmigondis de désistements. Cela ne sera plus le « vote utile », cela sera le « désistement utile ». Le problème sera de savoir pour qui on va se désister et non pas pourquoi.* » Mme Garaud regrette que les candidats n'aient pas dialogué avant le premier tour et elle attend du face-à-face entre les deux candidats du second tour les éclaircissements qui lui permettraient de prendre position. « *Si nous n'avons pas d'éléments d'appréciation, la situation sera vraiment désespérée* », a-t-elle dit.

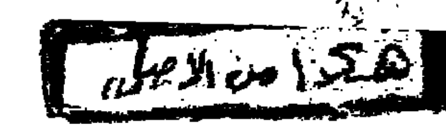
(1) M. Charles Pasqua est l'organisateur de la campagne de M. Chirac.

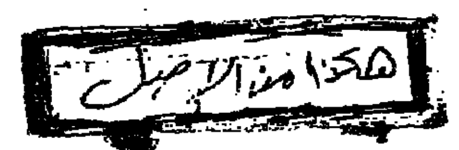
Messieurs les candidats, donnez-nous un peu de poésie...

Parce que la poésie est « *la dernière activité humaine qui ne soit pas source de profit* », et que les poètes sont « *par nature, des êtres épris de liberté* », cinq à six cents sympathisants de la « *cause poétique* » ont répondu, mercredi 23 avril dans l'après-midi, à l'appel de Jean-Pierre Rosnay, *l'infatigable animateur* du Club des poètes, qui, depuis maintenant vingt ans, se bat sur tous les fronts pour que soit rendue à la poésie la place qui lui est due dans la cité

Banderoles, pancartes où l'on pouvait lire, par exemple, « *Messieurs les candidats à la présidence, quel est votre budget pour la poésie ?* », lâcher de ballons multicolores, tous les éléments d'une joyeuse manifestation *pacifique poétiquement* baptisée « Opération Orphée » — que les forces de l'ordre, *particulièrement discrètes et débonnaires*, ont regardée d'un œil mi-surpris, mi-goguenard — étaient au rendez-vous de l'esplanade des Invalides.

Aux passants ébaubis par tant de bonne humeur, on a distribué des tracts invitant le pouvoir — quel qu'il sera dans quelques semaines — « *à donner aux Français un peu de poésie* », plutôt que leur promettre « *des lendemains chantant sur air d'accordéon* ». Parce que, comme le rappelait Jean-Pierre Rosnay, citant Baudelaire : « *On peut vivre trois jours sans pain, mais pas un jour sans poésie.* » — J.-M. D.-S.





« Je rêve d'une nouvelle alliance entre d'authentiques libéraux et d'authentiques autogestionnaires »

(Suite de la première page.)

» Ils représentent, dans une certaine mesure, la fine fleur de la société française, avec une composante extrêmement cultivée, permissive, libertaire et libérale.

» En troisième lieu, voter écologiste, c'est se battre pour arracher des libertés très précises, comme le référendum d'initiative populaire, des droits nouveaux pour les associations, la fin du monopole de la radio et de la télévision, la représentation proportionnelle, etc.

— Comment expliquez-vous que, bien que les écologistes aient préparé cette campagne de longue date, les problèmes qu'ils posent — que vous posez — ne soient pas pris en considération dans le débat électoral ?

— Je trouve, au contraire, qu'ils sont largement évoqués. Notre présence dans cette élection oblige dès maintenant les autres candidats à reprendre nos propositions. Et cette course aux voix écologistes a toutes les chances de s'accentuer entre les deux tours. Cela dit, nous n'avons plus aujourd'hui, comme en 1974 ou même en 1977, l'avantage de la surprise ; même si nous ne nous soumettons pas aux jeux politiciens des alliances, nous faisons partie du paysage politique. Ce qui me frappe dans cette campagne, c'est la capacité des grands partis à faire mousser le peu qu'ils ont à dire. L'actualité politique est faite d'une multitude de phrases creuses et de mises en scène pompeuses. Nous n'avons pas les moyens de ces mises en scène, cette machinerie extraordinaire qui permet de donner de l'importance à des petits riens.

» Malgré les questions fondamentales posées, questions qui divisent les partis, il y a encore un langage qui fait illusion, avec l'idée que nous assisterions à un affrontement gauche-droite réellement sérieux. Or, quand vous demandez aux gens s'ils pensent que l'élection présidentielle va changer leur vie quotidienne, ils répondent « non ».

Savoir pourquoi l'on produit

— Pourquoi y êtes-vous candidat ?

— Pour faire comprendre cette idée simple que l'écologie ne se limite pas à la lutte contre le nucléaire ou à la défense de l'environnement, mais qu'elle constitue de plus en plus un projet politique complet qui met en cause nos institutions, notre économie, notre politique de défense, et touche directement notre vie quotidienne. La place de l'écologie dans cette élection me paraît plutôt bonne. Elle s'affirme comme le cinquième courant politique dans ce pays. Et, en dépit des péripéties plus ou moins orchestrées pour nous faire échouer, le candidat des écologistes est là, impavide.

— Ne pensez-vous pas que les questions soulevées par les écologistes ont été reléguées au second plan par les problèmes économiques ?

— Ce serait une réduction trompeuse de croire que l'écologie n'est que la défense de la nature ou la contestation de l'énergie nucléaire. Mais, déjà, cette contestation du nucléaire montre bien qu'elle s'est attaquée aux rapports de forces les plus importants dans notre société. La politique de l'énergie est au centre de tous les choix économiques.

» Le débat politique a du retard par rapport à cette réalité. Cependant, le candidat Giscard d'Estaing ne se gêne pas pour mettre l'énergie au centre de sa politique. François Mitterrand a le tort d'emprunter à la mythologie du mouvement socialiste un langage qui me semble dépassé.

» Notre diagnostic, c'est la faillite du système industriel. Il faut inventer autre chose. La production ne doit pas être l'activité essentielle d'une société. Nous souffrons terriblement du fait qu'elle l'a été jusqu'à présent, et que toutes les batailles politiques se font autour de cette idée centrale avec, même, un découpage des clivages politiques selon la place que les gens ont dans la production. Or, maintenant, pour la majorité de la population, le temps qu'elle passe à la production est le temps le moins intéressant de sa vie. La plupart des gens ne vont travailler que pour gagner de l'argent, pas pour l'intérêt qu'ils y trouvent.

» Il devient plus important de savoir pourquoi l'on produit que de savoir comment. C'est pourquoi nous considérons qu'un nouveau partenaire social doit apparaître : les consommateurs. L'Union fédérale des consommateurs a remporté un succès extraordinaire avec le boycottage du veau aux hormones, qui a marqué une date dans l'histoire politique française. Tous les partenaires sociaux étaient contre, ils l'ont dit, et l'U.C.F. a quand même gagné ; cela prouve bien qu'il se passe quelque chose d'extrêmement important.

» Nous devons essayer d'organiser une société avec une industrie minimum. Celle-ci doit être limitée à des objectifs de production très précis ; et pour le reste, s'en remettre à d'autres formes de production, où le consommateur et le producteur ne sont pas séparés, où l'on puisse créer des choses par soi-même. L'idée de la société industrielle, c'était que ce qui est important dans la vie de chacun peut être fait par d'autres que soi. Cette idée est simplement absurde. L'idée de la société post-industrielle, c'est l'inverse : on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

— Comment prévoyez-vous de résoudre le problème de ceux qui ne passent aucun temps « dans la production », parce qu'ils sont chômeurs ?

— Il faut d'abord savoir quels sont les besoins. Pour cela, il faut promouvoir les associations de consommateurs. Répondre aux besoins, créer des emplois : par exemple, il faut une politique d'économies d'énergie, de développement des énergies renouvelables, de recyclage des déchets, une politique de la forêt, le développement de l'agriculture biologique, etc. Mais on peut produire autant en travaillant moins, grâce aux progrès de la productivité. Tant mieux ! Partageons le travail !

» Il faut partager le travail, de la maison à l'entreprise. Il faut d'abord réduire la durée du travail salarié. Nous pensons qu'un des premiers actes du président de la République devrait être de réunir une conférence européenne sur la réduction du temps de travail. Il faut, ensuite, libérer le temps de travail. Nous sommes en désaccord avec certains syndicats, car nous sommes pour le temps partiel, le travail à la carte.

» On ne peut pas à la fois réduire le temps de travail et augmenter le pouvoir d'achat. Il faut une plus grande justice dans les rémunérations, mais tout ne s'achète pas. Ce qui compte, pour nous, c'est une notion nouvelle, qu'on appelle le pouvoir de vivre, c'est-à-dire la capacité de répondre à ses besoins par soi-même, ou les uns pour les autres dans des relations de réciprocité. Je pense au jardin potager et à l'ordinateur, à l'atelier de réparation et au capteur solaire. Nous choisissons le progrès technique qui s'oriente autour de trois axes : énergie renouvelable, ingénierie biologique, informatique.

» Fixer comme objectif à une société de produire plus, c'est aberrant. Il faudra bien, un jour, se demander quand on arrête. Nous disons : pourquoi pas maintenant ? Le procès du mode de calcul du P.N.B. a déjà été fait depuis longtemps. Nous, nous sommes pour l'épanouissement et non pour la croissance.

Un nouveau « syndicalisme » est né

— Ne pensez-vous pas, pourtant, que la situation du tiers-monde justifie une poursuite de la croissance ?

— Nos excédents ne vont pas au tiers-monde, ou alors ils sont détournés par les gens au pouvoir localement. La véritable question, pour les gens du tiers-monde, c'est de développer leur propre économie et de ne pas dépendre de la nôtre. En outre, notre croissance pille le tiers-monde ; elle est fondée sur l'achat à bas prix de produits alimentaires, de produits minéraux de base et d'énergie en provenance du tiers-monde. Ce n'est pas notre croissance à nous qui permet le développement du tiers-monde.

» Il ne faut pas concevoir le développement du tiers-monde comme l'intégration dans le marché mondial. Il faut, au contraire, concevoir un développement autocentré, et augmenter la productivité agricole au lieu de commencer par la productivité industrielle. Les transferts de technologie actuels imposent au tiers-monde des industries fortes consommatrices d'énergie et peu utilisatrices de main-d'œuvre. Il faut changer nos relations avec le tiers-monde et admettre que nous n'avons pas les clés de son développement.

» La première urgence est d'en finir avec ce scandale du commerce des armes qui tout à la fois opprime et affame les peuples du tiers-monde. Un commerce dans lequel la France, hélas, se distingue tout particulièrement.

— Estimez-vous toujours que les partis politiques « sont un peu tous les mêmes », comme vous l'aviez dit à la télévision ? Pensez-vous que, quel que soit le candidat élu, vos propositions auront aussi peu de chances d'aboutir ?

— Les partis politiques sont tous les mêmes et tous différents. Moi, je rêve d'une majorité nouvelle en France, mais cette majorité nouvelle ne s'exprimerait pas dans une opposition gauche-droite. Ce serait une nouvelle alliance entre d'authentiques libéraux et d'authentiques autogestionnaires. Il y a des uns et des autres dans presque tous les partis, mais il y a des partis où ils sont plus concentrés qu'ailleurs. Ce sont des gens prêts à laisser la société agir par elle-même ; à laisser libre jeu aux partenaires sociaux, en particulier à ce nouveau partenaire que sont les consommateurs. Dans notre société, un nouveau « syndicalisme » est né, celui de la vie quotidienne, avec les associations qui ne demandent qu'à exister.

» Mais les partis ne conçoivent la démocratie que par la représentation, parce que ce sont eux qui nous représentent. Ils ont tous voté, au Sénat, contre le référendum communal, parce que pour eux, la démocratie ce sont les élus. Nos propositions ont de plus en plus de chances d'aboutir, cependant, et elles aboutissent progressivement. Ce sont les écologistes, par exemple, qui ont parlé les premiers d'énergie solaire et d'économies d'énergie. Eux encore qui ont lancé l'idée de référendum à initiative populaire. On commence aujourd'hui à parler de défense civile...

— Si vous devez choisir, le 10 mai, entre un candidat qui se dit libéral et un candidat qui se dit autogestionnaire, que ferez-vous ?

— Il est exclu que nous appelions à voter pour qui que ce soit. Moi, je voterai, mais je ne dirai pas pour qui, et je ne donnerai pas de consigne.

— Quel bilan faites-vous de l'accueil rencontré, auprès des autres candidats, par les « mesures de déblocage » que vous défendez ?

— L'une de nos mesures, le référendum à initiative populaire, est dans les discours. Elle est presque aussi importante que le nucléaire. Le président sortant a dit qu'il était pour le référendum « à la suisse ». M. Mitterrand également. M. Chirac en reste à la procédure actuelle, mais il est favorable à un recours plus fréquent à ce type de consultation. Ces évolutions sont positives ; mais il faut être précis : l'initiative populaire signifie que la question vient de la population ; et le référendum n'a de sens que s'il a pouvoir de décision, en dernier ressort. Les promesses ne suffisent pas, nous demandons aux candidats de s'engager sur un calendrier précis : dès l'automne cette procédure devrait être instituée.

» Autre mesure : la suppression du monopole de la radio et de la télévision. M. Chirac s'est prononcé, discrètement, pour la fin du monopole. M. Mitterrand s'oppose, lui, au monopole de programmation. Quant à M. Giscard d'Estaing, on peut le juger sur pièces...

» Mais il y a douze mesures, qui vont de l'arrêt immédiat des exportations d'armes au renforcement du pouvoir des associations en passant par l'arrêt immédiat du programme nucléaire et le déclassement, en sept ans, des centrales en fonctionnement. Ces mesures sont contenues dans notre profession de foi, diffusées donc à plus de trente millions d'électrices et d'électeurs. Nous mettons les partis au pied du mur. Nous attendons des candidats des engagements fermes et précis. »

PATRICK JARREAU.

QUAND LES PROMESSES S'ENVOLENT, LES VRAIS PROBLEMES DEMEURENT.

LE NOUVEL ECONOMISTE

Un sondage exclusif: les Français et les sondages

PRIX
COTISATIONS ET IMPOTS
35 HEURES
INDUSTRIE ET QUALITE
PEUGEOT
POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE
CHIMIE

SEPT URGENCES POUR UN SEPTENNAT

M2191-283-8F

Cette semaine dans le Nouvel Economiste, "7 urgences pour un septennat." Pas de répit pour l'économie: les dossiers brûlants du prochain Président.

Peut-on arrêter l'irrésistible montée des charges et des impôts ? Qui sauvera la chimie guettée par les pétroliers et l'OPEP ? Comment dompter une inflation plus coriace qu'ailleurs ?

Les solutions existent, sans doute. Mais elles sont difficiles, douloureuses, risquées. Incertaines, aussi. Et ce sont sept dossiers brûlants qui attendent le prochain Président.

Ces sept dossiers qui dominent l'économie française, le Nouvel Economiste les analyse cette semaine. Lucidement. Sans a-priori ni complaisance.

Car c'est cela la vocation du Nouvel Economiste. Rester au contact direct de la réalité, et la présenter à ses lecteurs, sans parti-pris ni passion. Refuser les querelles d'école et les modes intellectuelles pour s'attacher à la vérité des faits, et à leurs conséquences. Informer sans déformer, pour que chacun, en toute connaissance de cause, puisse ensuite décider. Calmement. Que ce soit dans la conduite d'une entreprise, ou dans celle des ses affaires.

Le Nouvel Economiste, c'est chaque semaine un regard objectif sur l'économie.

LE NOUVEL ECONOMISTE. NOUS INFORMONS. VOUS DECIDEZ.

La candidature de M. Chirac

POINT DE VUE

Choisir

par JEAN GUITTON, de l'Académie française

COMME beaucoup de mots français, celui de *politique* a deux sens : l'un presque *vulgaire, l'autre pur. En ce second* sens, la politique est l'art suprême : celui qui consiste à réaliser le bien commun, qui est le vrai bien de chaque homme. La seule chose qui m'étonne un peu, c'est que les candidats au rang suprême ne *se doutent* guère qu'ils aspirent à une couronne d'épines. Richelieu avait raison de penser que celui qui gouverne monte sur une croix...

Plusieurs m'ont demandé pourquoi j'avais donné mon nom à la candidature de Jacques Chirac : jadis, en Angleterre, chez lord Halifax, mon maître vénéré, je voyais *partout* gravée la *devise* française : « *J'aime mon choix.* » Il m'avait dit : « *Dans la vie, il ne suffit pas de faire un choix, il faut encore l'aimer.* »

***

Mon motif est extrêmement simple. Mes lecteurs savent bien qu'à mon sens nous allons entrer, les yeux bandés, dans une ère inconnue, dans une crise sans précédent de la civilisation, des cultures, des nations, crise qui atteindra la France, pays si vulnérable. Désormais, rien ne sera plus comme avant. Il nous faut donc, me dis-je, des hommes d'un type nouveau : des êtres neufs, capables d'affronter « *avec aplomb l'ère des difficultés et des sacrifices* » (Foch). J'avoue être gêné quand j'entends Jacques Chirac céder aux *rites obligatoires* : parler chiffres, projets, promesses. J'aurais préféré « *la sueur et les larmes* ».

Des êtres neufs, je veux dire : des êtres francs, directs, loyaux, fermes, parlant un langage clair ; des êtres jeunes, quoique mûrs et doués d'expérience, ayant *connu* la peine humaine et la douleur, des êtres assez intelligents pour se tenir au-dessus de ce qui divise, pour chercher les points d'accord, pour s'unir même à leurs adversaires dans le désir d'une vérité *et d'une justice* plus *hautes* ; des êtres conciliateurs et même réconciliateurs.

***

Je ne le connais pas par Paris, la « grand'ville », mais par la Corrèze voisine de la Creuse, où j'ai mes racines. J'ai parcouru avec lui cette terre des landes et des fougères ; j'ai vécu avec les siens ; je l'ai vu penché sur chaque personne singulière, sur chaque cas particulier, écoutant avec un cœur pénétré de tendresse les gens des villages ; efficace, direct, pratique, inférieur à chacun mais supérieur à tous, selon l'idée que *je me fais* d'un chef.

Il n'entre pas dans mon esprit de critiquer le moins du monde ses concurrents de la majorité. Je connais bien leur mérite, leur valeur et leur zèle. Mais je pense que, pour la période obscure où nous entrons, le destin désigne Chirac davantage.

J'aurais tant aimé être fidèle à *ma devise* : « *Je choisis tout.* » Hélas ! Dans la vie, on ne peut tout choisir à la fois. Il faut opter, souvent à contrecœur. Ce n'est pas pour lui, certes, que je souhaiterais le succès dimanche, sachant que le pouvoir signifie solitude, amertume et souffrance. Mais je pense, tout bien pesé, que Jacques Chirac est le plus capable de guider mon pays dans la tempête.

M. GAUCHON : l'espoir et l'efficacité.

M. Pascal Gauchon, leader du Parti des forces nouvelles (extrême droite), répondant à un appel de M. Philippe Malaud, président du CNIP, a déclaré : « *Je vois qu'aujourd'hui la candidature de Jacques Chirac [illegible] la fois celle de l'espoir et [illegible]fficacité. Je suis conscient que Jacques Chirac n'est pas le candidat de la droite nationaliste, mais s'il existe une chance de battre à la fois Giscard et Mitterrand, c'est Chirac qui la détient. C'est pourquoi il faut l'aider.* »

● *M. Gabriel de Poulpiquet*, ancien député R.P.R. du Finistère, a annoncé, mercredi 22 avril, qu'il « *donnait sa démission du comité de soutien à la candidature de M. Debré, en souhaitant que le rassemblement se fasse sur le candidat gaulliste paraissant le mieux placé pour l'emporter* ». M. de Poulpiquet avait signé en octobre 1980 le premier appel en faveur de M. Debré (*le Monde* daté 26-27 octobre).

La campagne de M. Marchais

« François Mitterrand refuse toutes mes propositions »

M. Georges Marchais a déclaré, mercredi 22 avril, devant la presse que « *les travailleurs se reconnaissent dans* [son] *combat pour réaliser l'union de toutes les forces populaires qui veulent changer vraiment, c'est-à-dire changer à la fois de président et de politique* ». Le candidat communiste a rappelé : « *J'ai proposé de former, dès la défaite de Giscard d'Estaing, un gouvernement socialiste-communiste. J'ai proposé que ce gouvernement prenne aussitôt toutes les mesures possibles pour répondre aux besoins les plus urgents et les plus importants des travailleuses et des travailleurs. J'ai proposé que ce gouvernement et le nouveau président lui-même mettent tout leur poids dans la balance pour soutenir les travailleurs dans une grande négociation patronat-syndicats, comme en 1936. Et j'ai proposé qu'on aille, dans ces conditions, à l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale, en appelant les Françaises et les Français à désigner une majorité de députés de gauche. Toutes ces propositions, je les maintiens. Je les renouvelle de façon d'autant plus solennelle et pressante que le succès est maintenant à portée de main.* »

Les petites manœuvres de dernière heure

M. Marchais a poursuivi : « *Il est vrai que François Mitterrand refuse aujourd'hui toutes mes propositions. Et de petites manœuvres de dernière heure essaient de m'empêcher d'avancer encore. Giscard d'Estaing se déchaîne contre moi. A son habitude, Jacques Chirac fanfaronne. François Mitterrand s'en prend aux autres candidats de gauche. Alors que Chirac et lui se lançaient hier des œillades, les voici aujourd'hui qui se lancent des invectives. Tout ce petit manège n'est que subterfuge pour faire face à cet événement dominant, qui est la progression du candidat communiste.* »

Répondant aux questions des journalistes, M. Marchais a expliqué que le succès qu'il estime être « *à portée de main* », c'est le vote *communiste au premier tour.* Il s'est refusé à fixer, comme l'avait fait M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F. (*le Monde* du 23 avril), le pourcentage de voix que représenterait ce « *succès* ». Le candidat communiste a déclaré que, lorsque M. Mitterrand appelle pour lui-même un « *vote utile* », « *il dit aux autres candidats de gauche :* « Laissez-moi seul ! » Or, *seul*, a dit M. Marchais en se référant aux consultations de 1965 et 1974, *François Mitterrand l'a déjà été deux fois et il a été deux fois battu.* » Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *Quand François Mitterrand lance un appel aux rassemblements des voix des gauche sur son nom, c'est moins à l'élection, qu'il pense, qu'à affaiblir le parti communiste pour avoir les mains libres ensuite.* »

M. Marchais a souligné, d'autre part, en se fondant sur des indications qu'il a refusé de divulguer, que « *Jacques Chirac court après* [lui] ». « *Il est derrière moi* », a-t-il dit.

« Bonne fête Georges ! »

Un rendu pour un prêté ! M. Giscard d'Estaing avait défié le parti communiste en allant tenir un meeting, le lundi 6 avril, à Montreuil, l'un des bastions « rouges » de Seine-Saint-Denis. Il y avait même poussé l'outrecuidance — de l'avis du P.C.F. — jusqu'à se présenter comme le « *chef de l'opposition* » (*le Monde* du 8 avril). Les amis de M. Marchais avaient aussitôt crié à la « *provocation* ».

C'est en qualité de « *candidat des travailleurs* » que le secrétaire général du P.C.F. a répliqué au président sortant en se rendant mercredi 22 avril, en fin d'après-midi, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), dont la municipalité est dirigée par un giscardien, M. André Santini.

Chacun son style. A Montreuil, M. Giscard d'Estaing avait tenu à prononcer un *discours* politique ayant une ambition de portée nationale, au cours d'un rassemblement soigneusement organisé qui avait réuni un millier de personnes. A Issy-les-Moulineaux, M. Marchais a opté pour une réunion électorale, moins spectaculaire mais très caractéristique des thèmes ouvriéristes de sa campagne. Venu « *à la rencontre des travailleurs là où ils vivent, là où ils habitent et là où ils travaillent* », il a pris la parole au centre d'une cité H.L.M. — la cité Aristide-Briand, coincée entre une usine et une voie ferrée, — en famille, au milieu de quelques centaines de militants et sympathisants. Le candidat communiste n'était d'ailleurs pas totalement en « terre ennemie » puisque ladite cité se trouve dans la onzième circonscription législative, détenue par M. Guy Ducoloné. En outre, M. Marchais était — comme il l'a dit — « *en pays de connaissance* » puisque c'est justement dans une usine locale, *aujourd'hui disparue, qu'il exerça* à la libération, son métier d'ouvrier métallurigste.

« Cet aristocrate méprisant et haineux »

Tout s'est bien passé. Bon nombre des locataires de la cité étaient à leurs fenêtres pour le voir et l'écouter — mères de famille, enfants, retraités, travailleurs immigrés, — et il leur a parlé de choses concrètes. « *Avec les communistes*, dit-il, *pas de grands mots mais des actes efficaces.* » Si M. Marchais est élu président, les prix seront bloqués « *avant les vacances d'été* », il n'y aura « *plus un seul licenciement, plus une seule fermeture d'usine* », le SMIC sera fixé à 3 300 F « *dès le mois de mai* », la semaine de trente-cinq heures sera instituée « *dans les mois qui viennent* », les nationalisations seront décidées « *tout de suite* », notamment celle de l'entreprise locale Gévelot, etc. « *Vous le voyez, avec moi c'est clair. On sait à quoi on s'engage. Ce que je veux c'est battre Giscard d'Estaing. Je ne veux pas qu'on laisse passer cette occasion de se débarrasser enfin de cet aristocrate méprisant et haineux qui, depuis sept ans, s'emploie à satisfaire tous les appétits de sa caste de nantis.* » Applaudissements nourris.

A *l'égard de M. Mitterrand* aussi le candidat communiste est très clair : « *Toutes les manœuvres auxquelles se prête le candidat socialiste pour tenter de réduire le poids de notre parti (...) ne sont pas un signe de force (...). Tout va dépendre du nombre de voix communistes. Si par malheur il n'y a pas assez de voix communistes, alors, quel que soit l'hôte de l'Elysée, il n'y aura pas de changement.* »

L'effet Chirac : un conte

Le maire de Paris ? « *Voilà que certains, qui trouvaient, il y a encore quelques semaines, toutes les vertus à Chirac, le transforment en croquemitaine et en font presque le péril numéro un* », déclare M. Marchais en évoquant les craintes des socialistes devant le supposé « effet Chirac ». *Pour lui* « *c'est un conte à dormir debout* ».

Le secrétaire général du P.C.F. s'est ensuite entretenu avec plusieurs des locataires de la cité, *parlant des hausses des loyers*, du chômage, des bas salaires. Il a dédicacé de nombreux exemplaires de son dernier livre, *l'Espoir au présent*. Un jeune homme lui a offert un exemplaire du dernier disque de Jean Ferrat. Aucune fausse note. Ravi, M. Ducoloné déclarait : « *C'est une réussite !* » La preuve : les militants ont enregistré sur place neuf adhésions à la fédération départementale, six au Mouvement de la jeunesse communiste, et ils ont vendu vingt-quatre exemplaires de l'ouvrage de leur leader.

Les camarades locaux ont ensuite fait à leur candidat une surprise en lui souhaitant « *bonne fête !* »... avec un jour d'avance sur la Saint-Georges. On a fêté ça au pastis dans le préau de l'école du quartier. — A. R.







La campagne de M. Giscard d'Estaing

A LORIENT : attention à un second tour sans candidat de l'opposition

Au cours des deux meetings qu'il a tenus, mercredi 22 avril, à Angers (*Maine-et-Loire*) et à *Lorient* (Morbihan), M. Giscard d'Estaing a essentiellement évoqué les problèmes de l'agriculture, de la mer et de la pêche. Par une certaine propension à répéter inlassablement les mêmes formules, une *tendance inhabituelle à buter sur les mots*, le chef de l'Etat est apparu comme un peu essoufflé par la longueur de la campagne électorale.

D'où, sans doute, ce manque de *vigueur et d'originalité* dans la défense et l'illustration des thèmes choisis. Avec un visible embarras, M. Giscard d'Estaing a longuement justifié le choix de l'énergie nucléaire, sujet, il est vrai, éminemment *sensible en Bretagne. Les quelque cent cinquante* manifestants qui, à l'extérieur de l'enceinte où s'exprimait le « citoyen-candidat », ont scandé le nom de la centrale de Plogoff, ont rappelé que le nucléaire *ne fait pas l'unanimité des Bretons. Le président de* la République a souligné qu'il n'est pas à l'origine de la décision qui a conduit à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, et qu'il n'a jamais proposé *la création de la taxe professionnelle* : il s'adressait ainsi aux agriculteurs et aux pêcheurs. Répondant à M. Mitterrand, qui avait fait part de son intention, une fois élu, de dresser un bilan du septennat écoulé, M. Giscard d'Estaing a estimé qu'une telle intention manifestait la volonté de « se décharger sur les autres », faute d'une « capacité à résoudre les problèmes ».

Mais le véritable « message » que le président sortant a voulu *lancer en Bretagne s'adressait* à M. Chirac. Celui-ci, en début d'après-midi, avait indiqué que, seule, sa présence au second tour de l'élection présidentielle pouvait empêcher M. Mitterrand de l'emporter. A l'inverse, *M. Giscard d'Estaing a mis en garde l'opinion* contre l'absence, le 10 mai, d'un candidat de l'opposition — absence qui équivaudrait, selon lui, à retirer à la moitié des Français la possibilité d'exprimer leurs préférences politiques. Cette analyse tendait, à l'évidence, *à contrecarrer* un éventuel déplacement de voix majoritaires au profit de M. Chirac. « A contrario », et malgré la sérénité affichée dans les rangs de son état-major, M. Giscard d'Estaing, par de tels propos, a *indirectement* montré sa préoccupation de ne pas être confronté au maire de Paris lors du second tour. Une manière détournée, mais réelle, de prendre en compte un candidat qu'il avait jusque-là affecté d'ignorer.

LAURENT ZECCHINI.

De notre envoyé spécial

Angers. — Devant environ trois mille personnes, réunies sous un chapiteau place du Palais-de-Justice, le chef de l'Etat déclare que l'Anjou a donné à la France certaines qualités qu'« *il s'est efforcé d'incarner comme président de la Républbique : le sens de la mesure, la volonté de faire, davantage que le goût de paraître, le respect des rythmes de la nature et de la vie, le sens inné de la dignité humaine* ». A propos de la liberté de l'enseignement, le chef de l'Etat dénonce « *la mauvaise volonté mise par certaines municipalités d'opposition à appliquer les lois qui régissent cette liberté fondamentale* ».

Evoquant ensuite les problèmes agricoles, M. Giscard d'Estaing se félicite des résultats du récent sommet agricole et indique : « *La presse a rendu compte de façon unanime de ces résultats. Dans le monde politique, malheureusement, le silence ou, pire encore, le dépit.* »

M. Giscard d'Estaing fixe comme objectif d'atteindre d'ici trois ans quinze mille installations de jeunes agriculteurs par an, « *l'effacement complet de ce qui reste des montants compensatoires* », et, pour la fin du prochain septennat, la disparition de tout « *îlot de pauvreté* » chez les agriculteurs. Revenant à l'enjeu de la campagne électorale, il indique : « *Quand vous êtes aux trois quarts de la moisson, est-ce que vous changez vos méthodes de culture ? Est-ce que vous abandonnez ce que vous avez semé, pour que d'autres viennent le récolter à votre place ?* »

A propos de la taxe professionnelle — qu'il souhaite voir réformer — il observe : « *Lorsque j'étais ministre des finances, je n'ai jamais proposé un impôt de cette nature.* »

« Plogoff ! Plogoff ! »

A Lorient, près de quatre mille personnes sont rassemblées sous un chapiteau, ceinturé par des barrières métalliques. A l'extérieur, environ cent cinquante manifestants antinucléaires vont tenter de perturber le meeting de M. Giscard d'Estaing aux cris de « *Plogoff ! Plogoff !* » Ces protestations, couvertes par les « *Giscard, président !* » scandés par les partisans du chef de l'Etat, se prolongeront durant la majeure partie de la réunion. Le service d'ordre — important — finira pas disperser les manifestants.

Après les interventions de MM. Marcellin, président du conseil général et du conseil régional du Morbihan, et Cointat, maire de Fougères, M. Giscard d'Estaing souligne qu'il s'est rendu dans une « *ville d'opposition* » et précise qu'il ne se contente pas « *de succès facile devant les mêmes militants migrateurs que l'on promène de réunion en réunion* ». Après avoir développé les thèmes de la paix, de la liberté et de la solidarité, le chef de l'Etat met l'accent sur le bilan du septennat en ce qui concerne le développement de la Bretagne, et insiste notamment sur la question des ressources énergétiques. Il indique que la Bretagne doit disposer d'une « *source d'énergie autonome* », qui est « *l'électricité nationale* ». Soulignant l'intérêt de celle-ci, il ajoute : « *Nous devons avoir notre indépendance. (...) Nous pouvons le faire dans le respect, autant que possible, de toutes les traditions et de toutes les beautés naturelles de la Bretagne.* »

« Je veux un combat à la loyale »

Le chef de l'Etat insiste également sur l'effort du gouvernement en faveur de la prévention contre les pollutions, puis, évoquant les problèmes de la mer, il rappelle qu'un plan de développement a permis d'augmenter « *de 50 % la taille de la flotte de commerce en sept ans* ». M. Giscard d'Estaing propose « *trois grandes directions pour surmonter les difficultés* » de la pêche et, notamment, la nécessité de « *préserver rigoureusement nos droits acquis et l'accès aux zones traditionnelles de pêche* ». A ce sujet, il indique : « *Ce n'est pas la France qui demande de nouveaux accords, ce sont les autres : et nous n'accepterons aucun accord qui ne preserve intégralement les droits français de la pêche, car la France n'entend pas transiger sur le maintien intégral de ses droits historiques (...). Ce n'est pas moi qui ai accepté l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté.* »

Evoquant ensuite la situation de l'emploi, le chef de l'Etat s'étonne que les autres candidats n'aient pas fait de « *propositions sérieuses* » en cette matière.

En conclusion, M. Giscard d'Estaing déclare : « *Je veux un choix dans la clarté. Je ne veux pas d'élimination dans l'ombre. Le choix d'un président de la République, ce n'est pas un jeu de quilles (...). Je veux un combat à la loyale, au premier tour et au second tour. Mon objet n'est pas d'éliminer qui que ce soit, mon objet est de gagner pour la France.*

» *Et faites attention à ce que serait un scrutin du second tour dans lequel il ne resterait aucun candidat de l'opposition. Cela veut dire que la moitié des Français n'auraient pas, ou ne pourraient pas, exprimer une préférence politique à l'occasion de ce choix national. Je ne veux pas être élu par l'abstention de la moitié des Français. Je veux l'emporter sur mon concurrent comme je le ferai au second tour. Et pour cela il faut que vous m'apportiez massivement votre soutien dès le premiere tour (...).* »

A R.M.-C. : je ne joue pas avec la politique.

M. Giscard d'Estaing, qui participe jeudi 23 avril au Forum de Radio-Monte-Carlo, déclare : « *La politique pour moi est une chose sérieuse, je ne joue pas avec la politique (...) et je vous dirai que je n'apprécie pas l'atmosphère des manœuvres et l'intoxication qui ont accompagné la dernière semaine de la campagne présidentielle. Vous avez lu comme moi-même, par exemple, les commentaires très sévères qui ont été faits par la commission de contrôle des sondages sur un certain nombre de manipulations ou de prestations qu'elle a flétries et je ne veux pas, pour ma part (...), participer en quoi que ce soit à des campagnes ou à des attitudes de cette nature.* »

Le président sortant estime que prévaut, « *à l'heure actuelle* », un classement « *qui est toujours le même* » et qui le place en tête suivi de M. Mitterrand ; le troisième candidat étant M. Marchais. « *Avec un écart d'environ 1 million de voix dans les prévisions actuelles, par rapport à M. Mitterrand* ». « *Voilà la situation politique du moment*, affirme le candidat sortant, *et il n'y a pas lieu d'imaginer des hypothèses différentes, qui m'apparaissent pour l'instant tout à fait invraisemblables.* »

POINT DE VUE

N'écoutez pas tout ce qu'on vous raconte !

par FRANÇOIS GENG (*)

COMME disait le général de Gaulle, lorsqu'on est attaqué par tous, sans discernement, de tous côtés, de l'extrême droite à l'extrême gauche, c'est qu'on doit défendre l'intérêt supérieur de la France et des Français.

C'est ce que fait Valéry Giscard d'Estaing.

N'écoutez pas tout ce qu'on vous raconte !

A les entendre, notre pays serait dans une situation catastrophique : régression économique et sociale a tous les niveaux et sur tous les plans, finances publiques au « 36e dessous », misère généralisée, diplomatie inexistante, absence totale de liberté, la France serait même transformée en un *vaste goulag !*

Certes, la situation est difficile, très difficile, mais de qui se moque-t-on ? Croit-on que les *Françaises et les Français sont* ignorants et aveugles, incapables de comprendre et de regarder ce qui se passe dans le monde ?

Ils voient que le monde traverse une des crises les plus graves et les plus longues qu'il ait jamais subie, qu'aucun pays, quel que soit son système politique, n'est épargné et qu'inéluctablement les nations qui ne mettent pas en œuvre une politique courageuse et lucide, même au risque de l'impopularité momentanée, vont à leur perte et au *devant de difficultés encore bien* plus insurmontables.

Si l'on compare notre pays avec d'autres pays occidentaux — *je ne parle pas* des pays de l'Est qui, eux, ont un niveau de vie très inférieur au nôtre et qui, eux aussi, sont en pleine crise — donc, si l'on compare la France aux autres, les résultats, même insuffisants encore, ne sont *pas néanmoins en notre* défaveur :

● Le taux de croissance est supérieur à tous, sauf à celui du Japon ;

● La production intérieure *brute* (PIB) a augmenté de 25 % entre 1974 et 1980 ;

● Les exportations de près de 50 %. Nous sommes devenus le troisième pays exportateur du monde ;

● Le rétablissement des grands équilibres monétaires, financiers, budgétaires, est en cours ;

● La politique énergétique qui a été conduite nous rend de moins en moins dépendant du chantage de *tel ou tel pays. Elle* est la certitude de l'avenir économique de la France ;

● Certains secteurs industriels sont parmi les plus avancés et les plus performants du monde. Ils sont aussi un gage d'avenir. Plus *d'entreprises naissent* que n'en disparaissent ;

● L'agriculture française, qui est dans une situation des plus difficiles, a été défendue au maximum des possibilités, comme *le montre le* récent accord de Bruxelles où partant des propositions d'augmentations de prix inacceptable de 7,8 %, on a *finalement* abouti à 12,2 %, grâce à la fermeté du ministre de l'agriculture, avec des assurances de mesures nationales ultérieures sur la T.V.A. entrant dans les coûts de production ;

● En dépit du douloureux et lancinant problème du chômage, *la France a créé des centaines de* milliers d'emplois supplémentaires au cours de ces dernières années. Il y a donc plus de Français au *travail qu'il y a six ans.* Des mesures concrètes, précises et réalistes viennent d'être annoncées pour améliorer la situation.

● Une action considérable de *justice sociale a été* menée en faveur des familles, des personnes âgées, des handicapés, des femmes, des veuves. Le pouvoir d'achat des plus démunis a été augmenté, contribuant ainsi à la réduction des inégalités les plus choquantes. *Il faut continuer.* C'est donc, là aussi, en dépit de la crise une grande œuvre de progrès social qui a été accomplie tout en *maintenant* l'indispensable et irremplaçable esprit d'entreprise et d'initiative.

Et tout cela, ce sont les Françaises et les Français qui l'ont *obtenu* grâce à leur travail, grâce à leurs efforts, grâce à leur persévérance, grâce à leur esprit de solidarité. Ceux qui mettent en doute ces résultats, c'est la communauté nationale et sa capacité qu'ils mettent également en doute.

N'écoutez pas tout ce qu'on vous raconte !

En politique étrangère, on voudrait faire croire que la position *de la France est galvaudée, molle*, inconsistante. C'est l'inverse qui est vrai. J'ai effectué plusieurs missions parlementaires, à l'Est *comme à l'Ouest. Je peux affirmer* que partout la France est un interlocuteur privilégié et essentiel dès lors qu'il s'agit de *la* paix et de la détente dans le monde, et l'autorité et l'audience du président de la République sont unanimement reconnues et appréciées.

La politique de la France est considérée comme sérieuse et positive dès lors qu'on est en dehors de *nos frontières. Pourquoi faut-il* que, pour mener des campagnes politiques, certains s'efforcent de dénigrer l'image internationale *de la France ? Je trouve* cela dangereux et inadmissible.

Alors, ne nous déchirons pas constamment : unis, nous sommes parmi *les meilleurs* : divisés, nous *roulons vers* l'abîme.

Le président de la République est le garant de cette unité.

On peut être certain que Valéry Giscard d'Estaing, qui n'a cessé *depuis* 1974 de travailler d'arrache-pied pour cette unité, poursuivra résolument cette œuvre de rassemblement des Françaises et des Français au cours *de son* second septennat.

(*) Député U.D.F. de l'Orne.

Mme VEIL A CAEN : le bon choix permettra à la France de rester une nation forte

De notre correspondant

Caen. — Mme Simone Veil a fait, mercredi soir, à Caen, une entorse à la règle — ne pas intervenir dans la campagne présidentielle — *qu'elle s'était fixée*, le 29 mars au micro de FR3 (*le Monde* du 31 mars). Elle a participé, *mercredi soir* 22 avril, à Caen, à un meeting de soutien à M. Giscard d'Estaing, meeting *organisé par MM. Michel d'Ornano*, Olivier Stirn, membres du gouvernement, et Jean-Marie *Girault, sénateur, maire de Caen.* L'annonce insistante de cette unique descente dans l'arène électorale de la présidente de l'Assemblée européenne n'avait pourtant pas déplacé une grande *foule* : tout juste un millier de personnes.

« *En tant que Normande d'adoption* » (elle possède une résidence dans le Calvados) Mme Veil a déclaré : « *Mes fonctions me rendent la polemique impossible, elles m'obligent à conserver une certaine distance. Ce soir c'est avec joie que j'ai accepté d'être ici. Je suis encore citoyenne et, comme vous, j'aurai à faire un choix.* » Expliquant que sa « *situation particulière* » lui confère le privilège d'observer la France de l'extérieur, « *hors du tumulte de la politique* », elle a souligné : « *La France est une des trente démocraties au monde, le pays au sein de la Communauté européenne, dont le pouvoir d'achat a continué d'augmenter. C'est surtout un pays de paix civile : comment les Français ne se rendent-ils pas compte de leurs privilèges ? Ces privilèges existent parce que depuis sept ans des efforts considérables ont été faits et que la France a été gouvernée.* » Certes, cette « *image d'un pays fort qui a su conserver une situation exceptionnelle qu'on envie* » comporte encore, selon l'oratrice, des zones d'ombre. « *Je ne voudrais pas sous-estimer le problème de l'emploi* », note-t-elle, mais grâce « *au bon choix* » la France demeurera « *parmi les quatre nations qui restent pour les autres un phare, une nation forte et puissante* »

M. d'Ornano a regretté les attaques de M. Chirac contre M. Giscard d'Estaing, attaques qu'il a qualifiées de « *soutiens indirects apportés à M. Mitterrand* ». « *Mais*, a-t-il ajouté, *j'ai confiance, la majorité sera unie le 10 mai.* »

La campagne de M. Mitterrand

A EUROPE 1 : nous sommes prêts à gouverner

M. François Mitterrand, qui était mercredi 22 avril l'invité de la rédaction d'Europe 1, a estimé qu'un duel entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac est « *une hypothèse qui n'a pas de sens* ». « *L'effet Chirac n'est qu'un effet anti-Giscard* », a-t-il expliqué.

Interrogé sur l'attitude des électeurs communistes au second tour, le candidat socialiste a déclaré : « *(...) Si je puis avoir le concours du maximum possible d'électrices et d'électeurs communistes, je me réjouirai d'avoir gardé la confiance de bons Français qui, à deux reprises, en 1965 et en 1974, ont déjà su que j'étais le candidat unique de la gauche et que j'avais été, peut-être, le principal artisan de ce rassemblement populaire pour le redressement national. Aujourd'hui, j'engage les socialistes dont je suis le candidat, mais je n'en appelle pas moins celles et ceux qui le voudront à venir à mes côtés pour gagner cette victoire. C'est tout. Je ne chercherai pas à démêler, à l'intérieur des suffrages qui se seront portés sur moi, l'origine de tel ou tel de mes électeurs. Mais il est tout à fait clair que je m'adresse d'abord à l'ensemble des travailleurs, des producteurs, aux couches sociales, à la jeunesse, qui, je le répète, sont écartés des responsabilités depuis trop longtemps, qui aspirent à s'y consacrer et qui me feront confiance pour cela.* »

Interrogé sur le fait de savoir s'il compte « utiliser » M. Michel Rocard entre les deux tours de scrutin, M. Mitterrand a répondu : « *Je n'utilise personne et j'exploite encore moins. Le parti socialiste est riche de talents. Michel Rocard est l'un d'entre eux, particulièrement reconnu par l'opinion publique. Il est normal que Michel Rocard participe à ma campagne. J'étais encore tout à l'heure avec lui pour réaliser en commun une émission de télévision. Pierre Mauroy s'y trouvait aussi, et nous continuerons de la sorte. Ils ne sont pas les seuls, il y en a d'autres. J'ai dit encore cet après-midi qu'ensemble nous sommes prêts à gouverner. Les équipes existent, la relève est prête et vous pourriez me citer quelques noms. Vous avez cité celui de Michel Rocard. On constate tout de suite que mes choix seraient bons.* »

Après avoir estimé que la multiplicité des petits candidats constitue pour lui « *un frein* », il a ajouté : *La gêne du premier tour deviendra un élan pour le second.* »

M. Mitterrand s'est ensuite déclaré partisan « *d'une politique de dialogue* » avec l'U.R.S.S., et non « *d'une politique de complaisance* ».

Il s'est enfin félicité du soutien de M. Michel Jobert, « *témoin important de la vie politique française* ».

Devant trois cents scientifiques : mettre la France en tête de ceux qui cherchent

« *Il faut convertir les avancées de la science en réels progrès pour l'homme* », a déclaré mercredi 22 avril M. Mitterrand. S'exprimant, dans une salle du Sénat, devant environ trois cents scientifiques, le candidat socialiste a rappelé que, s'il était élu, il mettrait en place un « *conseil national pour la science et la culture* », directement rattaché au président de la République, qui serait permanent, transdisciplinaire et international. Annonçant qu'il doterait le Parlement d'un « *organisme d'étude et d'évaluation des choix technologiques* », M. Mitterrand a rappelé l'importance qu'il voulait voir redonner au Plan, « *pacte national de nos engagements mutuels* », et développé ses objectifs en matière de politique de la science.

Pour « *mettre la France en tête de ceux qui cherchent, de ceux qui trouvent* », a-t-il indiqué, les moyens consacrés à la recherche seront, s'il est élu, nettement accrus : de 1,8 à 2,5 % du P.N.B. entre 1981 et 1985.

Il faudra aussi, a indiqué le les carrières et de faire croître candidat socialiste, « *briser l'isolement de la recherche* », notamment en associant des scientifiques aux grandes décisions politiques, établir « *un nouvel équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée* ». Une loi de programmation de la recherche pour cinq ans serait proposée au Parlement. Un ministère de la recherche serait créé, qui jouerait, au sein du gouvernement, le rôle d'« *avocat de l'avenir* ».

Le candidat socialiste a encore développé d'autres objectifs : « *assainir et rationaliser les relations entre la recherche et l'industrie* », « *remettre les centres techniques industriels au service de la collectivité* », et non plus à celui exclusif du patronat, donner aux « *entreprises nationalisées et nationalisables* » un rôle de pôle en matière de recherche industrielle, inciter financièrement les P.M.I. à faire de la recherche, organiser l'information scientifique des Français, accorder une plus grande attention aux problèmes de recherche des pays du tiers-monde.

Auparavant, M. Mitterrand avait invité un groupe d'une douzaine de scientifiques de renom, qui viennent de rédiger un premier texte de réflexions et de propositions en matière de recherche, à poursuivre leurs travaux, avec de larges consultations, pour qu'il soit possible d'établir, à la fin du mois de mai ou au début de juin, une « *radiographie* » complète de la recherche française.

Les propositions socialistes en faveur du livre et de la lecture

***MM. Jack Lang, délégué national à la culture du parti socialiste ; Rodolphe Pesce, député de la Drôme et maire de Valence ; et Jean-Jack Queyranne, délégué national à l'action culturelle de la Fédération des élus socialistes et républicains, ont présenté, le 22 avril, des propositions de leur parti en ce qui concerne le livre et la lecture* (1).**

M. Rodolphe Pesce a indiqué que l'abrogation de l'« arrêté *Monory* » et l'instauration du *prix* unique des livres figureraient parmi les premières décisions de M. Mitterrand si ce dernier était élu. Cette mesure « conservatoire » serait suivie d'un « plan de sauvetage » pour les bibliothèques, engageant financièrement l'Etat sur cinq ans, et d'une loi sur la lecture publique concernant, en particulier, les bibliothèques municipales, financées pour moitié par le budget national, et les bibliothèques centrales de prêt, financées entièrement par l'Etat.

Les socialistes proposent aussi de :

— *Soutenir la création littéraire* en reversant l'intégralité de la taxe sur la reprographie à un Centre national des arts et lettres qui succéderait au C.N.L. et aidant les auteurs selon diverses formules (bourses, maisons d'écrivains, interventions des collectivités locales) ;

— *Favoriser le pluralisme de l'édition* en créant les conditions d'une « *bonne organisation du marché* » et en aidant les maisons d'édition directement par des mesures fiscales et indirectement pour la publication de certains ouvrages ;

— *Mettre en place des mesures pour sauver le réseau de librairies* indispensable à l'accès de chaque Français au livre ;

— *Encourager l'organisation d'une distribution rapide et efficace* ne pénalisant pas les libraires éloignés de la capitale et participant ainsi à l'égalité de chaque Français devant le livre ;

— *Développer les actions d'information ;*

— *Assurer la présence du livre à l'école* (nouveaux moyens et formation des maîtres dans le primaire, ouverture systématique de centres documentaires, gérés par un personnel spécialisé, dans le secondaire) ;

— *Souligner l'intervention des collectivités locales* qui devront soutenir l'édition régionale, aider l'expression des langues et cultures régionales et développer l'information commune au niveau des bibliothèques.

(1) Ces propositions, précédées d'un bilan sur le livre, ont été réunies dans une brochure de 32 pages intitulée *le Livre et la Lecture : une autre politique*, et disponible auprès de la Fédération des élus socialistes et républicains, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris, au prix de 10 F.

LES SÉNATEURS SOCIALISTES PROTESTENT CONTRE LE « RÉGIME PRÉFÉRENTIEL » DONT BÉNÉFICIE LE PRÉSIDENT SORTANT A LA TÉLÉVISION.

M. André Meric, président du groupe socialiste du Sénat, a dénoncé mercredi 22 avril, dans une conférence de presse, l'abus fait par le gouvernement, au cours du septennat, de certaines procédures qui aboutissent partiellement à dessaisir le Parlement de son droit de contrôle de l'exécutif et de ses pouvoirs législatifs (procédure d'urgence, d'irrecevabilité, etc.).

M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, a vivement *protesté contre le* « régime préférentiel » dont bénéficie à la télévision M. Giscard d'Estaing, tandis que M. Robert Laucournet réclamait une réforme de la fiscalité locale passant « *par l'institution d'un impôt foncier déclaratif, la création d'un impôt local sur le revenu pour remplacer la taxe d'habitation et la modification de l'assiette de la taxe professionnelle* ».

La campagne de M. Mitterrand

M. Defferre : M. Chirac sera éliminé au premier tour

M. Gaston Defferre, membre du conseil politique du candidat socialiste, affirme jeudi 23 avril dans *le Provençal*, qu'il dirige, que M. Jacques Chirac « *sera éliminé dès le soir du premier tour* ». Le maire de Marseille ajoute : « *Les électeurs et les électrices qui veulent voter utile pour battre le président sortant doivent donc voter pour François Mitterrand. Toutes les tentatives de Giscard pour remonter la pente sont restées vaines. La dernière, qui a consisté à prétendre qu'en le critiquant, ses adversaires s'en prenaient à la France et aux Français n'a pas de sens, ou alors elle a un sens monarchique. Si elle était retenue elle enlèverait toute sa raison d'être à la consultation électorale.* »

Les « six erreurs »

M. Defferre fait ensuite l'inventaire des « *six erreurs* » commises, selon lui, par M. Giscard d'Estaing lors des émissions télévisées de la campagne officielle (*le Monde* du 3 avril), à savoir :

1) « *La France a le plus important programme électronucléaire du monde.* » Inexact : c'est l'Union soviétique suivie par les Etats-Unis.

2) « *J'ai engagé le programme électronucléaire.* » Inexact : c'est le gouvernement Messmer en 1973 à la demande de Pompidou.

3) « *La France est le troisième exportateur mondial.* » Inexact : la France était troisième exportateur avec le Japon en 1979. Elle a été dépassée en 1980 par le Japon et l'Angleterre.

4) « *La France a la première industrie informatique d'Europe.* » Inexact : la première société européenne est anglaise et, dans le domaine des composants électroniques, Siemens est en avance sur nous. En outre, C.I.I.-H.B. est une société dominée financièrement et technologiquement par son partenaire américain Honeywell.

5) « *La France a une sidérurgie aussi moderne que la sidérurgie allemande.* » Inexact : si dans certaines usines le nombre d'heures de travail à la tonne se rapproche des normes allemandes, la sidérurgie française est en faillite et réclame la protection et les quotas à Bruxelles, alors que la sidérurgie allemande se montre de plus en plus agressive.

6) « *Ariane est une fusée française.* » Inexact : c'est un programme de l'Agence spatiale européenne où la France a environ 52 %.

[N.D.L.R. — *M. Giscard d'Estaing était ministre de l'économie et des finances dans le gouvernement de M. Messmer.*]

Des femmes du M.L.F. appellent à voter pour le candidat du P.S.

Des militantes du Mouvement de libération des femmes organisaient, mercredi 22 avril, à Paris, une réunion à laquelle elles avaient invité des femmes du parti socialiste — pour appeler à « voter Mitterrand dès le premier tour ». Cette réunion avait lieu à l'appel du groupe Politique et psychanalyse.

Dès le 8 mars, journée internationale des femmes, elles l'avaient dit : « *Côté cœur, pas de candidat pour les femmes. Côté raison, Mitterrand dès le premier tour pour assurer sa victoire au second.* » (*le Monde* du 10 mars.) C'était la première fois que des femmes — qui depuis le début de leur mouvement proclamaient « *nous ne donnerons nos voix ni aux pères, ni à l'Etat* » — prenaient une telle décision.

« *Aujourd'hui, nous avons la conviction intime qu'il faut faire un effort, se déplacer encore un peu plus du côté du principe de réalité*, a indiqué Mme Antoinette Fouque, qui a créé Politique et psychanalyse. *Notre geste est un geste d'indépendance. Etre indépendant, c'est pouvoir choisir, s'allier parfois. Nous voulons peser de toutes nos forces dès le premier tour. Peut-être est-ce une attitude trop sage, mais nous faisons un geste pour la liberté.* »

Pour le parti socialiste, Mmes Yvette Roudy, Catherine Lalumière, Edith Cresson, Dinah Caudron, syndicaliste, Eliane Perasso, avocate, et Véronique Nélertz ont remercié les femmes d'avoir fait cette analyse politique, « *malgré toutes les questions que cela peut poser pour beaucoup d'entre vous* », a dit Mme Lalumière.

KATE MILLETT : l'erreur des femmes américaines

La droite, reconduite au pouvoir malgré ses échecs et le grignotage des libertés qu'elle a commencé, ne permettrait plus aux luttes de femmes de se développer. Toutes en étaient d'accord. Ce pouvoir, selon Mme Fouque, n'a accordé que de fausses libertés aux femmes. Comme « *une loi sur l'avortement, dont le résultat est qu'aujourd'hui les femmes riches reprennent le chemin de l'étranger et les pauvres celui de la clandestinité* ».

Dans le domaine intellectuel, a poursuivi Mme Hélène Cixous, universitaire et écrivain, « *la situation est celle de l'étouffement. L'Université revieillit. On est retourné au mandarinat. On pénalise toute pensée un peu éclairée. La politique du livre est un interdit sur la création* ».

Enfin, Mme Kate Millett, écrivain et féministe américaine, a longuement analysé « *l'erreur tragique des femmes américaines* », « *qui n'ont pas su, comme vous, s'affronter à la réalité et ont refusé de choisir entre Reagan et Carter* ». « *Quelques femmes sont allées voter pour Carter*, a-t-elle précisé. *Mais, en fait, très peu de femmes sont allées aux urnes. Et, désormais, nous avons le gouvernement le plus réactionnaire et le plus rétrograde, celui qui veut nous enlever une à une nos conquêtes, déclarer l'avortement illégal, empêcher l'inscription dans la Constitution de l'égalité entre hommes et femmes. Les Etats-Unis ont produit à la fois Abraham Lincoln et le Ku Klux Klan. Aujourd'hui, Lincoln est mort, et le Klan est plus fort que jamais. Ce mouvement vers la droite qui parcourt le monde, vous avez encore chez vous, aujourd'hui, la possibilité de l'arrêter.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

M. ROCARD : François Mitterrand n'est pas un homme seul.

(*De notre correspondant.*)

Valence. — M. Michel Rocard a présidé mercredi 22 avril, à Valence, un meeting de soutien à M. François Mitterrand. Devant huit cents personnes environ, gouailleur, maniant tantôt l'humour tantôt l'ironie, le député des Yvelines a notamment déclaré : « *François Mitterrand n'est pas un homme seul : il lui fallait disposer autour de lui d'un parti socialiste fort et uni. Cette condition, elle est remplie, et je peux dire que j'y ai personnellement participé.* » Evoquant les programmes de MM. Chirac et Marchais, le maire de Conflans-Sainte-Honorine s'est exclamé : « *Voilà deux candidats de division sociale qui ont décidé de faire campagne en poussant à l'extrême les revendication d'une couche de la population. S'ils étaient élus, ce qui est très improbable, ils auraient la plus grande peine à prendre en charge la totalité des aspirations sociales de ce pays.* » Reprochant à M. Giscard d'Estaing d'« *avoir mal répondu à la crise* », M. Rocard a déploré que la France « *soit un pays qui chante de moins en moins* ».

M. JOBERT SOUHAITE QU'UN « LARGE SOUTIEN » SOIT APPORTÉ A M. MITTERRAND

M. Michel Jobert, président du mouvement des démocrates codifie dans une déclaration publiée, mercredi 22 avril, que « *seul un large soutien donnera à M. Mitterrand la liberté d'agir dans l'intérêt du pays tout entier* ». Il ajoute : « *Ce soutien ne peut venir que d'une compréhension lucide et non partisane des nécessités de l'heure.* » M. Jobert estime, dans une interview au *Matin*, du 23 avril : « *Je ne vois pas pourquoi un homme, parcequ'il aurait été en opposition avec le général de Gaulle, serait plus indigne que tel autre qui l'aurait servi en le trahissant subtilement* (1) ».

M. Jobert avait adressé, le 21 mars, une lettre à tous les maires pour leur demander de parrainer sa candidature à l'élection présidentielle (*le Monde* du 21 mars).

(1) M. Giscard d'Estaing s'était prononcé pour le « non » lors du référendum du 27 avril 1969, après l'échec duquel Charles de Gaulle s'était écarté du pouvoir.

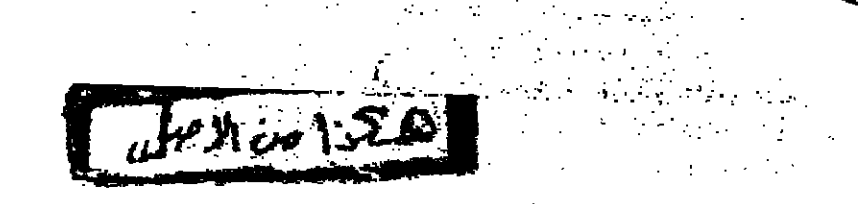
● *L'hebdomadaire* Témoignage chrétien invite à voter pour M. François Mitterrand dès le premier tour de scrutin.

Son directeur, M. Georges Montaron, explique ainsi son choix : « *Il ne suffit pas au premier tour d'affirmer, avec Huguette Bouchardeau qu'il faut préparer une société autogestionnaire, avec Arlette Laguiller qu'un langage révolutionnaire peut-être indispensable et positif au sein de la gauche. Il ne suffit pas que le P.S. fasse le plein de ses voix. Il faut encore que le candidat de la droite soit battu et, pour cela, que le candidat de la gauche fasse un score qui lui permette d'être présent au second tour.* »

Les principales propositions économiques

Candidats	CROISSANCE ET STRUCTURES	INFLATION ET ÉPARGNE	FISCALITÉ	LUTTE CONTRE LE CHOMAGE
Mme Huguette BOUCHARDEAU	● Donner un contenu différent à la *croissance*, plus riche en emplois, moins coûteuse en énergie et en importations, en *s'appuyant sur la mobilisation* des ressources régionales. ● Reconquérir le marché intérieur à partir du développement d'activités régionales et de l'organisation d'une *réelle coopération* avec le tiers-monde. ● Nationalisation de toutes les banques.	● Stabiliser les coûts des *entreprises* grâce à une réorganisation du travail, une politique salariale axée sur le relèvement du SMIC et la baisse des hauts revenus, une baisse des cotisations *sociales employeurs de deux points*. ● Réduire le coût de la redistribution. Affichage public des tarifs des services et des professions libérales. Réorganisation du commerce de gros. Encouragement des formes coopératives, les collectivités locales seront dotées de pouvoirs *en matière de contrôle* des prix. ● Garantir l'épargne des ménages à revenus modestes en indexant les taux d'intérêt des livrets A. Supprimer les avantages dont jouissent les détenteurs de hauts revenus. Réformer les circuits financiers pour *orienter* l'épargne *populaire* vers le développement régional.	● *T.V.A. :* réduction sur les biens de première nécessité et augmentation sur les biens de luxe ; réforme de la fiscalité locale basée sur le reversement après péréquation de l'impôt sur le revenu et de la création de centimes additionnels sur le revenu et sur la valeur ajoutée se substituant au système actuel ; création d'un impôt sur le capital et alourdissement de la fiscalité sur les successions (au-delà d'un minimum à *définir*). ● *Impôt sur le revenu :* remplacement du quotient familial par un *abattement forfaitaire* par enfant sur le revenu, exonération des revenus les plus bas et alourdissement pour les hauts revenus, suppression de l'avoir *fiscal* et *réintégration* des revenus d'épargne dans les revenus imposables ; renforcement de la lutte contre la fraude et publicité de tous les revenus.	● Création de 100 000 emplois par an dans les services collectifs, le *logement*, les économies d'énergie et des activités industrielles d'intérêt régional pour redistribuer le travail. ● Réduction de la durée du travail à 30 heures par semaine d'ici à 1988, accompagnée d'une réorganisation du travail et d'un effort d'innovation technologique pour maintenir le niveau de production.
M. Jacques CHIRAC	● Retour *« à une croissance vigoureuse »* qui sera un à deux points supérieure à ce qui est prévu actuellement. La relance se fera par l'encouragement à l'investissement, l'allégement des réglementations, la réduction des dépenses de l'Etat. Développement de *l'initiative* privée, mais relance du Plan. ● Construction : mise en chantier de 450 000 logements neufs chaque année.	● L'inflation est un produit du chômage, lui-même résultat d'un manque *d'initiative et de responsabilité*. La maîtrise de l'inflation sera obtenue par la stimulation de l'offre (aide massive à l'investissement) et la diminution des charges (allégement de la fiscalité, réduction des dépenses publiques).	● Taxe professionnelle supprimée, mais compensée par un alourdissement de la T.V.A. Les bénéfices des banques donneront lieu à un prélèvement exceptionnel en faveur des petites et moyennes entreprises. Déduction fiscale en faveur de l'investissement *productif* et du *logement*. Allégement de la fiscalité sur la transmission des entreprises. ● *Impôt sur le revenu :* exonération totale pour les 5,2 millions de foyers les moins imposés (revenu imposable inférieur ou égal à 38 820 F pour deux parts). Diminution de 5 % de l'impôt sur le revenu pour tous les autres foyers. Indexation stricte du barème sur le taux d'inflation. Suppression de la taxation des plus-values.	● Création de 500 000 emplois de plus que dans la *« croissance douce »*, mais non-remplacement de la moitié des départs annuels chez les fonctionnaires pour réduire le *« train de vie »* de l'Etat. ● Durée du travail : hostilité à sa réduction sans réduction correspondante de salaires. ● Arrêt de l'immigration.
M. Michel CREPEAU	● Assumer la nouvelle croissance. Provoquer une nouvelle dynamique économique en aidant l'initiative collective. Trouver des équilibre réalistes correspondant à *nos besoins concrets*. Etendre le tiers-secteur coopératif. Retour à une *planification volontariste*. Favoriser l'investissement des entreprises privées et sa solidarité (prêts bonifiés, *taux bancaires préférentiels*). ● Nationaliser la sidérurgie, l'aéronautique, l'informatique.	● L'érosion monétaire ne doit pas léser les petits épargnants et doit être compensée par des mécanismes appropriés. ● *Mise en place d'un système sélectif* favorisant l'investissement. Protection des investissements et placements effectués dans des organismes ou entreprises notamment retenues pour le plan quinquennal.	● Renverser progressivement les rendements de la fiscalité directe et de *la fiscalité* indirecte, *jugée* trop *injuste*. Indépendance des contrôleurs fiscaux. ● Instaurer un impôt à taux modéré sur les fortunes (plus de 2,5 millions de francs) et les plus-values foncières. Réduction ou suppression des droits de succession lorsqu'il s'agit de biens *ou immeubles* à usage personnel ou professionnel. ● *Impôt sur le revenu :* réforme du système du quotient familial. Refonte de la fiscalité des personnes physiques.	● Création de 200 000 à 250 000 emplois *sociaux (notamment dans les hôpitaux)*. ● Emprunt de solidarité nationale pour engager une politique de formation professionnelle, favoriser la décentralisation économique industrielle. Révision des aides aux *entreprises*. ● Création d'observatoires régionaux. ● Réduction de la durée du travail à 35 heures par semaine, branche par branche et selon la situation de chaque entreprise, *s'accompagnant d'une redistribution* des revenus. Eventail hiérarchique de 1 à 6.
M. Michel DEBRE	● Croissance plus *forte* grâce à un ralentissement des coûts de production (politique contractuelle au sommet garantissant une progression régulière mais modérée des rémunérations, allégement *progressif* des charges des entreprises). Encouragement à la recherche et à l'investissement. Allégement des contraintes qui pèsent sur les entreprises. ● *Réduction* des *dépenses* publiques. ● Lancement d'un grand emprunt d'Etat.	● *La* réduction de l'inflation passe par celle des coûts de production. Création d'un livret d'épargne patrimonial afin d'assurer une « rémunération réelle » à l'épargnant qui immobiliserait ses *fonds pendant trois ans au moins.*	● *Révision de* la taxe *professionnelle*. Fiscalisation progressive des charges familiales. Relèvement de l'abattement à la base des droits de succession (de *175 000 à 350 000 F*). ● *Impôt sur le revenu :* exonération de l'impôt sur le revenu pour les contribuables payant moins de 5 000 F d'impôts. Pause *fiscale* pour les autres revenus. Suppression de l'impôt sur les plus-values boursières. Avoir fiscal porté de 50 à 100 %.	● Création d'emplois par le développement de la croissance. Mais ne pas remplacer les départs en retraite des *fonctionnaires*. ● Hostilité à l'abaissement de la durée du travail alors qu'il faut relancer la croissance. ● Arrêt de l'immigration.
Mme Marie-France GARAUD	● Retour à une croissance plus forte. *Pas de relance massive de la* consommation. Améliorer la compétitivité des entreprises par une réduction de leurs coûts. Encouragement à l'investissement. Donner des pouvoirs économiques *aux régions*. *Relance de la planification*. Reconquête du marché intérieur.	● Répartir autrement les charges sociales entre *l'Etat*, les employeurs et les employés. Alléger les charges financières qui pèsent sur les entreprises en diminuant leur dépendance à l'égard du système bancaire. ● *Assurer aux petits épargnants* une juste rémunération en leur offrant une rente indexée par l'Etat. Attirer l'épargne vers les investissements productifs (avoir fiscal à 100 %). Développer *la collecte de l'épargne régionale*.	● La pression fiscale a atteint un niveau qu'il ne faut pas dépasser. Une *fiscalité mal comprise* est *impopulaire*. *Introduire* plus de simplicité et de clarté.	● La lutte contre le chômage est globale. *Elle* passe par une *relance* et une amélioration de l'économie.
M. Valéry GISCARD D'ESTAING	● Basée sur la compétitivité et l'ouverture *de l'économie française*. Objectif : faire au moins un demi-point de plus que la moyenne de nos partenaires industrialisés pendant la période 1981-1988, pour placer la France parmi les *trois Grands en fin de période*. Pour la seule année 1981, réaliser une croissance en volume d'au moins 2,2 %. ● Stratégie basée sur les industries de pointe et les industries nouvelles.	● Liberté des prix et concurrence. ● *Lutte contre l'inflation par* la modération de la croissance de la masse monétaire, la maîtrise des finances publiques, la stricte limitation du déficit budgétaire, la stabilisation des prélèvements *obligatoires*, *la modération de* la progression des rémunérations, la *défense de la valeur du franc.* Poursuite de l'orientation de l'épargne vers l'industrie.	● Modification mais maintien de la taxe professionnelle. Stabilisation, et si possible réduction, du poids du prélèvement obligatoire. Exonération de l'impôt sur les sociétés et de la taxe *professionnelle, pendant trois ans, pour les petites* entreprises nouvelles exerçant des activités de fabrication. Relèvement de l'abattement à la base de l'impôt sur les droits de succession. ● *Impôt sur le revenu :* indexation sur le taux d'inflation *des tranches du barème de l'impôt. Simplification du régime* de l'impôt sur les plus-values.	● Libération d'un million d'emplois d'ici à 1985, en plus de ceux amenés par la *croissance*. Plan d'emploi pour les jeunes. Encouragement *au départ* des travailleurs immigrés. Transformation de l'aide au chômage en aide à l'emploi. Réduction des charges sociales pour les *petites entreprises qui* embauchent. Développement du temps partiel. *Cinquième* équipe pour le travail continu. ● Durée du travail : négociation de la réduction progressive liée à la productivité et à la situation de *chaque* entreprise. ● Préretraite volontaire à cinquante-huit ans.
M. Brice LALONDE	● Construire une économie de *stabilité quantitative*. *Exploiter au mieux* nos ressources, tendre à l'autonomie, calculer l'intérêt comparé des solutions techniques en terme d'intérêt collectif et non plus d'intérêts particuliers, ne *plus susciter* de consommations artificielles, autant de voies pour développer non plus une croissance *indéfinie*, mais un véritable *« pouvoir de vivre »*.	● Donner la priorité au *« pouvoir de vivre » de préférence* au *pouvoir d'achat*, en développant des techniques permettant à chacun d'assurer *directement* une partie de la production qui lui est nécessaire. ● Intensifier la lutte contre le gaspillage (réparabilité et solidité des *produits) et renforcer les pouvoirs* des associations de consommateurs. ● Mise au point de mécanismes d'indexation des taux d'intérêts de l'épargne populaire, tant pour les emprunts que pour les prêts. Une réduction importante des taux doit accompagner cette mesure.	● Renforcement de l'impôt sur le patrimoine et les bénéfices *des sociétés. Diminution* des impôts indirects. ● Taxation plus lourde des produits gourmands en énergie et en matières premières. Doublement des taxes sur l'alcool et le tabac. ● Augmentation de la part de la fiscalité affectée aux institutions locales et régionales. ● *Impôt sur le revenu :* renforcement de l'impôt sur le *revenu*. *Création* de tranches supplémentaires à 65 % et 70 %. Suppression du quotient familial.	● Création d'emplois : partage immédiat de l'emploi à l'intérieur d'une même masse globale de salaires et d'allocations en réduisant les inégalités de revenus. ● *Réduction* de la durée du travail jusqu'à un seuil obligeant les entreprises à embaucher de nouveaux salariés ; seuil probablement inférieur à 35 heures par semaine en 1981.
M. Georges MARCHAIS	*CROISSANCE :* ● *4,5 % environ*. Choix d'une « puissante industrie moderne » soustraite à la domination de l'Allemagne fédérale. Modernisation n'impliquant aucun abandon des installations « encore utiles et *économiques* ». Créer et produire français. ● Consacrer à la recherche 3 % du PIB. ● Relance de la consommation par *relèvement* des *bas revenus*. ● Construction : 500 000 HLM par an. *STRUCTURES :* ● NATIONALISATION totale de tout le système bancaire. ● *NATIONALISATION* de vingt-trois groupes industriels.	● Imposer le contrôle démocratique des prix à la *production* et au *stade de* la distribution. Réduire le nombre des *intermédiaires*. ● Augmentation des prix agricoles à la production. ● Baisse du prix des loyers H.L.M. Réparation, équipement, animation des cités H.L.M.	● Augmentation des impôts sur les sociétés. ● *Impôt sur le revenu* . réduit pour les familles modestes ; supprimé en dessous du SMIC ; déduction forfaitaire par enfant. Taux du prélèvement porté à 100 % pour les tranches de revenus supérieures à 40 000 F par mois. Taxation jusqu'à 100 % des plus-values spéculatives. ● *Impôt sur la fortune :* progressif, allant du taux de 1,5 % jusqu'à 15 % à 20 %, avec abattement de 2 millions de francs par *famille*. ● *T.V.A.* au taux zéro pour les produits de première nécessité. La T.V.A. sera réduite au fur et à mesure du développement de l'impôt sur le capital.	● Création en deux ans d'un million et demi d'emplois, dont 200 000 dans les service publics et sociaux, 300 000 par la *relance de* la croissance et un million par les dégagements *sur la durée du travail*. ● Arrêt de l'immigration. ● Durée du travail réduite à 35 heures par semaine immédiatement et sans *diminution* de salaires. Cinquième semaine de *congé*. *Cinquième* équipe pour le travail continu. ● Retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.
M. François MITTERRAND	*CROISSANCE :* ● 3 % l'an. Relance sélective de la consommation par un relèvement des *bas revenus*. ● Mise en œuvre d'un programme d'investissements public et privé. Effort particulier pour le bâtiment, les travaux publics et les logements. *STRUCTURES :* ● NATIONALISATION de neuf groupes industriels, de la sidérurgie, des secteurs du *nucléaire*, de l'armement et de l'espace financés sur fonds publics. Prise de participation dans le groupe Peugeot-Citroën et dans les sociétés de distribution d'eau (collectivités locales). ● *NATIONALISATION* des banques et des grandes compagnies d'assurances.	● Epargne populaire indexée sur les prix. Pas de contrôle des prix, sauf là où la concurrence ne joue pas.	● Réforme de la taxe professionnelle et de son assiette. ● *Impôt sur le revenu :* relèvement du seuil d'exonération (5 000 F de revenu brut par mois pour une famille de deux enfants). Plafonnement des effets du quotient familial. Salaire fiscal pour artisans et commerçants, *qui pourront* bénéficier de la déduction de 20 % des salariés. Toutes les déductions *fiscales* seront remplacées par un crédit d'impôt. ● *Impôt sur les grandes fortunes :* à partir de 3 millions de francs par foyer. Taux progressif allant de 0,5 % à 8 %. Base déclarative. ● *Les droits de succession* seront réduits — lorsqu'ils seront égaux ou inférieurs à 3 millions de francs — par un doublement de l'abattement à la base (dispositif étendu aux frères et sœurs). L'imposition dépendra aussi de la situation des héritiers et de l'importance des patrimoines transmis. ● *T.V.A. :* exonération des biens de toute première nécessité et baisse des taux concernant les biens et les services attachés à la culture.	● Création de 210 000 emplois par an, dont 150 000 dans le secteur public et 60 000 d'utilité collective. *Favoriser les créations* d'entreprises. ● Allocation pour les jeunes en formation. ● Réduction des charges sociales pour les entreprises de main-d'œuvre. ● *Durée du travail :* Négociation d'une réduction jusqu'à 35 heures par semaine sans diminution de salaire, le travail disponible devant être partagé. Cinquième équipe pour le travail continu. Amorce d'une négociation européenne. ● Droit à la retraite à 60 ans et à taux plein pour les hommes, 55 ans pour les femmes (retraite facultative).





L'électi…

économiques

présidentielle

POLITIQUE

des dix candidats

PROJETS SOCIAUX	ÉNERGIE	RELATIONS EXTÉRIEURES	Candidats
● Relèvement du SMIC de 8 % par an jusqu'à atteindre 4 000 F par an (en francs 81) en 1985. Avec répercussion dégressive sur les autres salaires jusqu'à deux fois le SMIC. Strict maintien du pouvoir d'achat jusqu'à quatre fois le SMIC. Et non garantie au-delà. ● Relèvement du minimum vieillesse parallèle au SMIC et réforme des prestations familiales, leur croissance ne devant pas excéder 2 % par an. ● Extension des services collectifs à l'initiative des collectivités locales et relance du logement social dans le cadre d'un urbanisme intégré. ● Accroissement des dépenses sociales compensé par la réduction des dépenses militaires résultant de la remise en cause de l'armement nucléaire.	● Arrêter les investissements dans le nucléaire et la mise en chantier de nouveaux réacteurs, abandonner les réacteurs en construction, la part de l'électricité étant stabilisée à 30 %, et prévoir un plan de dépérissement des centrales en fonctionnement. ● Développer les énergies nouvelles et mettre en œuvre une véritable politique d'économies d'énergie. Orienter vers ces secteurs les moyens financiers dégagés par l'arrêt du nucléaire, ce qui permettra un développement énergétique centré sur une reconstruction du tissu économique régional.	● Organiser une réelle coopération avec le tiers-monde. Prendre des mesures ponctuelles de sauvegarde pour permettre l'adaptation de certains secteurs	Mme Huguette BOUCHARDEAU
● Réserves vis-à-vis de la généralisation de l'assistance. ● Reprise de la progression du pouvoir d'achat en fonction de la croissance économique. ● Défense de la sécurité sociale avec amélioration de sa gestion. ● Politique familiale : statut social et salaire pour la mère de famille. ● Développement de la participation.	● Poursuivre le programme nucléaire lancé en 1974 par M. Pierre Messmer, alors premier ministre de Georges Pompidou (*« Il faut rendre à César ce qui est à César »*) et confirmer la prédominance technologique française par le développement industriel des surgénérateurs. ● Augmenter *« dans la mesure du raisonnable »* la production nationale de charbon, développer les nouvelles filières de charbon (gazéification), enfin accentuer une politique d'économies d'énergie actuellement *« trop timide »*, notamment par une déduction fiscale spécifique, qui pourrait atteindre 10 000 à 15 000 F, et par des prêts bonifiés plus importants que ceux accordés aujourd'hui.	● Réexamen de l'ensemble des règles de la Communauté européenne. Recréer une Europe solidaire, fondée sur les Etats, qui reconnaisse leur autorité et coordonne mieux leur action. ● Réforme du système monétaire international. Retour à l'or *comme élément de régulation de* l'émission des monnaies internationales. ● Mettre sur pied une grande alliance pour le développement permettant aux capitaux flottants d'investir dans les pays en voie de développement.	M. Jacques CHIRAC
● Augmentation négociée du SMIC branche par branche et selon la situation de l'entreprise. ● *« Contrat de santé »* trimestriel renouvelable entre assurés sociaux et médecins généralistes. Prise en charge du patient et de sa famille, pour un bilan de santé et la vulgarisation de la prévention des maladies communes, moyennant une faible participation financière du patient, éventuellement assumée par une mutuelle, le médecin percevant une avance forfaitaire trimestrielle.	● Un moratoire sera décidé dans la construction des réacteurs nucléaires. Il sera suivi d'un débat public et d'un référendum national sur la poursuite de l'utilisation de cette source d'énergie. ● Mettre en œuvre une véritable politique d'économies d'énergie (choix prioritaire du rail sur la route, aménagement de l'habitat) et une réelle diversification, notamment vers les énergies nouvelles. Création d'un plan d'épargne énergie s'adressant aux particuliers pour leur donner les moyens de s'équiper en énergie solaire.	● Prélèvement d'une taxe sociale communautaire sur les importations des produits à coût salarial minoré et reversement total ou partiel du prélèvement *en faveur* de l'aide au tiers-monde.	M. Michel CRÉPEAU
● Salaire familial pour encourager les naissances : SMIC (trois *enfants*), 5/4 du SMIC (quatre), 3/2 du SMIC (cinq). ● Prise en compte progressive par l'Etat des dépenses d'allocations familiales actuellement supportées par les entreprises. ● Participation : pour l'information des travailleurs dans l'entreprise, conseil consultatif, présence au conseil de surveillance de représentants. Code de la participation et de la promotion à élaborer.	● Poursuivre le développement de l'énergie nucléaire dont la part dans l'ensemble de la consommation d'énergie doit atteindre 20 % en 1985. Il en résultera une amélioration de l'équilibre extérieur puisque « le kilowatt-heure d'origine nucléaire est deux à trois fois moins cher que le kilowatt-heure à base de fuel ».	● *Lutter contre les concurrences abusives* par la mise en place d'une protection communautaire, où, en cas d'échec, par celle de mesures nationales.	M. Michel DEBRÉ
● Stopper la croissance démesurée du budget social. *Privilégier les recettes et non les dépenses. Mettre en œuvre des mesures pratiques :* — Ticket modérateur pour les petits risques, assorti d'un dispositif mutualiste privé pour les assujettis qui ont des revenus dépassant un certain niveau et public pour les autres ; — Révision de la liste des indemnisations à 100 % en fonction des ressources de chacun ; — Remboursements à taux dégressif, toujours en fonction des revenus ; — Réexamen du problème de la gestion hospitalière.	● *Diversifier les sources d'énergie. Mettre en œuvre une politique de régionalisation en* adaptant les industries aux sources d'énergie localement disponibles.	● Europe : *définir avec clarté* la politique que nous entendons suivre : celle du Marché commun ou le libre-échangisme que tente d'imposer la Grande-Bretagne. *Protection communautaire* contre certaines concurrences ou, à défaut, protections nationales. ● Investir à long terme dans les pays en voie de développement.	Mme Marie-France GARAUD
● Extension du champ d'action de l'UNEDIC à la prévention des licenciements, l'aide au reclassement et la formation. Surveillance accrue du bon fonctionnement du système d'indemnisation. ● Poursuite de la politique de revalorisation du SMIC. ● Plafonnement au niveau actuel des prélèvements obligatoires de Sécurité sociale. ● Nouvelles aides au logement : à la première accession, à la première location (revalorisation de l'aide personnalisée).	● Poursuivre le programme électronucléaire est impératif : *« Chaque fois qu'une nouvelle centrale nucléaire est mise en service, c'est-à-dire six fois par an, c'est comme si nous découvrions sur notre sol national un gisement de 25 millions de tonnes de pétrole. »* Le nucléaire est donc créateur d'emplois et permet de rétablir les grands équilibres économiques. Suite logique de cette politique, une première pré-série industrielle de surgénérateurs sera lancée vers 1984. ● Eviter le déclin de la production nationale de charbon *« partout où cela sera techniquement, humainement et économiquement réalisable »*. Accroître l'effort en matière d'économies d'énergie — *sans pour* autant contraindre — et préparer l'ère des énergies nouvelles.	● Utilisation de toutes les possibilités prévues par le traité de Rome ou les accords internationaux contre les concurrences anormales ou frauduleuses. ● Combinaison en faveur du tiers-monde d'une aide aux pays les plus défavorisés, d'une organisation de solidarités régionales et interrégionales et d'une recherche de solutions mondiales aux problèmes énergétiques ou monétaires.	M. Valéry GISCARD D'ESTAING
● Rotation des tâches, répartition des tâches dures, redistribution du travail non salarié. ● Favoriser la production autonome des individus, hors économie marchande, en dégageant du temps libre. ● Participation : contrôle du secteur économique par les citoyens à la fois producteurs et consommateurs. Organisation des consommateurs.	● Arrêter progressivement les centrales nucléaires et développer les *économies* d'énergie et les énergies renouvelables. Cette politique, qui *« crée plus d'emplois et assure une véritable indépendance »*, est réalisable *« sans imposer de restrictions insupportables dans le mode de vie des citoyens »*.	● Libérer le tiers-monde d'un modèle de développement inadapté à ses ressources et à ses besoins. ● Arrêt progressif des exportations d'armes.	M. Brice LALONDE
● SMIC à S… F immédiatement, puis jusqu'à 4 000 F (constants) avant la fin du septen… . Eventail hiérarchique de 1 à 4. ● Augmen… on des cotisations patronales et des prestations sociales : 1 700 F par mo… our le minimum vieillesse puis 2 000 F en 1982. Cinq cent francs par enf… pour les familles dont le revenu ne dépasse pas quatre fois le SMIC. All… ion égale à 80 % du SMIC pour certains handicapés. ● Négo… on gouvernement-syndicats-patronat sur *« les objectifs et les moyens … a politique nouvelle voulue par le pays »*. Blocage *« conservatoire »* des … enciements et des mesures de chômage partiel. Application stricte et … plète des dispositions de l'ordonnance sur les comités d'entrepris… ● Pa… ipation : permettre aux travailleurs de décider collectivement des cond… ons et de l'organisation du travail, et d'intervenir sur le choix, l'utilisa… des équipements, en particulier pour l'entretien et la modernisatic… e l'outil de travail.	● Faire couvrir près de 60 % des besoins par les productions nationales en 1990 (25 % environ en 1979). Doubler la production de charbon : 45 millions de tonnes en 1990, 70 millions de tonnes par la suite. Développer les techniques nouvelles d'utilisation du charbon. ● *S'assurer la maîtrise du nucléaire en* nationalisant les firmes concernées. Accélérer la réalisation du surgénérateur. Accroître la part de l'énergie hydraulique, notamment *marémotrice*.	● Repousser l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce. *Rejeter* toute extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne et toute remise en cause du droit de veto. Repousser les plans supranationaux de démantèlement industriel. ● Privilégier l'essor des relations avec les pays en voie de développement. *Conclure* des accords à long terme sur les produits de base. Action pour stabiliser les cours des matières premières. Développement des *relations avec les pays socialistes.*	M. Georges MARCHAIS
● Relèvement du SMIC. Resserrement de l'éventail hiérarchique. ● Cinquième semaine de congé. ● *Mesures pour les personnes âgées :* relèvement du minimum vieillesse à 1 700 F par mois au 1er juin 1981, puis 2 000 F au 1er janvier 1982, puis rapprochement avec le SMIC. Revalorisation des rentes viagères. Suppression des cotisations d'assurance-maladie sur les retraites. Fixation du taux de réversion à 60 % (au lieu de 50 %). Création de vingt mille emplois pour l'aide ménagère à domicile. ● *Modification de l'assiette des cotisations patronales de sécurité sociale en faveur des entreprises de main-d'œuvre.* ● Augmentation des allocations familiales et de l'allocation-logement de 50 % en deux étapes. ● *Politique socialiste de santé :* suppression du décret instituant le ticket modérateur d'ordre public. Renégociation de la convention médecine libérale-Sécurité sociale. Nationalisation de trois grands groupes pharmaceutiques. Suppression du secteur privé à l'hôpital public. ● Droit de contrôle des représentants des salariés sur l'embauche de travailleurs temporaires et sur les *licenciements* en général.	● Parce qu'il est *« coûteux et incertain »*, il faut arrêter le programme nucléaire — *non sans achever les centrales en construction* — et profiter de la pause pour lancer un large débat et un référendum sur l'atome civil. Le surgénérateur ne s'impose pas. ● Pour boucler un bilan énergétique, qui fait apparaître une consommation inférieure à celle prévue par ses concurrents malgré un taux de croissance économique plus fort (si l'on excepte M. Marchais) : — *Priorité aux économies d'énergie ;* — Le charbon national, *« qui retrouvera dans dix ans le niveau de production de 1973 »* (soit 30 millions de tonnes), ou *international ;* — Les énergies nouvelles, *« élément majeur du vingt et unième siècle »*.	● Réforme du F.M.I. et de la Banque mondiale ; octroi d'un moratoire et de nouvelles liquidités aux pays pauvres du tiers-monde ; application réelle du traité de Rome et protection face à la *concurrence japonaise ;* réduction à 20 % en 1990 de la part des importations dans la production. ● Elargissement de l'Europe, à la condition que des précautions soient prises pour ne pas handicaper les agriculteurs et les industries directement concernées.	M. François MITTERRAND

Mlle Arlette LAGUILLER

● Mlle Laguiller *« n'a pas de programme ; les autres non plus d'ailleurs, quoi qu'ils en disent »* (*le Monde* des 19-20 avril). Pour le lendemain des élections, elle a cependant un programme revendicatif : lutter pour obtenir les *« 35 heures »*.

Elle suggère également un référendum sur le budget militaire, dont elle estime qu'il est infiniment trop élevé et qu'il pourrait servir à *« acheter leurs surplus agricoles aux paysans et nourrir le tiers-monde »*.

POINTS DE REPÈRE

CROISSANCE :
Augmentation du produit intérieur brut marchand en 1980 : + 1,1 %.
(Source : comptes de la nation.)

EMPLOI :
Nombre de demandeurs d'emploi au 31-3-1981 : 1 663 000, soit une *augmentation de 17,5 % en un an.*
(Source : ministère du travail.)

DUREE DU TRAVAIL :
Durée hebdomadaire habituelle de travail des salariés : 40 h 5
(Source : enquête sur l'emploi de mars 1980, INSEE.)

PRIX :
Indice mensuel de l'INSEE des prix à la consommation : + 12,7 % en un an (de février 1980 à février 1981).

MINIMUM VIEILLESSE :
Montant annuel au 1-1-1981 : 17 000 F (46,60 F par jour), soit, en deux ans, une augmentation de + 16,4 %.

SALAIRES :
Salaire minimum de croissance, au 1-3-1981 : mensuel, 2 644,80 F ; horaire, 15,20 F. Augmentation de + 13,68 % en un an.
Salaire horaire ouvrier au 1-1-1981 : augmentation de + 15,4 % en un an.
Gain mensuel ouvrier avant impôt en avril 1980 (donnée la plus récente) : *augmentation de + 13,6 % en un an.*
Gain mensuel cadre avant impôt en avril 1980 (donnée la plus récente) : augmentation de + 12,5 % en un an.
(Source : INSEE.)

REVENU MINIMUM FAMILIAL :
Depuis début 1981, 4 200 F par mois, sous conditions de ressources, pour les familles d'au moins trois enfants.

La campagne officielle radiotélévisée

Pris par la main

C'est reparti, enfin, brusquement, comme ça, alors qu'on ne s'y attendait pas, mercredi à l'heure du déjeuner, dans le cliquetis des couverts et des attaques d'Arlette Laguiller contre les énarques. Son débit rapide, bousculé, semblait vouloir nous inciter par contagion à presser un peu le mouvement... Allez, dépêche-toi, tu vas encore arriver en retard à l'école.

Elle se tait, disparaît, on lève le nez et qu'est-ce qu'on voit ? Un Marchais pas poudré, pas coiffé, transpirant sous les sunlights, l'air je ne dirais pas embêté, non, préoccupé, oui, direct, impératif, penché vers nous, et déplaçant, c'est l'impression qu'on avait, les cuillers et les bouts de pain pour mieux souligner sa démonstration de tactique électorale.

Du vent, du flou, François Mitterrand, nous disait-il, avec une agressivité dont on avait perdu l'habitude à l'écran Il avait d'ailleurs un copain qui était entièrement de cet avis. Et puis, François Mitterrand c'était aussi le refus, au cas où il serait élu, de s'entourer de ministres communistes Il voulait garder les mains libres pour gouverner avec la droite, forcément.

Pierre Juquin, en superforme, malicieux, enjoué, lui envoyait la balle au ras du filet et Gisèle Moreau était là pour nous rappeler que c'est à nous les femmes que ce discours s'adressait en particulier Une belle démonstration de savoir-faire et de familiarité, avec cet instrument si difficile à manier pourtant qu'est la télé, raidie, figée dans le cérémonial dépouillé de la campagne

Quand Marie-France Garaud, très à l'aise aussi mais infiniment plus distante, est venue nous dire ensuite qu'aucun politicien ne savait nous prendre par la main — avant il ne s'agissait que de nous regarder dans les yeux ! — on a caché la nôtre sous la table, un peu honteux de s'être laissé ainsi peloter par le secrétaire général du P C. On s'est ressaisi après, notez ; sur le coup cependant, il faut bien le reconnaître, on s'est tu pour l'écouter et on l'a entendue jusqu'au bout. Avis à ses concurrents. Ils n'ont plus que deux jours pour sortir de leur ronronnante rhétorique.

CLAUDE SARRAUTE.

La campagne officielle radio-télévisée s'achèvera vendredi soir 24 avril. Au cours des émissions diffusées le 22 avril neuf candidats sont intervenus.

Mlle LAGUILLER : pour une démocratie qui ne soit pas le paravent des riches.

Mlle Arlette Laguiller a tenu mercredi soir à la télévision les mêmes propos que le matin à la radio. Elle reproche à l'Etat de vouloir « *tout décider sans appel* », y compris dans les affaires locales. Tel est notamment le cas pour la création de centrales nucléaires. On construit contre l'avis des populations et avant même que ne soient réglés les problèmes de sécurité.

« *Les C.R.S investissent Plogoff*, dit-elle, *c'est bien l'image de ce qu'est la démocratie dans notre société.* »

Cette situation représente une garantie pour « une petite minorité de privilégiés ». Mais la justice n'est pas la même pour les les métropolitains et pour les habitants des territoires ou départements d'outre-mer qui doivent venir travailler en métropole. « *Je suis*, conclut-elle, *pour une démocratie qui ne soit pas un simple paravent masquant le pouvoir des riches.* »

M. MARCHAIS : les femmes sont exploitées.

M. Georges Marchais, qui s'exprimait sur les mêmes chaînes, avait invité Mme Gisèle Moreau, député communiste de Paris, à traiter des difficultés des femmes. « *Les petites et moyennes entreprises ont doublé leurs profits depuis que M. Giscard d'Estaing est au pouvoir et c'est dans ces entreprises-là que les femmes sont le plus exploitées* », a-t-il notamment déclaré. Le secrétaire général du P.C.F évoquant, d'autre part, l'attitude du candidat socialiste, a notamment affirmé : « *J'ai été entendu de beaucoup de Français mais je n'ai pas été entendu par M. François Mitterrand. Un ami me disait récemment : « Avec Mitterrand, c'est » flou, on ne sait pas où on va. » Moi, je pense, au contraire qu'il faut proposer des objectifs précis aux travailleurs.* »

Mme GARAUD : les autres candidats sont trop froids.

Mme Marie-France Garaud a estimé que les différents candidats à l'élection présidentielle ne « *sauront jamais prendre la main du pays. Ils sont trop froids, trop secs, peut-être trop savants* », a-t-elle ajouté. Mme Garaud a, d'autre part, déclaré que le général de Gaulle « *avait raison en 1969 lorsqu'il voulait donner vie à la région* ». La candidate a assuré que la région devra être « *beaucoup plus calquée sur les anciennes provinces que sur les régions actuelles* ». Elle a précisé : « *C'est par la diversité que renaîtra l'équilibre et que le sang circulera de nouveau dans ce pays.* » Enfin Mme Garaud a insisté sur la nécessité « *de redonner à ce pays un gouvernement dans lequel il se reconnaisse* ».

Mme BOUCHARDEAU : supprimer les préfets.

Mme Huguette Bouchardeau s'est élevée mercredi 22 avril à la radio contre le principe de la « *mobilité de l'emploi* », estimant que celle-ci signifie « *quitter sa famille, ses amis, sa région avec le paysage de son enfance, perdre sa culture, s'arracher aux racines de sa propre vie* ». La candidate du P.S.U a, d'autre part, déclaré qu'il fallait « *donner le pouvoir à des assemblées régionales élues au suffrage universel ; il faudrait aussi*, a-t-elle ajouté, *un autre découpage des régions, en tenant compte des réalités économiques et culturelles (...), il faudrait que l'épargne populaire, collectée par les caisses d'épargne, ne remonte pas comme aujourd'hui à 90 % au niveau central, à Paris, mais que sa collecte et son utilisation se fassent au plan local et régional* ».

Mme Bouchardeau a également assuré qu'il faudrait « *supprimer ces préfets qui ne sont là que pour faire respecter les ordres du pouvoir central* ». Enfin, la candidate du P.S.U. a souligné qu'il y a aujourd'hui « *cent dix prisonniers politiques* » dans les prisons françaises.

M. CRÉPEAU : aucun gouvernement ne pourra détruire les centrales nucléaires existantes.

M. Michel Crépeau, dont l'intervention a été diffusée le midi à la radio et le soir à la télévision, était interrogé par M. Georges de Caunes. Il a proposé que l'impôt sur les plus-values soit affecté aux collectivités locales et aux offices H.L.M. et que ces derniers puissent emprunter non sur trente ans, mais quarante, pour contribuer à la mise en place d'une « *grande politique du logement* ». Après avoir souhaité la suppression de la vignette automobile et l'affectation de la taxe sur les parcmètres aux collectivités locales ou au budget de la santé, le candidat du M.R.G. a assuré qu' « *aucun gouvernement ne démolira les centrales nucléaires qui fonctionnent* ». « *Il est inacceptable*, a-t-il ajouté, *qu'on construise plus de centrales (...) qu'on ne peut éliminer de déchets, il est inacceptable qu'on vende des centrales à n'importe qui.* »

Pour relancer la vie associative, le président du M R G. a suggéré que ceux qui versent des subventions aux associations puissent en déduire les sommes de leurs impôts.

M. MITTFRRAND : organiser la sécurité collective.

M. François Mitterrand a déclaré : « *La France doit développer une politique d'indépendance en ce qui concerne sa pensée, son action, sa diplomatie, dans l'intérêt de la paix du monde.* » Il a insisté sur « *la nécessité de l'organisation de la sécurité collective qui devrait naître de discussions, de larges dialogues entre les pays européens et ceux de l'Europe de l'Est, plutôt que de s'enfermer dans un silence qui ne pourrait déboucher que sur la guerre* ».

M. Mitterrand a affirmé que, dans l'attente de cette perspective, la France doit rester fidèle à l'alliance atlantique, sans pour autant s'aligner sur les positions américaines. Pour lui, il importe de mener une politique indépendante de celle des Etats-Unis, par exemple en ce qui concerne le Salvador, à qui, a-t-il observé, « *la France, bien assise en Europe, devrait venir en aide sur le plan humanitaire* ». Le candidat socialiste a mis l'accent sur le maintien de la coopération et de liens d'amitié avec l'Union soviétique, tout en œuvrant en faveur du « *repliement* » des fusées SS-20, et pour une solution du problème afghan. M. Mitterrand a appelé à la vigilance sur la situation en Pologne et s'est déclaré favorable à une organisation européenne, dénonçant « *l'Europe boiteuse* » actuelle.

M. CHIRAC : il faut gouverner autrement.

M. Jacques Chirac, s'exprimant à la radio le soir, a évoqué le « *malaise* » des Français pour en déduire qu'il faut « *gouverner autrement* » ; leur donner « *plus de liberté, plus de responsabilités* ». Par « *absence de dialogue et de concertation (...), leurs problèmes ne sont pas compris* », a-t-il noté. On laisse « *marginaliser* » les professions libérales ; les fonctionnaires eux-mêmes, et « *l'instituteur, qui a forgé la République* », sont mal à l'aise En politique étrangère, la France n'est plus « *le rempart absolu des droits de l'homme* » la langue française est mal défendue. Quant à la défense, elle implique que l'on développe sa « *composante nucléaire la moins vulnérable* » : les sous-marins « *Je ferai en sorte*, a conclu M. Chirac, *que les Français soient fiers et heureux d'être Français.* »

M. LALONDE : relever le défi de l'économie.

M. Brice Lalonde a constaté, le soir à la télévision, que « *la vie politique française est un immense jeu de l'oie : on est en 1981, on revient à la case 1974* ». Après avoir appelé les électeurs « déçus » par les partis à voter écologiste, il a indiqué que son projet est « *de relever le défi de l'économie en reprenant* [les] *deux principes* [de l'économie] », c'est-à-dire « *savoir ce que l'on veut* » et « *l'obtenir aux moindres frais, avec le moins de travail possible et en gaspillant le moins possible* ».

Le candidat écologiste a également dénoncé le gaspillage que représente la publicité — « *un impôt caché* ». Il a proposé deux mesures d'urgence : la suppression du monopole radiotélévisé et le *référendum* à l'initiative populaire.

LE PASSAGE DES CANDIDATS A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

JEUDI 23 AVRIL

— France-Inter, à 20 heures : *Mmes Marie-France Garaud, Huguette Bouchardeau, M Michel Debré* (12 minutes chacun).

— TF 1 et Antenne 2, à 20 h. 10, FR 3 à 22 h. 50 : *Mlle Arlette Laguiller, MM Georges Marchais, François Mitterrand, Jacques Chirac* (12 minutes chacun).

VENDREDI 24 AVRIL

— France-Inter à 20 heures : TF 1 et Antenne 2 à 20 h. 10, FR 3 à 22 h. 30 : *M. François Mitterrand, Mme Marie-France Garaud, MM Michel Crépeau, Michel Debré, Mlle Arlette Laguiller, Mme Huguette Bouchardeau, MM. Jacques Chirac, Brice Lalonde, Georges Marchais, Valéry Giscard d'Estaing* (5 minutes chacun).

Tribunes et débats

JEUDI 23 AVRIL

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* participe à l'émission « Forum » sur R.M.C. à 19 heures.

— *M. Jacques Chirac* est l'invité de l'émission « Le grand jury » sur R.T.L. à 20 h. 30.

VENDREDI 24 AVRIL

— *M. François Mitterrand* est l'invité de l'émission « Le grand jury » sur R.T.L. à 20 h. 30.

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est reçu à l'émission « Parlons clair » sur France-Inter à 7 h. 50.

— *M. Pierre Messmer*, président du comité de soutien de *Jacques Chirac*, participe au journal de 13 heures sur France-Inter.

En bref

● *M. Jean-François Kahn*, directeur de la rédaction des *Nouvelles littéraires*, préconise, dans le numéro de l'hebdomadaire daté du 23 au 30 avril, un double « *vote-sanction* », au premier tour, contre MM. Giscard d'Estaing et Marchais. Il écrit notamment : « *Il faut sanctionner Marchais (...) parce que ce capitaine dynamique, ce leader talentueux, qui incarne les aspirations de millions de travailleurs, n'a pas hésité à enchaîner la morale au char de la tactique, à jeter la vérité aux oubliettes de l'esprit de parti, à jouer à quitte ou double les espérances de sa classe, à plier sa propre philosophie aux aléas d'une stratégie incertaine, à brader les droits d'une résistance au nom de certains devoirs d'allégeance et à immoler la raison sur l'autel de la haine. Il faut sanctionner Giscard (...) parce que cet homme d'Etat habile et doué, confondant sa propre promotion avec celle de la France, a constamment mis son intelligence au service du renforcement de sa seule autorité.* »

● *M. Philippe Malaud*, député (non inscrit), ancien ministre et président du Centre national des indépendants et paysans, a présenté, mercredi 22 avril, la liste des hommes politiques, personnalités et gens du spectacle qui ont répondu à son appel à soutenir M Chirac. Cette conférence de presse-déjeuner était présidée par Mme Chirac.

M. Barthélémy, ancien chef de la Mission militaire française auprès du groupe Armée-Centre OTAN, M. Gennessaux, ancien vice-président du parti radical, Mme d'Harcourt, député non inscrit des Hauts-de-Seine, M. Fabre, ancien député, premier adjoint au maire de Toulon, membre de l'U D F., M. Mardel, auteur-compositeur interprète, et M. Ottaviani, rapatrié, ont expliqué leur ralliement au maire de Paris.

● *Le parti communiste révolutionnaire* (P.C.R., d'inspiration maoïste) estime que l'élection présidentielle doit être l'occasion de « *battre Giscard, bien sûr, parce que la poursuite pendant sept ans encore de sa politique serait insupportable pour des millions et des millions de travailleurs et parce que sa défaite peut permettre le développement du mouvement social et des luttes* » et de « *commencer à répondre aux questions et aspirations nouvelles dont sont porteurs tous ceux qui, à gauche, refusent les programmes retardant sur la vie des candidats du P.S. et du P.C.F.* ».

Le P.C.R. a décidé de soutenir, au premier tour, la candidature de Mme Huguette Bouchardeau, la seule, estime-t-il, « *qui peut permettre de poser ces questions et de favoriser le débat pour l'apparition d'une gauche nouvelle en France* ». Pour le second tour, le P.C.R. appelle à « *battre Giscard* », en votant pour le candidat de gauche.

● *Onze anciens dirigeants* de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes), dont MM. Paul Aurellier et Yves Deniaud, anciens présidents, appellent à voter pour M. Chirac, « *seul capable aujourd'hui de battre Giscard et Mitterrand* ». La direction actuelle de l'U. J. P. soutient officiellement M. Debré.

Quatre candidats répondent au questionnaire de l'Alliance France-Israël

L'Alliance France-Israël, présidée par le général Jean Lecomte, a adressé un questionnaire très précis (en quatorze points) à tous les candidats, tendant à les obliger à définir ce que serait leur politique au Proche-Orient. Quatre candidats ont répondu. Trois des plus importantes questions portaient sur la résolution 242 votée par l'ONU en 1967, l'O.L.P. et Camp David. Ces trois questions étaient ainsi formulées :

● *Considérez-vous que la fameuse résolution 242 votée par l'ONU en 1967 fait, oui ou non, obligation à l'Etat d'Israël d'évacuer seulement certains territoires occupés (et non tous), ainsi que l'a confirmé le rédacteur de la résolution lui-même, lord Caradon, et qu'indique le texte anglais qui fait foi après vote explicite de l'Assemblée ?*

● *Considérez-vous que l'Union soviétique a fait de l'O.L.P. un instrument de sa politique anti-occidentale ?*

● *Considérez-vous que le traité de paix israélo-égyptien marque une étape capitale vers une paix plus large ?*

Les quatre candidats ont notamment répondu :

M. GISCARD D'ESTAING :

● *La France, pour sa part, s'en tient traditionnellement à l'interprétation de la résolution 242 faisant obligation à l'Etat d'Israël d'évacuer les territoires occupés. C'est, d'ailleurs, l'interprétation retenue par la quasi-totalité des Etats du monde et la seule à partir de laquelle il paraisse possible de réunir les éléments d'un règlement véritable du conflit israélo-arabe.*

● *L'O.L.P. apparaît beaucoup plus, à l'heure actuelle, comme l'organe d'une population qui, tout en restant diverse dans ses orientations, veut affirmer son identité propre, que comme l'instrument de telle ou telle puissance extérieure. Il y a, par contre, lieu de craindre que l'absence prolongée de règlement au conflit israélo-arabe ne renforce les tendances à la radicalisation de ce mouvement.*

● *La France a enregistré avec satisfaction les résultats obtenus en application du traité israélo-égyptien sur le plan de la normalisation des rapports entre l'Egypte et Israël, qu'il s'agisse de l'évacuation progressive de la presqu'île du Sinaï ou de l'établissement des relations diplomatiques, économiques et culturelles entre les deux pays. Mais elle constate que ce processus n'a pas permis de progresser sur la voie d'un règlement de paix, comme le montre le fait qu'il est pratiquement bloqué depuis près d'un an.*

M. MITTERRAND :

● *La résolution 242 est ambiguë. C'est sans doute en dépit ou grâce à cette particularité qu'elle a recueillie une majorité à l'Assemblée générale des Nations unies. C'est cette spécificité aussi qui me conduit à penser que ce texte peut constituer une base acceptable de négociation le jour où Israël et la partie arabe décideront d'élargir le processus engagé en 1977 par le geste historique du président Sadate.*

● *L'O.L.P. aujourd'hui est vraisemblablement l'organisation la plus représentative des aspirations palestiniennes. C'est une donnée du problème dont tout homme politique responsable se doit de prendre acte sans que cela implique pour autant une adhésion aux objectifs et aux méthodes qu'elle utilise.*

● *Le traité de Camp David est un bon traité et je vous rappelle que le parti socialiste est le seul des grands partis à l'avoir approuvé. Mais un bon traité signé entre l'Egypte et Israël ne saurait à lui seul contribuer au rétablissement de la paix au Proche-Orient. On mesure mieux aujourd'hui tout le mérite mais aussi les limites du processus engagé par MM. Sadate et Begin en 1977.*

Pourtant le traité porte lui-même les éléments permettant de surmonter le blocage présent : reconnaissance de l'Etat d'Israël, acceptation du fait palestinien, règlement régional est adopté. rants. Il y a là les trois ingrédients de base nécessaires à toute recherche d'une conclusion pacifique du différend.

M. DEBRE :

● « *Le texte de la résolution 242 des Nations unies est clair sur ce point. Sa version française fait référence à* « l'évacuation des territoires occupés ». *La version de langue anglaise, qui est moins précise, ne permet pas d'établir clairement la signification du texte. Lord Caradon a cru, d'ailleurs très tard, pouvoir faire valoir la supériorité de la version anglaise, mais il est clair qu'entre une version précise et une version imprécise, la pratique diplomatique s'appuie sur la première.*

● *Il est indéniable que l'O.L.P. s'est rapprochée de l'Union soviétique au cours des dernières années et que l'Union soviétique s'est servie et se sert de l'O.L.P. Il serait, cependant, abusif de ne voir en elle qu'un instrument de la politique de l'U.R.S.S. L'organisation palestinienne n'est pas unie, ni sur le plan idéologique ni sur le plan des soutiens qu'elle reçoit. L'Arabie Saoudite n'est pas, précisément, une puissance pro-soviétique.*

● *Le traité israélo-égyptien est un acte positif qui a permis le maintien d'une paix égypto-israélienne. C'est considérable. Il convient, à mon sens, de faire attention à ne pas porter atteinte à la crédibilité du gouvernement égyptien et du président Sadate : le gouvernement d'Israël doit y réfléchir, notamment pour ce qui concerne les implantations dans les territoires occupés. Il faut aller plus loin ! Israël ne vivra en paix que si un plan global de règlement régional est adopté.*

M. CREPEAU se contente d'une réponse générale, déclarant notamment : « *Les radicaux de gauche s'opposent à toute reconnaissance de fait qui serait conférée à l'O.L.P. alors que celle-ci continue de proclamer, dans sa charte, sa volonté de détruire l'Etat d'Israël, dont elle refuse de reconnaître l'existence même.* »

● *L'Association des juifs de gauche* « *s'élève contre les positions prises par le CRIF et le Renouveau juif à propos du vote des juifs pour l'élection présidentielle* », et elle ajoute : « *Si les juifs de France se sentent concernés, à juste titre, par la sécurité et l'existence du peuple d'Israël, ils ne peuvent se déterminer au cours de cette élection principalement, comme le demande le CRIF, ou exclusivement, comme le demande le Renouveau juif, en fonction de la politique française au Moyen-Orient. Les restrictions aux libertés apportées par la loi Peyrefitte, avec les éléments d'ordre moral qu'elle institue, les menaces qui pèsent sur les travailleurs immigrés et sur leurs enfants, la lutte contre le chômage et les inégalités sociales, le choix de la société dans laquelle ils veulent vivre ainsi que leurs enfants, doivent être les éléments déterminants du vote des juifs.* » (24, rue de Chine, 75020 Paris.)

A Nancy

DES MILITANTS DE LA C.G.T. : toute l'action de la Confédération tourne le dos à la nécessité de « battre Giscard ».

(De notre correspondant.)

Nancy. — A Nancy et à Metz, des militants de la C.G.T. ont tenu des conférences de presse pour manifester leur désaccord avec la position de la confédération « *en faveur du candidat du parti communiste* ». Ces contestataires seraient près de trois cents, et ils estiment qu'ils recueilleront de nombreuses signatures dans les mines de fer, le bassin houiller lorrain et les industries mosellanes.

Reprenant les lignes essentielles de l'appel du « collectif » marseillais, les syndicalistes ont notamment déclaré à Nancy, le 22 avril : « *Toute l'action de la confédération tourne le dos à la nécessité de battre Giscard au soir du second tour. Au contraire, le nom de ce dernier, souvent, n'est même pas cité, jamais il n'est positivement affirmé qu'il faut qu'il soit battu. Seules les convergences de programmes de la C.G.T. et du P.C.F. sont largement diffusées.* »

Citant le cas de l'union locale C.G.T. de Rouen, qui appelle ouvertement à voter communiste, les contestataires jugent « *inconcevable* » que la confédération n'ait pas pris encore position pour le second tour et laisse ainsi planer le doute : « *Toutes ces tergiversations empêchent que se crée la dynamique nécessaire à la défaite de Giscard et mettent en danger le caractère de masse de notre organisation et son indépendance.* »

● *Plusieurs syndicats C.F.D.T. du Val-d'Oise* (commerce, hôpitaux publics, finances, commerce, etc.) déclarent que, après en avoir longuement débattu, ils estiment que la position de leur centrale dans la campagne présidentielle devrait affirmer avec plus de force « *l'absolue nécessité de bloquer les projets anti-ouvriers de la droite. (...) Il faut aussi affirmer — ce que ne fait pas la confédération, — que l'unité est une condition indispensable pour battre Giscard. (...) Elle devrait se prononcer pour l'unité des principaux partis de gauche, le P.C. et le P.S.* ».

LA CAMPAGNE DANS UNE VILLE NOUVELLE

A Évry (Essonne), les militants sont en première ligne pour que « le m eilleur gagne »

Evry n'est pas un fief politique. Certes, la gauche y est généralement majoritaire, avec un léger avantage au parti socialiste. Mais les partis de la majorité n'ont pas pour autant renoncé à retrouver le leadership dans cette ville nouvelle qui se trouve au cœur d'une circonscription dont le député n'est autre que M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R.

Cette situation relativement « ouverte », parfois confuse, ne suffit pourtant pas à faire d'Evry, fût-ce le temps de l'actuelle campagne électorale, le champ clos des passions politiques. Bien au contraire. On semble même cultiver ici avec une pointe de coquetterie une sorte d'indifférence qui se veut sans doute aux couleurs d'une certaine conception provinciale.

Les Evriens, prompts à réagir pour tout ce qui concerne leur cadre de vie, n'ont pas encore cédé aux embrasements des controverses électorales. Il y a quelques jours, une « maison de quartier » s'est risquée à organiser un débat contradictoire avec les représentants des principaux candidats. L'initiative n'a pas fait recette. En fait, depuis que la campagne est lancée, il n'y a guère eu que M. Chirac, en personne, pour rassembler plus de trois mille spectateurs dans le vaste gymnase de l'Agora et pour rompre momentanément avec la litanie des réunions publiques... sans public.

Les militants de tous bords n'ont pas pour autant renoncé. Ils le reconnaissent : « La télévision rythme plus que jamais cette campagne électorale. » Et à Evry, où les clivages politiques ne sont pas encore très clairement représentés par quelques figures notables, où les grands moments historiques ne sont pas symbolisés par des souvenirs locaux, cela est particulièrement sensible.

Une tradition électorale subsiste toutefois qui, à sa manière, transforme le paysage : dans l'ombre, et en marge des grands médias, se livre une sévère bataille pour la domination du moindre panneau, du moindre espace en béton — et ils ne manquent pas, — de tout ce qui peut servir de support à une affiche.

Personne ne se fait vraiment d'illusions sur la portée réelle d'une telle occupation, pas plus qu'on n'imagine les électeurs se jetant avec avidité sur les monceaux de tracts et de dépliants distribués dans leurs boîtes aux lettres. « C'est une vieille habitude, reconnaît un supporter du maire de Paris. Mais, ajoute-t-il, il faut bien être présent partout. Ce qu'on remarque, ce sont les affiches qui manquent. » « Une affiche ne fait pas changer l'opinion, confirme un adhérent socialiste. Elle informe. » A Evry, il y a encore suffisamment d'enthousiasme pour maintenir le rituel. Simplement, on a définitivement renoncé aux apparences grisantes de la clandestinité.

M. Yves Atout, responsable socialiste, annonce pour Evry environ deux cents adhérents regroupés en cinq sections. « Durant la campagne, précise-t-il, on propose essentiellement de participer au comité de soutien de façon plus ou moins active. On oriente davantage les sympathisants vers les rapports personnels, par exemple lors de réunions d'appartement, que vers les grands meetings. Malheureusement, même ainsi, ceux qui ont volontiers signé hésitent ensuite à venir discuter. »

Les militants socialistes du centre de tri postal d'Evry se montrent optimistes. « On se bat dans l'entreprise avec notre cœur et on y croit. » L'union de la gauche ? « Nos cousins communistes, observent-ils, attaquent Mitterrand. Nous, on ne répond pas. Ils font leur boulot, on ne leur en veut pas. Ça reste amical. »

Côté communiste, justement, le ton est à l'euphorie. Certes, les militants de base sont de plus en plus souvent discrets. En revanche, les responsables voient la campagne en rose. C'est le cas de M. Jean-Jacques Cris, vingt-sept ans, plus particulièrement chargé de l'implantation dans les entreprises de la ville nouvelle. « A quelques jours de l'échéance, résume-t-il, notre sentiment, c'est que ça marche bien. Globalement, pour ce qui est de notre électorat, pas de problème. Mais nous avons aussi entamé un processus très intéressant parmi les travailleurs qui, normalement, ne votent pas communiste. Pour discuter, on leur propose de signer l'appel à voter Georges Marchais. Ils sont cinq cents à l'avoir fait dans trente-cinq entreprises. C'est du jamais vu ! »

« Dans une ambiance de fête »

Secrétaire de la section locale du R.P.R. qui recense cent vingt adhérents, M. Roland Olivier est un quadragénaire paisible et courtois. Engagé dans plusieurs associations, des anciens combattants jusqu'aux parents d'élèves, il n'en considère pas moins avec circonspection l'importance réelle du militantisme politique. « Cela entretient un peu le climat des partisans, dit-il. Ce n'est pas pour autant que chez nous les militants ont le doigt sur la couture du pantalon. » Mais ce qui le rassure le plus sur le sort de son candidat favori, ce sont les réactions de ceux qu'il rencontre quotidiennement, à commencer par ses voisins. « Nous avons axé notre campagne sur le bouche à oreille. Eh, bien ! j'ai constaté que des gens qui connaissent mes convictions depuis longtemps se sont enfin décidés à venir me parler. »

Les giscardiens ont été les derniers à se manifester à Evry. Seulement, en quelques heures, les portraits du candidat-président avaient presque tout recouvert. Songer à un travail de professionnel, c'est bien mal connaître M. Christophe Pillay, trente-deux ans, maire adjoint de Bondoufle, et cheville ouvrière du comité de soutien au président sortant. Il est décidé à affronter ses adversaires sur leur terrain où, à l'évidence, ils ont une plus grande expérience. Surtout, il entend effacer l'image du « supporter » giscardien nanti et guindé.

Ce soir-là, il a donc réuni autour de lui, dans la salle de classe qui jouxte sa mairie, huit « jeunes pour Giscard ». « Pas des fils de bourgeois », annonce-t-il d'entrée. Il y a effectivement dans le lot un électricien, un apprenti plombier, deux étudiants et même un chômeur. Autant de militants purs et durs qui ont l'intention de convaincre et non de « vendre » leur candidat. Les jeunes giscardiens ne sont pas en proie au doute. « Nous sommes dans un climat de grande confiance, pas pour arracher 1 % ou 2 %, mais pour préparer le second tour. » Ils ne se font cependant aucune illusion sur le rôle qui leur est dévolu. « Quand on a besoin de coller, de distribuer, c'est relativement plus simple de s'adresser à nous », concèdent-ils. Mais ils ne s'en formalisent pas le moins du monde. « Cette campagne, nous la menons dans une ambiance de fête », répètent-ils volontiers.

A Evry, les militants, quelle que soit leur couleur, commencent tout de même à accuser la fatigue. Et, d'une certaine façon, ces efforts parallèles les rendent presque solidaires. « C'est un peu la camaraderie des gens qui travaillent dans le même atelier », dit André, un giscardien. Il raconte même sa rencontre quelques nuits auparavant avec une escouade de socialistes. « Nous nous sommes observés puis l'un de nous ayant été reconnu a lancé un : « Que le meilleur gagne ! » J'aurais bien terminé la nuit en prenant un pot avec ces gens-là. »

STÉPHANE BUGAT.

LA POLITIQUE A L'AGE DE LA RETRAITE

La jouvence d'Irène

La France n'a plus de « sens moral ». Plus de respect, pour elle-même et pour « la place prépondérante qu'elle occupe encore dans le monde ». Irène, âgée de quatre-vingt-sept ans, s'agite dans son univers en réduction, un fauteuil placé près de la fenêtre de son appartement du douzième arrondissement à Paris. Son endroit préféré, entouré des photos, des cadeaux hétéroclites de ses quinze petits-enfants et de ses douze arrière-petits-enfants. Elle peut voir, de cette place, la rue en enfilade jusqu'à un carrefour à angle droit qui jouxte le cours de Vincennes.

Pour mieux convaincre, sur ce chapitre sacré, elle rapproche son fauteuil. Cette campagne électorale, reprend-elle, est à l'image de notre époque. Iconoclaste. Ainsi, laisser faire Coluche n'était pas sérieux. Pourquoi « cet acharnement général contre Giscard ? » Les explications sur « l'affaire des diamants sont plausibles ». Ses adversaires le disent monarque ? « C'est très exagéré. » Comme il est absurde de lui reprocher la place faite à sa famille dans les réceptions officielles. « Sadate est bien venu à Paris avec ses filles, explique Irène. Personne n'a rien trouvé à redire. »

Il ne faudrait pas croire que cette grand-mère passionnée est giscardienne. Elle trouve simplement que le débat électoral manque de la plus élémentaire mesure et, comme par réflexe, adresse sa sympathie à l'outragé. Irène aurait plutôt la fibre gaulliste. Son mari, médecin d'un petit bourg de l'Yonne, notable dévoué, membre du mouvement catholique « le Sillon », avait fait de la résistance durant la dernière guerre. Sa fille avait même été chef d'un réseau. La famille a conservé sa fidélité à ce temps-là. Irène a toujours soutenu le général de Gaulle ou ses successeurs. Elle regrette que ce mouvement historique se soit essoufflé. « J'hésite, dit-elle, comme beaucoup de mes amies, entre Chirac et Debré. » Elle éprouve de la sympathie pour le second, mais reconnaît « qu'il n'a aucune chance ». Du premier, elle ne pense pas que du bien : le maire de Paris lui paraît trop « ambitieux ». Il aurait « dû attendre son heure » et ne pas « s'en prendre avec cette virulence à Giscard ».

Irène se met à rire. Sa colère est feinte, bien sûr. Elle se passionne pour la politique. Elle se pique au jeu, commente les débats de la télévision, échange des idées avec ses petits-enfants. « Surtout ceux qui sont pour Mitterrand. » La politique fait partie de la vie et Irène s'accroche avec optimisme à la jeunesse de son cœur. « Je dis souvent à mes amies qu'elles sont vieilles. » Toutes les époques ont leur intérêt. Celle-ci est trop trépidante ; elle a perdu quelques valeurs fondamentales, comme l'éducation, le sens civique, le respect de la vie — « je suis contre la peine de mort », confie-t-elle — et l'amour des autres. « Mais il faut vivre avec son temps », explique-t-elle ; ne pas se laisser distancer. Agir et s'intéresser à tout ce qui séduit ou passionne les plus jeunes.

Irène explique encore que la foi religieuse a toujours donné « un sens » à son existence. A trente ans, elle aidait son mari aux soins médicaux ; elle avait été conseillère municipale, elle avait organisé des fêtes ou des activités pour les jeunes. Elle se voulait « près des gens ». Elle continue à s'occuper, l'été, dans sa maison familiale de l'Yonne, l'hiver, à Paris, où elle dirige les « Cercles de l'Yonne ». « Il ne faut jamais s'arrêter de vivre, dit-elle. Sinon, on meurt. »

Ce n'est pas qu'une boutade, lancée dans un sourire charmant. Le visage d'Irène est presque dépourvu de rides. « Mon secret : je n'ai jamais absorbé de médicaments. »

PHILIPPE BOGGIO.



La campagne outre-mer

Des électeurs particulièrement sollicités

Les différents candidats à la présidence de la République continuent d'accorder la plus grande attention aux électeurs des départements et territoires d'outre-mer. C'est à ceux-ci que MM. Giscard d'Estaing et Debré se sont personnellement adressés, mercredi 22 avril, à la radio, au cours des émissions de la campagne officielle. Le premier, pour souligner les réalisations accomplies durant son septennat ; le second, pour s'affirmer « le seul » à croire réellement à l'importance des DOM-TOM dans l'avenir de la France.

Pour sa part, M. Marchais s'est présenté, le même jour, comme « le seul candidat » à soutenir « le droit intangible » des « peuples » des DOM-TOM « à l'autodétermination ».

M. GISCARD D'ESTAING : les DOM-TOM sont le symbole de l'unité de la nation.

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est adressé, mercredi 22 avril, à la radio (dans le cadre de la campagne officielle), aux électeurs d'outre-mer. Il a affirmé que son septennat avait été *« une grande période de réforme et de transformation. La départementalisation sociale est pratiquement achevée »*, a-t-il dit ; et il a souligné : *« l'outre-mer est un atout économique, culturel et politique pour la France »*.

Le chef de l'Etat, qui était interrogé par un journaliste antillais, a évoqué la sécurité, qu'elle soit extérieure ou intérieure. A propos de la première, il a noté : *« Le monde est dangereux, nos départements et territoires doivent être protégés contre toute attaque extérieure. »* A propos de la seconde, le président sortant a indiqué : *« Les Français des départements et territoires d'outre-mer ont droit à la sécurité individuelle (...). A Noël, à la Guadeloupe, j'avais annoncé que les auteurs des attentats seraient rapidement arrêtés. Ils ont été arrêtés. Ils sont actuellement en instance de jugement. »*

M. Giscard d'Estaing a conclu en manifestant le souhait que les DOM-TOM apparaissent comme les symboles de l'unité de la nation française. *« Il y a*, a-t-il dit, *des forces malsaines dans le monde. Je veux que ces forces n'aient pas de prise sur la nation française »*, et il a envoyé son salut *« à nos compatriotes, à nos frères d'outre-mer »*.

M. DEBRÉ : une chance pour la France.

M. Michel Debré s'est adressé mercredi 22 avril à midi à la radio plus particulièrement aux Français des départements et territoires d'outre-mer. *« Parmi les candidats*, a déclaré le député de la Réunion, *je suis le seul pour lequel ces départements et territoires représentent une chance pour la France. Parler d'eux comme des « confettis de l'empire » ou des « danseuses de la France » me paraît grave et insultant »*, a-t-il ajouté (1) en insistant sur les progrès qui restaient à faire dans le développement économique et la prise en compte, sur la base de l'unité nationale, de leur spécificité.

(1) Dans une interview publiée le 10 avril par le *Journal de l'île*, quotidien de la Réunion, M. Giscard d'Estaing a démenti être l'auteur de l'expression *« danseuses de la France »*, dont la paternité lui est généralement attribuée : *« Je n'ai jamais tenu de tels propos. Je démens formellement avoir prononcé cette expression. »*

LE MOUVEMENT A.T.D. - QUART-MONDE FAIT L'ÉLOGE DE M. GISCARD D'ESTAING

Faire l'éloge d'un candidat en pleine campagne électorale sans appeler à voter pour lui, c'est une prouesse que le secrétaire général du mouvement Aide à toute détresse - quart-monde, le Père Joseph Wresinski, est parvenu à réaliser, mercredi 22 avril. *« On m'a demandé de dire ce que M. Giscard d'Estaing a fait pendant son septennat. Je ne pourrais pas dire non car, de tous les chefs d'Etat, il est le seul à avoir pris fait et cause pour le quart-monde, cette population de défavorisés... »*

« On », c'est le comité national de soutien au candidat Giscard d'Estaing, qui s'est chargé de prévenir les journalistes de la conférence de presse du Père Wresinski.

Lors de son mandat présidentiel, M. Giscard d'Estaing, a expliqué en substance le Père, a bien voulu le recevoir et l'écouter. Il a accepté de partager la table d'une famille des plus défavorisées, celle de M. et Mme Macand, le 1er janvier 1977, et cela dans la plus grande simplicité. Enfin, cette année, il a accepté la nomination d'un chargé de mission pour étudier les rapports entre l'administration et la population du quart-monde. Celui-ci, M. Gabriel Oheix, a rendu son rapport au premier ministre le 23 mars (*le Monde* du 24 mars). Un rapport avec lequel le Père Wresinski est en général d'accord, notamment lorsqu'il rejette de façon catégorique l'assistance aux déshérités : *« Il faut donner aux hommes la possibilité d'exister, d'apporter leur contribution aussi minime soit-elle... »*

A MAYOTTE : la question du statut de l'île

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Les électeurs de Mayotte se détermineront une nouvelle fois, essentiellement, en fonction du statut qu'ils souhaitent pour leur île.

Le Mouvement populaire mahorais (M.P.M.), animé par MM. Marcel Henry, sénateur centriste, et Younoussa Banana, député U.D.F., a invité ses adhérents à voter pour M. Giscard d'Estaing, perçu comme le meilleur garant du statut actuel, Mayotte étant depuis 1976 une collectivité territoriale. Si, longtemps, au M.P.M. on a douté de la volonté de Paris de maintenir l'île au sein de la République française, et si l'on affirme toujours que la départementalisation constituerait la meilleure assurance pour l'avenir, on ne paraît plus suspecter les représentants du gouvernement de tenir un double langage.

Lors de son dernier séjour dans l'île, fin mars, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud, avait déclaré : *« Longtemps la France a cru que l'intérêt des Mahorais et la nature des choses étaient que Mayotte regagne l'ensemble comorien et que les règles de la décolonisation soient respectées qui veulent qu'à son départ une puissance dominante ne modifie pas les frontières. Les événements ont montré que les Mahorais ne le voulaient pas. Ils se sont organisés et battus pour cela. La France n'a pas le droit de passer outre cette volonté. Elle en tient compte. C'est aux Mahorais de dire ce que doit être leur avenir. Tant qu'ils voudront rester français ils le resteront. »*

Que la volonté des Mahorais soit respectée, le M.P.M., très largement majoritaire dans l'île, n'en demande pas plus. Certains Mahorais préfèrent néanmoins prendre des assurances pour l'avenir. Plusieurs d'entre eux, parmi lesquels le secrétaire général adjoint du M.P.M., ont créé un comité de soutien à la candidature de M. Mitterrand, tout en affirmant leur *« entière adhésion aux objectifs du Mouvement populaire mahorais et au combat mené en faveur de la départementalisation par les élus de Mayotte »*. Ils préparent ainsi un éventuel dialogue entre les giscardiens et les socialistes locaux.

Le Parti pour le rassemblement démocratique des Mahorais (P.R.D.M.), qui milite pour la réintégration de Mayotte dans l'archipel comorien, soutient également la candidature du président sortant. Ses responsables expliquent qu'ils ont reçu l'assurance que, en contrepartie de leur vote, M. Giscard d'Estaing, s'il était réélu, œuvrerait pour le rattachement aux Comores. Nul ne précise qui aurait pris un tel engagement.

On peut donc pronostiquer que M. Chirac ne retrouvera pas les 91,12 % des suffrages exprimés (13 834 voix sur 15 181 suffrages) qu'il avait recueillis aux élections européenne de 1979. Ce résultat, en effet, était la conséquence d'un mouvement d'humeur du M.P.M., qui avait voulu, à l'époque, marquer de cette façon son désaccord avec le représentant du gouvernement alors en poste dans l'île.

HUBERT BRUYÈRE.

M. MARCHAIS : le droit intangible à l'autodétermination.

Dans une interview diffusée, mercredi 22 avril, par Radio Caraïbes international, M. Marchais a notamment déclaré, à propos de la situation dans les départements de la Guadeloupe et de la Martinique : *« Il faut mettre définitivement un terme à toutes les pratiques colonialistes. Ceux que je combats ce sont les exploiteurs, les profiteurs, les milliardaires. Ceux qui, en France, exploitent les travailleurs et, à la Guadeloupe et à la Martinique, font connaître la misère, le chômage, le mépris colonial. Briser leur pouvoir, ce pouvoir de l'argent et du colonialisme, c'est du même coup en finir avec leur mainmise sur la Guadeloupe et la Martinique, l'ensemble des départements et territoires d'outre-mer. C'est ce que je propose et je suis le seul à le faire. Je suis aussi le seul à proposer que le droit intangible à l'autodétermination des peuples des DOM soit respecté. »*

Le candidat communiste a également souligné la nécessité d'*« en finir »* avec les discriminations qui affectent souvent les citoyens d'outre-mer travaillant en métropole : *« Toutes les mesures sociales que je propose doivent bénéficier aux originaires des DOM ; les discriminations particulières qu'ils subissent doivent disparaître ; le droit au congé dans leur pays d'origine doit être reconnu ; il faut mettre un terme à toutes les atteintes à leur dignité, au racisme dont ils sont victimes de la part des patrons. »*

Aucun des « grands » candidats ne bénéficie de désistement

(Suite de la première page.)

A travers ces effets de muscle, pour la parade, perce, chez les candidats des quatre grands partis politiques, l'inquiétude dans l'attente de résultats encore trop incertains pour que les uns soient déjà résignés et les autres déjà rassurés. Dès lors, la recommandation de vote « utile » signifie « Votez pour moi », bien que, suivie à la lettre, elle devrait conduire M. Chirac à se retirer pour M. Giscard d'Estaing avant le premier tour, comme le note malicieusement [illegible] sans doute, M. [illegible] M. Mitterrand ! Le secrétaire général du P.C.F. n'y voit pas matière à plaisanterie et dénonce, au contraire, « une petite manœuvre » du candidat socialiste pour freiner sa propre progression.

Une division aggravée dans la majorité

Les demandes, concrètes ou implicites, faites aux autres candidats pour qu'ils s'effacent, sont restées lettre morte. On voit mal que M. Debré renonce au profit de M. Chirac, alors que le programme de celui-ci ne lui paraît avoir rien de gaulliste dans la mesure où il n'est qu'« une addition de propositions catégorielles » relevant du poujadisme. La rupture entre Mme Garaud et l'ancien poulain de Georges Pompidou semble être empreinte de trop de passion pour que l'ex-conseillère ne fasse pas jusqu'au bout la leçon à son mauvais élève.

M. Michel Crépeau et Mme Bouchardeau n'ont pas davantage de raisons de s'effacer, alors que commence à percer leur petite musique. Mlle Arlette Laguiller et Lutte ouvrière ne sauraient renoncer à l'utilisation du haut-parleur de la campagne électorale qui règle, de manière cyclique, leur activité politique. Quant à M. Brice Lalonde, il continue de diffuser le message écologique, sans autre objectif déclaré.

Ces candidats-là n'ont rien à faire des préoccupations des autres, qui sont autant de présidents de la République en puissance. Après tout, pour le choix du président, il y a le second tour... Et si, justement, il n'en était pas exactement ainsi cette fois ?

Plus que tout autre, le mécanisme du scrutin présidentiel conduit à la bipolarisation de la vie politique française. Il en a été ainsi en 1965 et en 1974, de manière éclatante et dès le premier tour. Malgré une bonne campagne, M. Lecanuet ne pouvait mettre le général de Gaulle en danger, il y a seize ans, et il y a sept ans, M. Chaban-Delmas n'avait pas soutenu la comparaison avec M. Giscard d'Estaing. En 1969, la bipolarisation gauche-droite ne s'est pas produite parce que les socialistes, qui lorgnaient vers le centre, ne se sont pas prêtés au jeu.

Cette année, la confrontation politique se présente sous un jour tout à fait nouveau. M. Chirac apparaît comme un concurrent menaçant pour M. Giscard d'Estaing. Peut-être moins qu'il ne le dit, mais sans doute plus qu'on ne le croyait. La rivalité des deux candidats de droite consacre, quelles que soient les positions qui seront prises après le premier tour, une division aggravée au cours du septennat écoulé et appelée, nul n'en disconvient, à se perpétuer. M. Giscard d'Estaing la reconnaît implicitement, en envisageant l'hypothèse d'un duel inter-majoritaire, dont la gauche serait absente et juge. Il déplorerait qu'il en soit ainsi. M. Giscard d'Estaing préfère affronter le candidat de la gauche, ce qui revient, aussi, à reconnaître un partage politique de la France si souvent nié en de précédentes occasions.

L'opposition de gauche est, elle aussi, déchirée par une rivalité qui n'a rien de circonstanciel et dont on ne sait pas davantage jusqu'où elle ira (ou n'ira pas). On en est au point où M. Marchais note que M. Mitterrand a toujours perdu lorsqu'il incarnait, seul, [illegible] en 1965 et en [illegible] en oubliant de préciser que le P.C.F. le soutenait dans sa solitude.

Les quatre grands courants politiques refusent le mécanisme de la bipolarisation parce qu'il implique à terme la formation de partis dominants flanqués de forces d'appoint. Il est significatif que M. Chirac se réfère au score des élections législatives de 1978 dans sa tentative d'égaler l'audience du parti socialiste, que l'U.D.F. souhaite voir le R.P.R. ramené au quatrième rang, qu'un dirigeant communiste concède qu'à moins de 20 % des suffrages, M. Marchais ne ferait pas un bon score.

Le président de la République qui, malgré cela, sera élu au second tour, n'aura sûrement pas une majorité de rêve, mais il disposera, éventuellement, d'une large capacité de manœuvre.

ANDRÉ LAURENS.



(Dessin de PLANTU.)

CORRESPONDANCE

Les candidats et Philippe Pétain

Mme Marie-Madeleine Fourcade, présidente du Comité d'action de la Résistance, nous écrit :

J'ai lu avec émotion, dans *le Monde* du 16 avril, votre information sans commentaires, intitulée : « La prise de position de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand sur le transfert des cendres du maréchal Pétain. » Elle revêt une signification lourde.

Les deux candidats qui ont répondu à l'association « Pétain-Verdun » ne se prononcent même pas. L'un prône une révision de la condamnation « avec le recul du temps » ! L'autre propose « une table ronde » !

Pour ces candidats, qui sont en principe les deux principaux, la preuve est ainsi faite de leur rédhibitoire absence de caractère.

Pour le Comité d'action de la Résistance, il ne peut être question de « réviser » certains jugements concernant le rôle exact du maréchal », pas plus qu'il ne pourrait être envisagé de réunir une « table ronde » chargée de proposer les solutions qu'appelle « le contentieux (sic) du transfert de sa dépouille ».

Et il y a plus encore. Il s'agit avant tout des suites de l'occupation, où s'impose un nom : de Gaulle.

C'est l'homme d'Etat et de caractère que nous cherchons.

Sa ligne, aujourd'hui, signifie un autre des candidats et son intégral pectus.

L'homme, c'est le caractère. Le test, le double test est donc décisif.

DEPUIS LE DERNIER SCRUTIN (1979)

Le nombre des électeurs inscrits à l'étranger a presque triplé

Sur 1 300 000 à 1 500 000 Français résidant à l'étranger — dont 900 000 se sont fait immatriculer dans les consulats, — le nombre des électeurs potentiels est évalué à 870 000 — masse politiquement négligée jusqu'à une date récente, mais qui aurait un poids déterminant dans un scrutin serré si elle... « donnait de la voix ».

Aussi l'organisation du vote des Français de l'étranger, établie en 1977, est-elle, après l'exploitation qui en a été faite par les uns et les autres aux dernières législatives, étroitement surveillée. Si elle donne encore lieu à quelques critiques, notamment de la part du sénateur Caillavet (non-inscrit) et du P.C., la polémique n'est en rien comparable à ce qui s'était produit aux législatives de 1978. C'est que le scrutin présidentiel, comme le scrutin européen de 1979, avec ses listes nationales, ne s'y prête pas.

Le grand vice de la loi du 19 juillet 1977 — votée à main levée par tous les partis excepté le P.C. — est qu'il accorde aux Français de l'étranger le privilège de choisir librement leur circonscription électorale. Eux seuls peuvent s'inscrire sans condition dans n'importe quelle ville de plus de 30 000 habitants.

Ce privilège est sans conséquence lorsque les voix sont toutes additionnées dans le cadre national. En revanche, il peut faire la décision aux législatives si les inscriptions sont sciemment dirigées sur des circonscriptions « utiles », où les résultats risquent d'être serrés plutôt que de s'accumuler en pure perte là où le siège est acquis d'avance.

C'est ce qu'avaient compris en 1978 les partis de la majorité. Eux seuls s'étaient alors groupés dans un Rassemblement des Français de l'étranger (1) pour inciter les expatriés à faire *« le bon choix »*... non seulement d'un candidat mais d'une circonscription. En 1980, non seulement le choix de la circonscription n'offre pas d'intérêt, mais le contexte politique a changé. La multiplicité des candidats au sein de la majorité paralyse le Rassemblement des Français de l'étranger (présidé par le chiraquien Maurice Schumann et le giscardien [illegible]). Il s'est contenté d'appeler les Français de l'étranger à s'inscrire pour voter.

Les socialistes de leur côté ont tiré la leçon de 1978 et constitué une Association démocratique des Français de l'étranger (2), que président MM. Etienne Manac'h, ambassadeur de France et M. Gérard Jacquet, député européen socialiste. Sans se prononcer expressément pour M. Mitterrand, son dernier bulletin *Français du monde* ne cache pas sa sympathie pour le candidat socialiste, et un de ses proches, M. Claude Cheysson, a signé l'éditorial.

Trois procédures

Les Français de l'étranger ont le choix entre trois procédures : ceux dont les résidences sont proches de la France peuvent venir voter dans leur circonscription d'origine ; les autres peuvent soit voter par procuration selon la loi de 1977, soit voter dans les deux cent vingt-deux centres installés dans les ambassades et les consulats.

200 000 électeurs de l'étranger voteront, estime-t-on, par procuration ; 132 000 autres sont inscrits sur les listes des ambassades et consulats. Notons que ces derniers étaient 48 375 lors du scrutin de 1979. La progression est nette et montre l'intérêt des Français de l'étranger pour l'accomplissement de leur devoir électoral. Il est vrai qu'en scrutin européen 44,4 % seulement avaient effectivement voté ; mais ceux qui résidaient hors de la Communauté étaient peu motivés.

Au cours de la campagne, les critiques ont porté sur les risques d'inscriptions multiples, le démarchage des consuls et sur *« la distribution de sommes de 400 F à 600 F à des personnes âgées de Casablanca »*. Le Quai d'Orsay répond que l'INSEE a vérifié les inscriptions (535 cas ont été régularisés) et qu'on ne peut reprocher aux consuls d'informer les Français de leurs droits et d'accomplir les formalités prescrites par la loi. Quant aux sommes en question, ce sont les secours qui doivent assurer, au terme d'un plan de cinq ans mis en œuvre en 1977, le minimum vieillesse métropolitain aux expatriés démunis.

M. Mitterrand s'est aussi étonné que des électeurs de l'étranger aient reçu des lettres de M. Giscard d'Estaing postées avant le 10 avril alors que le fichier de leurs adresses ne pouvait être obtenu qu'à cette date. En fait ce fichier de 13 000 pages ne pouvait être acheté au Quai d'Orsay (13 000 F) qu'à cette date mais il pouvait être consulté depuis le 13 mars.

Répondant au sénateur Caillavet, M. Meadmore, directeur des Français de l'étranger aux affaires étrangères, écrit que les mesures prises pour le scrutin sont *« entièrement conformes aux principes démocratiques »* et ajoute : *« Peut-être certains regrettent-ils que les Français de l'étranger soient en mesure de s'exprimer. Mieux vaudrait alors le dire franchement. »*

Il reste que nul ne s'est encore soucié de corriger les vices de la loi de 1977, qui risquent de donner lieu aux mêmes abus et protestations qu'en 1978 aux législatives de 1983... ou avant.

MAURICE DELARUE.

(1) 88, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. 550-44-15.
(2) 25, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. 236-28-96.

A propos du vote des Français de l'étranger

UNE PRÉCISION DU PARTI SOCIALISTE

M. Jean-Pierre Bayle, délégué national aux Français de l'étranger du parti socialiste, nous prie de préciser que l'une des questions posées par le P.S. au ministère des affaires étrangères (*le Monde* du 17 avril) était la suivante : *« Est-il vrai que des agents du consulat de Casablanca distribuent*, de la part de Giscard, *des sommes de 400 à 600 francs aux personnes âgées ? »* M. Bayle indique également : *« (...) A propos de la lettre de Valéry Giscard d'Estaing, expédiée le 7 avril à tous les Français inscrits dans des centres de vote à l'étranger, il convient de souligner que l'accès du fichier informatisé et mis à jour (c'est-à-dire incluant les nouvelles inscriptions, nombreuses en 1980) de ces listes électorales était interdit pour tous les candidats avant le 10 avril. Visiblement, le candidat officiel a donc bénéficié d'une mesure de bienveillance du ministère des affaires étrangères, au détriment de la légalité et de la démocratie (...). »*

Le vote des militaires

Deux parlementaires, MM. René Visse (P.C., Ardennes) et Charles Hernu (P.S., Rhône), ont fait état de difficultés rencontrées par certains militaires d'active et du contingent pour participer à l'élection présidentielle, [illegible] qu'une procédure de vote par procuration doit être, en principe, instaurée dans les unités. Selon le député socialiste, des unités des différentes armées s'apprêteraient à participer à des manœuvres, dites de routine, pendant les deux journées du scrutin et, de son côté, le député communiste affirme que de différents départements lui sont parvenues des informations selon lesquelles des sous-officiers et des soldats du contingent n'ont, à ce jour, aucune assurance de pouvoir voter, dès le premier tour, à l'élection présidentielle.

Au ministère de la défense, on précise que toutes les dispositions ont été prises, dès le 13 février, pour permettre le vote des militaires.

Selon le ministère, toute participation militaire à des manifestations publiques a été supprimée du 10 avril au 10 mai, sauf de rares exceptions de caractère patriotique comme la journée des déportés du dimanche 26 avril et l'anniversaire de la victoire du vendredi 8 mai. Les convocations de réservistes ont été interrompues dans le même temps.

A l'occasion des deux scrutins, affirme encore le ministère de la défense, aucune activité collective, telle que des manœuvres ou des séjours en camp, n'a été programmée. Les militaires pourront donc disposer, si nécessaire, de trois jours de permission pour aller voter dans leur lieu de résidence habituel. Les personnels qui doivent rester dans les unités pour assurer la disponibilité opérationnelle, les missions aériennes, maritimes et d'outre-mer, ainsi que le fonctionnement des services de sécurité et la garde des matériels, ont reçu, il y a plusieurs semaines, toutes informations utiles sur le vote par procuration.

● *Les candidats et les langues régionales.* — L'association Défense et promotion des langues de France (qui regroupe des représentants de l'Alsace, la Moselle, la Bretagne, la Catalogne, la Corse, l'Euskadi-Nord, la Flandre française et l'Occitanie), constate *« qu'il existe un décalage entre la volonté exprimée par nos régions et ce qui est permis à ces langues en matière d'éducation et de médias »*. Elle invite les candidats à se prononcer sur la proposition d'une loi-cadre *« qui définisse la place des langues et des cultures dites régionales françaises dans l'enseignement, l'information et la vie publique »*. Le parti socialiste, le parti communiste, le P.S.U., le Mouvement des radicaux de gauche et, pour la majorité, le C.D.S., ont répondu favorablement.

présidentielle

POLITIQUE

POINT DE VUE

L'école et l'emploi des jeunes

par
LOUIS MEXANDEAU (*)

L'ÉCOLE *dans la bataille pour l'emploi est la grande oubliée, ou plutôt la grande méprisée. Pourtant, si on prenait les choses par le bon bout et non plus à l'envers, elle pourrait jouer un rôle décisif. Nous voudrions ici faire partager au lecteur une conviction mûrement raisonnée et fondée sur les propositions que formule le parti socialiste depuis plusieurs années.*

Nous partons d'une constatation massive, les moins de vingt-cinq ans constituent plus de 40 % de l'effectif des chômeurs : 3 % d'entre eux *étaient inscrits* comme demandeurs d'emploi en 1973, et près de 10 % aujourd'hui. Pourquoi ?

***

Tout s'est passé comme si l'explication *officielle* consistait à imputer à l'école la responsabilité de cette situation, en second rang derrière *l'explication par la crise pétrolière*, et complétant celle-ci. Les difficultés rencontrées pour l'adaptation des *formations aux emplois sont réelles*, et tous les pays les connaissent. Mais, en France, elles ont été considérées *comme un obstacle important au* « redéploiement ». La crise a été à l'origine d'un véritable malthusia*nisme éducatif : le rapporteur* de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur les dépenses ordinaires de l'éducation (1) a pu indiquer, sans être contredit, que les taux d'encadrement des élèves s'étaient subitement dégradés dans les lycées (cycle long : de 27,8 à 28,5 élèves par classe entre 1974 et 1979) et les lycées d'enseignement professionnel (cycle court : de 22,9 à 24 élèves), *c'est-à-dire précisément* au moment où se passe, pour un jeune, la question de la prolongation *ou non de sa scolarité. Les taux de* redoublement sont en augmentation à tous les niveaux de l'enseignement *primaire ou secondaire. Le climat* sélection s'alourdit et l'on décourage les jeunes de rester à l'école.

C'est hors de l'école que l'on *cherche des remèdes au demeurant* coûteux à la « mauvaise adaptation » des jeunes aux besoins de la société *et de l'économie : les « pactes pour* l'emploi » auront coûté 3,9 milliards de francs en 1977, 1,02 *en* 1978, 2,2 en 1979, 3,9 prévus pour 1980. On peut se demander si les mesures, et *notamment* les *fameux* contrats « emploi-formation », constituent vraiment un remède : les enquêtes effectuées parmi les bénéficiaires plusieurs mois après la fin *du contrat montrent que* le taux de chômage *reste* chez eux encore important (il atteint 35 % quatre *mois après la fin des « stages pra*tiques en entreprises » (2). Et globalement le résultat est là : la formation professionnelle *théoriquement* destinée aux adultes a été recon*vertie au profit des jeunes* (3) qui occupent près de 80 % des postes de l'AFPA (Association pour la for*mation des adultes) et devraient avoir* signé cent vingt mille contrats emploi-formation au 30 juin 1981, mais les moins de vingt-cinq *ans* constituent encore près de la moitié *de l'effectif* des chômeurs.

Au *regard de cette politique, que* pouvait-on, que peut-on, pour l'avenir, attendre d'une mobilisation de l'école dans la lutte contre le chômage des jeunes ?

Quelques rappels de faits parfois *oubliés sont ici nécessaires :*

1) *Ceux qui ont pu faire des études se placent mieux.* Les taux de chômage sont beaucoup moins élevés *chez ceux qui ont un diplôme*, ou qui ont fait des études longues, que dans les autres catégories de la *population* (4) ;

2) *La France est en retard sur les durées de scolarité constatées chez les grands pays industriels évolués qu'on lui donne parfois en exemple :* 29 % des jeunes de seize à vingt ans y entrent dans l'enseignement *supérieur, contre 37,7 % au Japon* et 42,7 % aux Etats-Unis ;

3) *Pourtant, l'allongement de la durée de scolarité moyenne des élèves a pratiquement cessé au cours de la période récente :* sous prétexte de baisse des naissances, on *a freiné la scolarisation. Les éta*blissements du second degré ont absorbé en plus de l'effet du mouve*ment des naissances :*

— 120 000 élèves par an en moyenne entre 1963 et 1968 ;

— 80 000 élèves par an en moyenne *entre* 1968 et 1973 ;

— Mais seulement 40 000 élèves par an en moyenne entre 1973 et 1978 :

— Et 30 000 élèves par an en moyenne *entre* 1978 et 1981.

4) *On a tout fait, au demeurant, pendant le dernier septennat, pour que l'école ne puisse plus être accueillante :*

● Au lieu de profiter de la pause démographique pour apporter à l'appareil scolaire les améliorations dont il avait besoin, on a, par rapport à *la période précédente, réduit de moitié le taux des améliorations* ; et celles-ci ont pris essentiellement la forme *d'amélioration des taux d'en*cadrement dans les *maternelles* ;

● Autour des établissements d'enseignement, on a organisé *un désert éducatif : aux différents niveaux du* second degré, les occasions de rencontres entre jeunes et adultes ont *été réduites* aux seules *activités* scolaires. Les difficultés faites aux associations, mouvements de jeunes ou œuvres périscolaires, se produisent au moment même où disparaissent, faute de moyens, *les foyers* socio-éducatifs, les associations sportives, les études surveillées, et où la simplification *rustique des manuels* n'est pas compensée par l'ouverture de services de documentation outillés et *accueillants.*

***

Ces constatations apparaissent intolérables au regard de la situation de ceux qui sont, dans notre société, *les plus exposés :* on a supprimé l'environnement éducatif des collèges au moment même où les enfants des familles socialement ou culturellement peu favorisées étaient censés y entrer. Mais elles sont tout aussi *illogiques en termes d'efficacité économique.*

Contrairement à la situation à *laquelle on l'a réduite, l'école* doit :

1) *Assurer pleinement la formation initiale des jeunes.* — Il n'y a de formation permanente ou professionnelle réussie que sur une base de formation générale suffisante. Les contrats *emploi-formation ne constituent* qu'un rattrapage, et il est effectivement absurde que l'AFPA se *consacre, pour 80 % de ses effectifs,* au recyclage des jeunes de moins de vingt-cinq ans, alors que la durée *moyenne* des études initiales reste, en France, inférieure à celle des grands pays civilisés ;

2) *Intéresser les jeunes.* — Il n'est évidemment pas envisageable de leur imposer une prolongation de scolarité ou de créer des classes-parking. C'est un enseignement de qualité et *ouvert sur les questions réelles* de la société et de la vie qui intéresse les jeunes :

3) *Par voie de conséquence, armer les travailleurs et les entreprises françaises dans la vie économique.* — Des études plus larges développent chez les jeunes à la fois l'initiative et la connaissance des réalités ne pouvant que *profiter* à notre pays.

***

Ce qui précède conduit à mettre l'accent sur trois propositions qui *sont de nature non à faire des miracles* du jour au lendemain, mais à repartir du bon pied. Il ne s'agit pas *ici de reprendre l'ensemble des pro*positions formulées par les socialistes et par François Mitterrand, mais de souligner celles qui sont appropriées au problème posé :

1) *Une autre formation.* — La formation *technologique doit devenir un* élément de la formation générale de *tous les élèves*, quelle que soit leur *orientation. Elle ne doit pas être* conçue comme un bricolage désordonné ni comme l'apprentissage de *procédés imposés, mais, au contraire,* comme *l'apprentissage des choix* pour la mise en œuvre de techniques, *développant* l'esprit d'initiative autant que la méthode. C'est une véritable culture technologique, utile à tous, qui en résultera ;

2) *Une autre orientation.* — Les *filières conduisant aux métiers* ne doivent pas être imposées prématurément et comme sanction d'un échec dans les formations dites générales.

Les habitudes et les rapports sociaux ne se changeant pas en un *jour, mais au moins pourrait-on tenir* davantage compte du désir des enfants et des familles : *il ne doit donc pas y avoir d'orientation scolaire obligatoire* (c'est-à-dire sans l'accord des intéressés) avant l'âge de seize ans ;

3) *Une école accueillante.* — Le dernier septennat a gâché les chances d'une école accueillante : *le volant* de chômage de quelque six cent cinquante mille jeunes de moins de vingt-cinq ans *ne disparaîtra pas du* jour au lendemain, mais il est certain qu'une école donnant désormais *priorité à l'aide apportée aux jeunes* plutôt qu'à la sélection sociale et à l'orientation devrait redevenir *attrayante pour* les jeunes et leur éviter une insertion prématurée dans le monde du travail qui est aujourd'hui celui du chômage. Cela suppose que des moyens matériels et financiers suffisants *lui soient* consacrés, ainsi qu'aux autres composants de *l'espace éducatif* (associations, *mouvements, etc.) qu'il faudra bien* construire si la société et l'économie françaises veulent faire place à leur *jeunesse.*

Seule l'application de telles propositions peut rompre avec la logique actuelle. *Et on ne peut que s'étonner* de la pauvreté des « solutions » avancées par M. Giscard d'Estaing *au début de sa campagne, simples* reprises des mesures appliquées depuis plusieurs mois. Pour régler *l'angoissante question de l'emploi* chez les jeunes, le président-candidat n'a-t-il rien d'autre à offrir que les *soldes de M. Barre ?*

(*) Délégué national à l'éducation nationale du parti socialiste.

(1) Rapport de M. Royer annexé au procès-verbal de la séance du 9 octobre de l'Assemblée nationale.
(2) Brochure actualités-documents sur les « jeunes », p. 21.
(3) Faut-il signaler aussi que c'est au détriment des adultes ?
(4) Rapport de M. Royer au nom de la Commission des finances de l'Assemblée nationale.

CORRESPONDANCE

ÉLECTION INTERDITE

Quelle place donner à l'élection présidentielle entre les quatre murs d'une salle de classe ? M. Marc Guiguin, enseignant à Lorient (Morbihan), nous apporte son témoignage :

J'enseigne l'histoire-géographie et, donc, l'instruction civique au collège Jean-Le-Coutaller de Lorient. *Au programme* de la classe de troisième figure l'étude de la France et, notamment, de ses institutions. En cette année électorale, j'ai donc pensé qu'un des centres d'intérêt pouvait être la campagne pour l'élection présidentielle et cette élection elle-même. Pour concrétiser cette *question* du programme, j'ai donc pensé à organiser pour les élèves *de troisième* et *de quatrième* (âgés de treize à seize ans, donc électeurs dans quelques années) une « élection présidentielle » quelques jours avant la vraie. Les élèves étaient invités à suivre de près dans les journaux, à la radio et à la *télévision* la *campagne* de tous les candidats. Ensuite, ils auraient voté avec isoloir, urne, bulletins, listes électorales.

J'ai soumis ce projet aux élèves, aux professeurs, aux parents, à *l'administration* du collège, dans le cadre du conseil d'établissement. *Ce conseil a donné son* accord unanime, accord qui a été porté au procès verbal de la réunion. Cela se passait quelques jours avant les vacances de printemps et, dès lors, une opération de sensibilisation a été lancée *auprès des élèves pour que*, dès les congés, ils suivent donc la campagne.

Au retour des vacances, l'administration du collège m'a annoncé que les services de l'inspection académique de Vannes interdisaient la réalisation de ces « élections », « *dans la mesure où les élèves auraient à se prononcer sur les vrais candidats...* ».

Aurait-il fallu faire des élections avec des noms fictifs ? Les élèves peuvent-ils continuer à suivre la campagne électorale ? Avait-on « peur » du vote des jeunes ? Ces jeunes auront-ils soudain, le jour de leurs dix-huit ans, *la révélation subite* des faits politiques de leur pays ? Faut-il continuer à enseigner l'instruction civique ?...

POLITIQUE

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La commission des sondages demande des poursuites contre « le Quotidien de Paris »

La commission des sondages, chargée de veiller à l'application de la loi du 19 juillet 1977 « *relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion* », a une nouvelle fois demandé au garde des sceaux, mercredi 22 avril, d'engager des poursuites judiciaires « *contre un quotidien* » qu'elle se refuse à nommer. Le journal en question — il s'agit du *Quotidien de Paris* — a, selon la commission, publié mercredi « *des informations présentées comme résultant de sondages, en violation de l'interdiction légale* ».

De fait, *le Quotidien de Paris*, dans son numéro daté du 22 avril, a publié un court article titré « *Chirac se dit au même niveau que Mitterrand* » sous le surtitre « *Sondage* ». M. Bernard Morrot, directeur de la rédaction au *Quotidien*, confirme les poursuites demandées par la commission des sondages en précisant : « *Nous avons repris une dépêche de l'Agence France-Presse, il n'y a pas un mot de nous.* » Aussi bien, la présentation de l'information et le surtitre choisi — « Sondage » — semblent plus en cause que le contenu même de l'article. L'article 11 de la loi de 1977 prévoit que, « *pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin ainsi que pendant le déroulement de celui-ci, sont interdits, par quelque moyen que ce soit, la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage (...)* ».

Dans un communiqué diffusé hier sur les trois chaînes *de télévision* (TF 1, A 2, FR 3) et sur les ondes de Radio-France, *comme le permet* l'article 9 de la loi, les membres de la commission précisent *que celle-ci « fait, en outre, toute réserve sur les informations* [du *Quotidien de Paris*], *les prétendus sondages étant d'origine inconnue et par conséquent incontrôlables* ». En fait, la commission a voulu, semble-t-il, à l'occasion d'un léger « dérapage », marquer un coup d'arrêt à une interprétation laxiste de la loi par certains médias.

Des précédents existent. Après plusieurs remarques *adressées à l'institut* de sondage Public S.A., la commission avait demandé au garde des sceaux d'engager des poursuites judiciaires contre cet *institut* au mois de janvier (*le Monde* daté 8-9 janvier). Le sondage visé, publié par l'hebdomadaire *Paris-Match* le 26 décembre 1980, avait été estimé « *sans valeur* » par la commission. D'autres poursuites contre des organes de presse et des instituts de sondage ont été demandées par la commission ces derniers mois. La commission refuse cependant d'en *dire plus. Composée de trois membres* du Conseil constitutionnel, de *trois membres de la Cour de cassation* et de trois membres de la Cour *des comptes, elle est présidée par* M. Pierre Huet, conseiller d'Etat.

L. G.

DÉFENSE

Nominations militaires

Les généraux Duhesme et Rajau reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition de M. Robert Galley, ministre de la défense, le conseil des ministres du *mercredi 22 avril a aprouvé* les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — *Est élevé* au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Guy Duhesme.

Sont promus : intendant général de première classe, l'intendant général de deuxième classe Véran Cambon de Lavalette, nommé directeur central de l'intendance : général de brigade, les colonels Michel Douchet (nommé commandant la base de transit interarmées), Marcel Antoine, Jacques Loublie, Louis Doucet et Jacques Fouilland.

[Né le 23 juin 1927, ancien Saint-Cyrien, breveté parachutiste, Jacques Sylla Fouilland était colonel des troupes de marine depuis octobre 1974. Il a été notamment, entre 1963 et 1970, l'un des adjoints du général Bertrand de Montaudouin lorsque celui qui allait devenir chef de l'état-major particulier à l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, a été commandant en second de l'école d'officiers de l'armée de terre à Saint-Cyr-Coetquidan. Breveté technique (langues) de l'enseignement militaire superieur, Jacques Sylla Fouilland a occupé les fonctions d'attaché militaire à l'étranger et, de 1974 à 1976, il a commandé le régiment d'infanterie de chars de marine (R.I.C.M.) basé à Vannes et appartenant aux forces d'intervention outre-mer.

C'est en septembre 1980 que le général Fouilland a pris les fonctions de directeur du renseignement au SDECE, succédant ainsi au général Alain de Gaigneron de Marolles, qui avait donné sa démission après moins d'un an d'exercice des responsabilités dans sa fonction.

Avant d'être nommé directeur du renseignement, Jacques Sylla Fouilland avait été, durant deux ans, adjoint au directeur général du SDECE, M. Alexandre de Marenches.]

Est promu intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Julien Racca, nommé adjoint au directeur de l'intendance du 1er corps d'armée et de la *VIe région militaire (Metz)*.

Sont nommés : directeur de la section technique des bâtiments, fortifications et travaux du génie, *le général de brigade Jean Bock* : directeur de l'intendance de la *IIe région militaire (Lille)*, l'intendant général de deuxième classe Raymond Saint-Martin ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Jean Gilard.

● *AIR.* — *Est élevé* au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Jean Rajau.

Sont promus général de brigade aérienne, les colonels Charles Le Loher (nommé directeur technique du transport aérien *militaire)* et *François Cherrier* (nommé commandant le centre *opérationnel* de la défense aérienne).

Est nommé commandant le génie de l'air, le général de brigade aérienne Jean Joube.

● MARINE. — *Sont promus* : contre-amiral, les capitaines de vaisseau Hubert Molnerlile et André Moissinac - Massenat ; commissaire *général* de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Maurice L'Haridon.

● SERVICE DE SANTE. — *Est promu* médecin général (grade de général de brigade), le médecin-chef des services de classe normale Jean Pons, chargé des fonctions de sous-directeur « action scientifique et technique » à la *direction centrale du service de* santé des armées.

Est chargé des fonctions de sous-directeur de l'école d'application *de santé de l'armée de* terre, le médecin général, médecin-chef des services de classe normale, Charles Hiltenbrand.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 22 avril 1981, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE TRILOGUE

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur le *développement du projet qui, sous* le nom de « trilogue », vise à réunir les Etats et les peuples d'Europe, d'Afrique et du monde arabe dans une ambition commune de solidarité et de coopération.

Lancé il y a deux ans, à Khartoum, par le président de la République, le trilogue a fait, depuis, l'objet de multiples contacts entre les principaux pays intéressés. Ces contacts ont permis de vérifier qu'il y avait un large consensus sur le *principe de l'entreprise* et sur *la* nécessité de lui donner une triple *dimension culturelle, économique* et politique.

Le président de la République a souligné qu'en confirmant la solidarité euro-arabo-africaine le trilogue ouvre pour de nombreux peuples des perspectives nouvelles de développement, de progrès et de paix.

● LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE AVEC LE TIERS-MONDE

Le conseil des ministres a examiné la situation de l'appareil de recherche scientifique français mis au service des pays en voie de développement. Il a notamment analysé le rapport d'audit qui a été récemment remis au gouvernement sur ce *sujet*.

Après avoir constaté la qualité des travaux menés par les deux grands organismes de recherche au titre de la coopération, l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer) et le GERDAT (Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale), le conseil des ministres a défini les nouvelles orientations qui doivent guider le développement de nos activités scientifiques outre-mer :

— *Définir les sujets de recherches* en fonction des nécessités du *développement des Etats du tiers-monde* et singulièrement des pays africains. Les thèmes en seraient notamment : l'autosuffisance alimentaire, les transferts de technologie au profit du monde rural, l'océanographie appliquée à la pêche, les énergies nouvelles, les investigations géologiques propices aux découvertes minières ;

— Redéployer sur le plan géographique les implantations de l'ORSTOM et *du GERDAT* pour *améliorer* les retombées de notre recherche en *Afrique et dans les départements* et territoires d'outre - mer, ainsi que *dans* d'autres régions du monde. ;

— Contribuer au rayonnement de la recherche outre-mer, en la faisant mieux connaître de la communauté scientifique française et en en faisant un des éléments essentiels de notre recherche scientifique.

● L'INDUSTRIE ET L'ELECTRICITÉ D'ORIGINE NUCLÉAIRE

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur les conséquences industrielles du développement de l'électricité d'origine nucléaire.

L'excellent fonctionnement des centrales du programme électronucléaire a été souligné. La production d'électricité nucléaire française est supé*rieure aux prévisions et représente* aujourd'hui 35 % de notre production *d'électricité. Chaque année*, la mise en service des tranches nucléaires représente l'équivalent de la mise en exploitation d'un gisement de gaz de Lacq ou d'un gisement charbonnier de 10 millions de tonnes.

Le prix d'un kilowatt-heure nucléaire étant désormais le tiers de celui produit à partir du fuel et la moitié de celui produit à partir de charbon, cette source d'énergie nationale constitue un atout pour la compétitivité de l'économie française.

Les conséquences de cet avantage de coût se traduisent et se traduiront encore plus à l'avenir dans les tarifs de l'électricité. Les tarifs de l'électricité en France sont dès maintenant parmi les plus bas d'Europe car leur augmentation depuis 1974 a été inférieure à celle de tous nos partenaires.

La répartition des centrales sur l'ensemble du territoire national au*torise aujourd'hui à décider la sup*pression des différenciations des ta*rifs industriels de la haute tension* qui subsistaient entre les régions françaises. En outre, les avantages économiques liés à la proximité des *centrales nucléaires seront* répercutés aux utilisateurs de la haute ten*sion implantés dans* le voisinage de ces centrales : ce tarif industriel avantageux complètera le dispositif déjà en vigueur pour la basse et la moyenne tension.

L'utilisation de l'électricité représente une double chance pour l'industrie française :

— L'évolution favorable des prix de l'électricité par rapport à ceux pratiqués par les autres pays lui permettra d'accroître sa *compétitivité, d'au*tant que le recours à l'électricité *dans l'industrie est l'occasion* d'une profonde modernisation car elle impose le recours à des technologies nouvelles et performantes ;

— La multiplication des usages de l'électricité crée un marché nouveau de matériels et de services important, évalué à 40 milliards de francs sur la décennie, qui doit permettre à l'industrie française d'équipement électrique de se développer, de créer *des emplois et d'améliorer* sa capacité d'exportation.

● LES CARBURANTS DE SUBSTITUTION

Le ministre de l'industrie a présenté *une communication sur* l'état d'avancement du programme de développement des carburants de substitution décidé au conseil des ministres du 14 janvier 1981.

A la suite des orientations arrêtées au début de l'année, un très important programme de recherche-développement et d'expérimentation a été défini et est engagé pour démontrer les performances et la compétitivité des différentes techniques de production de carburants de substitution.

Les industriels et les chercheurs *concernés, le monde agricole et des* représentants des consommateurs *sont étroitement associés* à ce programme qui représente, dès 1981, plus de 150 millions de francs.

En ce qui concerne les filières de *production* reposant sur des matières agricoles, des premières unités d'expérimentations pré-industrielles seront mises en fonctionnement en 1981 et 1982 dans plusieurs régions françaises et notamment dans les Landes ; elles traiteront une filière végétale à partir de produits tels que les plantes fourragères, le bois, les topinambours, la paille.

D'autres techniques sont explorées *parallèlement et en particulier* la production de méthanol à partir du *charbon* : à partir *du* charbon lorrain, l'étude de la compétitivité d'une usine a été demandée aux Charbonnages de France.

Enfin des essais des différents carburants de substitution sur les automobiles sont lancés. Dès cette année, près de cinq cents véhicules parcoureront à ce titre plus de 6 millions de kilomètres afin que soit garantie aux usagers une qualité de service satisfaisante.

● *LA PROTECTION SOCIALE DES* FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale et le ministre des affaires étrangères ont dressé le bilan de la généralisation de la protection sociale des *Français à l'étranger*, qui sont au nombre d'environ un million *quatre cent mille*.

Tous les Français résidant à l'étranger peuvent *désormais* se protéger contre la maladie. La loi du *31 décembre* 1976 a *créé en faveur* des salariés expatriés deux assurances volontaires, l'une contre la maladie, l'autre contre les accidents du travail. La loi du 27 juin 1980 a étendu cette protection aux non-salariés et aux retraités français résidant à l'étranger.

La protection des Français à l'étranger contre les autres risques sociaux est maintenant générale, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, de l'aide aux personnes âgées ou de l'aide aux handicapés. Les possibilités de rachat des coti*sations*, dans le cadre de l'assurance volontaire vieillesse créée par la loi *du 20 juillet 1965, ont été par ail*leurs, prorogées jusqu'au 30 juin 1982.

Le gouvernement a décidé que cette protection sociale serait encore améliorée :

— par la création d'une caisse autonome des expatriés gérée par un conseil d'administration les représentant ;

— par un réexamen du taux des cotisations permettant la réduction de certaines d'entre elles ;

— par l'achèvement en 1982 de *l'effort déjà engagé pour garantir* aux personnes handicapées une aide semblable à *celle qui existe en* France.

L'objectif fixé par le président de la République est aujourd'hui atteint : nos compatriotes résidant à l'étranger bénéficient d'une protection sociale comparable à celle qui leur serait garantie en France. Aucun autre pays n'assure à ses ressortissants vivant à l'étranger des avantages aussi étendus.

● LA COUR DE CASSATION

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à la Cour de cassation. Ce projet constitue un des éléments d'une réforme de cette *juridiction, qui n'a pas été épar*guée par le phénomène d'« explosion *judiciaire* » que la France connaît depuis quelques années. Le nombre des pourvois formés devant la Cour de cassation augmente en effet de 15 % chaque année. Ce projet de loi pris sur la suggestion du premier président et des magistrats de la Cour de cassation, et après consultation de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation a, notamment, pour objet :

— de réduire de sept à cinq, à l'image des principales Cours suprê*mes d'Europe, le nombre des magis*trats nécessaire pour rendre un arrêt ;

— de permettre à des formations de trois magistrats de juger les affaires les plus simples.

Ces mesures auront pour effet un règlement plus rapide des pourvois.

En outre, le projet de loi supprime la consignation préalable d'une amende en cas de recours en cassation en matière pénale ; la chambre criminelle reçoit, en revanche, le pouvoir de prononcer les mêmes amendes que les autres formations *de la Cour de cassation, en cas de* recours abusif.

● PRISES D'OTAGES

Le président de la République a déclaré : « J'ai donné pour directive *formelle au ministre de l'intérieur*, dès le début de mon septennat, de ne jamais céder à l'odieux chantage des preneurs d'otages.

» Cette politique de fermeté a permis de limiter à quelques rares cas les manifestations d'un fléau dont ont sait l'ampleur qu'il a prise dans certains pays voisins.

» La libération, la nuit dernière, d'une femme enlevée voici quelques jours, est le dernier exemple de l'efficacité de cette politique. La rançon n'a pas été versée. Les ravisseurs ont été arrêtés. Une fois encore, *les services de police* ont administré la preuve de leur efficacité.

» Je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée de *leur en rendre* témoignage, alors qu'ils sont si souvent et si injustement mis en cause. »

● L'ATTENTAT EN CORSE

En outre, *le président de la République* a annoncé la promotion, à *titre exceptionnel*, au grade de chevalier de l'ordre national du Mérite des trois fonctionnaires de la police de l'air et des frontières, blessés dans l'exercice de leurs fonctions, lors de l'attentat organisé le 16 avril 1981 à l'aéroport d'Ajaccio.

Il s'agit de :

— Mme Marie-Françoise Damiano, inspecteur principal ;

— Mlle Julie Luciani, agent technique de bureau ;

— Mme Christiane Claverie, agent de surveillance.

Le président de la République a fait part de son intention de leur remettre personnellement leur décoration.

***

Sur proposition du ministre de la santé et de la sécurité *sociale*, le conseil des ministres a approuvé un *projet de décret portant suppression* et création d'emplois aux ministères *du travail* et de la *participation* et de la santé et de la sécurité sociale, *mesure rendue nécessaire* à la suite de la création de la nouvelle direction générale de la santé et des hôpitaux.

VINGT ANS APRÈS LE « PUTSCH DES GÉNÉRAUX »

Les conjurés en bateau

Vingt ans, l'espace d'une génération, le temps du souvenir. Les anciens du putsch d'Alger et de l'O.A.S. ont estimé qu'après tant d'années il fallait rappeler les raisons de leur soulèvement. Vingt ans, le temps nécessaire pour que les passions s'apaisent et que l'histoire resurgisse. Ceux qui, le 22 avril 1961, ont voulu « *mettre un terme à la politique moralement déshonorante, militairement et économiquement suicidaire d'abandon de nos compatriotes algériens, de nos bases stratégiques et de nos ressources énergétiques sahariennes* » se sont donc réunis pour la première fois à Paris à l'occasion de cet anniversaire. Pour cette circonstance historique, M. Jean Bruel, P.-D.G. de la Société des bateaux-mouches du pont de l'Alma, avait mis à la disposition de ces anciens soldats que l'on avait dit perdus *la Galiote*.

Organisée par l'ancien capitaine Pierre Sergent, qui fut chef de l'O.A.S.-métropole, cette manifestation-promenade sur la Seine avait valeur de symbole en réunis*sant, au cœur de la capitale*, près de trois cents personnes, ceux qui avaient *suivi ou étaient de cœur* avec ce « *quarteron de généraux en retraite* », comme les avait qualifiés le général de Gaulle : MM. Salan, Jouhaud, Zeller et Challe, qui, avec une partie de l'armée, avaient pris le pouvoir à Alger.

Une assemblée d'anciens militaires aux cheveux blancs conviée par « les Centurions », mouvement créé par M. Pierre Sergent, en souvenir des soldats de la légion *Augusta*, qui avait combattu pour que l'Empire romain ne soit pas démantelé. Seul, après la mort de Challe et de Zeller, le général Jouhaud a fait parvenir *un message* aux participants de ce « *rappel à la nation de la position immuable dans sa légitimité* » de cette rébellion qui a failli faire basculer la France dans la guerre civile.

Reconversions

Après l'appel des morts, des « soldats » tombés sur les barricades, des insurgés fusillés, des rebelles « *abattus par les policiers* », des Degueldre, des Bastien-Thiry, « *de nos frères français de Bab-El-Oued et de la rue d'Isly et de nos frères harkis abandonnés* », M. Pierre Sergent a rappelé à l'assistance sagement assise face au buste de Bastien-Thiry les raisons de cette bataille perdue malgré la prise d'Alger en quelques heures, le 22 avril 1961. « *Si l'indépendance de l'Algérie était inscrite dans l'histoire, ce n'était pas une raison pour la bâcler. Oui, nous avions raison* », a répété M. Pierre Sergent.

Aujourd'hui, les anciens putschistes se sont reconvertis dans le civil. L'ancien colonel Antoine Argoud est devenu graphologue, d'autres ont refait leur vie dans l'immobilier ou les spectacles. « *Pour ne pas être des demi-solde, des revanchards, parce que nous ne sommes pas des passéistes, parce que nous ne conduisons pas nos vies les yeux fixés sur le rétroviseur, parce que, pour nous, chaque matin le soleil se lève. Nous voulions montrer que les bons soldats peuvent être aussi de bons civils !* », s'est exclamé M. Pierre Sergent, après qu'une minute de silence ait été observée face à la statue de la liberté de Bartholdi, placée au fronton du pont de Grenelle. Un discours au cours duquel ont été fustigés la perte des valeurs morales, l'échec de la classe politique, l'abandon de l'esprit de défense et le déclin de la France dans le monde. « *Si de nouveau les circonstances l'exigent, nous qui nous sommes dressés au nom de l'honneur, nous sommes prêts à agir* », a conclu M. Sergent, condamné à mort à deux reprises (par les Allemands d'abord, par les tribunaux militaires français plus tard) et qui affirme : « *Jamais deux sans trois. On retrouvera toujours les mêmes au premier rang.* »

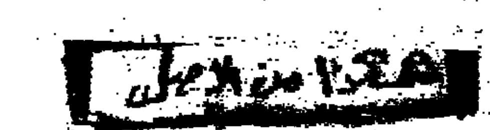
Le buffet campagnard qui a *clos cette réunion* a permis aux anciens conjurés, auxquels *s'étaient joints, entre* autres, MM. Alain de Sérigny, ancien directeur de *l'Echo d'Alger*, et Pascal Gauchon, leader du Parti des forces nouvelles, a permis d'évoquer les souvenirs de cette période troublée. Les conversations roulaient sur les erreurs commises. Certains évoquaient la « *faute politique* » de l'ex-général Challe, qui s'était rallié. Antoine Argoud confiait qu'il n'y avait pas un seul jour où il ne pensait à ce qui s'était passé. Chacun récrivait cette page d'histoire de la France afin que celle-ci ne tombe pas dans l'oubli. On analysait les raisons de l'échec. Philosophe, l'un d'entre eux tira la leçon de ces événements : « *Ce n'est pas pour conserver des Français à la France qu'il fallait en tuer d'autres.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *M. Pierre Bottin*, quarante et un ans, attaché au cabinet de M. Yvon Tondon, député socialiste de Meurthe-et-Moselle, a été, semble-t-il, victime, mardi soir 21 avril, d'une agression près de son domicile à Pont-à-Mousson. Un peu avant 23 heures, M. Bottin était descendu dans la rue promener son chien. Ne voyant pas son mari rentrer, sa femme s'inquiéta et le découvrit inanimé dans l'entrée de son immeuble.

On crut d'abord à un malaise, puis les médecins de l'hôpital de Pont-à-Mousson où avait été transporté M. Bottin devaient constater que celui-ci était victime de plusieurs blessures et souffrait d'un traumatisme crânien et de divers hématomes. Interrogé par la police, M. Bottin, frappé d'amnésie, a été dans l'incapacité de donner des informations sur l'identité de son ou de ses agresseurs et sur leurs motivations.





Le Monde des LIVRES

Robert Kanters à la recherche de sa vérité

● *L'autobiographie et les choix d'un critique.*

IL y a du roman dans les souvenirs que nous livre aujourd'hui Robert Kanters, et même un très beau roman, semblable à ceux qu'il aime, grave, pathétique, exaltant. On dirait qu'il s'écrit presque à l'insu de son auteur qui ne cherche qu'à dire le vrai et ne force jamais le ton. On n'en est pas moins capté par une singulière aventure intérieure parce qu'on y voit un homme, contre sa famille, son milieu, la pauvreté, les traverses amoureuses, l'infirmité, réaliser sa vocation et conquérir sa liberté.

Un fils de petits bourgeois belges, qui ne croient qu'à la réussite matérielle par le commerce ou les affaires, qui n'ouvrent jamais un livre, se retrouve cinquante ans plus tard une des figures les plus actives de la vie littéraire parisienne : feuilletoniste au *Figaro*, chroniqueur dans d'autres tribunes, critique théâtral à *l'Express*, éditeur chez Denoël, mécène de nos lettres à travers les nombreux jurys et diverses commissions de l'Etat auxquels il participe.

Le succès est indéniable, même si Robert Kanters n'est jamais devenu riche, même si, porté par sa nature ou sa timidité ou les difficiles conditions de sa jeunesse, vers les amours masculines, il achève sa vie dans la solitude. Aujourd'hui, une demi-cécité l'a contraint à renoncer à ses fonctions régulières de lecteur. « *Ma vue en s'affaiblissant m'a coupé de la moitié de ma vie* », dira-t-il. Epreuve mise à profit, puisque pour la première fois ce critique, qui a noirci tant de pages sur les œuvres des autres, nous donne enfin une œuvre vraiment personnelle, et qui est de premier ordre.

Y a-t-il dans toute existence, revue rétrospectivement, la matière d'un roman ? Rien de très mouvementé ni d'exceptionnel dans les faits qui marquent celle-ci, d'autant plus que le narrateur dans sa discrétion ne les dramatise jamais. Et pourtant ne manquent à ses années de formation ni les conflits, ni les ruptures, ni les rencontres où le destin paraît intervenir, ni cette situation typique des romans d'autrefois, devenue si rare aujourd'hui : le préceptorat, comme chez Stendhal, comme chez Dickens.

Au moment de la guerre, Robert Kanters pour gagner sa vie devient précepteur des deux enfants d'un ancien avocat, passé dans les affaires. Annet Badel est divorcé, il s'intéresse au théâtre, prend pour maîtresse Gaby Silvia, rachète le Vieux-Colombier et c'est la première de *Huis clos*. C'est aussi le tournant majeur dans la carrière du précepteur devant lequel s'ouvre Paris.



★ *Dessin de CAGNAT.*

Auparavant la vie ne l'a pas ménagé. Son père, sa mère s'en sont séparé parce que, trop littéraire, il décevait leurs espérances. Crédits coupés, sans moyen de faire des études. Le jeune Belge se transplante en Aquitaine, où, entre Jean Cayrol et François Mauriac, il poussera ses vraies racines. Athée par éducation, il a trouvé asile chez un curé devenu peu avant son ami. La mort du père ruiné lui assure la protection d'un oncle grâce auquel il obtiendra sa licence de philosophie à Bordeaux. Deux ans de professorat privé à l'école des Roches, dans une institution religieuse d'Alès, et, sitôt après, la guerre et Annet Badel lui font connaître la vie de château, non chez la comtesse de Ségur, chez les Atrides.

A partir du moment où le succès arrive — et c'est René Julliard qui, le premier, recrutera Robert Kanters, lui confiant le feuilleton de sa *Gazette des lettres*, l'appelant à son comité de lecture, — le charme du roman s'efface devant le pittoresque des souvenirs. La scène s'encombre de gens connus. Sans doute la vie se prête-t-elle mieux au romanesque quand elle se passe chez les humbles !

Au milieu de cette agitation on voit soudain resurgir le narrateur dans son intimité. J'allais dire qu'on en est heureux. Non, puisque ce retour est dû à un chagrin d'amour suivi d'une tentative de suicide. On a beaucoup loué la pudeur de ce livre. Je suis frappée au contraire par sa brutale franchise qui ne gomme même pas les noms. Cet homme, qui ne croit qu'à la vérité, qui la cherche partout, même en littérature, dit sa vérité. Simplement mais hardiment : qu'il parle de l'occupation, des enchevêtrements de la collaboration et de la Résistance, des malentendus de la libération, de son indifférence à la politique, de son aversion pour ses parents, de ses amours particulières, vécues sans honte mais précaires, menant au désespoir ou à l'insatisfaction.

Cette confession d'une impavide sincérité, cette chronique de la vie littéraire se doublent de la réflexion du critique sur son métier. J'aime la modestie dont elle est empreinte, même si les critères et les choix ne correspondent pas exactement aux miens.

Comme éditeur, de quelle découverte se flatte Robert Kanters ? Albert Vidalie, Maurice Pons, Sébastien Japrisot, Eric Ollivier et cet Henri Vincenot dont le succès fut si long à venir jusqu'au récent triomphe de *la Billebaude*. On se demande si la littérature de notre temps ne passe pas par d'autres voies que ce « lecteur professionnel » aurait manquées à cause de sa méfiance envers les théories, de son mépris des modes, de sa recherche, à travers les livres, d'une vérité humaine plus que d'une originalité de la forme.

Le critique qui survole notre littérature depuis la mort de Paul Valéry (juillet 1945) jusqu'en 1980 possède, dans sa sévérité, une autre envergure. Mais il ne se départ pas de son humanisme ni d'une évaluation morale des œuvres. « *Tout écrivain qui n'essaie pas d'affronter le destin est un amuseur* », déclare-t-il, en se fermant à la dérision, à l'humour. L'importance de Raymond Queneau lui échappe. Il n'est pas loin de refuser Céline parce que « *son torrent de boue ne charrie que des pépites de haine* ». Georges Bataille ne lui paraît servir qu' « *une viande creuse* ». Le Nouveau Roman sera sa bête noire. Touché par Le Clézio, par Modiano, il garde sur Michel Tournier un silence incompréhensible.

Dans cette période de transition où il estime que notre littérature est entrée — pour une renaissance ou pour une décadence, il ne sait, — il sera surtout sensible à la persistance de la tradition chrétienne. C'est de ce côté qu'il trouvera ses grands écrivains : après Bernanos et Mauriac, Julien Green. Ce livre révèle d'ailleurs en Robert Kanters un esprit religieux, constamment tenté par le catholicisme auquel il ne se rendra pas. Les *Pensées* de Pascal, une relique du curé d'Ars sont en évidence aujourd'hui sur sa table de chevet. Elles donnent la juste tonalité de cette œuvre où une âme exigeante, éprise d'absolu, s'empoigne dramatiquement avec la vérité : ce que Robert Kanters attend justement de toute littérature.

JACQUELINE PIATIER.

★ **A PERTE DE VUE**, de Robert Kanters. Le Seuil, 340 pages. Environ 60 F.

«Le Château de la princesse Ilse», de Marcel Brion

Il était une fois...

LA liberté, en 1981, ce n'est plus la grosse dame drapée que nous connaissons, flambeau au poing. Je la verrais plutôt sous les traits d'une enfant aperçue ces jours-ci, à plat ventre devant la télé et lui préférant superbement un bouquin. Loin de nos navettes « historiques » et de nos élections « fondamentales » — avez-vous observé l'inflation inepte du mot « fondamental » dans la jactance du moment ? — elle suivait d'un doigt sa chimère, et d'un autre entortillait quelque mèche rebelle, en signe d'absence émerveillée. A elle, la réalité et l'actualité véritables, celles que deux imaginations s'échangent au terme du plus magique des contrats : *il était une fois...*

Il n'y a pas d'âge pour exercer ce sixième sens du merveilleux, pourvu qu'on ne se laisse pas prendre aux sortilèges louches... de la raison. Témoin Marcel Brion. Pour l'état-civil, il serait contemporain du siècle, mais chacun de ses romans le replonge, et nous avec lui, à l'âge indécis où la logique adulte n'a pas encore borné notre savoir aux morosités du vérifiable. L'érudit, en lui, a pris la précaution de se consacrer au romantisme allemand, à Kleist, Tieck, Novalis ou Hoffmann, c'est-à-dire des univers qui ont offert au fantastique ses lettres de noblesse, des tremplins, et des repères ; des repaires, devrait-on dire, tant la quête de l'improbable donne l'impression de croiser, comme en forêt, des passages de bêtes, de surprendre des traces, d'autres souffles, là, tout près, dans le noir.

CETTE « autre grâce », à qui l'imagination joue à subir et à reconnaître ce qu'elle invente, c'est ici une petite fille nommée Ilse. Le narrateur dit l'avoir rencontrée au détour de ses promenades, dans le bourg alpestre de Saint-Géréon. Mais il est le seul excursionniste de l'auberge à avoir surpris et compris les récits de la fillette.

Que disent-ils, ces récits ? Qu'un cocher du nom de Norbert et deux princesses, l'une jeune, l'autre moins, emportent chaque jour l'enfant vers un château, alors que la région n'en compte aucun, sinon à l'état de ruine. Là-bas, dans cet « ailleurs » qu'elle décrit par le menu, Ilse est témoin de

par Bertrand Poirot-Delpech

rites bizarres. Des « fils » des étoiles, appelés aussi « frères », viennent du monde entier fêter leur participation à la création continue du cosmos, devant un coffre transparent où une sorte de feu figure l'« âme de la terre ». Un gracieux enfant et un jeune héros, personnages sans qui il n'y a pas de légende qui vaille, mettent un comble à l'émerveillement.

Ce dernier ne va pourtant pas sans mélancolie ni terreur. Au voisinage du château, surgissent une ville d'eaux nostalgique à souhait, des serres de plantes carnivores, des chapelles funéraires et des catacombes où les squelettes mènent sabbat. Il y a surtout, après chaque voyage au château, la crainte grandissante de ne pas retrouver le chemin qui y conduit, puis, l'ayant retrouvé, de ne plus pouvoir revenir. Car tel est l'enjeu auquel se ramène presque toujours le merveilleux : comment accéder à l' « ailleurs », et comment s'y arracher. Y a-t-il seulement une paix possible dans ces zones frontalières qui ne tolèrent que l'incursion ? N'y est-on pas condamné à l'errance dérangeante et dérangée des fantômes ?

LE narrateur, donc, fait d'abord mine de recueillir, tout intrigué, le témoignage inexplicable de la petite Ilse. Mais nous ne sommes pas dupes de sa complicité plus qu'active. Dès son arrivée à Saint-Géréon, il s'est expliqué sur son goût des montagnes, où les « esprits », selon lui, se plaisent mieux qu'en plaine. Il a posé ce vieux principe qui irrite tant les cartésiens : l'incroyable ne se manifeste qu'à qui accepte d'y croire. Il a donné pour une évidence indiscutable qu'êtres et choses changent de lieux ou d'époques à volonté, sans égard pour nos plates lois physiques.

Cette prédisposition remonte au plus jeune âge. Le narrateur livre là-dessus des souvenirs d'autant plus précieux qu'on a tout lieu de les croire inspirés par ceux de l'auteur, lequel a toujours été avare de confidences. Sa fascination pour un « ailleurs » irréductible à notre entendement et pourtant peuplé de sens, notamment de signification sacrée, il l'a éprouvée bien avant l'âge dit de « raison », par une illumination sensuelle. De même, son goût des châteaux a pris très tôt une force de nature à brouiller les limites admises entre le réel et le rêve. Ecolier, il habite, ce qui s'appelle « habiter », le « château de la Perfection » dont sa maîtresse d'école invite les élèves à rapprocher leurs drapeaux. Il sent, sous ses mains, la pierre des créneaux de papier qu'il découpe et colle. Il entend hennir les chevaux de plomb.

LES enfants exceptionnellement sensibles à l'au-delà fabuleux des choses se sentent isolés des autres, mais heureux de leur singularité, qu'ils cultivent volontiers. C'est le cas du narrateur, selon qui la familiarité avec l'étrange s'apprend et se mérite. A défaut de règles infaillibles, l'initiation comporte des contre-indications et des spécialités. L'amateur de fonds marins est rarement habile à hanter les forêts. Tel qui nage à merveille volera comme un caillou...

La science a produit tant de progrès, et de bienfaits, que toute plongée vers les zones de la matière ou de l'esprit, dont cette science ne rend pas encore compte, paraît relever du folklore médiéval ou d'on ne sait quel infantilisme. Il ne manquera pas de rationalistes militants pour regretter qu'un esprit aussi fin et cultivé que Marcel Brion se voue, sur des milliers de pages, à des coquecigrues dignes du palais de Dame Tartine.

(Lire la suite page 21.)

La loi et la justice

● *D'un traité chinois vieux de vingt-trois siècles à notre politique d'aujourd'hui.*

LA radio grésillait : l'agriculture serait en France « une arme de paix » et « une arme de guerre ». Comme j'achevais de relire, dans la vivace traduction de Jean Lévi, *le Livre du prince Shang*, bréviaire tronqué, çà et là truqué, mais capital, de la pensée des légistes qui voulurent remodeler la Chine quatre siècles avant notre ère, je me demandai si la démocratie française, ce qui en reste, n'était pas en train de s'enchinoiser.

Shang Yang écrit, lui : « *La paix d'un pays repose sur ses soldats et sur ses paysans.* » « *Sous un prince avisé, le peuple se consacre à l'agriculture et sacrifie sa vie dans les armées.* » Toutes les plus-values résultant de l'agriculture équiperont l'armée du prince de Qin [Ts'in] et lui permettront de réduire les royaumes combattants, pour enfin restaurer un empire digne des trois premières dynasties.

Non content d'exalter le paysan-soldat, délibérément abruti, en parangon de l'espèce, Shang Yang voue aux gémonies les « dix vermines » : poésie, éloquence, histoire, musique, rites, piété filiale, respect des aînés, probité, bonté, sagesse. Confucéens, au trou ! Sophistes, à la fosse commune ! Proscrivant hargneusement toute grammaire normative, toute histoire, toute instruction civique, toute philosophie, disciplines en ceci néfastes qu'elles donnent à penser, donc à mal penser, notre « système éducatif » au nom barbare a tué notre instruction publique. On le jurerait calqué sur la pensée « éducative » de Shang Yang.

Plus de pensée, plus de morale. La loi. Toute la loi. Rien que la loi. Et féroce pour l'infraction la plus bénigne. Afin, conclut dialectiquement le bon apôtre, de si efficacement dissuader le criminel que jamais, au grand jamais, on n'aura l'occasion de l'appliquer. Air connu. Que l'un des cinq paysans-soldats qui forment l'unité de base dans l'armée de Qin recule devant l'ennemi, tous les cinq seront légalement décapités. *Dura lex sed lex !* C'est légiste, ça.

— Est-ce juste ? — Juste ? Vous osez parler de justice ? Vous perdez la tête ! Vous la perdrez donc, pour de bon. Que n'imitez-vous pas le brave paysan-soldat, chez qui « *l'habitude et l'obéissance (...) tiennent lieu de raison* » ? Ne savez-vous pas qu'il n'est d'autre moyen de gouverner le peuple que de l'avilir par la crainte des châtiments, et qu'« *un pays dont le peuple est avili est puissant* » ?

ETIEMBLE.

(Lire la suite page 23.)

Un petit paysan du XVIIIe siècle

Les Mémoires, de Valentin Jamerey-Duval, sont avec les Souvenirs, de Restif de la Bretonne, l'un des rares témoignages que nous possédions pour le dix-huitième siècle au sujet de la vie paysanne. Jean-Marie Goulemot en assume l'édition de façon scientifique.

LE héros de J.-M. Goulemot est misanthrope et, qui plus est, misogyne ; il aime la justice, il déteste le fisc, qu'il accuse d'avoir « décoiffé » le toit de ses parents (ils ont dû vendre leurs tuiles pour payer l'impôt ; ils ont remplacé celles-ci par du chaume). Lesté de frustrations, Jamerey-Duval fut un enfant colérique. Né en milieu rural, il s'élèvera à la force du poignet jusqu'à la situation de bibliothécaire auprès d'un prince.

Ses premiers pas dans la vie culturelle, en son hameau de l'Yonne, sont guidés par le curé local. Le petit garçon apprend de cet homme qu'il existe un pape, et même, pourquoi pas, un Dieu. Une église, et puis des moines. Il se convainc qu'il doit les respecter ; il en sera moins persuadé par la suite. Il mange du pain noir ; il constate que le curé dévore du pain blanc. Il finit donc par manger du curé ! Il devient conscient aussi de ce que son patois n'a guère à voir avec la langue française utilisée dans la capitale

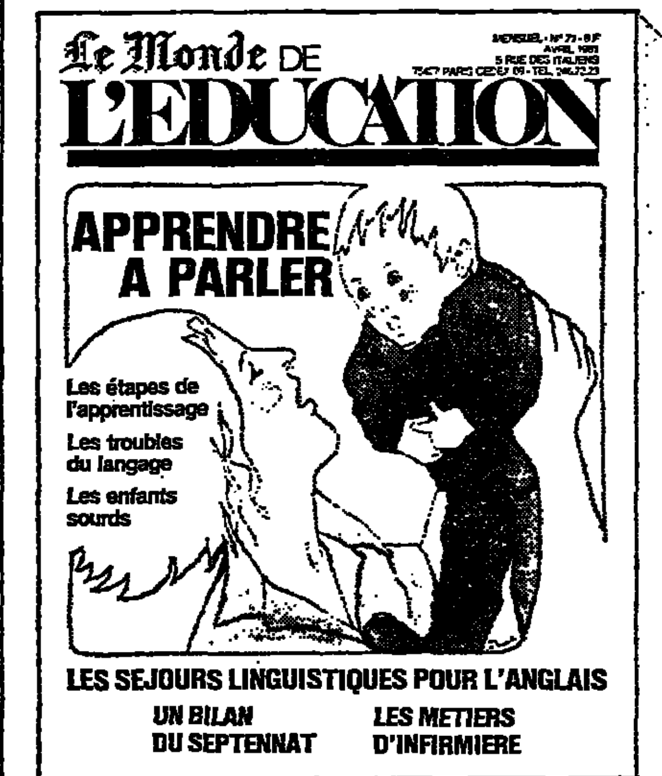
Agé de dix à quinze ans, Duval entend parler jusque dans son village des batailles d'Hochstaedt, Ramilies et Malplaquet ; on lui révèle l'existence d'un certain Malbrouk. Ses concitoyens rustiques confondent ce personnage avec un magicien qui opère sous les lits tel ou tel maléfice. Malbrouk n'est autre que Marlborough, bien sûr, généralissime des armées anglaises. Jusque dans la paroisse de Duval parviennent d'autres rumeurs : elles concernent l'existence d'une grande ville appelée « Paris ».

La prodigieuse étendue de cette cité excède, dit-on, de trois ou quatre fois celle du village natal de l'enfant. Les rues parisiennes sont pavées. On compte dans cette agglomération, à ce qu'on prétend dans l'Yonne, une vingtaine de demeures presque aussi grandes que l'église paroissiale dans laquelle notre auteur fait ses minuscules dévotions. Le jeune Duval se demande même, devant un tel gigantisme urbain, si les habitants de Paris sont grands à proportion de l'énormité de leur ville !

Il pense que la Terre est plate ; elle n'est qu'une vaste prairie circulaire dont le contour sert de base au ciel, lui-même transparent et solide comme du cristal. Les astres, selon la cosmologie infantile de Duval, sont des flambeaux qu'on éteint le jour : ils se rallument la nuit, tout seuls. Devenu grand, l'auteur de ces Mémoires sera tout étonné d'apprendre successivement l'existence des systèmes de Ptolémée (géocentrique) et de Copernic (héliocentrique).

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 23.)



la vie littéraire

Une nouvelle initiative du C.N.L. et du CIRCA en faveur de la création.

Le Centre national des lettres (C.N.L.) et le Centre international de recherche, de création et d'animation (CIRCA) expérimentent *une formule* d'aide à la création littéraire. En 1981, un auteur littéraire (fiction, poésie, essai) et un auteur plus particulièrement intéressé par le spectacle (théâtre, cinéma, radio, télévision) se verront attribuer pour une période d'un an (du 1ᵉʳ octobre au 30 septembre 1982) une bourse d'un montant de 80 000 francs. Les bénéficiaires auront notamment la possibilité de poursuivre et de développer une œuvre personnelle de recherche et de création dans le cadre *exceptionnel de la chartreuse de Villeneuve*-lès-Avignon, d'y rencontrer des créateurs français et étrangers de toutes disciplines et de participer aux activités du Festival d'Avignon et des Rencontres internationales d'été.

Les auteurs désireux de présenter leur candidature doivent avoir vu plusieurs de leurs œuvres publiées, diffusées ou représentées. Un jury de six personnalités qualifiées sélectionnera les dossiers de candidature (qui devront être déposés au Centre national des lettres, 6, rue Dufrenoy, 75116 Paris, tél. : 504-86-00), impérativement avant le 1ᵉʳ mai 1981.

D'autre part, le C.N.L. a accordé un certain nombre d'aides au cours de ce premier *trimestre 1981. Au titre de l'aide à la création*, voici la liste des bénéficiaires :

● *Allocations d'année sabbatique* (80 000 F chacune) : Béatrix Beck, Diane de Margerie, André du Bouchet et Claude Prin ;

● *Bourses de création (40 000 F chacune) :* Nicolas Bréhal, Pascal Bruckner, Hubert Haddad, Hubert Nyssen, Gilles Quinsat, Bernard Raquin, François Weyergans, Gérard de Cortanze, Philippe Denis, Fouad El Etr, Emma*nuel Hocquard, Paol Keineg*, Jean-Clarence Lambert, Yves Landrein, Louis-Charles Sirjacq ;

● *Bourses d'encouragement* (20 000 F chacune) : Dominique Garnier, Ali Ghalem, Michel Jourdan, Franck-André Jamme, Carole Naggar, François-Jacques Ossang.

Des subventions à l'édition d'œuvres, des bourses aux traducteurs et des aides à l'animation et à la vie associative ont été aussi accordées.

Les attentats contre les librairies

A la suite des attentats *commis contre* diverses librairies, nous avons reçu le communiqué suivant, signé par les représentants de nombreuses maisons d'édition, parmi lesquelles Albin-Michel, Armand Colin, Balland, *Belfond*, Bordas, *Bourgois*, Calmann-Lévy, Fayard, Hachette-P.O.L., Maspéro, Minuit, Payot, Seghers, Le Seuil, Stock, les Editions sociales :

« Encore une fois, une librairie attaquée. Après Le Phénix (mars 1980), Les Milles Feuilles (août 1980), l'Imprimerie Encre Noire (août 1980), les Reclues (août 1980), « 1984 » (novembre 1980).

La Librairie Jones, présente depuis vingt-trois ans dans le treizième arrondissement (16, rue de la Maison-Blanche), a été à son tour incendiée le 9 mars 1981 par un commando se réclamant de l'extrême droite.

Toute la profession du livre est concernée par ces attentats. En effet les libraires sont en première ligne.

Les éditeurs, parce que c'est leur rôle, ne peuvent rester silencieux devant ces crimes, et s'étonnent de l'impunité de ceux qui les commettent.

Quand on brûle les livres, on brûle les idées.

Quand on brûle les idées, on brûle les hommes. »

Les voix du désarroi

Il faut lire et entendre la voix de Malika, Algérienne, née en France. Elle dit le désarroi, l'angoisse et l'espoir d'une génération appelée « deuxième » et qui est sans avenir, oubliée, sacrifiée : *« J'aimerais une vie différente de ce que veulent mes parents... Une fille arabe se marie et puis ça y est, elle n'a rien connu de la vie... »*

Abderazaque est aussi né en France. Il est Algérien et a dix-sept ans. Il parle du destin : *« Le destin, on peut pas savoir : ça se peut que je suis mort dans dix jours, dans vingt jours, dans trente jours, dans quarante jours. Les projets que j'aurais faits ça serait perdu, mais vaut mieux les faire quand même. Comme ça, même si tu crèves, tu les auras faits quand même... »*

Nacer, né à Nanterre, dix-sept ans, Algérien, dit son ambition : *« J'aimerais avoir un boulot peinard et bien payé, comme la soudure. Ça serait suffisant pour moi... Mais, quand je serai marié, avoir bien assez pour nous deux. Bien : pour manger, pour payer le loyer, pour sortir un peu... une vie normale, quoi ! La France ça ne me plaît pas. En Algérie non plus. C'est impossible. Je suis Algérien français. Un être humain quoi, c'est tout. »*

De jeunes Algériens disent leur vie, appréhendant les blessures futures, attendent, désemparés. Ces voix ont été recueillies dans un livre coordonné par Martine Charlot. Après leur parole, la réflexion d'autres observateurs et militants : un juriste, un avocat, un démographe, un sociologue.

Paraît en même temps, aux mêmes éditions, un livre de lecture à l'usage des immigrés sous la forme d'un roman-photo assez original, simple et clair. L'auteur, Michel Chesseron, raconte en trente-quatre chapitres et trois cent soixante photos l'histoire d'un Africain qui arrive en France en 1974, juste avant l'arrêt de l'immigration. Un livre agréable et utile. — TAHAR BEN JELLOUN.

★ Des jeunes Algériens en France ; leurs voix et les nôtres. LOIN DE MON PAYS, de Michel Chesseron. Editions C.I.E.M.M., 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.

Plaisir de Ronsard

Toujours nouveau le Ronsard des « Amours ». Cette fois il est renouvelé par une étude subtile de Marc Bensimon, professeur à l'Université de Californie (Los Angeles). J.-L. Martin l'assiste pour une chronologie, des variantes, un appareil critique réduit. C'est sur le spectacle, le paysage, *l'artifice caché du faux « négligé »* qu'insiste le préfacier, ainsi que sur le « chant ». Intégrales, *les Amours* pourraient tenter nos « nouveaux chanteurs ». Plaisir de Ronsard dure toute la vie.

★ *LES AMOURS DE RONSARD. Garnier*-Flammarion, 475 pages. Environ 75 F.

vient de paraître

Lettres étrangères

ISAAC BASHEVIS SINGER : *Un jeune homme à la recherche de l'amour.* — Une « sorte d'autobiographie spirituelle » composée de deux titres publiés à New-York en 1976 et en 1978 (*Un petit garçon à la recherche de Dieu* et *Un jeune homme à la recherche de l'amour*), par le Prix Nobel 1978. Le troisième volet paraîtra ultérieurement sous le titre : *Perdu en Amérique.* Traduit de l'anglais par Marie-Pierre Bay et Jacques Robert. (Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite », 272 p.)

ANNA KAVAN : *Laissez-moi ma solitude.* — Anna, dont la mère est morte en couches, a treize ans quand son père se tire une balle dans la tête. Elle épouse un homme plus âgé qu'elle n'aime pas... Par l'auteur de *Neiges* et de *Demeures du sommeil*, morte d'une « overdose » d'héroïne en 1968. Traduit de l'anglais par Claire Malroux. (Presses de la Renaissance, 320 p.)

Poésie

Hommage à Max-Pol Fouchet. — Yves Berger, Jean Cayrol, Georges-Emmanuel Clancier, Pierre Emmanuel, André Frénaud, Julien Gracq, Edmond Humeau, Lanza del Vasto, Jean Lescure, Claude Roy, Philippe Soupault et F.-J. Temple ont participé à ce numéro d'hommage à Max-Pol Fouchet, qui est mort, rappelons-le, le 22 août 1980. (Poésie 1, 70, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, 160 p.)

PIERRE DALLE NOGARE : *Eraison usure.* — Des poèmes d'inspiration mystique par l'auteur de *la Mort assise. (Ed. Thot, 96 p.)*

Critique littéraire

JEAN-JACQUES MAYOUX : *Sous de vastes portiques...* — Etudes de littérature et d'art anglais sur Laurence Sterne, William Blake, Fussli, Lewis Carroll, Rossetti et les préraphaélites, Aubrey Beardsley, Joseph Conrad, James Joyce, Virginia Woolf, John Cowper Powys, Samuel Beckett. Par l'auteur de *Vivants Piliers*, paru en 1960. (Maurice Nadeau, coll. Papyrus, 342 p.)

GISELE MATHIEU-CASTELLANI : *Mythes de l'éros baroque.* — A travers la poésie amoureuse de la fin du dix-neuvième siècle. (P.U.F., 256 p.)

Documents

BERNARD LACROIX : *l'Utopie communautaire.* — Pourquoi les communautés qui se sont fondées après mai 1968 ont-elle échoué ? (P.U.F., 228 p.)

ROGER DELPEY : *la Manipulation.* — Le confident de l'ancien empereur Bokassa témoigne sur la politique française en Centrafrique. Voir *le Monde* du 25 mars. (Ed. Jacques Grancher, 346 p.)

SERGE LIVROZET : *Rue aux ours.* — L'auteur, qui s'édite lui-même, a réuni un dossier sur l'affaire Bernard Pesquet, incarcéré pour *cinq meurtres en 1976.* (188 p., 41 bis, quai de la Loire, 75019 Paris.)

ALEXANDRE GRIGORIANTZ : *Jean Martin, tailleur de pierre.* — Comment un maçon devient honnête compagnon, tailleur de pierre du devoir, de la Fraternité d'Orléans, et restaure seul l'« Eglise Noire » dans une région abandonnée de la Turquie orientale. *Un authentique témoignage sur* les Compagnons, successeurs des bâtisseurs de cathédrales. (Editions du Rocher, coll. « Savoir-être », 228 p.)

Souvenirs

BERNARD CLAVEL : *Terres de mémoire.* — Le Jura évoqué par Bernard Clavel, dans une collection où figurent déjà André Dhôtel, Henri Vincenot, Pierre Gascar et Georges-Emmanuel Clancier. (Ed. Jean-Pierre Delarge, 224 p.)

Religion

EDMOND ORTIGUES : *Religions du livre, religions de la coutume.* — Une étude sur les rapports entre les religions bibliques et les religions traditionnelles, notamment celles qui subsistent encore en *Afrique. (Le Sycomore, 192 p.)*

Philosophie

RAPHAËL DRAI : *le Pouvoir et la Parole.* — Une anthropologie du dialogue politique et de la vie parlementaire. (Ed. Payot, 336 p.)

JEAN-LUC MARION : *la Théologie blanche de Descartes.* — Une relecture de Descartes à partir de sa doctrine des vérités éternelles. (P.U.F., 488 p.)

Histoire

JEAN DE BEER : *l'Aventure chrétienne.* — L'histoire des premiers siècles de l'Eglise, à l'époque où *elle était* l'ennemie du pouvoir. (Stock, 420 p.)

MARTINE SEGALEN : *Amours et mariages de l'ancienne France.* — La paysannerie traditionnelle, entre *son cœur et son portefeuille.* (Berger-Levrault, 170 p.)

XAVIER DE LA FOURNIERE : *Alexis de Tocqueville, un monarchiste indépendant.* — Portrait giscardien du grand penseur libéral. (Librairie académique Perrin, 370 p.)

HERMANN LANGBEIN : *la Résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes, 1938-1945.* — La lutte des détenus contre l'anéantissement moral. (Fayard, 500 p.)

en poche

« L'internationale raciste »

SIR FRANCIS GALTON (1822-1911), qui fut l'oncle de Conan Doyle et qui laissa à la postérité les tests d'associations de mots, ainsi que les techniques d'identification des empreintes digitales, divisait l'humanité en trois catégories : les « désirables », les « passables » et les « indésirables ». Passionné par l'hérédité des aptitudes psychiques et des traits physiologiques, Sir Galton créa à Londres, en 1884, le premier laboratoire d'anthropométrie. Persuadé que la race humaine avait dégénéré depuis l'Antiquité, il prônait une sélection plus intel*ligente, fondée sur de meilleures conditions de reproduction.* Il proclamait que l'eugénisme devait être introduit dans la conscience nationale comme une nouvelle religion. C'est sous son influence que l'on décida, dans de nombreux Etats, de stériliser les malades mentaux, les débiles et les épileptiques. Les nazis, bien sûr, s'emparèrent de cette politique qu'ils étendirent à tous les groupes indésirables, ce qui contribua à la discréditer.

Tout cela est exactement raconté par Michael Billig, professeur de psychologie à l'université de Birmingham. Il estime cependant que, à la fin des années 60, une nouvelle génération de psychologues, inspirés par Hans Eysenck et Arthur Jensen, a ravivé la flamme vacillante de la tradition galtonienne. Et il incite ses lecteurs à rester vigilants face à la renaissance d'une tradition raciste et élitiste, qui s'exprime dans un langage pseudo-scientifique.

ROLAND JACCARD.

★ L'INTERNATIONALE RACISTE, DE LA PSYCHOLOGIE A LA « SCIENCE » DES RACES, de Michael Billig. Trad. par Y. Llavador et A. Schnapp-Gourbeillon. Petite collection Maspéro, 175 p. Environ 20 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *la Ville et les Chiens*, roman de Vargas Llosa (Folio. Préface d'Albert Bensoussan) ; *le Diable amoureux*, roman de Jacques Cazotte, suivi de *la Prophétie de Cazotte rapportée par La Harpe*, de ses *Révélations*, d'extraits de sa correspondance, ainsi que d'*Ollivier* et de *l'Histoire de Maugraby* (Folio. Préface, notices et notes de Georges Décote) ; *le Chef-d'œuvre inconnu, Gambara* et *Massimilla Doni*, récits de Balzac (Garnier-Flammarion. Introduction et notes de Marc Eigeldinger et de Max Milner) ; *Des tonnes de semence, Toujours, la Nouvelle Origine*, poèmes d'Audiberti (Poésie/Gallimard. Préface d'Yves-Alain Faure) ; *Grains et issues*, de Tristan Tzara (Garnier-Flammarion. Introduction et notes d'Henri Béhar).

en bref

● UN COLLOQUE international sur les idéologues aura lieu le samedi 16 mai 1981, à la salle des Actes de l'Université de Paris-IV. Les principaux thèmes étudiés seront la philosophie du langage et la pensée médicale (à partir de 9 h. 15).

● AU CENTRE THOMAS-MORE A L'ARBRESLE, *du samedi 25 avril* à 9 h. au dimanche 26 avril à 11 h. 30, se tiendra une « table ronde » sur les formes et le statut de l'excès comme mode de socialité dans la pratique quotidienne, *sous la présidence de G. Berthoud*, avec I. Almeida, A. Caillé, M. Gillet, I. Granstedt, J.-J. Wunenburger. (Renseignements : Centre Thomas-More, B.P. 105, 69210 L'Arbresle, tél. : (74) 01-01-03.)

● *A L'OCCASION* du premier anniversaire de la mort de l'écrivain cubain Alejo Carpentier, un colloque sur son œuvre sera organisé par l'Institut d'études ibériques et latino-américaines (Paris-IV Sorbonne) et le Centre inter-universitaire d'études cubaines, les 24 et 25 avril (salle Delpy, 31, rue Gay-Lussac, 75005 Paris).

● UNE SOIRÉE consacrée à la littérature italienne 1960-1980 aura lieu le 24 avril, à 21 heures, au cercle culturel « Plaisir de connaître » de Cormeilles-en-Parisis, avec la participation de Mario Fusco.

● L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA RECHERCHE SUR LE LIVRE D'ENFANT vient de se réunir à Moscou, avec la participation de dix-neuf pays. Mme Denise Escarpit (France) a été élue présidente.

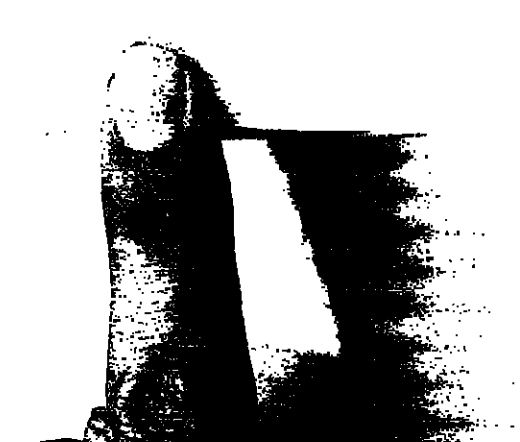
● ROBERT LAFFONT *donne* un nouveau départ à la prestigieuse collection de littérature étrangère « Pavillons ». Il annonce, dans le « Domaine anglo-saxon » : « Destins tordus », de Woody Allen (juin), « Birdy », de William Wharton (septembre), « Loon Lake », de Doctorow, « Ways of Escape », qui est la suite de l'autobiographie de Graham Greene.

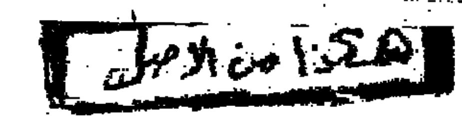
Un effort particulier est fait vers l'Europe de l'Est, *avec « Domaine de l'Est »*, confié à Zofia Bobowicz, qui publie : « la Petite Apocalypse », de Tadeusz Konwicki (Pologne), « Ana ou les mémoires d'une Belgradoise », de Momo Kapor (Yougoslavie), *« J'ai servi* le roi d'Angleterre », de Bohumil Hrabal (Tchécoslovaquie).

● LA MAISON DE LA CULTURE DE REIMS organise une exposition sur Jacques Prévert, intitulée « Le rêve et la réalité », *du 23 avril au* 31 mai. D'autres manifestations sont prévues, durant cette période, pour rendre hommage au poète.

● LE Nº 13 DE LA REVUE « LES REVOLTES LOGIQUES » est *consacré aux problèmes d'identité.* On y retient particulièrement l'étude de J. Rancière, « Le prolétaire et son double », et le « Voyage en Afghanistan », d'Olivier Roy.

● UN PRIX DE POÉSIE PORTERA DÉSORMAIS LE NOM DE MAX-POL FOUCHET, fondateur de la revue « Fontaine », décédé l'année dernière. Il sera destiné à promouvoir un poète francophone inconnu ou méconnu. Parmi les membres du jury, on relève les noms de Y. Berger, J. Chancel, G.-E. Clancier, P. Emmanuel, C. Le Quintrec, R. Mallet, J. Orizet et P. Seghers. *Date limite de candidature :* 1ᵉʳ septembre (secrétaire : M. Gérard Garrigue, 28, place Brauhauban, 65000 Tarbes).





romans

L'Espagne dévote et tragique de Gomez-Arcos

● ***L'hitoire de Juliana, sainte, vierge et meurtrière.***

TOUTE l'œuvre d'Agustin Gomez-Arcos, est Espagnol devenu écrivain français, était un cri contre la mise à mort de l'Espagne. A cette rouge colère, nous devons cette force épique, ce réalisme onirique où flambe sa *Maria Republica*. Avec son dernier roman, il s'ouvrait une autre voie, mais l'ombre d'un Big-Brother invisible écrasait encore la nuit et la cendre d'une société d'après l'apocalypse nucléaire : récit d'anticipation. Cette fois, il lui suffit du microcosme d'une famille, d'un village, d'une église, dans une Espagne d'à présent, sans date précise.

On y assiste à l'anniversaire d'une Juliana de douze ans, cérémonial où l'héroïne se sent soudain couronnée femme. Au point qu'elle rejoint, la nuit même, un garçon dans le fenil. Et puis, à l'extrême bord du « péché » longtemps caressé, tout ce qu'on lui a appris lui revient en tête, *« son corps se transforme en ennemi féroce du corps de l'autre »*, elle se refuse, frappe, déchire, hurle ; on accourt, on se saisit du coupable griffé, mordu, ahuri, qui sera bientôt livré aux juges. Et voilà la « miraculée » ! Victorieuse du viol et de la tentation, objet d'un culte local — *« Remercions Dieu qui nous a fait l'honneur... »*, — déjà sainte, vierge à jamais, quasi-martyre.

Pendant six ans elle sera enfermée dans ce personnage, avec sa stupeur, sa révolte, sa haine, ses désirs : enchaînée, hantée par le souvenir de ce qu'on nomme religieusement à voix basse : *« cette nuit-là »*.

Tel est le drame central, mêlé à dix autres, dans une hallucinante atmosphère où fermentent la dévotion et la sexualité, les préparatifs de noces et les apprêts funèbres, un interminable cérémonial — encore un — autour de cadavres obstinés à survivre ; matriarcat où se heurtent des femelles diversement despotiques ; où l'on procure aux filles de très jeunes maris achetés à l'Assistance publique pour être les esclaves du clan. Le seul fantôme d'homme distraitement honoré qu'on entrevoit dans ce gynécée carnivore se nomme dérisoirement Don Juan.

Un soir où tourne la fête foraine, une apparition sous les arbres : dans ses atours de satin et de velours, la Vierge, la sainte patronne qui trône dans l'église en grandeur nature, descendue de l'autel, vient vers la foule. Stupeur, silence, terreur sacrée, adoration. Le lecteur, lui, sait à quoi s'en tenir, qui a assisté à l'étonnante scène dans la nef déserte où Juliana, s'étant mise nue, ayant lavé son sexe dans la cuve baptismale — profanation ou symbole ? — dépouille le corps de bois de la statue, revêt ornements et bijoux, et d'abord, avec volupté, les « dessous de garce », soie et dentelle, jupons et guêpière. A la lueur des cierges, *« dans la glace étoilée du tabernacle »*, elle s'est longuement maquillée.

Contre la foule qui l'a reconnue, la Garde civile doit la protéger ; puis on se détourne de « la folle ». Juliana, fascinée, s'approche d'un étal de coutellerie. Puisqu'elle veut partir — *« Je vivrai ! »*, — l'homme aux couteaux, maigre et beau, l'emmènera avec lui. Durant la route, l'impatience de Juliana s'accroît de ce qu'on fait escale à tous les cabarets, avant d'arriver à la ville, de camper sur le port. Dans la fourgonnette, il y a un lit de mousse. Juliana attend dans les flammes que le miracle enfin finisse ! Eh bien, non ! La Providence veille. L'homme, gorgé de vin, s'effondre désarmé. Alors, la miraculée va accomplir ce que, depuis *« cette nuit-là »*, elle a rêvé. Les aciers luisent autour d'elle. Sur le dormeur, sauvagement, rituellement, elle se venge de tous les hommes, et des femmes par-dessus le marché. Puis elle s'en va, libre, délivrée, légère, dans le soleil levant, parmi les bateaux en partance.

YVES FLORENNE.

★ L'ENFANT MIRACULEE, d'A. Gomez-Arcos, Fayard, 294 p. Environ 32 F.

Silences autour d'un assassinat

● ***La petite fille, l'idiot et le notable.***

DANS un sens, le roman de Nicolas Saudray est un roman policier : une petite fille est tuée sur une falaise au bord de la mer, un jour de fête. Mais nous savons qui est l'auteur du crime auquel on nous fait assister, un homme de bien, un notable de la région, René Onfroi, brutalemen empoigné par une poussée de violence sexuelle.

L'enquête rondement menée désigne « la grenouille », un demi-demeuré du village qui s'accuse lui-même, fier d'avoir, pour une fois, de l'importance, inconscient de ce qu'il risque. Les gendarmes, de ce fait, ne poussent guère leurs investigations, et la jeune femme chargée de l'instruction, qui a des problèmes personnels à résoudre, leur emboîte le pas sans plus de curiosité.

Pourtant, un témoin pourrait parler : la vieille Fanotte, un peu sorcière, qui a vu passer René Onfroi en compagnie de l'enfant, l'a vu ressortir du fourré où il venait de la violer, puis de l'étouffer, et a découvert le cadavre encore chaud. Un autre devrait révéler ses découvertes : Toussaint, le jeune neveu de René Onfroi, qui, aussitôt connu l'assassinat, s'est lancé sur une piste, la bonne, plusieurs événements viendront le lui confirmer. Or, tout le monde se tait. C'est le meilleur du roman, ce silence complice, une complicité aux mobiles divers, complexes, où la peur le dispute à la fascination.

« La grenouille », relâché après plusieurs mois de détention et parce qu'il est revenu sur ses aveux, va mourir bêtement pour une raison qui n'a rien à voir à l'affaire. La Fanotte, de même, disparaît en vitesse, emportée par un cancer. Reste Toussaint. Mais il s'est privé lui-même des preuves en sa possession, et il décide, un beau matin, de rejoindre ses parents qui habitent Nouméa.

Ainsi vivent, en toute impunité, certains coupables marqués par la chance. Façon de parler. Il semble que René Onfroi, désormais, aura bien du mal à supporter le tête-à-tête avec soi-même et avec la petite morte. La justice la pire est peut-être celle que nous nous appliquons. Du moins, c'est ce que paraît vouloir nous dire ce roman bien mené, aux résonances finement humaines, mais dont la conclusion, vague, laisse insatisfait.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ MOURIR UN JOUR DE FETE, de Nicolas Saudray. Denoël, 256 p. Environ 64 F.

Un merveilleux conteur

LES lecteurs n'ont oublié ni *le Lieutenant de Kouba* ni *le Coiffeur de Kouba*, les deux précédents récits, pleins de charme et de drôlerie de l'écrivain malien, Massa M. Diabaté. C'était, sur le mode plaisant, des satires de l'ère coloniale où se voyaient de très près des scènes de la vie quotidienne dans les villages.

Le présent récit est d'un ton plus grave. Le sujet en est la circoncision et tout ce qui entoure cette cérémonie d'initiation vécue par l'ensemble de la famille, et la communauté est restituée pour nous dans son intimité. Le livre décrit le réseau de relations complexes qui déterminera le passage de l'état d'enfant à l'état d'homme.

Qu'on n'aille pas croire à quelque froid traité ; l'auteur descendant de griots est un merveilleux et délicat conteur, et l'on admirera son art de rendre présents les moindres faits et gestes de chacun et la psychologie fouillée des personnages. On se souviendra des rapports entre cette mère et son enfant et des échanges entre ce père et son fils.

Qu'on n'aille pas croire, non plus, à la légèreté de ce récit qui est un chant : *« Vivre, c'est s'endetter envers l'avenir. »* Humour, sagesse et grandeur vont de pair dans ce microcosme où toute une société nous est restituée. Avec quelle pudeur !

Nous découvrons aussi un document : à ce titre il devrait, me semble-t-il, intéresser les psychologues et les psychanalystes.

GUILLEVIC.

★ COMME UNE PIQURE DE GUEPE, de Massa M. Diabate. Présence Africaine, collection « Ecrits », 159 pages. Environ 35 F.

Il était une fois...

(Suite de la page 19.)

EN nos temps théoriciens, on lui pardonnerait s'il ébauchait au moins une explication des ultra-mondes qu'il traverse. Mais il prend trop au sérieux et la raison et l'irrationnel, pour les concilier à bon compte. Plus enclin à conjecturer qu'à affirmer, dans ses essais mêmes, il se borne exemplairement, comme romancier, à décrire ce qu'il entrevoit On aimerait parler de phénoménologie de l'inapparent, si les deux mots ne juraient par trop ensemble !

L'auteur échappe, en tout cas, non sans mérite, à la nouvelle clé des songes que représente la vulgarisation du freudisme. La part des refoulements individuels dans les scénarios des rêves l'intéresse moins que leurs ressemblances, d'un être et d'une époque à l'autre. Ses propres divagations nourries des traditions romantiques plaideraient plutôt pour l'existence d'un inconscient collectif, et de structures relativement constantes, éclairant la permanence de certains mythes ou schémas comme le château labyrinthique.

LA lecture du *Château de la princesse Ilse* n'en suppose pas moins un acte de foi préalable : dans la sacralité immanente des éléments, dans leurs glissements hors du temps et de l'espace, dans la haute teneur en mystère du moindre geste, dans une véritable volonté étrangère du rêve, dans le risque majeur qu'il y aurait à s'y hasarder.

Jusqu'à ces derniers temps, les Français ne supportaient les entorses aux conventions du « réel » que sous couvert de science-fiction venue de l'étranger. Un retour à la grande tradition du merveilleux est en train de s'opérer. On relit Villiers de l'Isle-Adam. On redécouvre *le Rivage des Syrtes*, de Gracq. Des auteurs confirmés comme Bastide, Bourniquel, Gay-Lussac, Pons et Marcel Schneider se rattachent, peu ou prou, au genre, de même que, chez les plus jeunes, Besson, Charrière, Faraggi.

Marcel Brion leur a montré la voie comme grand connaisseur du romantisme allemand, creuset et référence de toute littérature fantastique, ainsi qu'en romancier. Les inventions de ce dernier emportent d'autant mieux l'adhésion que l'écrivain met à leur disposition un luxe précis de termes, héraldiques, architecturaux, hippiques ou autres, et la souple syntaxe propre aux gens de sa génération et de sa culture...

Il n'y a plus que les livres pour régaler d'une langue aussi riche et, partant, libératrice. Partout ailleurs, c'est la prime à l'appauvrissement, à qui dira le moins de choses avec le moins de mots. Un sondage électoral vient de l'affirmer : plus les candidats ont un vocabulaire limité, mieux ils sont perçus et appréciés ! Quiconque a la parole et veut la garder devra désormais suivre cet axiome porteur d'embrigadement et de barbarie !

Seul recours, décidément : tourner le bouton et chevaucher le coursier blanc des *Il était une fois*, se perdre dans la forêt des mots, tapissée de jacinthes.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ Le Château de la princesse Ilse, de Marcel Brion, Albin Michel, 276 pages, environ 59 francs.

autobiographie

La passion pour la liberté

● ***Les souvenirs de Jean Cassou.***

IL est naturel de commencer par les origines de la vie quand on écrit la sienne. Aussi les premières lignes du livre sont-elles pour apprendre au lecteur que l'auteur est aux trois quarts espagnol. Encore le dernier quart est-il béarnais. Ce « mariage espagnol » a son importance chez un Français : il donne une saveur, un accent particulier à l'idée, à la passion de la liberté.

Le jeune libertaire purement intellectuel qu'est alors Jean Cassou reçoit le choc politique, qui est un « choc espagnol » : quand Unamuno et Blasco Ibañez sont exilés par Primo de Rivera. Le voilà embarqué. L'action viendra : Front populaire, guerre d'Espagne, — celle-ci étant le premier des « mystères d'iniquité » sur lesquels il médite. Et qui s'enchaînent : Vienne si sensible à l'écrivain des *Harmonies viennoises* — Munich, c'est-à-dire Prague. Budapest... Ici, il anticipe. Mais Budapest est appelée par Prague qui est, elle, un mystère d'iniquité à répétition. Aussitôt : le mystère français, avec ses deux versants, daté juin 40.

De la débâcle, de l'exode, Jean Cassou nous apporte une des rares vues réconfortantes en racontant la seule action méthodiquement organisée dans ce chaos, à laquelle son métier lui donne la joie de participer : la sauvegarde du patrimoine, la *dispersion, déjà menée à bien*, des innombrables chefs-d'œuvre, le plus encombrant, en même temps que symbole conjuratoire, étant la Victoire de Samothrace.

La débâcle engendre aussitôt la Résistance, du moins pour quelques-uns, dont pendant deux ou trois ans le nombre ne grossira que modérément. Commence aussi le plus cruel apprentissage, même ou surtout face à ses amis : « *Rien de plus angoissant*, note-t-il, *que de ne reconnaître personne et de douter de chacun* ». Assez vite, pour lui, une prison qui, heureusement n'est pas allemande ; ce qui lui vaut la visite d'un officier envoyé par de Lattre. D'où ce dialogue : « — *M. Cassou, vous êtes un prisonnier de qualité. — Qualité commune à quelques Français. — Pas très nombreux, malheureusement.* » Peu de temps après, de Lattre fut de ces prisonniers-là, pour s'être déclaré, mais en un lieu exposé à la vue et par une action peu clandestine, un de ces rares Français de qualité.

La « dernière société des esprits »

La liberté guidera les pas de Jean Cassou jusqu'à Toulouse où il sera commissaire de la République. Sa fonction, il ne la remplira que dans la clandestinité, où elle est plus exaltante : les derniers Allemands, en quittant la ville, tuent deux de ses compagnons et le laissent pour mort. C'est là de l'histoire, dira-t-on. Certes. Jean Cassou l'a d'ailleurs racontée lui aussi, dans un livre dont personne non plus n'aura oublié le titre : *la Mémoire courte*.

Il renoncera à ce qui n'est devenu qu'un superpréfectorat, pour retrouver son musée d'art moderne, c'est-à-dire le créer. Il ne s'est pas pour autant désengagé. Contre le stalinisme, tout de suite : dès l'affaire Tito, où il prend publiquement parti en même temps que Vercors. Dans les maquis comme à Madrid, il n'avait connu que la fraternité des communistes. Il va rencontrer l'appareil. Sa liberté le conduira devant une espèce de tribunal, où l'accusateur était Tillon, qui un peu plus tard... Procès de Moscou sans conséquences.

Le témoignage est toujours libre. Très libre. Sur la Pologne, déjà (janvier 1956) : « *Je n'ai pas oublié ce regard d'un civilisé sur les brutes par lesquelles il se sent irrémédiablement écrasé.* » Non moins libre sur de Gaulle. Le salut a d'autant plus de prix : « *Son acte fut plus admirable encore qu'on ne saurait croire.* » En cela que « *les Français, sauf quelques rarissimes, n'étaient pas d'accord avec cet acte* ». Mais aussi, il rappelle ce qu'on néglige trop souvent à propos de la « légitimité » : que de Gaulle était aussi membre (non démissionnaire) du dernier gouvernement de la République.

Ce progressiste fervent et militant n'a rien de la complaisance, de la superstition niaises, de l'égocentrisme ingénu, qui poussent à béer devant son temps pour la raison que c'est dans celui-là qu'on a été jeté. Une certaine nostalgie, à quoi le *mémorialiste ne se complaît* pas non plus, est simplement lucidité. Au passage, il lui arrive d'évoquer la « *dernière société des esprits* » ; ou bien, il parle d'un « *homme d'honneur et de cœur* » comme du « *suprême représentant d'une société humaine abolie* ». Aucune révolution ne sera plus comme la grande — la française — l'« *œuvre d'un promeneur* ». Car « *il n'y aura plus de promeneurs* ». Enfin, l'homme de la liberté de l'art regarde descendre le « *crépuscule des valeurs esthétiques* » : à propos des entreprises du temps de Pompidou. Mais il ne fait pas le procès des morts : c'est au vivant, il le rappelle, qu'il avait reproché publiquement « *sa haine de la Résistance* ».

Il y a, vers la fin, un mot terrible : « *Je me félicite d'avoir connu un siècle dont un des préceptes aura été : l'homme est quelque chose qui doit être avili.* » A voir ce siècle-là et ce qu'il promet, se dira-t-on que les vies pour la liberté ont été perdues ? Reste à se retourner vers le temps de l'« espoir » : paradoxalement, l'Espagne de 1936, la France de 1940. Et à le projeter dans un avenir aussi incertain que certainement lointain.

Y. F.

★ **UNE VIE POUR LA LIBERTÉ, de J. Cassou, R. Laffont, 328 pages, environ 65 francs.**

entretiens

L'art de l'interview

● ***Les questions de Jean-Louis Ezine aux écrivains.***

SI l'interview est peut-être l'un des plus vieux métiers du monde, c'est aussi l'un des rares dont l'exercice, de nos jours, reste aussi empirique qu'au temps où le Sphinx, sur le chemin de Thèbes, déroutait les voyageurs par ses questions.

Dans une préface pleine d'humour, Jean-Louis Ezine nous livre quelques-uns des secrets de la méthode qui a présidé aux entretiens qu'il publie ces jours-ci : « *Les écrivains sur la sellette.* » Le double sens du titre (la sellette, c'est l'escabeau dont se sert le sculpteur pour ériger un buste, mais c'est aussi le siège sur lequel on assied un accusé pour l'interroger) souligne l'ambiguïté de l'entreprise.

Parti pour débusquer tout ce qui dans la vie et l'œuvre de ses différents interlocuteurs fait question, Ezine a adapté son mode d'approche à la personnalité de chacun d'eux... Avec Julien Green, nous voici entraînés dans une discussion théologique sur le péché et la grâce. Avec Aragon, le jeu des questions et réponses ressemble à une partie de cache-cache. Avec Nathalie Sarraute, à une corrida.

Aucune monotonie dans ce recueil. Une habile mise en place des différentes interviews (trente-six, choisies parmi plus d'une centaine, parues entre 1973 et 1979 dans *les Nouvelles littéraires*) établit entre celles-ci, comme dans un jeu de miroirs, de subtiles correspondances.

Insolent, fort drôle, bourré d'érudition, le livre se termine de façon significative sur l'interview de Marshall McLuhan prophète d'une « apocalypse now » de l'écriture.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **LES ÉCRIVAINS SUR LA SELLETTE, par Jean-Louis Ezine, Le Seuil, 298 pages. Environ 60 F.**

poésie

Les séductions de Lionel Ray

● ***Un art radieux.***

AU milieu de sa quarantaine, Lionel Ray entre dans la troisième phase de sa pensée poétique, avec un sens consommé de l'exploitation de ses dons.

Il a d'abord signé de son vrai nom, Robert Lohro, des poèmes rêveurs et doux, dans les années 50 : peut-être devinait-il que l'avenir de l'élégie et de la sentimentalité, trop directement exprimées, était compromis, et que l'heure était à une certaine remise en cause du langage lyrique. Un poète naturel s'est mué alors en poète pensant, très averti des avant-gardes et sachant y puiser ce qui convenait à son tempérament. C'est ainsi qu'est né, après un long silence, Lionel Ray.

Trois recueils marquent cette période militante : *les Métamorphoses du biographe* (1971), *Lettre ouverte à Aragon sur le bon usage de la réalité* (1971) et *L'interdit est mon opéra* (1973). Les sciences du langage, dans leurs recherches précises, y trouvent des échos multiples. L'irrationnel aussi s'y accommode des coupures, des blancs, de l'écriture considérée comme une architecture du mystère à ne jamais résoudre. La compréhension, en particulier, y subit des assauts puissants, mais sans aridité. Le lecteur y goûte le besoin de se perdre en un enchevêtrement d'idées et d'images, ou inanalysables ou enivrantes : pour son plaisir, l'auteur était plus près de Lautréamont que des théoriciens de *Tel quel*.

Avec *Partout ici même* (1978), s'amorce un nouveau changement, qui s'accomplit avec aisance et bonheur dans *le Corps obscur*, paru ces jours-ci. Lionel Ray a payé son tribut à la grande vague rageuse de la désarticulation. Il lui est loisible, la maturité atteinte, de revenir à l'essence de la poésie et de *ne plus se* demander comment en assurer l'écriture. Celle-ci est, en quelque sorte, redevenue normale, immédiatement palpable, lumineusement simple.

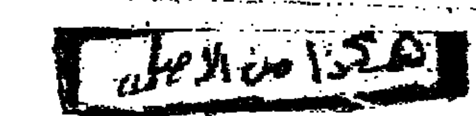
Constater que l'amour est aussi un délicieux soupçon, que l'identité ne s'affirme que dans la mêlée de plusieurs identités possibles, que les *objets* nous parlent une langue étrangère ou que nous ne sommes point, à force de vouloir nous définir, tel est le vaste domaine de ce poète. Il n'épuise jamais son sujet — il faudrait dire : ses sujets simultanés, — mais laisse à l'imagination le soin de rétablir des rapports là où, très savamment, il les a interrompus. L'approximation et la plongée dans le subconscient, au lieu d'en souffrir, il en fait un art radieux. Paul Eluard avait ces séductions-là. On l'aura compris : nous sommes en présence d'un livre passablement irrésistible et, souvent, d'une approche sans embûches.

ALAIN BOSQUET.

★ **LE CORPS OBSCUR, de Lionel Ray, Gallimard, 114 pages, environ 51 francs.**

j'écrivis ce poème d'amour et d'inquiétude
en mil neuf cent quatre-vingts. ma table
était du genre bois avec quatre pieds, plane
en dépit des cahiers et des livres, des lettres
auxquelles je ne répondrais pas et qui formaient
une jungle nauséeuse des vallonnements et des
à-pics. j'apercevais par ma fenêtre un arbre
et une cabine téléphonique où quelquefois
quelqu'un entrait. ce matin c'est un jeune homme
en blouson. il est plutôt impatient à en
juger par ces mouvements du bras qu'il fait en
prenant l'arbre à témoin. et moi j'attends. je veille.
ma feuille est une eau vide : à sa surface
des mots se posent. font tache. et s'étonnent.





histoire

Les anciens et les nouveaux

● ***Une « lettre ouverte » de Pierre Miquel.***

LA *Lettre ouverte aux bradeurs de l'histoire* est fidèle à son avant-propos, qui traite de l'« histoire buissonnière » : celle des enfants qui l'apprennent par Astérix, Thierry la Fronde et Jacquou le Croquant. A son tour, Pierre Miquel buissonne allégrement. Il part d'une vision des « deux histoires », présentées à la fois comme l'ancienne et la nouvelle, la descriptive et la scientifique, celle des continuités et celle des ruptures, celle du récit et celle des profondeurs, celle de la chronologie et celle du temps éclaté, celle des civilisations et celle des spécialités, celle des pouvoirs et celle des gens. Cette opposition est illustrée symboliquement par les figures de Thucydide et d'Hérodote, brossées d'un pinceau vif.

L'auteur proclame ensuite que l'historien ne doit pas être plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles. Aux professionnels qui ont oublié la pédagogie, il confronte celle d'Alain Decaux, dont le merveilleux talent de conteur fausse la comparaison. Cette incursion dans la télévision conduit à vanter l'habileté du Stellio Lorenzi de *l'Affaire Dreyfus* et du Faivelic de *1788*, tout en regrettant que ce dernier laisse la passion dogmatique l'emporter sur le souci d'instruire.

On revient à l'enseignement des enfants pour décrire comment l'histoire de France s'y est tardivement substituée à l'histoire sainte et ajoutée à l'histoire de l'Antiquité. Malgré le rapport de Talleyrand en 1791, la Révolution n'a pas fait grand-chose dans ce domaine. L'impulsion principale date de 1814, année où Royer-Collard installe les temps modernes en première, centrés sur notre pays mais arrêtés à 1789. Ce cap est franchi sous Napoléon III, époque où Victor Duruy introduit le dix-neuvième siècle en classe de philosophie.

L'ouvrage s'évade ensuite de l'Hexagone et du passé pour décrire « ce que les autres font ». Très bref sur les Etats-Unis et les démocraties d'Europe, il s'appesantit sur l'Allemagne d'Hitler, l'Union soviétique et la R.D.A., où l'histoire sert au dressage des esprits. Puis il regagne le pays, pour montrer comment la Troisième République prolonge l'œuvre de Victor Duruy et fait éclore Mallet et Isaac. La Cinquième jette à bas cet édifice imposant. Après s'être reporté aux détails du massacre, décrits dans le premier chapitre, le lecteur reprend le fil d'un auteur qui termine en rêvant sur des programmes imaginaires.

Cette démarche nonchalante a du charme, mais elle enveloppe d'un certain flou l'identité des bradeurs de l'histoire. Beaucoup se rencontrent aux détours des chemins : l'orientation vers la technique plutôt que vers la culture ; la priorité accordée aux mathématiques et la dévalorisation consécutive des autres matières ; l'antagonisme des idéologies, qui rend impossible l'accord sur l'interprétation du passé ; le développement de l'idée européenne et d'une vision cosmopolite, qui affaiblissent le sentiment national ; la pseudo-pédagogie des « activités d'éveil », qui noie l'histoire dans un capharnaüm où ni les élèves ni les professeurs ne parviennent à se retrouver.

Une catégorie de coupables présumés fait l'objet d'un traitement étrange : les tenants de la « nouvelle histoire ». Encensés en bloc, ils sont harcelés en détail par des procédés qui frisent parfois ceux que Pascal dénonce dans *les Provinciales*. On loue le père Braudel pour mieux accabler ses enfants. On accuse leurs méthodes d'avoir désagrégé l'enseignement secondaire, sans marquer suffisamment qu'ils tiennent pour absurde cette confusion de la recherche scientifique et de la formation scolaire. En même temps, on laisse transparaître à leur égard une admiration plus ou moins teintée de nostalgie, comme si l'on regrettait de n'être pas des leurs, et l'on s'inspire d'eux dans les suggestions qui terminent le livre, commettant ainsi l'erreur qu'on leur reproche injustement.

Pierre Miquel manie moins bien la truelle du maçon que le pic du démolisseur s'attaquant à un édifice déjà très ébranlé. Au terme de sa *Lettre ouverte*, voici qu'il rejoint les bradeurs en prônant une histoire de la vie privée sous une forme « thématique périodicisée », en réclamant qu'on apprenne aux jeunes écoliers la vitesse des barques, la composition du bronze, la recherche de l'étain, plutôt que « les sons de la vieille romance à plusieurs voix, de Clovis à Jeanne d'Arc et de Napoléon à de Gaulle ». Oublierait-il qu'on aime les héros à cet âge, que ceux-là valent bien Mannix et Goldorak, et qu'une enquête menée en 1971 par l'université de Vincennes (peu suspecte de passéisme) a montré que les élèves du primaire s'intéressent avant tout aux hommes préhistoriques, à Napoléon Ier, à la Révolution, aux deux guerres mondiales, à Louis XIV, au Moyen Age, aux Gaulois et à Charlemagne (1) ?

MAURICE DUVERGER.

★ LETTRE OUVERTE AUX BRADEURS DE L'HISTOIRE, de Pierre Miquel. Albin Michel, 192 p. Environ 39 F.

(1) Enquête de Jean Le Gall publiée dans *Politique aujourd'hui*, nov.-déc. 1975.

Comment on raconte des mensonges aux enfants

L'HISTOIRE a deux fonctions : la vérité et le mensonge. Vérité, elle s'efforce, par de patientes recherches, de reconstituer un passé disparu. Mensonge, elle s'applique à inventer, de toutes pièces, un passé qui n'a jamais existé. Ce deuxième type n'est peut-être pas le moins courant. Il n'est jamais absent complètement des plus sereines institutions universitaires, mais il s'épanouit surtout, pleinement, dans les manuels d'enseignement primaire des divers pays du monde.

Cette histoire « pour enfants » a pour but explicite d'imprimer dans les esprits des images, des mythes collectifs, indispensables — croyait-on à la fin du dix-neuvième siècle — à la formation du sentiment national. Toute nation naissante veut, pour s'affirmer, se projeter dans un passé lointain, prétendre qu'elle a toujours existé, et, bien sûr, qu'elle est une incarnation éternelle du droit. Avant même de rêver son avenir, elle se fabrique un passé sur mesure.

Comment on raconte l'histoire aux enfants, de Marc Ferro, est une promenade à travers les fantasmes collectifs qui traînent dans les manuels scolaires, aux quatre coins de la planète. Ce livre, d'une très grande richesse factuelle, mène de l'histoire raciste qui se pratique aujourd'hui encore en Afrique du Sud à celle, non moins ethnocentrique, qui sévissait dans le Japon d'avant-guerre.

Impartial, Ferro ne se contente pas d'analyser, de façon critique, les stéréotypes élaborés dans les pays « impérialistes » ; il s'attaque aussi aux mythologies récentes développées dans les jeunes nations du tiers-monde nées de la décolonisation et qui demandent à l'histoire de leur fabriquer une identité. L'Afrique noire bâtit, dans le passé, des empires, des Etats puissants et cohérents. Ses historiens, pour ne pas gêner les idéologies et les alliances d'aujourd'hui, oublient des phénomènes aussi importants que l'impérialisme musulman, qui s'attaqua au continent noir bien avant la colonisation européenne.

L'Inde, elle, s'emploie à rendre son histoire incompréhensible. Ses bons sentiments la conduisent à dénoncer, inlassablement, le système des castes ; mais son patriotisme l'oblige à valoriser l'hindouisme, fondement nécessaire de la traditionnelle et absurde stratification sociale du pays.

C'est un voyage dépaysant que propose Marc Ferro : Attila et les Huns, sur lesquels sont quand même d'accord la plupart des Européens, apparaissent parfois comme des acteurs historiques positifs et admirés. En Turquie, notamment, où sont glorifiés les peuples de la steppe, ancêtres totémiques et largement fictifs d'une population massivement sédentaire.

EMMANUEL TODD.

★ COMMENT ON RACONTE L'HISTOIRE AUX ENFANTS A TRAVERS LE MONDE, de Marc Ferro, 315 pages. Environ 69 F.

Un petit paysan du XVIIIe siècle

(Suite de la page 19.)

La forte épreuve (il a quatorze ou quinze ans) dérivera du grand hiver de 1709. Malade de petite vérole, gelé presque à mort par le coup de froid de cette affreuse saison, Duval se laisse enterrer vif (seule sa tête dépasse) dans du fumier de mouton sous le toit d'une bergerie : un fermier charitable lui avait permis de s'y réfugier. L'haleine des brebis et la chaleur de la crotte ovine sauvent son existence ; l'une et l'autre lui font piquer une suée monumentale ; celle-ci, à l'en croire, a supprimé l'infection de la petite vérole. Qu'en penseraient nos médecins actuels ?

Dans ses pérégrinations de petit vagabond, Duval fait aussi connaissance avec des huttes de style gaulois, dans lesquelles vivent, sous Louis XIV, les fabricants de charbon de bois ; ces cabanes sont comme des ruches en forme de pain de sucre ; elles sont couronnées d'herbes sèches ou de gazon et habitées par les travailleurs de la forêt : le cœur de ces hommes frustes est plus généreux pour notre jeune mendiant que ne l'est la bourse des curés à triple menton qu'il lui arrive aussi de rencontrer.

La faim est la compagne persistante du futur mémorialiste ; dans sa naïveté d'affamé, Duval ne connaît pas d'autre maladie que la disette qui soit susceptible de provoquer le trépas. La sous-alimentation, dès sa tendre enfance, le pousse à la criminalité ou au chapardage des fruits. Pris la main dans le sac, il préfère fuir hors du village ; il inaugure ainsi sa vocation ambulatoire de mendiant. Ajoutons que cet enfant n'a jamais vu d'argent pendant sa jeunesse au pays natal ; les premiers sous qu'on lui montra lui furent cédés en même temps qu'un petit sandwich à la viande, par un ermite au cœur généreux.

Ignorant de l'économie monétaire et des grandes villes, ce paysan en miniature communie mystiquement avec la nature. Enfant, il se délecte à la vue des chenilles et des papillons (les paysans du dix-huitième siècle, comme on voit, n'étaient pas insensibles à une certaine beauté de la flore et de la faune ambiantes). Adolescent, il s'éprend déjà d'une culture urbaine qu'il lui est impossible d'assimiler, faute de maître d'école ; il braconne donc des renards, des fouines et des putois, voire des cerfs et des chevreuils ; il s'achète, avec le prix de leur fourrure ou de leur viande, les livres qui seront pour lui la clef d'un savoir.

Contestataire sur le tard, et formé dans son âge adulte à l'opposition politique, il profite du souvenir de ces braconnages pour maudire le monopole seigneurial de la chasse ; il plaint beaucoup un vieux laboureur, rencontré un jour dans une chaîne de galériens ; on avait envoyé cet homme au bagne parce qu'il avait tué deux pigeons chez un seigneur. Les divagations géographiques et pastorales de Jameray-Duval auraient pu durer longtemps. Mais la rencontre de vertueux ermites, frères ou anachorètes, lui permet enfin d'acquérir un savoir. Il devient, avec beaucoup de mérite, un intellectuel à part entière.

Jean-Marie Goulemot met en garde ses lecteurs contre une acception trop « mot à mot » des dires rustiques de Jameray ; ceux-ci, à en croire leur savant présentateur, ne doivent pas toujours être pris au pied de la lettre. Les recommandations du préfacier sont raisonnables ; elles n'empêcheront pas les lecteurs qui s'intéressent à la vie agraire de transformer en livre de chevet ce « Jameray-Duval » qui resta longtemps chef-d'œuvre inconnu.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ MEMOIRES, ENFANCE ET EDUCATION D'UN PAYSAN AU DIX-HUITIEME SIECLE, de Valentin Jameray-Duval. Présenté par Jean-Marie Goulemot. Ed. Le Sycomore, 423 pages. Environ 75 F.

lettres chinoises

DEUX GRANDS ROMANCIERS

Maodun, peintre de l'espoir et de la désillusion

EN 1928, Maodun se réfugiait au Japon pour échapper aux persécutions dont les communistes continuaient à être l'objet, plus d'un an après la sanglante répression de 1927. C'est là qu'il commença sa véritable carrière d'écrivain. Auparavant, il était surtout connu comme critique littéraire pour avoir animé les débats de l'époque sur les vertus et les tares respectives du réalisme et du néo-romantisme. Après avoir écrit en quelques mois sa première grande œuvre, *l'Eclipse*, Maodun se lança en 1929 dans la rédaction d'un long roman qu'il laissa inachevé, mais qu'il décida de publier tel quel en 1930 : *l'Arc-en-ciel*.

Il y raconte les espoirs et les désillusions d'une jeune fille de la bourgeoisie du Sichuan, influencée par la littérature occidentale, qui prône la libération de la femme et commence par couper ses cheveux, ce qui provoque cette remarque acerbe de son père : « *C'est une bonne chose que les filles se transforment en garçons ; mais, en fin de compte, elles ne peuvent pas remplacer les fils.* » Elle contracte ensuite, contre son gré, un mariage avec un affairiste grossier qu'elle méprise, puis elle rompt tous les liens familiaux pour se retrouver enseignante dans une école privée d'avant-garde, où elle côtoie des petits intellectuels radicaux qui lui apparaissent aussi timorés que les conformistes qui défendent les valeurs les plus traditionnelles de la société. Elle fréquente alors les milieux gouvernementaux provinciaux et s'initie aux mœurs de la bonne société avant de fuir à Shanghai, où elle finit par se lancer dans le militantisme politique par attirance pour un révolutionnaire.

Maodun s'est éteint à Pékin le 27 mars à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (1). On ne sait pas grand-chose sur lui tant il était peu enclin aux confidences et aux interviews. De plus, dans son œuvre, il s'est exclu systématiquement de la description, laissant le lecteur seul juge, directement confronté avec les faits qu'il relatait. Son itinéraire, surtout après 1949, fait toutefois penser qu'il devait partager des traits de caractère communs avec Mei, l'héroïne de *l'Arc-en-ciel*, tour à tour droite et retorse, candide et machiavélique, adepte à la fois de la passivité et de la rébellion, et, en toute occasion, distante.

Obligé, en 1951, de se soumettre à une autocritique de ses œuvres passées qu'il a jugées alors mauvaises, car trop pessimistes sur le climat des luttes révolutionnaires des années 20 et 30, Maodun critiqua avec virulence au moment des Cent Fleurs (1957) le contrôle bureaucratique du Parti qui étouffait la liberté de création. Il échappa pourtant curieusement à la répression « anti-droitière » qui mit fin à ce mouvement.

En avril 1963, lorsqu'un article de *Critique littéraire* s'en prit à ses œuvres *l'Eclipse* et *l'Arc-en-ciel*, il attendit patiemment la disgrâce. Il chercha à se faire oublier, et sut merveilleusement se tirer sans grand dommage de la révolution culturelle. Investi de nouvelles fonctions importantes à partir de 1972, il n'intervint jamais dans les récents débats sur la timide littérature du dégel qui suivit la chute de la « bande des quatre ».

Comme pour son personnage Mei, on est partagé par les sentiments contradictoires à son égard. Etait-il un personnage sympathique ? Plus sympathique assurément que Zhou Yang, le Jdanov chinois qui régente toujours la vie littéraire et artistique et à qui il s'était opposé, avec Lu Xun, dans les années 30. Moins sympathique sans doute que Ba Jin, car moins hostile à la bureaucratie et aux appareils d'Etat et du parti auxquels il collaborait.

C'était cependant, à n'en pas douter, un très grand écrivain, le plus grand peut-être de la Chine contemporaine. Sa puissance créatrice, son style et le souffle lyrique qui imprègne ses œuvres n'ont d'équivalents que ceux de Lu Xun. Son roman, *l'Arc-en-ciel*, qui est aujourd'hui présenté au public français dans une très bonne traduction, en est une nouvelle illustration.

ALAIN PEYRAUBE.

★ L'ARC-EN-CIEL, de Maodun. Traduit du chinois par Bernadette Rouis et Jacques Tardif, traduction revue et corrigée par Michelle Loi. Acropoles, 334 pages. Environ 69 F.

(1) Voir *le Monde* du 28 mars 1981.

PRÉCISION. — Un don de 250 000 yians (1 yian = 3 francs) — et non de 250 yians, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 9 avril — avait été fait, avant sa mort, par Maodun à l'Association des écrivains, pour la création d'un prix littéraire.

Pa Kin, un regard sur nos années 20

SI Ba Jin (Pa Kin) est l'écrivain chinois le mieux connu en France et vraisemblablement le plus apprécié, c'est sans doute parce qu'il a été, comme il l'a lui-même reconnu à plusieurs reprises, très influencé par la littérature française.


★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

Après la parution, ces dernières années, de trois de ses romans (1), deux nouveaux recueils de nouvelles, *Vengeance* et *le Secret de Robespierre*, sont maintenant proposés au public français.

La plupart ont pour cadre la France des années 20, où Ba Jin vécut de 1927 à 1929, et presque toutes mettent en scène des étrangers, ce qui est pour le moins inhabituel dans la littérature chinoise. Voilà qui déroutera moins le lecteur occidental. Tous ces écrits évoquent la misère des individus en butte à l'injustice sociale, aux malheurs de la guerre, aux tragédies de l'amour. Ils décrivent aussi bien les désarrois de professeurs ou de maîtres d'internat d'un collège de province que la solitude ou les hésitations de figures célèbres de la Révolution française (Robespierre, Marat) ou encore le drame des révolutionnaires anarchistes Sacco et Vanzetti.

Comme dans ses romans, Ba Jin écrit ici dans une langue simple, que les traducteurs des deux recueils ont restituée avec fidélité. Il cherche surtout, en effet, à frapper l'imagination et à provoquer l'indignation du lecteur par le contenu, auquel il accorde beaucoup plus d'importance qu'à la forme littéraire.

Un passé d'anarchiste

Alors qu'il avait publié, de 1928 à 1948, vingt romans, treize recueils de nouvelles, cinq récits de voyage et douze volumes d'essais, Ba Jin n'a écrit que deux œuvres après l'établissement de la République populaire de Chine (1949) : *Au milieu des héros* (1953) et *Ceux qui sauvegardent la paix* (1954) (2). Critiqué dès 1958 pour son passé d'anarchiste, il fut naturellement inquiété à nouveau au cours de la révolution culturelle. Libéré en 1973 et définitivement réhabilité après la chute de la « bande des quatre », il a repris la plume pour traduire les *Souvenirs et méditations* du Russe Herzen et aussi pour témoigner, dans des nouvelles et essais publiés à Hongkong, des persécutions dont les intellectuels chinois ont été victimes sous le maoïsme. Il est encore le seul, parmi les grands écrivains chinois contemporains, à être intervenu aussi librement sur ce sujet. On lui doit, notamment, une nouvelle fort émouvante, *En souvenir de Xiao Shan*, où il raconte les souffrances et la mort de sa femme pendant la révolution culturelle, parce qu'elle lui était restée fidèle. Espérons que ces nouveaux écrits de Ba Jin seront rapidement traduits et que les lecteurs français n'attendront pas plus de trente ans pour les apprécier. En effet, les nouvelles qui nous sont présentées aujourd'hui ont quelque peu perdu de leur actualité et on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit bien de littérature des années 30.

A. P.

★ VENGEANCE, de Pa Kin. Traduit du chinois par Pénélope Bourgeois et Bernard Lelarge. Seghers, 109 pages. Environ 36 F.

★ LE SECRET DE ROBESPIERRE ET AUTRES NOUVELLES, de Pa Kin. Traduit du chinois par Maryse Bannier, Dominique Colliot, Nicole Dulioust, Bernadette Rouis, Dominique Escande, Sylvie Gentil, Catherine Maurois, Paul-Jean Ortiz, Emmanuelle Péchenart. Mazarine, 208 pages. Environ 48 F.

★ En collection de poche : LE JARDIN DU REPOS, de Pa Kin. Traduit du chinois par Marie-José Lalitte. Gallimard. Folio.

(1) *Nuit glacée* (Gallimard, 1978), *le Jardin du repos* (R. Laffont, 1979), *Famille* (Flammarion, 1979).

(2) Récemment, Ba Jin demandait avec une naïveté feinte : « *Comment se fait-il que ce soit dans le Shanghai des années 30, sous la domination réactionnaire du Guomindang, que des œuvres remarquables de Lu Xun, Guo Moruo, Mao Dun ont été produites en grand nombre et que, à l'époque de « la bande des quatre »..., la plupart des écrivains et artistes ont dû se reconvertir quand ils n'ont pas été persécutés à mort ?* »

Un ami garde rouge

C'EST la révolution culturelle, telle que l'ont vécue les étudiants devenus gardes rouges. Ce sont leurs combats, leurs violences, leur tendresse ; les contradictions insupportables de la lutte pour le pouvoir. Et naturellement, comme un vrai garde rouge qu'est l'auteur, ce récit brûlant suscite partout la bagarre.

A Taiwan, en 1972, un couple d'Américains, les London, recueillent et publient le témoignage d'un garde rouge évadé, Ling Ken (de son vrai nom Guo Kunren). L'édition anglaise sera bientôt suivie d'une traduction en chinois. Aussitôt surgit la querelle de la paternité — et des droits d'auteur. Ling Ken, qui ne les toucherait pas, obtient la saisie de l'ouvrage à Taiwan. Aussitôt le feu s'allume sur toute la ligne des groupes amers et querelleurs de gardes rouges réfugiés. L'ouvrage paraît d'abord peu crédible. Des familles chrétiennes et aisées, comme celle du jeune homme, cela n'existe plus en Chine. Surtout l'amour, la coucherie, le viol érigé en machine de guerre, contredisent la mystique garde rouge, la pudibonderie socialiste.

L'arrivée de nouvelles vagues de réfugiés, certains en provenance de Fujian, renverse la vapeur ; c'est bien ainsi que les choses se sont passées à Fuzhou et à Amoy, l'île autrefois ouverte à l'étranger d'où est originaire notre héros. On contestera encore le rôle qu'il s'attribue, l'importance qu'il accorde aux étudiants par rapport au mouvement de masse, sa connaissance du dessous des cartes. Les London, pour leur part, se répandent dans les revues d'Hongkong. Ils auront toutefois peine à faire admettre que la mise en forme, par leurs soins, de ce témoignage ne lui fait pas perdre en authenticité ce qu'il gagne en intérêt dramatique.

A notre tour, querellons l'éditeur français. D'abord, de s'être plié à la manie anglo-saxonne d'inverser les noms chinois (Enlai Chou !). Voit-on les Chinois glorifier Michel Louise ? Puis de n'avoir pas mis à profit le recul du temps pour armer le lecteur d'un aperçu critique (1) ; d'autant qu'il disposait parmi les traducteurs de profonds connaisseurs de la Chine contemporaine qui ont pu consulter l'édition chinoise, parfois préférable.

Enfin, faut-il le dire, la version française arrive après la bataille. C'est en 1972-1975 qu'il fallait paraître ; alors, cet ouvrage dévastateur avait un rôle à jouer entre *les Habits neufs du président Mao* (2) et les rares témoignages et journaux de gardes rouges (3) qu'écartaient avec agacement les Français plongés dans leur extase maolâtre.

Aujourd'hui, ce livre sera sans doute mieux accueilli ; il étonnera, il bouleversera, il ne dérangera plus. Son intérêt cependant reste entier. Par ce qu'il dit, par ce qu'il révèle, par l'immensité du mouvement populaire qu'on entrevoit sur le point de faire éclater le masque de la révolution culturelle, avant d'être écrasé par la classe bureaucratique. En juillet 1968, pour Ling Ken tout est fini ; il glisse dans l'eau noire...

Ceux qui auraient tant voulu avoir, en Chine, de vraies conversations à cœur ouvert trouveront enfin, en Ling Ken, un ami chinois.

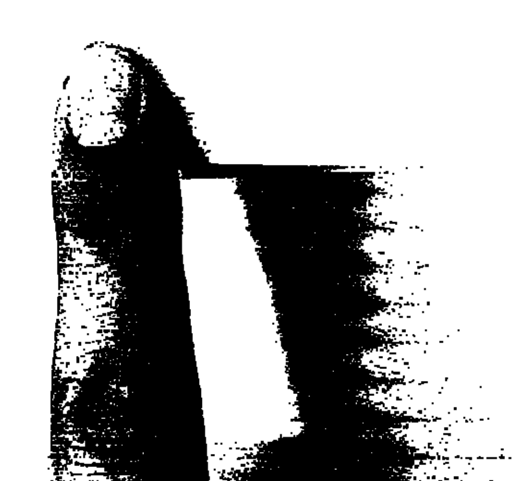
LIONEL EPSTEIN.

★ LA VENGEANCE DU CIEL. UN JEUNE CHINOIS DANS LA REVOLUTION CULTURELLE, de Ken Ling (sic), Miriam London et Ta-Ling Lee. Traduit de l'américain par Pierre Barroux, Hervé Denès et Albert Schmidt. Robert Laffont, 418 pages. Environ 75 F.

(1) En se référant en particulier à l'article de la revue *l'Observateur* (Hongkong, nos 14 et 15, déc. 78, janv. 79), par un chef de gardes rouges du Fujian, qui authentifie l'ouvrage, en indique les limites, les erreurs, et raconte « la suite », le sort des uns et des autres.

(2) Simon Leys, Champ libre, 1971.

(3) *Mémoires du garde rouge Dai Hsiao-ai*, A. Michel, 1971. *Révo. cul. dans la Chine pop.*, Ch. Bourgois, 1974. *Avoir vingt ans en Chine*, J.-J. Michel, Seuil, 1977.



lettres chinoises

La vie quotidienne en Chine vue par les Occidentaux

● ***Deux journalistes et le « printemps de Pékin ».***

A quelques jours d'intervalle deux livres viennent de paraître pour mieux faire connaître la vie quotidienne des Chinois, dont l'originalité, après tant d'ouvrages sur le même sujet, tient à la marque profonde qu'a laissée le « printemps de Pékin » dans l'esprit et le cœur de leurs auteurs.

Correspondant en Chine du quotidien canadien *Toronto Globe and Mail*, de 1977 à 1980, John Fraser, ancien critique de théâtre dans le même journal, parle autant des *Nouveaux Chinois*, des habitants de Pékin que de l'étrange métier de correspondant dans cette ville. Il découvre avec ahurissement, lui qui est si peu un homme de dossiers, le bureau du *Globe* « *devenu le dépôt des tonnes de bavardage* » de Mao. Il porte un regard sans complaisance sur les diplomates qui partagent avec les journalistes la réclusion dans le ghetto étranger. L'ambassadeur de France à l'époque, « *incroyablement pompeux et imbu de protocole* », constitue pour lui une cible de choix. L'humour succède à la férocité quand il s'agit de décrire le rituel de la sortie des diplomates du bloc soviétique à chacun des banquets officiels au cours desquels l'« hégémonisme » de Moscou est dénoncé.

La relation d'un voyage au Tibet montre aux autorités chinoises, qui avaient pratiquement obtenu le rappel du prédécesseur de Fraser, que celui-ci n'est pas davantage homme à prendre des vessies pour des lanternes. En novembre 1978, quand le mur de Xidan, en plein centre de la capitale, se couvre de dazibaos, Fraser est confronté à un événement à la mesure de son tempérament généreux et ouvert. Avec le correspondant de l'Agence France-Presse, il se passionne pour l'éclosion de la contestation après les années de dictature maoïste.

Parce qu'il a perdu une chevalière devant le « mur de la démocratie », il colle son propre dazibao pour demander à celui qui l'aurait trouvée de la lui restituer. « *Sans y penser*, constate-t-il après coup, *j'avais pour la première fois diffusé parmi les Chinois ordinaires le numéro de téléphone d'un étranger* ». Les lecteurs de l'affiche murale ne se priveront pas d'utiliser ce numéro, début pour Fraser d'un vrai dialogue avec un peuple avide, malgré la police, de contacts avec l'étranger

« *Pour la première fois depuis vingt ans que le* Globe and Mail *avait un bureau à Pékin, un correspondant fut tenu au courant de l'actualité par des Chinois de la rue* » : la modestie n'est pas le fort de Fraser, mais force est de reconnaître qu'il ne fut pas un correspondant ordinaire. Son heure de gloire arrive quand il consigne les doléances des habitués du « mur de la démocratie » avec le journaliste américain Robert Novak, pour que celui-ci puisse les transmettre à M. Deng Xiaoping, qu'il doit rencontrer le lendemain. La commission est faite et Fraser harangue la foule pour lui rendre compte de l'entretien, ce qui met les ambassades en émoi.

Du « mur de la démocratie » à la prison

Cet épisode peu commun est relaté, d'une façon qui recoupe le récit de Fraser, par Marie Holzman dans son livre *Avec les Chinois*. Arrivée en Chine en 1975, comme étudiante à l'Institut des langues, cette jeune femme se distingue rapidement de ses camarades, dont le but était de « *lire Mao dans le texte* » pour « *approfondir leurs connaissances théoriques sur la dictature du prolétariat* ». Elle parcourt le pays, noue de solides amitiés hors du circuit officiel, devient documentaliste à l'Agence France Presse de Pékin. Fraser, Holzman, c'est du travail solide de spécialiste avec, en plus, la petite vibration propre au journalisme quand il est pratiqué avec talent.

Comme Fraser, Marie Holzman se précipite devant le « mur de la démocratie », sentant que « *les solides barrières psychologiques qui séparent d'ordinaire les étrangers des Chinois se sont rompues* ». « *Que pensez-vous de Victor Hugo ? Quelle est sa place dans la littérature française ?* » s'entend-elle demander avant de découvrir dans sa poche, quand elle s'est retirée de la foule, une lettre en français écrite par un inconnu et qui se termine par « *Bien Ajaiteusement* » (!).

M. Deng Xiaoping avait fait dire par Fraser à la foule de Xidan qu'il « *pensait que le mur de la démocratie était une bonne chose* ». C'est pourtant la liquidation du mouvement démocratique que décrit Marie Holzman dans la partie la plus originale, et la plus mélancolique, de son livre. Parlant des principaux animateurs du « printemps de Pékin », aujourd'hui en prison, elle conclut : « *En 1957, pendant le mouvement des Cent Fleurs, des intellectuels en grand nombre avaient exprimé leur mécontentement à l'égard du parti. Arrêtés en 1958, ces hommes et ces femmes commencent tout juste à sortir des camps. (...) Faudra-t-il attendre l'an 2000 pour voir ressortir Wei, Ren et leurs camarades ?* »

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ LES NOUVEAUX CHINOIS, de John Fraser. Traduit de l'anglais par Sophie Mayoux. Balland, 342 pages. Environ 69 F.

★ AVEC LES CHINOIS, de Marie Holzman. Flammarion, 288 pages. Environ 65 F.

La loi et la justice

(Suite de la page 19.)

Malgré des redites, des lacunes, des passages apocryphes (là-dessus, le traducteur fournit tous les renseignements indispensables), si *le Livre du prince Shang* aujourd'hui nous fascine malgré la pauvreté de son vocabulaire (cinq cents mots pour tout penser), c'est assurément pour une bonne part grâce au ton de Jean Lévi. Il ne recule pas devant des termes (citoyens, propagande) qui semblent anachroniques, qu'il défendra mordicus à partir de la polysémie du chinois de Shang Yang, mais qui nous imposent de penser à ce que certains aujourd'hui sont en train de mijoter. On en vient à se demander si ce prétendu traité chinois ne serait pas plutôt le brouillon chiffré de ce que nous préparent la radio et la télé d'Etat, l'abominable télématique, la presse muselée quand elle ose dénoncer les scandales princiers.

Néanmoins, une des idées chez Shang Yang, obsédantes, paraît incompatible avec mon hypothèse : les marchands lui sont aussi odieux que les poètes, les historiens, les philosophes. Or, chez nous règne souverain, et sur les princes mêmes du régime, le fétichisme de la marchandise. Aucun cadeau n'est trop beau pour les Willot ; aucune subvention trop généreuse pour les maîtres de forges. En acquérant Hachette, Matra pratique le légisme de Shang Yang.

Mais qu'on lise l'ouvrage de Léon Vandermeersch sur *Wangdao* (Wang Tao) ou *la Voie royale, Recherches sur l'esprit des institutions de la Chine archaïque* (1), on y découvrira que la terre concédée en effet par Shang Yang aux paysans-soldats passa très vite aux mains des « *grands marchands enrichis* » et des « *hauts dignitaires largement pourvus de revenus à investir* », de sorte que maint et maint « citoyen » se retrouva bientôt relégué au rang d'esclave. Au lieu d'esclave, disons chômeur. Nous revoici en 1981, avec les grands domaines de nos « grands dignitaires », de nos « grands marchands enrichis ».

En ceci toutefois le régime actuel diffère de celui que prônait Shang Yang : la loi de ce féroce réformateur frappait aussi brutalement le favori du prince que le paysan-soldat. Pour avoir tardé à se présenter à quelque séance consacrée à la réforme du système pénal, tel grand personnage, le plus cher à son souverain, fut sur-le-champ déféré au bourreau. Chez nous, et depuis quelques années de plus en plus fréquemment, selon que vous serez puissant ou misérable — diable ! j'allais citer La Fontaine en toute innocence, — j'étais bon pour des poursuites. On a donc bien raison de ne plus enseigner La Fontaine à nos gosses.

Ce que du moins j'apprécie chez Shang Yang, c'est qu'il ne prétend pas instaurer la justice, lui. La loi. La loi. La loi. Il ne jure que par la loi. Or voici ce que tout récemment lui rétorquait le Catalan Louis Sala-Molins : *La loi, de quel droit* (2). Aussi ferré sur *La philosophie de l'amour chez Raymond Lulle* que sur le *Manuel des Inquisiteurs*, cette graine d'hérétique ose soutenir que *summum jus summa injuria* : que le comble de la loi c'est le comble de l'injustice, et laisse entendre que les principes et pratiques de notre société libérale avancée promettent l'avènement prochain du « charme indéfinissable » de l'aveu. De *l'Aveu* tel que le vécut London.

Que Shang Yang soit tombé sous les coups de sa loi, tué par son prince, écartelé, son clan exterminé, rien, là, qui puisse nous consoler. Puig-Antich, garrotté par Franco, vous consolerait-il des procès de Moscou ?

Les principes des Indiens

Le *Livre du prince Shang*, *la Loi, de quel droit ?*, deux ouvrages complémentaires : le second, à prendre immédiatement comme antidote du premier. Nul n'est censé ignorer la loi. Or nul ne peut la connaître. Il faut donc en revenir, sinon à la justice, du moins à des pratiques moins capricieuses. A Montesquieu, à *l'Esprit des lois*. Plutôt qu'une loi votée de nuit, volée de nuit à la sauvette, des lois discutées sans vote bloqué — ce truc à tyranniser — et qui tiennent compte rigoureux des acquêts de la médecine, de la psychanalyse, de la sociologie.

Puisque toute loi est de classe, ou peu s'en faut (le code de la route, lui, n'accorde pas à la Mercedes priorité sur la 2 CV), et si nous revenions aux principes des Indiens d'avant Christophe Colomb ? A des lois de classe, mais inverties. Indulgentes aux humbles ; roides envers les officiers ; envers les prêtres, impitoyables, s'ils s'enivrent. Le chef de l'Etat, merci, nous n'en viendrons jamais là ; ce serait pourtant le tout début de la justice.

ETIEMBLE.

★ LE LIVRE DU PRINCE SHANG, de Shang Yang, traduit du chinois par Jean Lévi, Flammarion, coll. « Aspects de l'Asie », 216 pages, environ 58 francs.

(1) Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient, Paris, T. II, 1980, vol. CXIII.
(2) Flammarion, Sciences humaines, 1977.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	612 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

lettres étrangères

Les nostalgies d'Ismaïl Kadaré

LE cinquième roman d'Ismaïl Kadaré, *le Crépuscule des dieux de la steppe*, est en tous points digne des quatre autres qu'il a publiés en traduction française. On se souvient de la superbe surprise, il y a onze ans, que nous fit ce romancier et poète albanais, en nous donnant avec *le Général de l'armée morte*, une satire à la manière de Malaparte, où vainqueurs et vaincus de la seconde guerre mondiale se trouvaient confondus dans une même verve implacable. Avec *les Tambours de la pluie* et *Chroniques de la ville de pierre*, délaissant le présent, il nous avait plongés, avec beaucoup de lyrisme, dans le lointain passé d'une Albanie sous le joug ottoman. *Le Grand Hiver*, il y a trois ans, renouvelait sa manière : en témoin minutieux et subtil, il nous racontait l'histoire de la rupture entre l'U.R.S.S. de Khrouchtchev et l'Albanie d'Enver Hodja.

Le Crépuscule des dieux de la steppe reprend le même thème et lui donne une coloration plus intime. Un écrivain albanais se trouve en Union soviétique, d'abord suscitant une curiosité pleine de sympathie et apparemment sans la moindre arrière-pensée. Il rencontre des confrères illustres, dont Constantin Paoustovski, et peut, comme bon lui semble, à Riga comme à Moscou, parler littérature universelle, sur fond d'unanimité politique. Mais c'est surtout l'extraordinaire chaleur du peuple russe qu'Ismaïl Kadaré nous décrit : la spontanéité, la soif d'être compris, la générosité foncière. L'amour aussi traverse le récit : ce que le narrateur du récit éprouve pour Lida est plus qu'une communion d'idées.

Mais la politique des Etats veille. Les élans personnels sont fonction d'une humeur officielle à la fois insidieuse et insaisissable. D'abord, c'est le malentendu qui apparaît dans chaque phrase qui se dit ; puis, petit à petit, la méfiance gagne l'ensemble des interlocuteurs. Les amis se détournent les uns des autres, tandis que chacun se demande s'il n'a pas, en face de lui, un ennemi déguisé. On s'aperçoit que la sympathie était une parade à des sentiments complexes. Les êtres humains se transforment en citoyens conscients de leurs devoirs : les voilà distants, dénaturés, mus par une idéologie qu'ils ne veulent pas trahir, et qui les plonge dans d'inextricables cas de conscience.

Alors, les amitiés se crispent, le paysage urbain lui-même se fait lourd, et les amours, un instant esquissées, se résorbent en d'inutiles récriminations. La peur latente et presque sans objet reprend ses droits : le dialogue n'est plus possible. L'art d'Ismaïl Kadaré est tout de nuances, de nostalgies à moitié muettes, de regrets qui s'en vont en soupirs et non en de fastidieuses dénonciations. C'est un homme déçu qui parle, et non un porte-parole, de sorte qu'on n'a pas même envie de lui demander au nom de quel principe il accuse les Soviétiques de se détourner de leur nature généreuse et vibrante. Qu'il nous donne un beau roman, sans que nous songions à le qualifier d'albanais, est un compliment rare.

A. B.

[Né en 1936 à Gjirokastër, Ismaïl Kadaré a fait ses études à Tirana puis à Moscou à l'Institut Gorki. On connaissait déjà de lui en français quatre romans : *le Général de l'armée morte* (Albin Michel, 1970), *les Tambours de la pluie* (Hachette 1972), *Chroniques de la ville de pierre* (Hachette 1973), *le Grand Hiver* (Fayard 1978) ainsi que des poèmes : *Ismaïl Kadaré et la nouvelle poésie albanaise* (P.-J. Oswald 1973). Deux autres romans doivent être publiés en janvier prochain aux éditions Fayard : *Avril brisé* et *le Pont aux trois arches*.]

★ LE CREPUSCULE DES DIEUX DE LA STEPPE, d'Ismaïl Kadaré. Traduction anonyme. Editions Fayard, 216 pages. Environ 54 F.

essais

Cosmopolitisme ou francophobie ?

● *Un pamphlet de Guy Scarpetta.*

DEVANT le cours polémique que prend aujourd'hui une certaine philosophie, ou prétendue telle, on hésite entre la stupéfaction muette et une indignation elle-même tentée par la polémique. La question s'est déjà posée pour certains ouvrages de B.-H. Lévy : comment endiguer certaines passions politiques qui usent et abusent de la *philosophie et de l'histoire*, voire de la religion, sans entrer dans leur jeu et augmenter ainsi leur audience ? Disons d'emblée que l'ouvrage de Guy Scarpetta est exclusivement un pamphlet. Un pamphlet contre la France, son histoire, sa culture, sa civilisation.

Mais ce n'est pas un pamphlet très original. Scarpetta distille pendant trois cents pages des citations de ses deux maîtres à penser, qui sont B.-H. Lévy et Philippe Sollers. Lorsque l'ascenseur idéologique opère de telles navettes entre contemporains, on a moins le sentiment d'assister à la fondation d'une école qu'à la naissance d'une coterie qui, pour l'organisation du tapage, n'a rien à envier aux meilleures entreprises de publicité et de marketing.

Je passe sur les grands thèmes *déjà débattus lors* de la publication de *l'Idéologie française*, et qui sont ici repris pour ne pas dire recopiés : le fascisme commence à Uriage, il n'y a aucune différence entre Emmanuel Mounier et Alfred Fabre-Luce, entre Maurice Barrès et Goebbels ; le pétainisme est élevé au même rang idéologique que le nazisme et le marxisme-stalinisme, etc. On donnera quelques idées des fantasmes de l'auteur et des amalgames auxquels il procède. Ainsi de ce pauvre Taine : « *Il sera décisif pour lui de savoir que La Fontaine est Champenois. Il est frappant de voir que, dans le sillage d'un tel racisme critique, c'est déjà l'antisémitisme qui se profile.* » Ou de Jean-Pierre Chevènement, coupable d'avoir dit que la France possède un certain génie venu de très loin : « *Le flou de la formule*, assure l'auteur, *ne le dispute ici qu'à l'emphase, et la xénophobie n'est pas très loin.* »

Le tour de passe-passe, typique de toutes les démarches inspirées par le terrorisme intellectuel, consiste à donner à des sentiments intimes, parfaitement respectables comme tels, une valeur axiomatique universelle. On aboutit ainsi à un manichéisme militant qui tente de dissimuler son fascisme propre en l'imputant aux autres.

Le pétainisme, contrairement à ce qu'on veut nous faire croire aujourd'hui, n'a jamais été une idéologie. Le pétainisme, c'est une capitulation. C'est pourquoi la seule réponse possible au pétainisme était le gaullisme, ce qui gêne considérablement tant l'auteur de *l'Idéologie française* que l'auteur de *l'Eloge du cosmopolitisme*, qui l'évacuent en deux paragraphes. *Ils savent* très bien que le gaullisme les conduirait à réhabiliter Péguy, Barrès et quelques autres. La philosophie polémique est une voie décidément scabreuse.

La grande obsession de Scarpetta est ce qu'il appelle le « *dispositif idéologique d'enracinement* » où, selon lui, toute la pensée française sommeillerait dans un état voisin de l'étouffement. Il n'aime que les écrivains porteurs des valeurs d'errance, de diaspora et de rupture. Il écrit : « *Continuer aujourd'hui à parler de nations, de souverainetés, de patries, se définir comme Français ou Irlandais, c'est se situer dans une phase historique que l'écriture joycienne a définitivement clôturée.* » Il ne comprend pas qu'il y ait encore des gens qui puissent bouger « *comme si Cunnigham n'avait pas existé* », qui puissent regarder « *comme si Pollock et Rotko n'avaient pas existé* », etc.

Le cosmopolitisme, tel que l'entend l'auteur, est un élitisme uniquement attiré et subjugué par une certaine culture anglo-saxonne. Lui qui nous parle tout le temps de grandes et héroïques « traversées », il est évident qu'il n'a jamais traversé que l'Atlantique : il ne connaît ni l'Afrique, ni l'Asie, ni les Indes, ni le Japon. Il ne cite pas une fois le seul dramaturge français qui fut aussi obsédé qu'il prétend l'être lui-même par le monothéisme, et pour qui « *la scène était le monde* » : Paul Claudel.

Laissons à Guy Scarpetta sa vision euphorique de l'Amérique. Là-bas, nous dit-il, citant (bien sûr) Mme Kristeva, « *Tout est permis mais rien n'est possible* ». Se rend-il compte que c'est une phrase terrible ? Voit-il seulement qu'entre la « xénophobie », qu'il attribue à tout ce qui relève de la pensée française, et sa propre francophobie, il n'y a pas de différence de nature. Au terme de sa démarche, il en vient même à nous présenter le giscardisme comme une récurrence de ce nationalisme français atteint du *redoutable virus de l'anti-américanisme primaire*. Puis, n'étant pas à un paradoxe près, Guy Scarpetta se livre à une récupération entortillée de Soljenitsyne, ce déraciné malgré lui, qui est certainement, de tous les écrivains contemporains, le plus attaché aux valeurs médiatrices de l'enracinement et de l'appartenance.

Il est en tout cas une chose que notre prétendu philosophe ignore, ou ne daigne pas examiner un seul instant : c'est le principe par lequel les valeurs d'identité et d'appartenance ne coupent du monde que les très petits esprits, mais sont à tous les autres la voie la plus féconde de la participation et de la présence. Les valeurs d'errance et de diaspora auxquelles notre auteur est attaché sont au contraire des valeurs paroxystiques, que quelques privilégiés ne pourraient assumer bien longtemps s'ils avaient d'abord détruit toutes les autres.

Le moins qu'on puisse dire est que Guy Scarpetta manque de *sérénité dans sa démarche et* de justesse dans ses jugements. Au-delà du cosmopolitisme élitiste dont il se grise, il lui reste à découvrir l'universalisme véritable, qui intègre les particularismes sans les détruire. Au-delà du monothéisme abstrait dont il fait état, il lui reste à découvrir une spiritualité véritable, qui semble jusqu'à présent absente de sa pensée. Enfin, qu'est-ce que cette conception stérile de l'enracinement qui ignore les évidences de la nature ? Sans racines, point de fleurs, point de fruits, point même de ces rejets par quoi tout recommence quand on croit tout fini. Et à *partir de là seulement, comme* dit Rimbaud, « *Tu te dégages et voles selon.* »

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ *ELOGE DU COSMOPOLITISME, de Guy Scarpetta. Ed. Grasset (coll. « Figures »), 304 pages. Environ 62 F.*

Dieux celtes contre dieu chrétien

● *Le faux dilemme d'Alain de Benoist.*

COMME chacun sait, l'expression « *nouvelle droite* » cache un malentendu, car, si le retour des idées de droite ou plutôt d'extrême droite est bien un phénomène récent, les idées en question, elles, sont rien moins que *nouvelles*. Bien au contraire, elles appartiennent à l'une des traditions philosophiques et politiques les plus ressassées.

Le dernier livre d'Alain de Benoist illustre parfaitement ce paradoxe : loin d'affirmer une pensée personnelle, l'auteur se réfugie derrière des montagnes de citations, dont la compilation a dû représenter un labeur énorme et dont la lecture dégage un ennui certain. Tout défile : depuis les présocratiques jusqu'au dernier article de journal, en passant par les philosophes « païens » de la Renaissance, les romantiques allemands et ce pauvre Nietzsche — qui se retrouve, une fois de plus, mangé à toutes les sauces.

Une argumentation qui laisse rêveur

Mais pourquoi tant d'érudition ? Pour prouver, tout simplement, que la culture occidentale est traversée par une double tradition : *judéo-chrétienne*, d'un côté, païenne de l'autre. La première : monothéiste, légaliste, coercitive et triste ; la seconde : pluraliste, naturaliste, libératrice et joyeuse. Inutile d'ajouter *que*, pour Alain de Benoist, c'est la seconde qui est la bonne. C'est elle qui correspond à l'« âme profonde » de la vieille Europe. C'est elle qui exprime le mieux la religion des anciens Grecs, Celtes ou Scandinaves, bref des Indo-Européens chers à Georges Dumézil. Le judéo-christianisme, en revanche, ne serait qu'une importation récente et de mauvais aloi. Débarrassons-nous-en donc le plus vite possible pour retrouver nos « sources » et nos « racines ». On y arrivera d'autant plus facilement que le monothéisme — dixit Alain de Benoist — est partout en déclin.

Une telle argumentation a de *quoi laisser rêveur*. Ni *l'Eglise* de Jean-Paul II, ni le renouveau religieux juif, ni l'extraordinaire explosion de l'islam dans ces dernières décennies ne témoignent d'un affaiblissement particulier du monothéisme. De plus, parler de judéo-christianisme comme s'il s'agissait d'un bloc sans faille n'a pas grand sens : et ce ne sont pas les quelques nuances qu'introduit, ici ou là, Alain de Benoist — pour ne pas avoir l'air de les confondre — qui justifient l'assimilation de religions si différentes à tant d'égards.

Un amalgame sommaire

Enfin, qu'est-ce que ce polythéisme auquel nous sommes conviés à nous rallier ? Est-ce une figure du pluralisme philosophique cher à Leibniz ou à Nietzsche ? Alors le concept devrait en être rigoureusement construit, sans mysticisme inutile — ce qui n'est pas fait ici. Serait-ce l'indication d'un pluralisme psychologique à la manière de Jung ? En ce cas non plus, il n'y aurait guère besoin de ressusciter, pour le justifier, la théologie des druides gaulois ou des prêtres scandinaves.

Mais tel est *bien le* nœud de la question : le paganisme dont parle Alain de Benoist est à peine une métaphore, c'est un véritable syncrétisme gréco-celte, le résultat d'un mélange (au premier degré) entre de vieilles religions plus ou moins bien connues et qui n'ont peut-être jamais rien eu de commun. S'il ne s'agissait ici que de poésie, il n'y aurait trop rien à redire. Le malheur est que l'auteur prétend faire, de cet amalgame sommaire, le soubassement de la conscience européenne, et qu'un objet mythique et peu digeste nous est offert à la fois comme mémoire collective et comme programme d'action. Le lecteur appréciera, en fonction de ses seules convictions ; mais il doit au moins savoir que le dilemme devant lequel Alain de Benoist entend le placer est un faux dilemme, totalement fabriqué pour les besoins de la cause.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ COMMENT PEUT-ON ETRE PAÏEN ?, d'Alain de Benoist, éditions Albin Michel, 256 pages, environ 49 francs.



Hérésie et liberté de pensée

(Suite de la première page.)

» Il n'y a qu'un autre prix auquel j'accorde presque autant de valeur que celui que vous me donnez aujourd'hui. Il a la *forme* d'un recueil d'essais écrits en français et en anglais, imprimé à Haïti en 1968 par le docteur Duvalier, sous le titre : *Graham Greene démasqué*, et je vais en tirer quelques citations pour montrer seulement quelle sorte d'homme vous honorez : « *Une personnalité timide..., un écrivain déséquilibré et dépravé..., un négrophobe..., un drogué..., l'espion du pouvoir impérialiste..., la honte de la fière et noble Angleterre..., un tortionnaire.* » J'aurais cru qu'en tant que tortionnaire, j'aurais dû, infailliblement, être exclu de votre palmarès.

» Pourquoi est-ce que je me sens honoré en tant qu'écrivain par cette dénonciation ? Parce qu'elle montre que les écrivains, même les romanciers, sont armés. Ils ont leur arme à eux, une balle d'argent, dont ils peuvent se servir au profit des individus contre les détenteurs du pouvoir — car le pouvoir, nous le savons, corrompt. Le prix que vous me donnez a inévitablement des connotations politiques, les hommes au pouvoir étant généralement, selon la loi de la politique, des criminels ou des chefs religieux — mais pas toujours... Le pape, quoi qu'en pensait Staline, avait ses divisions ; mais, dans notre défense de l'individu, nous ne devons pas non plus oublier un théologien comme le Père Hans Küng quand il est en désaccord avec la curie romaine. Il n'est pas en danger de mort, de camp de travail ou d'hôpital psychiatrique, mais tout de même...

» Une défense de l'individu comprend la défense de ses droits familiaux, et cela pourrait bien nous mettre en opposition avec les décisions pontificales sur la contraception. Nous devons nous souvenir, quand nous écoutons les déclarations du Pape à ce sujet, qu'en 1966 la commission pontificale sur la contraception en vint à cette conclusion : neuf cardinaux et évêques estimèrent que la contraception n'était pas une question de morale; deux seulement votèrent autrement. En tout état de cause, une vigilance constante est le prix de la liberté, aussi bien dans une Eglise que dans un Etat.

» Peut-être l'histoire jugera-t-elle que nous avons été trop obsédés par les deux grandes puissances — le conflit interminable entre la Russie et les Etats-Unis, l'Ouest contre l'Est, les goulags russes contre les commandos de la mort du Salvador, du Guatemala et d'Argentine, commandos qui semblent *actuellement bénéficier du soutien des Etats-Unis ?*

» A long terme, les dogmes politiques et les dogmes religieux ne sont peut-être pas les pires dangers qui menacent l'individu. En politique et en religion, le doute et la désillusion finissent par s'installer. Les idées de Marx s'usent. Les décisions du pape sont subtilement modifiées. Même le mouvement terroriste international a ses dissidents, Kadhafi n'est *pas éternel. Nous sommes sauvés* par une forme d'agnosticisme.

» J'ai des amis communistes en U.R.S.S., en Pologne, en Hongrie, et j'ai trouvé chez beaucoup d'entre eux une réaction silencieuse mais très visible, comme si j'avais *touché un nerf caché*, quand je leur ai cité quelques lignes du grand poète victorien de l'agnosticisme, Clough (1) :

Of all the people under heaven's
[*high cope,*
They are most hopeless who had
[*once most hope,*
And the most wretched who had
[*most believed*

(« *De tous les peuples sous la haute voûte céleste,/Les plus désespérés sont ceux qui ont une fois conçu le plus grand des espoirs,/Et les plus malheureux ceux qui ont eu la plus grande des fois.* »)

« Honnêtement, nous ne devons pas être trop pharisiens envers la société communiste. Il y a aussi de l'injustice en Europe occidentale, dans nos démocraties qui ne reposent pas sur un dogme, contre laquelle la balle d'argent de l'écrivain est souvent impuissante, mais pas toujours. Les responsables portent des noms différents — aux Etats-Unis et en Italie la « Mafia », en France le « milieu », en Angleterre, *nous n'avons pas encore trouvé* de nom.

» Cette sorte d'injustice implique la corruption dans la police, même parmi les avocats, la corruption non pas pour une idéologie qui procède parfois d'un *idéal, mais la corruption* par l'argent — une oppression qui peut se traduire seulement par un témoin soudoyé, un avocat acheté, une menace de mort par téléphone qui ne peut être prouvée, une femme passée à tabac, un appel à la police sans résultat, parce que, comme le disait à un de mes amis un honnête commissaire de police français : « *Ce sont de gros poissons.* »

» Je vis dans le sud de la France et, depuis deux ans, j'ai été plongé dans la même atmosphère que dans un de mes premiers livres, *le Rocher de Brighton*, qui dépeignait une ville connue pour sa corruption ! Les victimes n'ont pas de Soljenitsyne pour décrire leur oppression : il n'y a pas d'Amnesty pour prendre leur cause en main. C'est à l'individu de combattre seul pour lui-même.

» Bon, d'accord. Des milliers de gens souffrent à cause de gouvernements de droite ou de gauche, et seulement des centaines à cause de la mafia ou du milieu ; mais la souffrance ne peut se mesurer quantitativement. La souffrance d'un seul individu est aussi profonde que celle d'un millier.

» Un jour peut-être serons-nous libérés de ce conflit des dogmes : nous ne serons jamais libérés du combat contre ceux qui sont prêts à tout pour de l'argent.

» Dans les années 30, il y avait parmi les écrivains un courant général en faveur de ce qu'on *appelait* l'engagement. C'était parce que l'opposition entre les droits de l'Etat et les droits de l'individu était réduite à un engagement, bien naturel, en faveur du communisme, contre le nazisme et le fascisme. De nombreux écrivains ont rejoint le parti communiste, mais peu ont tenu la distance.

» Aujourd'hui il ne s'agit plus d'un choix évident, même pas d'un choix entre le socialisme et le capitalisme. Il y a des degrés de *socialisme et des degrés* de capitalisme, et j'espère, et je crois, qu'il y a des degrés de communisme. Plus que jamais, il est nécessaire pour l'écrivain (et bien sûr je pense principalement au romancier) de n'être engagé que par le principe du *socialiste* Thomas Paine : « *Nous devons préserver même nos ennemis de l'injustice.* »

» En tant que catholique romain, je remercie Dieu de nous avoir donné des hérétiques. L'hérésie n'est qu'un synonyme de la liberté de pensée.

GRAHAM GREENE.

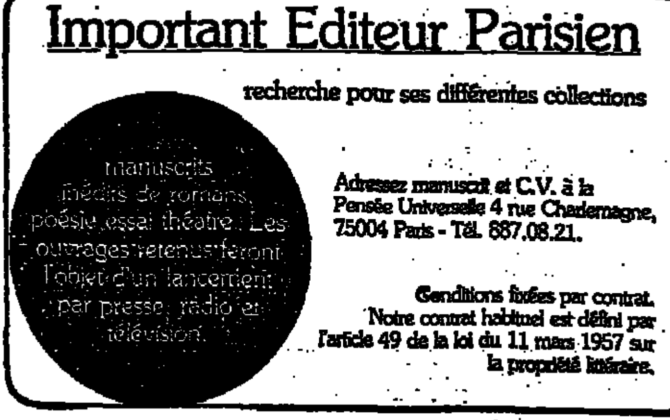
(Copyright 1981, Verdant S.A.)

(1) Arthur Hugh Clough (1819-1861) : poète anglais qui, après avoir subi l'influence du mouvement néo-catholique, évolua vers une foi libre.

Le prix de Jérusalem

LE prix de Jérusalem est décerné à l'occasion de la Foire internationale du livre, qui se tient tous les deux ans dans la capitale d'Israël, à un écrivain dont l'œuvre traite de « *la liberté de l'individu dans la société* ». Il a récompensé précédemment : Bertrand Russell (1963), Max Frisch (1965), André Schwartz-Bart (1967), Ignacio Silone (1969), J.-L. Borges (1971), Eugène Ionesco (1973), Simone de Beauvoir (1975), Octavio Paz (1977), Isaiah Berlin (1979).

Graham Greene l'a obtenu cette année « *pour ses écrits contre la tyrannie et le despotisme et pour une œuvre dans laquelle la foi est la pierre angulaire de la liberté humaine* ».





(Publicité)



a déjà gagné

Disons plus justement que nous avons gagné sur quelques points essentiels, réussi à convaincre sur quelques autres, mais qu'il reste beaucoup à faire. Le fait est que les hommes politiques se disputent maintenant nos thèmes majeurs comme s'il s'agissait des clefs de leur succès.
Naguère, tel ou tel les dédaignait leur reprochant de ne pas être « modernes ». Ils sont seulement réalistes. « A droite, toutes », déplore M. Edmond Maire. Le réalisme n'est ni de droite ni de gauche. Il ne prétend qu'à l'efficacité.
Le succès de *Valeurs Actuelles* tient à cela : un journal fait par des réalistes, pour des réalistes, faisant ressortir l'enjeu économique dans le jeu politique.

La liberté des prix! Tout d'un coup, tout le monde est pour. En septembre 1963 — comme c'est loin! — M. Giscard d'Estaing avait lancé le plan dit de « stabilisation », organisant la fixation autoritaire des prix par le ministère des Finances. Nous avons passé quinze ans à essayer de faire comprendre que le blocage des prix industriels est facile : il suffit de deux mille policiers des prix pour contrôler les barèmes de deux mille entreprises industrielles. Il est néfaste : il refoule l'inflation vers les prix alimentaires qui, eux, sont incontrôlables (on ne peut pas mettre un policier derrière chaque fruitier). Or ces prix-là sont socialement les plus sensibles. La ménagère fait son marché tous les jours. Son mari l'entend tous les jours. Le mécontentement attise les revendications de salaires. Peu importe alors que les prix industriels soient bloqués, voire qu'ils baissent. Cela ne se remarque pas : on ne renouvelle pas sa machine à laver tous les jours. Le blocage des prix industriels écrase les marges d'autofinancement, condamne au financement par l'emprunt. Le surendettement engendre des taux d'intérêt excessifs. Si l'inflation s'arrêtait, les entreprises ne pourraient pas rembourser. L'économie est comme droguée : elle ne peut plus se passer d'inflation. Il n'y a qu'une cure : la vérité des prix.
Les 650 000 lecteurs C.E.S.P. de *Valeurs Actuelles* avaient compris cela depuis longtemps. Ils sont gens influents dans leurs usines, leurs bureaux, leurs clientèles. Le dirigeant qui sait son métier n'a pas qu'une voix : il a celles de tous ses collaborateurs dont il sait se faire comprendre. Une entreprise sans profits, c'est le chômage. Et c'est pourquoi la liberté des prix est en réalité populaire. En mars 1976, M. Jacques Chirac, premier ministre, faisait annoncer la libération des prix « avant la fin de l'année ». Ce fut une des causes de sa démission. Deux ans plus tard, le professeur Raymond Barre faisait admettre que le contrôle autoritaire des prix est un procédé « médiéval ». La libération, commencée en 1978, s'achève. M. Giscard d'Estaing disait récemment qu'elle apparaîtrait sans doute comme la principale révolution de l'après-guerre. M. François Mitterrand confirme que lui, non plus, ne rétablirait pas le contrôle des prix.
Valeurs Actuelles a gagné.

Croissance douce. M. Giscard d'Estaing avait adopté ce thème dans « Démocratie française ». Douceur ne nous paraissait pas le mot approprié. La facture du pétrole, atteignant 140 milliards par an, a quadruplé en charge réelle par rapport à 1973 où elle n'était que de 35 milliards (en francs 1981). Pour payer, il faut exporter : c'est un prélèvement sur notre production. Avec une production stagnante, on ne peut à la fois exporter plus, augmenter les retraites, les allocations, les prestations, les aides, les assistances — au tiers monde notamment — et néanmoins maintenir le pouvoir d'achat de la population active. Douceur signifie résignation. Au défi, peut seule répondre une volonté de croissance forte, aussi forte que possible. Cette évidence est maintenant proclamée par tous.
Valeurs Actuelles a gagné.

Impôts : l'idiot et l'insupportable. En page « une », à propos de l'impôt sur les plus-values, en 1975, *Valeurs Actuelles* affichait : « l'impôt idiot ». Il l'est toujours. Il rapporte 500 millions, autant dire zéro. Il fait fuir les capitaux. M. Chirac le dénonce. M. Barre n'a pas réussi à l'amender réellement. M. Giscard d'Estaing le croit juste.
Valeurs Actuelles n'a pas encore gagné.
La taxe professionnelle est « insupportable ». M. Barre le dit. Nous le démontrons depuis 1975. Elle coûtera 43 milliards aux producteurs français en 1981. C'est leur handicap. Elle n'est pas payée par leurs concurrents étrangers. Elle est inégale d'une commune à l'autre, inégalitaire entre les entreprises. Elle emploie une très forte proportion des agents du fisc. Elle pourrait être remplacée par une majoration de deux points de la T.V.A.. C'est trop simple! Elle est défendue par l'argument selon lequel « rien de ce qui n'est pas compliqué n'est sérieux » ; auquel on ajoute à l'usage du bon peuple que « la T.V.A. cela fait monter les prix ». Comme si la taxe professionnelle n'était pas intégrée dans les prix, comme si les industriels pouvaient éviter d'en répercuter le coût sur leurs clients.
La différence entre la T.P. et la T.V.A. est que cette dernière n'est pas payée par les produits français exportés et qu'elle est payée par les produits étrangers importés. Le passage de l'une à l'autre transférerait environ 12 milliards de francs sur le dos de nos concurrents étrangers. Le chancelier Schmidt n'est pas d'accord.
Pour créer un emploi, il faut investir cent mille francs en moyenne. La taxe professionnelle coûte donc une capacité de création de 120 000 emplois par an. Combien d'années faudra-t-il encore perdre avant que *Valeurs Actuelles* gagne?

La fraude fiscale. Elle est estimée à quelque soixante milliards par an. C'est un vol commis au préjudice des contribuables honnêtes. C'est un facteur de concurrence déloyale. La moitié des agents du fisc sont noyés dans les complications d'assiette et de recouvrement des impôts locaux. Simplifiez! Réaffectez-les à la poursuite et à la récupération de la fraude. Diminuez au contraire les taux de l'impôt personnel sur le revenu. Les hommes ne sont pas des anges : si on leur prend trop, les uns fraudent les autres abandonnent. Pour produire plus, il y faut un intérêt. Faites comme Reagan.

La transmission des entreprises. Vous avez créé une entreprise, vous la faites grandir. A l'heure de la succession, quatre hypothèses : 1 - Vos enfants ont la même vocation que vous, ils paient 20 % de droits et prennent votre suite, c'est possible à condition qu'ils soient étalés sur dix ans. 2 - Ils ont une autre vocation, ou bien ils sont incapables, que deviendra l'entreprise? 3 - Vous avez un neveu brillant, il paiera 55 %. 4 - Vous avez formé parmi vos collaborateurs des « fils spirituels », les plus capables, ils paieront 60 %. Dans les deux derniers cas, la succession est impossible : ou bien votre entreprise se vendra à un groupe d'État, ou elle périclitera faute de capitaux ; et vos collaborateurs après votre disparition iront au chômage.
Il faut une réforme complète de notre système d'impôt sur les patrimoines, tendant à l'élimination des héritiers incapables mais donnant au contraire toutes leurs chances aux plus capables. Liberté de tester, liberté de léguer l'entreprise aux meilleurs, à ceux qui défendront l'avenir : le vrai devoir social c'est cela. Si parmi les hommes politiques un seul l'a compris, et le dit, *Valeurs Actuelles* en aura ainsi convaincu au moins un.

Réduire les prélèvements publics. C'est aussi facile que de prendre les oiseaux en leur mettant un grain de sel sur la queue. Tout le monde est pour les économies sur les autres. Chaque mesure catégorielle fait dresser l'armée des intéressés. C'est pourtant nécessaire. Car si les Français acceptent bien les transferts sociaux à leur profit, ils ne supportent pas qu'on « socialise » leurs salaires et revenus individuels.
Pour réduire les charges, il faut un système de remise en cause permanente de l'utilité des services votés. Des modèles existent, même en France où le Contrôle général des Armées est d'une efficacité méconnue. Aux États-Unis, les charges publiques et sociales absorbent 23 % du P.I.B. (produit intérieur brut), M. Reagan veut ramener ce chiffre à 18. En France, nous en sommes à 42 %. Aux États-Unis, l'attaque est conduite de deux côtés. La direction du Budget s'intitule aussi « direction du management ». Directement entre les mains du Président, sans ministre interposé, elle a le pouvoir de remettre en question tous les services dépensiers. Du côté du Parlement, une Cour des comptes, puissante par le nombre et la qualification de ses experts, procède à la même remise en cause.
En France, l'évocation de telles méthodes suscite la commisération chez ceux qui savent qu'on ne touche pas aux structures « d'un vieux pays ». « On bute sur les règlements et les législations. » Ne serait-il pas judicieux de mettre l'imagination au pouvoir? Mais peut-on arrimer le rocher de Sisyphe? *Valeurs Actuelles*, c'est à craindre, devra apprendre la modestie.

La fiction du « quaternaire ». Molière disait : « Je vis de bonne soupe et non de beau langage. » Des visionnaires prospectivistes recommandent de laisser au tiers monde les tâches industrielles, de nous spécialiser dans les « secteurs de pointe », à forte densité de matière grise, ce qu'ils appellent le quaternaire. Rêverie! L'informatique, par exemple, n'est qu'un auxiliaire dans l'ensemble industriel pour produire plus, mieux, avec moins de peine. Elle n'est pas une richesse en soi. Quand on dit : « L'industrie ne créera plus d'emplois », on raisonne en nanti qui considère que les besoins sont saturés. La vérité est qu'il faut produire beaucoup, beaucoup plus, pour assurer la prospérité et la sécurité des Français. L'industrie reste la base à consolider et élargir. *Valeurs Actuelles* le répétera.

Solidarité du capital et du travail. L'économie est faite par les hommes, pour les hommes. Un emploi, c'est un travail, le contraire d'une sinécure. La revendication des jeunes qui veulent mériter leur pain à la sueur de leur front est on ne peut plus noble. Le but de l'économie est bien de créer des emplois vrais, c'est-à-dire dans des entreprises capables de résister à la concurrence étrangère, voire de la dominer. Pas des emplois factices à la charge des autres, qui sont des handicaps, qui font couler les autres. Il faut des machines. Pour créer un million d'emplois, il faut cent milliards. Où les trouver? Dans l'épargne : épargne de l'État allégé de ses tâches inutiles, épargne des entreprises qui se dégraissent, épargne des particuliers incités à investir. Tout se résume en un mot : confiance.

En une phrase : la raison d'être de Valeurs Actuelles *est de*

METTRE LE CAPITAL AU SERVICE DES TRAVAILLEURS.

Et par travailleurs nous entendons bien tous ceux qui, en France, travaillent,
pas seulement les clients du parti communiste.
Après l'élection présidentielle, comme avant,
Valeurs Actuelles *restera fidèle à son ambition d'être*
le journal qui fait ressortir

L'ENJEU ÉCONOMIQUE DANS LE JEU POLITIQUE

Raymond BOURGINE **François d'ORCIVAL**

codirecteurs de Valeurs Actuelles

RUMEURS APRÈS UN DÉPOT DE BILAN EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Les déboires d'un maître de forges

Gorcy (Meurthe-et-Moselle). — Un parfum de scandale flotte sur la Lorraine. *Le Pays haut*, au nord de cette région, est parcouru, depuis quelque temps *déjà*, de *rumeurs*. *Au centre de* ces bruits, qui agitent les milieux économiques et politiques, *le dépôt de bilan*, le 11 janvier 1979, de la fonderie de Gorcy, petite ville située à une dizaine de kilomètres de *Longwy*. Au cœur de ce remue-ménage, un homme, M. Bernard Labbé, cinquante-cinq ans, maire de la *localité et ancien président-directeur général* de cette société. Son audition, le 1er avril, par les *policiers de la section* économique et financière du S.R.P.J. de Nancy, a suscité bien des interrogations. Que reproche-t-on à ce maître de forges, héritier d'une grande famille et personnage important, tant sur le plan économique que politique de cette région secouée durement par la crise de la sidérurgie ?

De combien de sociétés M. Bernard Labbé *est le président* ? Bien *malin* qui peut le dire avec exactitude. *L'intéressé lui-même l'ignore*. Il faut cependant en énumérer quelques-*unes*, qui témoignent du rôle non négligeable qu'il joue dans le monde industriel. Cela va des tréfileries de Chiers - Châtillon - Gorcy (deux mille neuf cents employés) au holding Saulnes et Gorcy — qui possède de nombreuses usines dans le Pays haut *et détient notamment des participations* dans la Générale de fonderie — *en passant par la Lordex (société de* développement régional), le Syndicat national du tréfilage, l'U.I.R.L. (Union des industries de la région de Longwy).

A ce tableau en forme d'empire dans le monde de la sidérurgie, il faut ajouter de nombreux postes d'administrateurs, un siège au comité économique et social de Lorraine, la vice-présidence de la chambre de *commerce et d'industrie de Meurthe*-et-Moselle et l'appartenance à l'assemblée *permanente* du C.N.P.F. Une brochette impressionnante de « casquettes » qui fait, de ce maître de forges, un personnage avec lequel il faut compter en Lorraine. Une cascade de responsabilités pour ce descendant d'une vieille famille dont *l'aïeul Jean-Joseph Labbé*, notaire à Metz, est à l'origine puisque c'est *lui qui, en 1832, donna naissance à* la sidérurgie du bassin de Longwy *en créant, à Gorcy, la première* forge.

Un parcours sans faute

Aujourd'hui encore, la famille Labbé *règne sur cette petite ville de* deux mille sept cents habitants dont M. Bernard Labbé est maire depuis 1973, date de la mort de son père. Il dirige aussi la tréfilerie (cinq cent quarante-huit employés) et *présida* jusqu'à la mise en règlement judiciaire aux destinées de la fonderie (deux cent cinquante-cinq personnes *en janvier 1979*). *A Gorcy rien ne se* décide sans M. Bernard Labbé. De *petite taille, l'œil vif et la voix douce*, cet homme est depuis peu tenté par le démon de la politique. Son père avait mis jusque-là un veto à ces ambitions. Proche de la majorité présidentielle, mais n'ayant jamais appartenu à un parti, souligne-t-il, cet anticommuniste virulent a fait un score plus qu'honorable en *recueillant*, aux élections législatives de 1978, 47,37 % des voix face au *représentant du P.C.F., M. Antoine Porcu*. « *J'ai voulu démontrer*, dit-il, *que cette région n'était pas vouée au communisme*. »

Dans tous les domaines, M. Labbé a donc accompli un parcours sans *faute* jusqu'au 11 janvier 1979, *date* à laquelle la fonderie de Gorcy a déposé son bilan. Cette société spécialisée dans la fabrication de cylindres de laminoir battait de l'aile depuis plusieurs années. Des difficultés que la crise de la sidérurgie n'explique pas totalement. La fonde-

De notre envoyé spécial

rie était soutenue « artificiellement », comme le reconnaît *M. Labbé*, par la société mère Saulnes et Gorcy. *Mais celle-ci décida finalement de* stopper son financement.

La disparition de la fonderie dont le passif est estimé à 36 millions de *francs (M. Labbé affirme ne pas* le connaître exactement) risquait d'être une épreuve difficile pour cette petite ville et son P.-D. G. Mais M. Labbé trouva rapidement la parade. Il fit appel à son ami M. Jean-Louis Jay, secrétaire général de l'U.I.R.L. (Union des industries de la région de Longwy), qui prit la gérance d'une *nouvelle société, Atelier et fonderie* de Gorcy, une S.A.R.L. dont le capital social fut souscrit en grande partie par des proches de M. Labbé.

Un contrat de location-gérance fut établi et, quelque temps plus tard, Atelier et fonderie de Gorcy rachetait à un prix plus qu'intéressant l'ensemble de l'actif industriel. Quant au passif de 36 millions de francs constitué pour 19 millions de francs par la créance de la société mère Saulnes et Gorcy, qui y *renonçait*, il *sera définitivement réglé deux ans* plus tard par un concordat que le *tribunal de commerce homologuera* le 2 avril de cette année. Saulnes et Gorcy dont le P.D. G. *est*, rappelons-le, M. Bernard Labbé, l'estampillait de sa garantie. Tout est bien qui finit bien.

Certains diront là qu'il s'agit d'un tour de passe — passe, mais tout, apparemment, a été fait dans les règles. Personne n'y a rien trouvé à redire. La presque totalité des emplois étaient préservés. D'ailleurs, M. Labbé ne cesse de le souligner : « *Ce qui comptait avant tout, c'est d'avoir évité le chômage*. » Cent quatre-*vingts emplois sur deux cent* cinquante-cinq étaient garantis. Le reste *des ouvriers étaient placés* en formation. La nouvelle société tourne. Deux prêts d'un total de 3 450 000 F, dont la moitié pour le maintien d'emploi, ont été débloqués. Près de 4 millions de francs ont été investis. La production a été diversifiée. La fermeture a été évitée. « *Mais c'est encore pointu*, comme dit M. Labbé, *dans cette nouvelle société qui n'a rien à voir avec l'ancienne*. »

Une « vilenie »

Cependant, dans le contrat de location-gérance, il était expressément précisé : « *La société* [nouvelle] *s'engage à reprendre la totalité des contrats de travail en cours à l'exception de celui de M. L'Huillier*. » M. Gilbert L'Huillier, quarante-huit ans, chef du service comptable *et financier, ne l'entend pas de cette* manière. Bon professionnel, M. L'Huil*lier a, peu de temps après son arrivée* dans l'entreprise, en 1974, estimé qu'il se passait « *des choses qui ne lui plaisaient pas* ». Deux ans plus tard, il écrit un peu partout, dans les ministères, à la présidence de la République, « *pour qu'on lui trouve un autre travail* ». En vain. En novembre 1976, il transmet un dossier au *procureur général du tribunal de* Metz pour dénoncer ce qu'il estime *être des anomalies. Rien ne se passe.*

M. L'Huillier n'en continue pas *moins de travailler mais refuse de* contresigner les bilans. Il affirme avoir fait l'objet de menaces de mort. Il continue d'écrire un peu partout mais surtout à la *présidence* de la République. En août 1978, il envoie une lettre et des dossiers au préfet *de Meurthe-et-Moselle, M. Pierre Rouvière*, qui transmet au procureur *général du tribunal de Nancy. Le* dépôt de bilan de la fonderie de Gorcy est effectif depuis huit mois. Et, le 29 octobre 1979, le procureur de la République de Briey demande une enquête préliminaire aux policiers de Nancy. Une enquête que l'on dit sérieuse, approfondie.

Que reproche-t-on à M. Labbé ? Des bruits circulent : banqueroute simple, voire frauduleuse, abus de biens sociaux, dépôt de *bilan tardif*, peut-être des fausses factures en *liaison avec des ententes illicites*. Pour l'instant des bruits, des rumeurs *à défaut de certitudes*. Les policiers et le procureur de la République sont muets. On laisse simplement entendre chez les enquêteurs que si l'on a fait des investigations pendant plus d'un an, ce n'est peut-être pas pour rien. Un point c'est tout. Partout les portes se ferment où les personnes rencontrées demandent de ne *faire état de l'entrevue d'aucune* manière. Il faut attendre. Attendre un *mois environ quand le dossier, une* fois l'enquête bouclée, sera entre les mains du procureur de la République de Briey, M. Jean-Yves Guillou, qui devra décider ou non s'il y a motif à poursuite judiciaire et saisir éventuellement la chambre criminelle de la Cour de cassation qui désignera, à son tour, un tribunal en dehors de la circonscription de M. Labbé en raison de sa qualité *d'officier de police judiciaire. Pour* l'instant, tout cela n'est que vilenie ! *D'ailleurs*, M. Labbé a la conscience parfaitement tranquille. « *De fausses accusations*, dit-il. *C'est du roman. Je ne continuerai pas à vivre comme je vis et à travailler comme je le fais si je me sentais coupable*. »

M. L'Huillier dit-il la vérité quand il accuse et ajoute que son ancien patron sape ses tentatives pour retrouver du travail ? « *J'en suis peut-être à ma cinq centième démarche*, fait-il remarquer. *A la fin du mois, je n'aurai plus qu'une allocation de 25 F par jour, je la refuserai.* » M. Labbé répond : « *C'est faux, j'ai même témoigné en sa faveur pour qu'il retrouve du travail. Mais je ne lui en veux pas, c'est un maniaque. Sans ça il y a longtemps qu'il aurait retrouvé du travail, car c'est un bon professionnel.* »

M. Labbé est serein. Il attend sans inquiétude que « *cette bien triste affaire* » s'achève. « *Ça ne me révolte même pas*, dit-il. *Je suis profondément croyant. Je n'ai de haine pour personne. Mais il faut être sérieux. Comment aurais-je pu compromettre mes autres activités en commettant des malversations dans la petite fonderie de Gorcy ?* » La réponse sera, dans quelque temps, fournie par le jeune procureur de la République du tribunal de Briey. Au tribunal de commerce, en revanche, on a déjà estimé qu'il n'y avait rien de répréhensible dans les comptes de la fonderie de Gorcy. L'avenir dira donc si les rumeurs avaient des bases solides ou si M. L'Huillier s'est découvert une vocation de Don Quichotte.

MICHEL BOLE-RICHARD.

UN COLLOQUE DES « AMIS DE SAINT-EXUPÉRY »

Ordinateur et téléviseur : même combat pour l'homme

Athènes. — Un colloque consacré à « la communication entre les hommes face aux techniques et aux procédures internationales du proche avenir » a eu lieu récemment dans la capitale grecque. L'initiative en revenait à l'Association des amis d'Antoine de Saint-Exupéry (1) et à l'Union scientifique franco-hellénique. Présidé par M. Périclès Théocharis, recteur de l'École polytechnique et vice-président de l'Académie d'Athènes, le colloque a porté notamment sur *les conséquences* pour l'homme de l'*usage* de la télévision et de l'ordinateur.

L'homme et la machine : une bonne part de l'œuvre de « Saint-Ex » est une réflexion sur les étranges rapports entretenus par l'homme moderne avec son environnement mécanique. « *L'avion n'est qu'un outil comme la charrue* », disait-il au public accouru pour entendre l'« *écrivain volant* » raconter ses exploits. Cinquante ans plus tard, les informaticiens tiennent le même langage. Ainsi, pour M. Raymond Moch, ancien professeur au Collège de France et délégué général de la fondation Frederik R. Bull, l'ordinateur est « *le premier outil qui permet non pas de penser mieux mais de penser plus vite* ». Ce merveilleux outil ne doit, pourtant, pas être considéré comme un instrument magique qui, selon les cas, inspire une terreur sacrée ou bien autorise les espoirs les plus fous. « *L'ordinateur tend à privilégier seulement la logique, et même à lui donner une valeur morale qu'elle n'a pas.* » Ne pas confondre système binaire — simple mode de codage — avec système de pensée. Il manquera toujours à la machine l'infinie complexion du cœur et du cerveau. « *La chaleur humaine*, souligne M. Moch, *ne traverse ni les microprocesseurs ni les écrans de visualisation* ». Si l'ordinateur décuple les possibilités de la réflexion logique,

De notre envoyé spécial

d'Arc-en-ciel le « réseau » téléphonique. Francine, étouffée par sa mère et qui parvient finalement à prendre le dessus. De ces tranches de vie, Ménie Grégoire tire une leçon : « *L'amour ne s'apprend qu'en le vivant* », ajoutant que « *la seule chose qui ait changé, c'est la résignation des femmes d'hier* ». Du féminisme bien tempéré, dont Ménie Grégoire a fait un genre et que ses auditeurs retrouveront sans surprise ni, pour certains, déplaisir. Il reste à inventer « *la machine capable de multiplier le bon sens, l'intuition et le courage* », sans lesquels l'homme n'est qu'un rouage, un « décideur » automate. « *Ce n'est pas en électronisant la paperasse que l'on tuera la bureaucratie* », avertit M. Raymond Moch.

C'est justement à cette « *paperless society* » (société sans papier) que ne croit pas M. Pierre Lhermitte, conseiller du président de la Société générale. Qu'il s'agisse du papier-journal ou de papier-*monnaie*, M. Lhermitte est convaincu que les différentes formes de supports subsisteront, car « *elles sont complémentaires* ». De même que l'écriture n'a pas tué la parole, l'informatique ne remplacera pas l'imprimerie. Les galaxies Gutenberg et McLuhan peuvent collaborer ou du moins se partager les tâches.

L'homme télévisuel

A ceux qui, comme l'écrivain Pierre de Boisdeffre, craignent que l'introduction de l'informatique à l'école ne produise des « *infirmes intellectuels* » qui ont désappris l'effort, on répond que la paresse a commencé avec l'audiovisuel et non avec l'informatique. De toute façon, « *aucune machine n'est bonne ou mauvaise ; seul compte l'usage qu'on en fait* ». M. Moch va même plus loin pour répondre aux craintes d'une « *société câblée* » : « *La Gestapo était terriblement efficace sans informatique ; le gouvernement suédois, aujourd'hui, pratique plus que tout autre l'ordinateur sans pour autant menacer la démocratie.* »

L'audiovisuel serait-il donc plus redoutable que l'informatique ? *Paradoxalement*, c'est à l'ancien président d'Antenne 2, M. Marcel Jullian, qu'est revenu la tâche de l'avocat du diable. « *On ne fait pas de la télévision innocemment* », a-t-il dit pour paraphraser Saint-Just. Oui, la télévision est « *filtrage, interprétation, choix, tri* ». C'est un fait : « *On entend plus facilement les battements de cœur d'un astronaute dans le cosmos que les cris d'un peuple qu'on assassine.* » Oui, il y a danger : « *L'homme devient un terminal et son appartement un studio de télévision.* » Maléfique, le petit écran ? « *De la nature et de la qualité de l'éducation dépendra le bon usage que l'on fera des moyens audiovisuels* », estime M. Jullian, semblant oublier que la télévision, aujourd'hui, participe pleinement à l'éducation du petit homme — et aussi de l'adulte.

Un raffinement technique

L'espoir, cette fois, viendra du raffinement technique, et en particulier de ces fameuses fibres optiques qui permettront un va-et-vient peu coûteux entre le téléspectateur et la station émettrice. Grâce à ces fils de silice à peine plus gros qu'un cheveu, l'« *homme télévisuel* » pourra ne plus être un simple consommateur de programmes mais aussi participant actif, intervenant *quand bon lui semble dans* l'émission. Même M. Jullian l'admet : les progrès qui restent à réaliser peuvent transformer le rôle du petit écran. On s'orienterait vers *la fin de la télévision « univoque »*, cette « *voix de son maître que l'on écoute sans discussion* ».

Science-fiction ? Les experts annoncent cet avènement proche. Et les participants du savant colloque d'Athènes sont persuadés, se référant à Saint-Exupéry que l'homme peut toujours marier la mécanique et la poésie. L'écrivain-aviateur, d'ailleurs, n'avait-il pas retrouvé la sagesse des anciens Grecs dont toute la philosophie, précisément, s'efforçait de ne pas couper l'action de la réflexion ?

ROGER CANS.

(1) Les Amis d'Antoine de Saint-Exupéry, 9, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.

Bibliographie

« DES PASSIONS ET DES RÊVES » de Ménie Grégoire

Dans *Des passions et des rêves*, Ménie Grégoire relate treize drames personnels, dont les protagonistes se sont confiés à elle sur les ondes, puis par écrit ou en tête à tête. Les héroïnes de Ménie viennent de tous les horizons sociaux. Il y a Sylvie, une jeune fille d'un « *bon milieu* » tiraillée entre une *vie d'adolescente* et ses « *rapports* » d'adulte avec un garagiste de « *mauvaise réputation* ». Juliette, résignée, qui a attendu trente ans avant de retrouver le « *fluide* » découvert à l'occasion d'une aventure de jeunesse. Lise, vingt ans, qui a gâché plusieurs années de sa vie auprès d'un homme deux fois plus âgé qu'elle, un repris de justice qui, seul, s'est intéressé à elle malgré l'obésité dont elle souffrait. Nicole, qui épanche sa solitude en appelant sous le nom

(*) Ménie Grégoire, *Des passions et des rêves*. Robert Laffont, 281 p. Environ 36 F.

MÉDECINE

PLUS DE DIX MILLE VISITEURS SONT ATTENDUS AU SALON MÉDECINE ET COMMUNICATION

Le neuvième MEDEC (Médecine et communication), salon professionnel du corps médical, a ouvert ses portes, le mercredi 22 avril au Palais des Congrès, à Paris. Cette manifestation associe dans son programme une exposition des techniques diagnostiques et thérapeutiques modernes et des séances d'information médicale. A cet égard, plusieurs problèmes de pathologie courante ont été retenus (pratique de l'anti-biothérapie, pathologie digestive liée aux médicaments, anxiété et vie active, traitements de la douleur en rhumatologie), ainsi que divers *sujets d'actualité* (informatique, santé et liberté, cœur, handicap et automobile, avenir des étudiants en C.E.S.). Selon les organisateurs, plus de dix mille visiteurs sont attendus entre le 22 et le 26 avril.

PRESSE

● *M. Kelvin Mackenzie*, un des responsables de la rédaction du *Daily Express*, vient d'être nommé rédacteur en chef du *Sun*, le plus fort tirage de la presse quotidienne britannique (trois millions huit cent mille exemplaires). C'est la décision que vient de prendre M. Rupert Murdoch, propriétaire du groupe de presse, pour suppléer à l'absence du titulaire du poste, Sir Larry Lamb qui prend six mois de congé sabbatique.

JUSTICE

AFIN DE RÉDUIRE UN RETARD DE CINQ ANS

La chancellerie veut accélérer la publication des comptes généraux de la justice

Le ministère de la justice vient de rendre public le compte général de la justice (1) — publication officielle faisant état de l'activité des juridictions pour l'année 1976. Ce document, qui paraissait habituellement trois ans après l'année qu'il analysait, a donc pris deux années de retard supplémentaires. Cela est dû notamment à la lenteur avec laquelle l'administration judiciaire fournit les données de base à l'INSEE et au retard pris dans la mise à jour du casier judiciaire.

Il faut toutefois noter l'effort fait dans la présentation de ce rapport qui, auparavant, ne pouvait être interprété correctement que par un nombre infime de spécialistes. Désormais, grâce à un second traitement informatique, on obtient une information plus synthétique, plus compréhensible. Ainsi, aux immenses tableaux difficilement lisibles ont succédé un ensemble de graphiques et de courts tableaux qui permettent, non seulement de connaître le chiffre des condamnations pour l'année en cours, mais d'analyser l'évolution depuis 1960, et même depuis 1950 pour ce qui concerne les condamnations à mort de droit commun notamment. Ainsi apprend-on que 45 personnes ont été condamnées à mort en 1950, 11 en 1953, 6 en 1963. Depuis lors le nombre des condamnations n'a jamais dépassé 5 — dont une femme — en 1973. Il n'y eut aucune peine de mort prononcée en 1974, une en 1975 — un mineur âgé de dix-sept ans — et 4 en 1976.

Les statistiques pour 1977 devraient être disponibles avant la fin de l'année 1981, et celles pour 1978 peu après.

Les chiffres de l'année 1979 seront traités directement par les services de la chancellerie — ce qui peut expliquer le peu d'empressement de l'INSEE, arrivant en fin de contrat. La date de parution et la qualité du compte général pour cette année-là dépendront du succès du traitement des données par la division statistique du ministère de la justice. Un bon délai pour la parution du compte général serait, selon M. Philippe Robert, directeur du Service d'études pénales et criminologiques (S.E.P.C.), d'un an et demi, deux ans au plus, après l'année dont il rend compte. « *Ce devrait être possible avec un bon système statistique*, précise-t-il. *Mais il faut une administration robuste et un casier judiciaire correctement tenu. Si la centralisation du casier judiciaire prévue pour 1983 fonctionne, on y arrivera. Simon...* »

Une forte stabilité

Cependant, même avec cinq années de retard, les statistiques sont utilisables, selon M. Robert, « *parce que, sur les grandes masses, on remarque une forte stabilité. La plus grande sévérité des juridictions pénales depuis 1976 est rendue évidente par l'examen du rapport de l'administration pénitentiaire qui est publié chaque année* ».

Le compte général ne donne aucune information sur la criminalité, beaucoup d'affaires étant classées sans suite. Il permet seulement l'analyse de celles pour lesquelles on est allé au bout de la procédure.

« *De toute façon*, conclut M. Robert, *on peut faire dire ce qu'on veut aux chiffres, particulièrement quand les non-spécialistes se mettent à avoir des idées sur leur interprétation.* »

JO. S.

(1) Ministère de la justice, *Compte général 1976*. La Documentation française, 337 p., 170 F environ.

Faits et jugements

L'indemnisation des victimes du naufrage de la « Vénus-des-Iles-II »

Toulon. — Les victimes du naufrage de la *Vénus-des-Iles-II* pourront-elles obtenir la réparation du préjudice qu'elles ont subi ? La question se pose à la suite des conclusions formulées par la défense, mercredi 22 avril. Les avocats des accusés estiment que le tribunal correctionnel de Toulon — devant lequel a lieu le procès depuis le mardi 21 avril — est incompétent pour statuer en matière de responsabilité civile. Cette décision repose sur un article de la loi du 18 juin 1966 relative aux contrats d'affrètement et de transport maritime.

Ce texte et la jurisprudence de la *Cour de cassation* font, en résumé, obligation aux victimes de l'accident et à leurs ayants droit d'exercer une « *action spéciale* » devant le tribunal de grande instance territorialement compétent, statuant en matière civile.

Or la plupart des trente-six familles des victimes qui se sont constituées partie civile ne l'ont fait qu'au début du procès et leur action se trouverait actuellement prescrite. Le tribunal a joint l'incident de procédure au fond et se prononcera le jour de son jugement. — *(Corresp. rég.)*

M. Marcel Caratini nouveau président du tribunal de Paris a pris ses fonctions.

Le nouveau président du tribunal de Paris, M. Marcel Caratini, a été solennellement installé dans ses fonctions mercredi 22 avril, au palais de justice de Paris, en présence du ministre de la justice.

M. Caratini avait été nommé le 28 mars, en remplacement de Mme Simone Rozès, première femme à occuper ce poste, désormais avocat général à la cour des *Communautés* à Luxembourg (*le Monde* du 28 mars). C'est la première fois que la présidence du tribunal de Paris « *revient à un magistrat dont la carrière s'est déroulée dans l'ignorance superbe de la vie judiciaire parisienne* », a souligné dans son discours M. Christian Le Gunéhec, procureur de la République.

Le nouveau président du tribunal en a appelé à la collaboration de tous pour une justice efficace « à la fois sereine et rapide ». Il a demandé à la presse de ne pas donner au public le sentiment que les magistrats sont « *de graves juristes [illegible]* ».

L'attentat d'Ajaccio : Deux personnes gardées à vue

Six des huit personnes interpellées, mardi 21 avril, à propos de l'enquête sur l'attentat commis à l'aéroport d'Ajaccio, le 16 avril, et qui avait provoqué la mort d'une personne, ont été remises en liberté, mercredi. L'identité des deux autres personnes gardées à vue n'a pas été révélée. Les policiers se refusent à indiquer si elles sont entendues à titre de simples témoins ou si elles sont soupçonnées d'avoir participé à l'attentat. Les enquêteurs ne veulent également pas préciser si leurs investigations s'orientent vers les milieux autonomistes ou séparatistes.

Plusieurs mesures destinées à accroître la sécurité sur l'aéroport d'Ajaccio ont été prises, mercredi, lors de la réunion du comité départemental de sûreté aéroportuaire de la Corse-du-Sud. Le personnel de sécurité sera notamment renforcé afin de contrôler les passagers qui n'auront plus accès aux locaux administratifs et techniques. Ces mesures concernent également l'aéroport de Figari, actuellement en cours d'aménagement.

Mme Kluger décrit ses ravisseurs comme de « sinistres imbéciles »

Moins de vingt-quatre heures après sa libération par la police dans une maison de Courbevoie (*le Monde* du 23 avril), Mme Huguette Kluger, accompagnée de son mari, M. Jean Kluger, a réuni une conférence de presse dans sa *propriété de Marnes-la-Coquette* pour « *mettre ainsi un point final à l'affaire* ». Elle a fait un récit détaillé de son enlèvement et confirmé qu'elle avait été « *traitée correctement* » par ses ravisseurs, MM. Roger Reyal, quarante et un ans, ancien gardien de la propriété des Kluger et Rodolphe Javois, trente ans. Elle a aussi indiqué comment ses soupçons s'étaient peu à peu portés sur son ancien employé : elle a reconnu sur le lieu de sa détention des objets dont elle avait autrefois fait cadeau à l'épouse de celui-ci.

« *Dès le dimanche*, a-t-elle affirmé, *j'ai compris que c'étaient de sinistres imbéciles tous les deux et, à partir de là, je les ai manœuvrés.* » Quant au mobile de son agresseur — « *que je n'avais pas renvoyé, mais qui m'avait donné sa démission* » — Mme Kluger a estimé qu'il était uniquement financier.

Mme PELLETIER SOUHAITE QUE URBAIN GIAUME RETOURNE EN PRISON

La cour d'appel de Beauvais devait examiner, *jeudi 23 avril*, le cas d'Urbain Giaume, condamné à quinze ans d'emprisonnement pour trafic de drogue et libéré par décision du tribunal de cette ville le 16 avril (*le Monde* du 21 avril). Urbain Giaume est atteint d'un cancer. Son état a incité les médecins de l'administration pénitentiaire à demander sa libération, et le parquet du tribunal de Beauvais à donner son accord.

Mais les réactions suscitées par cette suspension de peine, valable six mois, ont poussé la chancellerie à faire appel. Cette décision est approuvée par Mme Monique Pelletier, présidente du comité national de soutien à M. Giscard d'Estaing. L'ancien ministre de la famille et de la condition féminine, chargée au gouvernement du dossier de la drogue, a souhaité, mercredi 22 avril au micro de Sud-Radio, qu'« *Urbain Giaume expie en prison les crimes dont il s'est rendu coupable* ».

Estimant « *tendancieuses* » les interprétations auxquelles a donné lieu sa décision de faire appel (*le Monde* du 22 avril), la chancellerie déclare que cette décision a été prise « *indépendamment de toute appréciation sur l'état de santé* » d'Urbain Giaume. Le ministère de la justice entend simplement démontrer devant la cour d'appel de Beauvais que le tribunal correctionnel de cette ville n'avait pas compétence pour décider de la libération du malfaiteur. Depuis la loi « sécurité et liberté », estime la chancellerie, c'est à la commission de l'application des peines de se prononcer sur les suspensions de peine quand il s'agit de trafiquants de drogue.

● *Le ministère de la défense condamné.* — Le tribunal civil de Marseille a condamné, le lundi 20 avril, le ministère de la défense à verser des dommages et intérêts à la famille de Robert Massot, un jeune appelé du contingent, mort accidentellement, en 1979, écrasé entre une remorque et un camion, alors qu'il vérifiait le serrage des freins, à Saint-Clément (Meurthe-et-Moselle).

L'avocat de la famille, Mᵉ Jean-François Le Forsonney, qui a dénoncé au cours de sa plaidoirie « *les fautes, les mensonges et la mise à l'écart des parents par les autorités militaires* », avait déclaré que ses clients ne réclamaient pas de l'argent mais un jugement faisant ressortir clairement une « *faute de l'Etat* ». Le tribunal a accordé à la famille 120 000 francs de dommages et intérêts.

ÉDUCATION

TÉMOIGNAGE

L'école française d'archéologie d'Athènes

A la suite de nos informations sur les projets de réorganisation des écoles françaises à l'étranger (le Monde *du 7 janvier*) *et des réactions suscitées en Grèce* (le Monde *du 27 janvier*), *nous avons reçu de M. Claude Rolley, professeur à l'université de Dijon, le témoignage suivant :*

La campagne de soutien à l'Ecole française d'archéologie dont le point fort avait été la séance publique de l'Académie d'Athènes (*le Monde* du 27 janvier) s'est longuement développée, avec des interventions très fermes d'archéologues et universitaires grecs, mais aussi avec de nombreux articles de presse dans des journaux qui correspondent à toutes les tendances politiques de l'opinion grecque.

A tous, les « athéniens » de France tiennent à dire leur chaleureuse reconnaissance : ce qu'ils ont dit ou écrit est certainement de grande portée et de grande efficacité.

L'Académie d'Athènes, présidée par M. Carmiris, a adressé le 21 janvier au président Giscard d'Estaing, qui en est membre d'honneur, une lettre signée entre autres par deux anciens présidents de la République hellénique, MM. Tsatsos et Stassinopoulos : elle y souligne le fait que « *l'Ecole française d'Athènes jouit chez nous d'un prestige aussi grand que les plus importantes de nos propres institutions. Elle fait partie intégrante de la vie intellectuelle de la Grèce... Si la France altérait cette école, qu'est-ce que les amis de la France pourraient opposer aux autres écoles étrangères ?* ».

De même, la Société archéologique d'Athènes, qui joue depuis cent cinquante ans un rôle fondamental dans les activités archéologiques de la Grèce, a adressé une lettre de protestation à notre premier ministre, exprimant « *sa vive inquiétude devant ce projet qui aboutirait à démanteler et à anéantir l'Ecole française d'Athènes, la plus ancienne et la plus vénérable des écoles étrangères fondées dans notre pays* ».

De son côté le Syllogos (association) des archéologues grecs a adressé à l'ambassade de France à Athènes une motion où il affirme son attachement au caractère actuel de l'école française, dont la transformation en « établissement général de promotion » de la culture française reviendrait à porter « *un tort grave à la science archéologique française* », ajoutant que cette modification « *contraindrait les archéologues grecs à interrompre toute collaboration avec elle, dans la mesure où, sous sa nouvelle forme, l'école ne servirait plus les mêmes buts* ».

Trente et un spécialistes de l'Antiquité classique, professeurs des universités d'Athènes et de Thessalonique, ont écrit au gouvernement français pour dire leurs craintes d'« *une réaction de rejet de la part des pays d'accueil dont le consentement est nécessaire pour toute transformation fondamentale du statut et du fonctionnement des institutions étrangères* ». Il leur paraît « *pour le moins curieux que la France tourne le dos à une tradition si glorieuse au moment où d'autres pays, comme la Suisse, le Canada ou l'Australie, s'empressent de fonder à Athènes de nouvelles écoles d'archéologie* ».

Parmi les nombreux articles de presse, citons particulièrement ceux de D. Zakythinos (professeur honoraire d'histoire byzantine, ancien ministre) et de Mme Semni Karouzou (ancien éphore général des antiquités). L'opinion grecque est à juste titre consciente que l'existence et le fonctionnement de l'école résultent d'un accord entre les deux pays et qu'une modification unilatérale importante serait contraire aux relations normales entre la France et la Grèce. Le quotidien *Vima*, résumant le projet, va jusqu'à prêter l'intention à ses auteurs de faire de l'école française un « *établissement de propagande* ». [...]

Il est parfaitement mis en lumière par les savants grecs qu'il faut distinguer deux formes d'activités essentiellement différentes : la recherche historique et archéologique d'ordre purement scientifique et, d'autre part, la diffusion de la culture française à l'étranger. Mais notre ministre des universités, qui, comme on sait, « sent » mal l'opinion des universitaires français, se soucie apparemment moins encore de l'opinion publique grecque, italienne ou égyptienne.

LE SNI REFUSE DE PARTICIPER A UNE RÉUNION AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) a annoncé son intention de ne pas participer à la réunion du Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.) prévue le jeudi 23 avril. Le SNI-P.E.G.C. veut ainsi « marquer son désaccord total à l'égard d'un ministre de l'éducation qui manifeste son mépris des enseignants de l'école laïque. [...] »

La décision d'arrêter le recrutement des professeurs d'enseignement général de collèges et la circulaire obligeant les directeurs d'écoles maternelles et élémentaires à être présents les jours de grève des enseignants ont particulièrement avivé le mécontentement du SNI-P.E.G.C. ces derniers temps. D'autant plus que ces mesures étaient prises au moment où le SNI constatait que trois dossiers importants à ses yeux étaient bloqués : la revalorisation des traitements des instituteurs, la situation dans les collèges et la préparation de la rentrée de septembre.

Le SNI-P.E.G.C., dont les représentants avaient déjà quitté le 31 mars une séance du Comité technique paritaire, puis le C.E.G.T. le 2 avril (« le Monde » du 4 avril) rappelle que, si les dossiers en souffrance ne sont pas rouverts par le prochain ministre de l'éducation, il « s'engagera dans la grève ».

● *L'Association pour la recherche et l'information sur l'aide au développement* (ARIAD), fondée et présidée par M. Alain Poher, président du Sénat, a décidé de faire du 23 octobre une journée nationale sur le thème : « *Le tiers-monde à l'école* ». Le ministère de l'éducation a donné son accord à cette manifestation dont l'organisation a été mise au point par M. André Henry, secrétaire général de la FEN, président d'un groupe de travail au sein de l'ARIAD.

SPORTS

Alkmaar élimine Sochaux de la finale de la Coupe de l'U.E.F.A.

Le public du Parc des Princes devrait assister, le 27 mai prochain, à une très belle finale de la Coupe d'Europe des clubs champions 1981 entre les Anglais de Liverpool et les Espagnols du Real de Madrid. Le 22 avril, Liverpool a, en effet, surpris les Bavarois de Munich en réussissant *un match nul, 1 à 1, alors que* le Real, battu 1 à 0 à Milan par l'Inter, a bénéficié de son avantage de deux buts acquis sur son terrain quinze jours plus tôt.

La finale des vainqueurs de Coupe sera, elle, une affaire est-européenne : le club de R.D.A. de Carl Zeiss Iena rencontrera Dynamo Tbilissi d'U.R.S.S. Ces deux clubs ont failli gâcher les avantages confortables acquis sur leur terrain, mais ont finalement réussi à préserver leur qualification, respectivement contre les Portugais de Benfica (0-1) et les Néerlandais de Feyenord (0-2).

La finale de la Coupe de l'U.E.F.A. mettra en présence les Anglais d'Ipswich, qui ont confirmé leur précédent succès sur les Allemands de Cologne (1-0), et les Néerlandais d'Alkmaar, qui ont éliminé les Français de Sochaux sur le *score de 3 à 2*.

Comme des lions

De notre envoyé spécial

Alkmaar. — Eliminés de justesse (3 à 2 et 1 à 1) pour la finale de la *Coupe de l'Union européenne de football association* (U.E.F.A.) par l'AZ 67, c'est en définitive avec regrets *que* les joueurs du Football-Club de Sochaux ont quitté les Pays-Bas le mercredi 22 avril. Ce match retour des *demi-finales*, auquel ils ne croyaient pas vraiment, s'est déroulé mieux qu'ils ne l'avaient prévu. Ils ont même réussi à faire trembler jusqu'au dernier moment une équipe néerlandaise que l'on disait mieux armée. Les Sochaliens ont en tout cas réussi *l'exploit* d'être les premiers, cette saison, en Coupe de l'U.E.F.A., à marquer des buts à AZ 67 sur son terrain d'Alkmaar. Toutes les rencontres précédentes du club néerlandais, à domicile, s'étaient soldées par des résultats — 6 à 0, 5 à 0, 5 à 0, 3 à 0 — qui en disaient long sur la vigilance de sa défense et la maîtrise avec laquelle AZ 67 évoluait devant *son public*.

Il n'a fallu que neuf minutes pour que Sochaux ouvre le score à la surprise générale. But amené en deux temps, d'abord un *tir à rebond* de Benoît renvoyé par le poteau et réexpédié au fond des filets par Genghini, qui avait déjà marqué le *but du match aller*. Ce but d'avance correspondait au culot que les Sochaliens avaient manifesté dès le début de la rencontre. Malgré les blessures et les absences de cinq de leurs titulaires, Djaadaoui, Anziani, Bonnevay, Bezaz et Jeskowiak, les Franc-Comtois avaient attaqué sans complexe. Ce but récompensait une équipe tentant *le tout pour le tout*, dans un contexte pourtant défavorable.

Les Néerlandais n'avaient rien changé à leur manière habituelle d'évoluer, avec seulement deux attaquants de pointe. Leur relative prudence, en début de match du moins, collait mal avec leur réputation *de club épouvantail* du championnat des Pays-Bas, largement *en tête de* sa compétition et finaliste de sa Coupe nationale. Même si par la suite le futur champion des Pays-Bas a su se montrer extrêmement dangereux, il n'a en rien confirmé cette réputation d'être capable, comme Ajax il y a dix ans, d'attaquer et de défendre avec le même bonheur.

Manque d'expérience

Pour Sochaux, dix minutes n'étaient pas *écoulées que toute* la stratégie de la rencontre était bouleversée. Après le résultat du match aller (1 à 1), ce but marqué à *Alkmaar qualifiait les « lions »* pour la finale. Certes, il restait quatre-vingts minutes à jouer mais c'était bel et bien AZ 67 qui était *désormais obligé d'attaquer et* peut-être de se découvrir encore. Il n'a manqué, à ce moment-là, qu'un peu de réussite pour que les Sochaliens, sur leur élan initial, ne marquent un deuxième but, qui aurait peut-être réduit à rien la superbe d'AZ 67. Car si Alkmaar n'est pas l'Ajax de la grande époque, force est de reconnaître que le but de Genghini ne les avait quand même pas trop perturbés. Au contraire, au fil des minutes, leurs raids devenaient plus incisifs et nombreux devant le but de Rust. La jeune équipe de Sochaux, malgré son encadrement de vétérans, cédait du terrain et souvent perdait pied.

C'est le manque d'expérience et le fait que ses joueurs se soient épuisés en première mi-temps en courant après la balle qu'a regretté, après le match, René Hauss, *le manager* de Sochaux. « *Ils ont oublié la consigne pendant une bonne demi-heure et sont tombés avec beaucoup d'innocence dans le piège tendu par les Néerlandais. Tout le résultat du match est là.* »

De coup de boutoir en coup de boutoir, d'accélération en accélération, il était inévitable que l'égalisation intervienne. Elle fut le *fait d'un exploit technique de* Metgod, un immense défenseur, amateur de grandes chevauchées, qui, à la dix-neuvième minute, a lobé astucieusement Rust. L'espoir pour Sochaux n'avait duré que dix minutes. Pourtant, à 1 à 1 rien n'était perdu. Mais rendu *euphorique par ce but*, AZ 67 campait désormais dans le camp sochalien. Ce fut une bien mauvaise demi-heure que passèrent les joueurs de René Hauss. Très justement, compte tenu de cette supériorité, Jonker marquait le deuxième but néerlandais à sept minutes de la fin de la première mi-temps. Beaucoup ont cru à ce moment-là que c'en était fini des *chances sochaliennes. D'autant* plus que peu après la reprise du jeu (65ᵉ minute), Poska, à la suite d'une grosse faute, juste devant la *cage de Rust, offrait le troisième* but à Peters. En dépit de ses jeunes, dont quelques-uns disputaient leur premier match européen, ce fut alors que Sochaux eut la réussite inattendue de rejouer comme pendant le premier quart d'heure et ne subit plus. La fin de la rencontre, après le deuxième but franc-comtois marqué par Meyer (3 à 2) et les *difficultés qui furent celles* d'Alkmaar, montra que l'ambition entretenue par Sochaux de devenir le quatrième club français qualifié pour une finale européenne après Reims, Saint-Etienne et Bastia n'était pas *complètement utopique. Le soulagement* des Néerlandais, au coup de sifflet final, fut une sorte de compliment lancé au courage de Sochaux et à *toute une* équipe qui est sortie de la Coupe d'Europe avec plus de panache qu'on *ne l'aurait cru devant un tel* adversaire.

FRANÇOIS JANIN.

COUPES D'EUROPE

(Demi-finales retour)

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS	
Liverpool (Angleterre) et *Bayern Mun. (R.F.A.)	1-1 (0-0)
*Inter Milan (It.) b. Real Madrid (Esp.)	1-0 (0-2)
COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE	
*Benfica (Port.) bat Carl Zeiss Iena (R.D.A.)	1-0 (0-2)
*Feyenoord (P.-B.) b. Dynamo Tbilissi (U.R.S.S.)	2-0 (3-0)
COUPE DE L'UEFA	
*AZ 67 Alkmaar (P.-B.) b. Sochaux	3-2 (1-1)
Ipswich (Angl.) b. Cologne (R.F.A.)	1-0 (1-0)

Les clubs qualifiés pour les finales sont gras.

Le Monde

culture

CINÉMA

Hollywood et les syndicats

II. — Listes noires

Après avoir décrit l'origine du syndicalisme à Hollywood, les premières batailles et les *premières victoires* des années 1910 à 1940, Lise Bloch-Morhange et David Alper analysent le rôle des « guildes » au lendemain de la guerre. Les artistes voient leur condition s'améliorer, mais arrivent l'hystérie anticommuniste et les « listes noires » (« le Monde » du 23 avril).

Moss Hart, l'un des plus célèbres auteurs dramatiques et scénaristes des années 40 appelle Hollywood *« le plus beau des quartiers d'esclaves »*. Mais parmi ces esclaves existe une aristocratie, celle des metteurs en scène. Chez eux, la concurrence joue peu et ils sont proches du « management ». Ils répugnent à discuter de questions aussi sordides que de salaires minimum. « *Nos salaires*, se souvient le cinéaste King Vidor, premier président de leur guilde, la S.D.G. (Screen Directors Guild), *étaient fort éloignés du minimum. Nous nous battions en faveur de nos assistants, pour les horaires et surtout pour notre place au générique.* »

La situation des écrivains étant plus précaire, ils se montrent plus terre à terre. Pour ceux qui se trouvent au milieu ou en bas de l'échelle hiérarchique, il n'est même pas question de salaire, de travail minimum garanti. Pas question non plus de préavis. Ils peuvent être congédiés du jour au lendemain. Leurs engagements sont ponctuels et de courte durée. Ils travaillent sur des scénarios sans savoir qu'ils sont en concurrence, heureux de n'être pas contraints à des tâches « spéculatives » (1). Quant aux scénaristes en vogue, constamment sollicités, ils gagnent des sommes folles et leurs doléances n'excitent que plaisanteries : « *Les producteurs gâchent nos scripts, piétinent notre orgueil, prostituent notre art. Et qu'est-ce que nous obtenons en échange ? Une fortune...* »

Cependant, pauvres et riches, stars et tâcherons, tous se retrouvent sur un point : leur nom au générique. Louis B. Mayer, patron de la *M.G.M.*, tente de désarmorcer la revendication en rappelant que la Bible, le plus grand livre du monde, est une œuvre collective. Mais sa conception du collectif implique la participation d'une quinzaine *d'auteurs à l'élaboration* d'un scénario, alors que deux ou trois seulement sont cités. L'arbitraire n'épargne personne — la S.W.G. (Screen Writers Guild, la Guilde des écrivains) en fait son *cheval de bataille*, réussit à inclure dans le contrat de base une clause établissant un arbitrage en cas de contestation, et obtient parallèlement une augmentation substantielle des salaires *minima*, des *améliorations* concernant la durée des contrats, les préavis de licenciement. D'autre part, les producteurs n'ont plus le droit d'imposer les tâches « spéculatives ».

Quand Reagan était président

Les contrats des comédiens comportent des clauses similaires plus la réglementation des périodes de repos et des possibilités d'arbitrage en cas de différend avec les chefs de studio. La SAG (Screen Actors Guild) prend également en charge les intérêts des figurants, qui s'en sépareront beaucoup plus tard pour former leur propre syndicat, la Screen Extra Guild.

Malheureusement, un grand nombre d'artistes ne profitent pas longtemps des avantages obtenus. L'hystérie anticommuniste — connue plus tard sous le nom de « mac-carthysme » — qui dès l'après-guerre déferle sur l'Amérique atteint rapidement Hollywood, répandant la terreur à coups de listes noires. C'est d'ailleurs — si l'on peut dire — grâce à elles que l'actuel président des Etats-Unis — qui n'est alors que président de la SAG (2) — *rencontre* celle *qui* sera la première dame du pays.

Ronald Reagan, acteur médiocre mais connu, reçoit un jour la visite d'une certaine Nancy Davis, qui se plaint d'être marquée en rouge sur les listes noires. Il consulte les registres, découvre une deuxième Nancy Davis, rédige une lettre témoignant de l'attachement de la première à l'*american way of life*, et de son anticommunisme. Elle est tirée d'affaire, tourne quatre films et, le 4 avril 1952, épouse son président. Par une étrange *aberration*, Ronald Reagan, qui, en 1981, se vante d'avoir brisé le pouvoir communiste à Hollywood, a déclaré au *Los Angeles Time*, pendant la campagne présidentielle, qu'en *réalité il n'y a jamais* eu le *black listing* à l'encontre des gens de gauche dans la capitale du cinéma...

L'histoire de Reagan résume exactement l'activité des guildes pendant cette *sombre période* : elles se bornent, soit à disculper les gens accusés à tort de communisme ou de sympathies gauchisantes, soit à encourager la délation. Les syndicats prennent rarement *la défense de la liberté* d'expression, et quand ils le font, c'est avec une extrême timidité. Aucun ne conteste sérieusement l'action des comités gouvernementaux ni leur droit à poser la question *rituelle* : « *Etes-vous ou avez-vous jamais été membre du parti communiste ?* » Aucun ne prend de mesure concrète pour empêcher les interdictions politiques.

Du fait de leur tradition militante, les écrivains sont *les plus* touchés par les listes noires. Ils représentent 60 % des exclus de l'industrie hollywoodienne. Ceux qui ont fondé la guilde étant les plus actifs, sont les premiers *évincés : ainsi John Howard* Lawson, président fondateur de la S.W.G., leader de la branche hollywoodienne du parti communiste, et dont le but a toujours été d'obtenir pour les scénaristes un *contrôle sur leur travail*. Au sein de la guilde et au-dehors, Lawson est considéré comme le plus en vue et le plus doué des militants. Rien d'étonnant à ce qu'il attire la foudre réactionnaire.

En 1947, avec dix-huit de ses confrères, il est convoqué devant la commission des activités non américaines (House Committee on Un-American Activites (HUAC), émanation du Congrès. Au terme d'interrogatoires humiliants, dans une atmosphère de cirque, dix d'entre eux sont accusés de « *mépris envers le Congrès pour refus de témoignage* ». On les appelle les « Hollywood Ten » — dix-huit d'entre eux sont écrivains, — dont Dalton Trumbo qui, plus tard, mettra en scène son roman *Johnny got his gun*.

Pour bien se démarquer des trop voyants camarades, les membres de la guilde, lors de l'élection du comité exécutif, votent massivement en faveur de la droite. Dès lors, et tandis que se multiplient les listes noires et les audiences devant le HUAC, la S.W.G., qui aurait dû constituer un ultime recours, se contente de pseudo-prises de position, et se montre avant tout soucieuse de sauvegarder sa réputation, au détriment même de ses adhérents.

La croisade pour la liberté

L'année suivante, les producteurs publient le « Waldorf Statement » (communiqué du Waldorf) par lequel ils déclarent leur *décision de boycotter les Dix tant* qu'ils ne se seront pas acquittés ou disculpés, tant qu'ils n'auront pas juré sous la foi du serment ne pas être communistes. La S.W.G. entame un long procès *qu'elle abandonne purement* et simplement après quelques mois. En 1952, un différend oppose R.K.O. — alors propriété de Howard Hughes — et le scénariste Paul Jarrico. Il a refusé de *témoigner devant le HUAC*, il refuse également que, pour cette raison, son nom soit ôté du générique d'un film, *Las Vegas Story*. D'abord la guilde le soutient. Puis, Howard Hughes obtient de *la Cour suprême de Californie* un jugement selon lequel les arbitrages de la S.W.G. ne sont pas exécutoires.

La S.W.G. tourne alors casaque et négocie. La validité de ses *arbitrages est reconnue*. En échange, les producteurs peuvent retirer la signature d'un script si son auteur est communiste, s'il a déclaré à tort ne pas l'être, s'il a refusé de témoigner devant le *Congrès, s'il a simplement refusé* de répondre à la question fatidique : « *Etes-vous, avez-vous jamais été membre du parti communiste ?* » Et ce dernier amendement n'a été aboli qu'en 1977.

C'est le coup de grâce. Les guildes des comédiens et metteurs en scène se révèlent encore moins héroïques. Dès 1947, la SAG propose à ses adhérents de *signer une déclaration* de non-communisme : proposition adoptée par 1 307 voix contre 157. Trois ans plus tard, elle aligne ses positions sur celles de la Croisade de la liberté, dont *le but est la lutte anti-communiste*. En 1951, l'actrice Gale Sondergaard, mariée à l'un des Dix, demande une dénonciation des listes noires à la SAG, qui, sans la moindre mauvaise conscience, publie le communiqué suivant :

« *La SAG s'élève contre toute liste noire officieuse émanant d'un groupe d'employeurs quel qu'il soit. Mais si un acteur, de par ses activités extra-syndicales, offense l'opinion publique américaine au point de perdre sa faveur, la SAG ne peut ni ne veut obliger qui que ce soit à l'employer. Il s'agit alors d'une responsabilité personnelle qui n'est plus de son ressort.* »

Ceci B. de Mille, farouche réactionnaire, profite d'un voyage en *Europe de Joseph Mankiewicz*, président de la guilde des metteurs en scène, pour faire passer une résolution enjoignant à ses membres de communiquer les opinions politiques de chaque employé. Dès son retour, Mankiewicz et ses supporters engagent la bataille et organisent un meeting. William Wyler, accusé de trahison par Cecil B. de Mille en vient aux *menaces* physiques. *Mais John Ford* — star entre les stars et qui ne peut être soupçonné de progressisme — proclame son écœurement, influe sur la majorité. L'assemblée se prononce contre l'amendement de Mille. Pourtant, la paranoïa est telle, que quatre jours plus tard, Mankiewicz est contraint de proposer un serment d'allégeance, assorti d'une profession de foi anti-communiste.

« *Si nous ne l'avions pas fait, la guilde aurait été détruite. Il fallait laisser à la Cour suprême le soin de casser ce genre de disposition. Ce qu'elle a fini par faire* », racontait Joseph Mankiewicz, invité au Festival d'Avignon en 1980. » (*le Monde* du 21 août 1980.)

LISE BLOCH-MORHANGE et DAVID ALPER.

(1) Travaux qui sont payés seulement si les manuscrits sont acceptés.

(2) Ronald Reagan a été président de la Screen Actors Guild à deux reprises, de 1947 à 1952 et de 1950 à 1960.

Prochain article :

L'EFFET TÉLÉVISION

EXPOSITIONS

AU GRAND PALAIS

Un salon « pompier »

Voilà bien longtemps que les « pompiers » n'avaient pas mis le pi.d au Salon. Il est vrai que ce salon n'est plus ce qu'il était et que les « pompiers » d'antan ont disparu de l'horizon. Ils sont à nouveau au Grand Palais à l'occasion du centenaire des Artistes français. On les regarde avec curiosité, ces « chers maîtres », amusé par la théâtralisation des thèmes de leurs tableaux et admiratif devant la maestria de leur savoir-peindre : naguère, on les balayait sans appel, en raison justement de leur goût excessif pour la fabrication au détriment de la création.

Les musées à l'étranger — surtout aux Etats-Unis — et en France ont procédé à la réévaluation de cet art où se reflètent les valeurs culturelles de la bourgeoisie triomphante du moment. Il y avait de l'Ancien Régime dans cette peinture et dans celle qui lui succédait, des forces nouvelles qui devaient être assez antagonistes puisque la guerre esthétique qu'elles s'étaient livrée aboutit à l'élimination puis à l'oubli des traditionalistes.

A chaque printemps, c'était l'affrontement au Grand Palais entre les « peintres d'histoire » et les impressionnistes. Les premiers n'ayant d'yeux, et d'imagination, que pour le passé et l'illustration des conquêtes de l'Etat centralisateur ; les seconds, plus individualistes, découvraient un « nouvel intimisme », où un décor de jardin, de déjeuners sur l'herbe et de nappes à carreaux remplaçait les pompes, les ors du passé, l'exotisme des conquêtes territoriales.

Hollywood est là

Au tournant du siècle, l'Etat, qui lui-même changeait, n'avait plus besoin d'une armée d'artistes chargée d'illustrer, au propre comme au figuré, ses « hauts faits ». Le libéralisme industriel commençait à s'installer et il fallait bien mettre fin à la tutelle de l'administration sur l'organisation des expositions, en place depuis Colbert, au service de Louis XIV. Jules Ferry rendit donc leur liberté aux artistes qui devaient prendre en charge leur tumultueuse manifestation annuelle. C'est ainsi qu'eut lieu au printemps 1881 le premier Salon républicain, salon où put se manifester l'un de ses célèbres « refusés », Manet.

Quarante tableaux, cinq sculptures et quelques médailles qui y figurent ont été empruntés au musée d'Orsay, aux musées de province et à des collectionneurs privés. Ils montrent que, durant l'existence de ce salon, l'art des tableaux a beaucoup évolué et les mentalités aussi. Qu'on savait certes peindre autrefois, et qu'on se donnait un mal de chien pour venir à bout de laborieuses « machines » à récolter les médailles. Si on devait mettre à leur compte quelque avance sur leur temps, on dirait qu'ils préfigurent le réalisme primitif de Hollywood. C'est à se demander d'où Cecil B. de Mille et les premiers décorateurs de cinéma auraient pu s'inspirer pour la représentation du passé historique, si la peinture des « chers maîtres » n'avait pas existé.

Chaque tableau est ici un morceau de bravoure spectaculaire où de sanglantes évocations de l'histoire ne cèdent la place qu'à l'aimable érotisme des Vénus à la blancheur nacrée. De la violence, du sang et du sexe, la trilogie hollywoodienne, on la trouve, là, théâtralisée chez les peintres « pompiers ». Voyez, le tableau « hénaurme » dans tous les sens du mot de Rochegrosse, prêté par le musée de Rouen, Andromaque *ou le massacre des innocents au pied d'un escalier de pierre, par des soldats casqués. Peint et montré comme s'il y était !*

Si Rochegrosse, féru d'antiquité, avait vécu du temps des grandes évocations historiques du cinéma, il aurait sûrement eut fort à faire. Il s'est contenté du petit format des pages de la Vie parisienne dont il fut l'illustrateur avant de tomber dans l'oubli le plus complet. Jamin aussi, dont on peut voir cette scène au réalisme de roman-photo de Brenn et sa part de butin, Astérix le conquérant entrant chez les odalisques apeurées ; E. Delaunay avec son évocation de la Peste à Rome ; Gérôme, ses Chrétiens dans l'arène aux lions ; *A. Cabanel, sa Mort de* Francesca et Paolo ; *E. Luminais, ses étranges Enervés de Jumièges...*

Lorsque l'histoire n'est pas mise à contribution, c'est Eros qui entre en scène, un Eros de bon aloi, un peu sucré mais bien ficelé. Et là on observera que partout la ligne du dessin du corps des dames est saisie par une tentation de pureté. C'est, en effet, la vague tardive des peintres marqués par l'ingrisme qui est une des qualités de la Vénus sur l'eau, de Gervex, de l'Océanide, de Bouguereau, des Baigneuses au soleil, de Commerre, de celles de Henner et des portraits bourgeois de Carolus-Duran. Seul Trouillebert, dans un paysage d'arbres à Ville-d'Avray, fait le lien avec la « nouvelle peinture » aux couleurs claires qui préfère se mettre en accord direct avec la réalité de l'environnement contemporain, plutôt qu'avec ses symboles et ceux du passé.

JACQUES MICHEL.

★ Le Salon, 1881-1981, Centenaire des artistes français, au Grand Palais, jusqu'au 10 mai.

« SI C'EST ÇA, LE DESTIN », d'Helga Reidemeister

Une famille berlinoise

Le plus difficile dans ce cinéma qu'on a baptisé de tous les noms, cinéma fait d'un contact immédiat avec la réalité, vécu par les vrais protagonistes de l'aventure décrite, c'est de garder un juste milieu entre l'observation amicale, affectueuse, et *le voyeurisme pur et simple. Si c'est ça, le destin*, grand prix du Festival du réel, à Beaubourg en 1980, recule les limites de la permissivité, projette au visage du voyeur attentif un paquet de linge sale, des choses qu'on n'aurait jamais osé révéler autrefois.

Marguerite Duras, qui avait découvert le film au dernier Festival du jeune cinéma d'Hyères, interrogée quant à un possible titre français, aurait voulu baptiser ça, tout bonnement, *le Réel*. *Si c'est ça, le destin* transcrit à sa façon le titre original allemand *Von Wegen, Schicksal !*

Irene Rakowitz, la cinquantaine passée, vit séparée de son premier mari, un ancien mineur de la Ruhr qui a découvert sur le tard la sagesse indienne, ce qu'il appelle le *karma*.

Elle a élevé trois filles, Carmen, Suzanne, Astrid, qui volent de leurs propres ailes, travaillent, gagnent bien leur vie, ont chacune un petit ami, mais représentent des caractères différents. Carmen est toute agressivité, Suzanne un peu plus tolérante (à peine), Astrid aime sa mère, admire l'energie qu'elle déploie quotidiennement, éprouve le besoin de sa présence, avant, explique-t-elle, d'épouser un beau gars sur lequel elle pourra compter.

Irène, la mère, après un accident, *ne peut plus espérer un salaire régulier*. Elle ne touche *rien*, d'aucune sécurité sociale, elle n'a pas même droit aux garanties minimum que, simple bonne — ce qu'elle fut en réalité, dit-elle, — *elle aurait obtenues*. Par ailleurs, Irène a un caractère de chien, Bulli, huit ans, son dernier enfant qu'elle élève encore, hurle contre la dureté de l'éducation reçue : scène *inquiétante, presque traumatisante*.

Helga Reidemeister, qu'on a revue cette année à Beaubourg au jury, a fréquenté la famille Rakowitz pendant des années. Elle est, *invisible*, l'interlocutrice privilégiée des cinq Rakowitz, des six, si on ajoute le père, Parque occupée à désembrouiller les fils du destin. Elle monte *la presque totalité de son film* sur une succession de moments forts, les gens n'ont pas le temps de s'épancher complaisamment devant la caméra. C'est leur vie qu'ils mettent en jeu.

Une possible alternative

Si c'est ça, le destin (« le destin, tu parles... » aurait finalement été un meilleur titre) suggère, aveuglante, une possible alternative au strict cinéma de reportage dont Raymond Depardon vient de nous proposer à Beaubourg, l'autre jour, en avant-première, un remarquable échantillon, *Reporter*. L'effort porte ici non plus sur la seule caméra, supposée disponible, utilisable à merci, davantage sur le rapport, le « contact » selon le mot cher à Jean Rouch, avec les êtres filmés.

Pour nous, avec l'œuvre en cours *(work in progress)* de ce même Jean Rouch sur les Dogons (voir *le Monde* du 9 avril). *Si c'est ça, le destin* est le film le plus important projeté à Paris depuis le début de l'année. Qu'il s'inscrive dans la *lignée de cette école de femmes* cinéastes regroupées à Berlin, ajoute un *poids supplémentaire* au travail exceptionnel d'Helga Reidemeister.

LOUIS MARCORELLES.

★ Saint-André-des-Arts, l'Escurial (v.o.).

ROCK

Les vieux blues de Nino Ferrer

Drôle d'aventure que celle de Nino Ferrer. Au milieu des années 60, il est la coqueluche des « hit-parades » avec des chansons farfelues, corrosives et toniques : *Z'avez pas vu Mirza, les Cornichons, Oh ! hé : hein ! bon ! le Téléfon*. On l'entend ensuite *chanter de jolies ballades inspirées du* rythm and blues. Puis son image s'estompe. On le rencontre, certes, de temps à autre, à un festival, au Printemps de Bourges, par exemple. Mais on ne le suit plus. On sait qu'il va son chemin entre le blues, le rythm and blues et le rock, qu'il enregistre un album par-ci, par-là. On a du mal cependant à avoir de lui une image nette.

Et le voilà aujourd'hui qui réapparaît au Petit Forum des Halles, où il présente des concerts réguliers avec une petite équipe de complices (six musiciens, deux chanteurs et deux danseuses). On retrouve chez Ferrer de vieux blues ironiques et tendres ou parodiques, une musique *assez* libre, sans doute pas toujours *rigoureuse* ni efficace, mais généreuse, avec une intelligence naturelle des gens et des choses, avec une forte dose de décontraction et de gentillesse, avec sa fameuse voix voilée, cassée, râpeuse. Bon concert, sans nostalgie, avec le meilleur et aussi des titres tout de même un peu trop ternes.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Petit *forum des Halles*, 20 h. 30.

DANSE

AU THÉÂTRE DE LA VILLE

Le dynamisme du G.R.C.O.P....

Avec le second programme présenté au Théâtre de la Ville, le Groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra de Paris (G.R.C.O.P.) s'affirme comme une compagnie à part entière à côté des deux grandes troupes de la maison (*le Monde* du 18 avril). Il peut prétendre, lui aussi, contribuer à sa renommée. Son interprétation d'un ballet de Douglas Dunn, *Cycles*, *consacre sa disponibilité* et son ouverture aux styles modernes.

Cycles démarre sur un *paroxysme* de lumières et de sons. La musique de Steve Lacy (*Four Edges*), jouée par son quintette est sauvage, changeante dans sa mélodie, parcourue de frissons et assez folle.

Avec Douglas Dunn pas de dév*eloppement frontal à l'italienne. Tout* l'espace scénique est investi, traversé de mille courants où l'œil se perd. A aucun moment le chorégraphe ne se laisse déborder par la prolixité de la musique. Il reste attentif à sa pulsion profonde et se paye le luxe de jouer contre elle en ralentissant le rythme des mouvements. Parfois, au contraire, il souligne les fioritures de la partition : c'est une main qui s'agite sur un frémissement de cymbales, un bassin qui se déhanche sur un ricanement acide de violon. Et toujours, pour les danseurs, le risque du faux pas et du déséquilibre. *Voici une œuvre dense*, complexe qu'on ne peut entièrement découvrir en une seule fois.

Aunis, de Jacques Garnier, est beaucoup plus *simple*, *bien* enlevé par Jean Guizerix, Michaël Denard et Jean-Pierre Franchetti.

Dominique Bagouet — responsable du centre de Montpellier — a conçu une confrontation nostalgique du présent et du passé sur une musique de Marin Marais. Là encore les danseurs du G.R.C.O.P., Jean-Christophe Paré en tête, ont su se couler dans le style particulier de ce chorégraphe avec des gestes funambulesques, une manière frileuse de bouger. Wilfride Piollet a l'occasion d'y mettre en valeur la cambrure de son pied. C'est charmant, poétique, un peu inconsistant. Mais attendons, *Dominique Bagouet* vaut mieux.

> **LE CHORÉGRAPHE ET SON IMAGE**
>
> Molly Davies, cinéaste, et Sage Cowles, chorégraphe, présentent au Centre Georges-Pompidou une performance fascinante où *Sage Cowles danse* devant une projection d'elle-même. Qui a le plus de présence, la personne ou son image ? La question reste posée. On peut voir en*suite*, selon le même principe, un film sur le cycle de la vie chez l'Indien. — M. M.
>
> ★ Centre Georges-Pompidou, ce jeudi 23 avril, à 18 h. 30 et à 20 h. 30, grande salle, premier sous-sol.

... et l'art du Crowsnest Trio

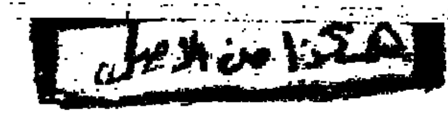
Le soir, toujours au *Théâtre* de la Ville, le climat change totalement avec la prestation du Crowsnest Trio, composé de deux anciens du Pilopolus (Martha Clarke et Robert *Barnett) et de Félix Blaska*, en quête de lui-même. On les avait découverts à l'Espace Cardin. Ici, le caractère intimiste de leur danse s'efface, mais leur maîtrise corporelle, leur inven*tion gestuelle, sont magnifiées*. Un ballet comme *10 Haiku*, suite d'exercices dépouillés, pseudo-rituel sur une musique aride de Crumb, prend des allures de science du ralenti *qui coupe le souffle*.

Ce ralenti, parfaitement contrôlé, se retrouve dans toutes les pièces au programme ; on peut y suivre seconde après seconde le changement de contour d'une danse qui se modifie comme un dessin en mouvement. La même équation régit les personnages : Martha Clarke — qui rappelle assez Graziella Martinez par sa vision onirique du monde — est perpétuellement renvoyée de l'un à l'autre de ses partenaires, Barnett sportif et flegmatique, Blaska souple et nonchalant.

Entre ces chorégraphies, Martha Clarke interprète deux solos où s'affirme son goût de l'insolite et de la dérision. Dans *Nocturne*, une ballerine exécute une variation macabre ; c'est « Giselle » sortant du tombeau, déjà décomposée, les muscles rétractés à la manière du style butô japonais. *Fallen Angel* est une danse affolée de volatile. Le point de départ était une robe du soir dont la traîne permet un jeu de mouvements insolite. Martha Clarke y a ajouté un masque d'oiseau, puis un environnement sonore de chants d'Esquimaux. L'ensemble rappelle assez les collages surréalistes de Max Ernst. La danse ici est vraiment un art de l'imaginaire qui déroute le public et lui ouvre les portes du rêve.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, le G.R.C.O.P., à 18 h. 30, le Crowsnest Trio, à 20 h. 30.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Stuart Sherman : American Center (321-42-20), 21 h.
Une conversation chez les Stein... : Cité Internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.
Angel : Roquette (805-78-51), 18 h 30.
Théâtre d'ombres chinois : Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30.
Propriété condamnée : Vincennes, Petit Sorano (374-73-74), 20 h 30.
A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse : Odéon (325-70-32), 20 h 30.
Cendrars : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 22 h 15.
Le Ciel et l'Enfer (Mérimée Genet) : Astelle Théâtre (202-34-31), 20 h 30.
Les Nonnes : Chelles, Centre Culturel (421-20-36), 20 h 45.
Un chapeau de paille d'Italie : Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h.
Le Bal Indifférent : Coupe Chou (272-01-73), 19 h.
Kafka est le nom de mon père... : Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Arabella.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
Petit-TEP (797-96-06), 20 h 30 : J.-J. Mosalini et le groupe Canyengue.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h 30 et 20 h 30 : film performance ; 20 h 30 : la revue In'Hui.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Kalou Pile, ballet.
Théâtre de la Ville (274-11-24), *18 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris* ; 20 h. 30 : Crowness Trio.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Ballet Roland Petit (Casse-noisette).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I., 20 h 30 : *Elle lui dirait dans l'île* ; II. 22 h 15 : la Voiture.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h *30 : les Dilemmes de la balance.*
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Alarmes.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : la Bhagavat Gita.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : *Reviens dormir à l'Elysée.*
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.

Jeudi 23 avril

Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : la Guerre des p'tites étoiles.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage ; 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et sa sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : *Glace par Greta* ; 22 h. : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : *le Chant du bouc.*
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-55-83), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre *Noir*, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : *Molly Bloom* ; 22 h. : les Ecrits de Laure. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert. 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et Vieilles Dentelles.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : *le Garçon d'appartement.*
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis *Clos ; Pétition.*
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dinera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle : 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Présent (203-02-55), 21 h. : Sur le front.
Studio-théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : le Brouillard.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en rond (387-88-14), *20 h. 30* : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 19 h. 30 : le Testament du père Leleu ; 21 h. : *Ode maritime.*
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy — II. 20 h. 15 : *Refrains* ; 21 h 30 : *Poulet frites* ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-11), 20 h. : L. Coppaloni ; 22 h. 30 : Théâtr'en *poudre (Rimelle).*
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : F. Valmore ; 21 h. 30 : J. Huet ; 22 h. 30 : les Nichols.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va t'en je t'aime
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Diabloguement vôtre ; 22 h. 30 : Swa.
Le Fanal (233-91-17), *20 h.* : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, *21 h.* : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : les *Demoiselles de Rochechouart.*
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : les Neuf péchés capitaux.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noires, humours tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le *Troisième Jumeau.*
Théâtre de Dix-Heures (506-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : R. Bernadac ; 22 h. 30 : M. Martin.
Vieille Grille (707-60-93), 18 h. 30 : New Jazz Off ; 20 h. 30 : Asselin et Lacombe.

La danse

Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Grands Ballets d'Afrique noire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Cie J. Gaudin.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Malambo latino.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Compagnie K. Cremona, R. Meguin.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (805-63-30), 20 h. 30 : Barnum.
Porte Saint-Martin (607-37-53) 20 h. 30 : *Rose-Marie.*

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : S. Marendaz, *M.-R. Diebolt* (Britten, Canteloube, Schumann).
Radio-France, Studio 106, 18 h. 45 : Duo Doublier (Liszt, Brahms, Debussy, Jolivet).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Groupe Yonin No Kai, M. Hirayama, R. Flachot (musiques traditionnelles du Japon).
Ranelagh, 20 h. 30 : M. Runtz (Schumann, Chopin, Runtz).
Salle Cortot, 21 h. : J.-L. Caillard (Beethoven, Brahms, Ravel).
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : Orchestre de chambre de Wallonie, dir. C. Jongen (Haendel, Schubert, Holst...).
Hôtel Galliffet, 20 h. 30 : P. Dupont, L. Lévy, N. Byasson... (Bel canto).
Faculté de droit, 20 h. 30 : Ensemble Dardanus (Lully, Charpentier).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Groupe des Sept (M. Haydn).
Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 20 h. 45 : Chœurs de femmes A. Lament (Duruflé, Poulenc, Britten).
Eglise Saint-Ignace, 20 h. 45 : Ensemble vocal Ralabiany (Caldara, Vivaldi...).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Ensemble vocal du Conservatoire (Charpentier, Bach, Verdi...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris (Bach).

SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

19 h., Les cahiers du cinéma 1951-1981 : Qui tire le premier, de B. Boetticher ; 21 h., le Port de la drogue, de S. Fuller.

— BEAUBOURG (278-55-57)

17 h., Cinéma du réel : Baptême dans le Bronx, de D. D. Halleck ; Ballade à travers la musique populaire, de P. Grand ; 19 h., Un homme à brûler, de P. et V. Taviani.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

L'AMOUR HANDICAPÉ (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR TROP FORT (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BRUBAKER (A., v.o) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE CHINOIS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) Palais des Arts, 3e (272-62-98).

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-U.G.C., 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE CONCOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Ambassade, 8e (359-19-08).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Concorde, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 12e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Forum-Halles, 1er [illegible]

[illegible]

FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

FAME (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65), h. sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE LION SORT SES GRIFFES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-00-65), h. sp. ; Fauvette, 13e (331-56-86), h. sp. ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), h. sp.

LES MERCENAIRES DE L'ESPACE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; mer., jeu., Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; mer., jeu., 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

OUT OF THE BLUE (Ang., **, v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

OUVRIERS 80 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), soirée.

PULSIONS (A., **, v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RAGING BULL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse, 14e (327-52-37).

RENDS-MOI LA CLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : [illegible]

[illegible]

... Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE (Fr.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), 18 h. (vidéo).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Mer., V., D., L.

UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (354-45-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18).

VENDREDI 13 (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

VIVRE VITE (Espag., v.o.) (**) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67).

LES FILMS NOUVEAUX

CANNIBAL HOLOCAUST, film italien de R. Deodato (**). V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97). — V.f. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FAUCONS DE LA NUIT, film américain de Bruce Malmuth. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'HOMME FRAGILE, film français de Claire Clouzot. — Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LES MARGINAUX, film indien de Mrinal Sen. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33), jeudi hres spéc. ; Denfert, 14e (321-41-01), à partir du vend 21 heures.

MATER AMATISIMA, film espagnol de J.-A. Salgot. — V.o. : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MISTER PATMAN, film américain de John Guillermin — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e [illegible]

[illegible]

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 23 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 10 Campagne électorale.
Mme Arlette Laguiller, MM. Georges Marchais, François Mitterrand et Jacques Chirac.

21 h 5 Série : Salut champion.
Réal. J. Jaeckin, avec J. Charrier, A. Bardi, C. Nobel.
Juliette Majoureau découvre qu'à l'occasion d'un « 24 Heures du Mans moto » un grand champion a été chassé de son « écurie » sans raison apparemment valable. Elle enquête. La première « télévision » de Just Jaeckin.

22 h Magazine : Expression.
De C. Weilhoff, avec B. Gaufman.
Cinq reportages autour de l'idée du lieu : une ancienne caserne transformée en lieu de rencontres artistiques ; le musée de Nemours, une architecture liée au paysage et à la préhistoire ; la gare d'Orsay, la criée de Marseille et un extraordinaire document sur la maison du peintre J.-P. Raynaud.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 10 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

21 h 5 Théâtre : « Electre ».
De Sophocle, mise en scène P. Bureau, adapt. M. Clavel et A. Tubeuf. Avec S. Monfort, P. Crauchet, D. Labourier...

22 h 40 Chefs-d'œuvre en péril.
Les vitraux, par P. de Lagarde.
L'épineux problème de restauration des vitraux.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 10 Court métrage.
Le Potlack

21 h Cinéma (hommage à René Clair) : « les Belles de nuit ».
Film français de R. Clair (1952), avec G. Philipe, M. Carol, M. de Vendeuil, M. Bufferd, P. Stoppa, R. Cordy, B. Lajarrige, J. Parédès, R. Bussières. (N. Rediffusion.)
Un vrai film d'auteur, recensant — en 1952 — l'univers populiste, poétique, comique, charmeur, qui avait fait sa grande réputation.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

FRANCE-CULTURE

20 h, « Trouble-fête », de D. Storey.
22 h 30, Nuits magnétiques : « Yokaïdi, yokaïda, les scouts sont toujours là. »

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert de jazz : Grand orchestre de M. Solal ; Trio de M. Solal ; duo M. Solal-S. Grappelli.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien : Intégrale des lieder de Schubert ; 23 h., Les compositeurs composent et proposent, œuvres de Lefebvre, Schumann, Debussy.

Vendredi 24 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Journal.
12 h 35 Une minute pour les femmes.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Emissions pédagogiques.
14 h 30 La source de vie.
17 h 50 C'est à vous.
18 h 15 L'île aux enfants.
18 h 40 Avis de recherche.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.
M. F. Mitterrand, Mme M.-F. Garaud, MM. M. Crépeau, M. Debré, Mmes A. Laguiller, H. Bouchardeau, MM. J. Chirac, B. Lalonde, G. Marchais, V. Giscard d'Estaing.

21 h 5 Au théâtre ce soir : « A cor et à cri ».
De J. Baudard, mise en scène D. Crouet, réal. P. Sabbagh, avec J.-L. Moreau, C. Delaroche, G. Barray...
Le cor d'harmonie de Jean-Marc justifie le vieil adage selon lequel la musique adoucit les mœurs. Evidemment, un incident risque de bouleverser cette paix...

23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à nous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel

15 h Document : Les chrétiens.
L'Etat sans Dieu, de B. Gasrolgné, réal. C. Robrini.
De la Révolution française à la révolution de 1917 en Russie, quelle est la situation d'un individu chrétien dans une société communiste ?

16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Zelmert.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Félix le chat ; Tarzan.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

21 h 5 Série : Médecins de nuit.
Dr B. Grigaine et G. Legrand
Une famille pied-noir, les Sarfati. Arlette, qui a vingt ans, absorbe à la suite d'un chagrin d'amour le médicament de son grand-père.

22 h 5 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Comment donner le goût de l'histoire aux enfants. *Avec Mme J. Bourin* (le Jeu de la tentation), *MM. A. Castelot* (Au fil de l'histoire), *M. Ferro* (Comment on raconte l'histoire aux enfants), *P. Miquel* (Lettre ouverte aux bradeurs de l'histoire), *L. Genet* (Histoire du dix-neuvième siècle - 1815-1919).

23 h 25 Journal.

23 h 35 Ciné-Club : « la Chair de l'orchidée ».
Film français de P. Chéreau (1974) avec C. Rampling, B. Cremer, E. Feuillère, S. Signoret.
Evadée d'un asile d'aliénés où sa tante l'avait fait enfermer pour capter sa fortune, une jeune fille, porteuse d'une lourde hérédité, est capturée et séquestrée par deux tueurs étranges.
Un roman noir de James Hadley Chase, reconstruit comme le cauchemar et la tragédie d'une société agonisante par Patrice Chéreau. Un climat de violence et de mort, des décors et une mise en scène superbes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le basket ; Des livres pour nous.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Un volcan dans un océan de glace.

21 h V 3 - Le nouveau vendredi : La courte échelle... de Beaufort.
Une émission d'A. Sabas : reportage et réalisation d'A. de Dampierre, J.-L. Hess et G. Pernoud.
Quelles seraient les conséquences d'un accident survenant à un Pacific Fisher chargé de combustibles irradiés ? L'équipe de V 3 a enquêté et visité les centres de contrôle de la navigation du cap Gris-Nez et au centre d'Ouessant.

22 h Journal.
22 h 30 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : *Questions indo-européennes*, par M. Treguer ; 8 h 32, Freud à Milan, par R. Dadoun.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « A sa seule gloire », de G. Pironé.
11 h 2, Scènes d'enfants.
12 h 5, Agora : Espace libre.
12 h 45, *Panorama*.
13 h 30, Ecoute Israël.
14 h, Sons : Ferrailles.
14 h 5, Un livre, des voix : « Dans la cité des morts » et « la Cité de l'épouvantable nuit », de R. Kipling.
14 h 47, Un homme, une ville : Gustave Flaubert à Paris, d'Alain Robbe-Grillet.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Entretien avec P. Y. Arnaud, « Cauchemars et passion », d'Hector Berlioz : feuilleton musical ; musique de l'Inde du Sud.
18 h 30, Feuilleton : « Les cinq sous de Lavarède ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : *la chimie des organismes vivants.*
20 h, En liaison avec TF 1 : émission médicale
21 h 30, Black and blue : le middle jazz.
22 h 30, Nuits magnétiques : « Yokaïdi, yokaïda, les scouts sont toujours là ».

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Réveils à la française, œuvres de Debussy, Leclair, Fauré, Ravel ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine, quatrième concert royal de Couperin ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Musique à Venise, « Bals, carnavals, festivals », œuvres de Blancheri, Gastoldi, Vivaldi, Caimpa, Caldara.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h., Musique légère, œuvres de Rauber, Devevey, Strauss (père), Strauss (fils).
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h., Légendes : « le Sacre du héros », œuvres de Strauss, Grieg, Sibelius ; 16 h., L'abbé Liszt, œuvres de Liszt ; 17 h., Répertoire symphonique : « Symphonie no 9 en ré mineur » d'A. Bruckner.
18 h 2, *Le club de jazz.*
18 h 30, Quotidien concert : L'Orchestre de chambre de Toulouse : œuvres de Telemann, Dall'Abaco, Marcello, Vivaldi, Albinoni.
20 h 5, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h 20, Concert : Nouvel orchestre philharmonique, dir. Y. Ahronovitch, œuvre de D. Chostakovitch (symphonie no 7 en ut majeur opus 60 « Leningrad »).
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, Kreisleriana opus 16 de Schumann ; 23 h 05, Vieilles cires, quatuor en fa majeur opus 59 de Beethoven par le légendaire Quatuor de Budapest ; 0 h 5, Jazz forum : Trajet, Ch. Mingus.

● *Le comité directeur du programme franco-allemand* de satellites de radiodiffusion vient de charger officiellement la société Eurosatellite de l'exécution des satellites de télévision TDF1 pour la France et TV-SAT pour la République fédérale allemande, en demandant d'en commencer immédiatement la réalisation, indique la société française Aérospatiale, dans un communiqué publié le 8 avril.

Ces deux satellites, dont la construction avait fait l'objet d'un accord, il y a près d'un an (*le Monde* daté du 30 avril 1980), devraient être lancés en 1984 par la fusée Ariane. L'enveloppe financière de l'ensemble du contrat a été fixée à un peu plus de 1,2 milliard de francs. Les tâches seront réparties par moitié entre les sociétés allemandes et les françaises pour tout le projet, à l'exception des satellites préopérationnels, pour lesquels la répartition sera de 46 % pour les sociétés françaises et 54 % pour les sociétés allemandes.

● *L'Union européenne de radiodiffusion* (U.E.R.) propose une normalisation mondiale de la technique de production en ce qui concerne les programmes de télévision en couleurs. Selon un communiqué publié jeudi 16 avril, l'U.E.R. soumettra en septembre au Comité consultatif international des radiocommunications le projet d'adoption d'une « norme numérique pour studio », basée non sur les systèmes PAL, SECAM, ou N.T.S.C., utilisés pour les récepteurs existants, mais sur un « *codage par composantes avec un choix de caractéristiques qui s'appliquerait aux pays utilisant les systèmes de télévision à 525 lignes aussi bien qu'à 625 lignes* ».

Selon l'U.E.R., la technologie « numérique » améliorerait considérablement « *les moyens de production et la qualité de l'image des programmes de télévision ; « elle » permettrait de réduire le coût des équipements et profiterait aux échanges internationaux de programmes* ». Toutefois « *les récepteurs existants ne seraient pas périmés dans un avenir prévisible* ».

● *Une nouvelle radio libre, Radio-Graoully*, émettra sur 101 Mhz, le samedi 25 avril, de 9 heures à 20 heures, à Metz. Les promoteurs de cette radio indiquent que « *dès le lendemain des élections, et quelque soit le résultat, cette radio deviendra commerciale, et couvrira un rayon de 100 kilomètres autour de Metz* ».

● *Radio-lutte-C.G.T.-84*, créée par l'U.D. C.G.T. du Vaucluse pour « *briser le mur du silence érigé par les ennemis de la C.G.T. à l'égard des luttes et des succès* », et qui devait émettre du lundi 13 avril et jusqu'au 18 avril dans la région d'Avignon, sur 92 Mhz modulation de fréquence (entre 12 et 13 heures, et entre 17 h. 30 et 19 h. 30), n'a finalement diffusé que trois émissions.



INFORMATIONS «SERVICES»

TRANSPORTS

Chiens et chats en voyage

Le transport des animaux familiers en train, avion, bateau ou automobile obéit à des réglementations précises.

Les chats et chiens de petite taille doivent être transportés en cage, panier ou sac, et peuvent accompagner leurs maîtres dans le compartiment. Le prix du billet varie entre 7 et 11 F, selon que le trajet est supérieur ou inférieur à 100 kilomètres.

Les chiens de taille plus importante peuvent voyager avec leur maître à condition que ce dernier prenne les précautions nécessaires à la tranquillité et à la sécurité des voyageurs. En principe, l'animal doit être muselé et tenu en laisse. Les maîtres doivent payer un billet égal à 50 % du billet de seconde classe, même s'ils voyagent en première classe.

Les très gros chiens peuvent voyager en « bagage accompagné » dans le fourgon prévu à cet effet. Il faut, alors, s'adresser au bureau d'informations des gares. Les tarifs sont variables.

La plupart des compagnies aériennes acceptent de transporter les animaux familiers, mais il faut prévenir à l'avance le centre de réservation.

Les chats et les petits chiens sont autorisés à voyager à proximité de leur maître, s'ils sont maintenus dans un sac. Les chiens de taille moyenne peuvent aussi être autorisés à voyager en cabine, si le commandant de bord donne son accord.

Les chiens de taille importante doivent obligatoirement voyager dans la soute climatisée et pressurisée de l'avion.

En général, les animaux supportent mal les longs trajets en avion. Il est recommandé de leur administrer un calmant avant l'embarquement et de les faire boire abondamment. Le prix du billet est égal à 1 % du prix de la première classe par kilo. Pour tous les voyages en France, aucun certificat de vaccination n'est demandé, sauf pour la Corse, où il est nécessaire de se munir d'un certificat de vaccin antirabique.

Sur les bateaux, les propriétaires des chiens et chats doivent produire un certificat de bonne santé de leurs animaux datant au moins de dix jours, ainsi qu'un certificat antirabique datant de moins de dix mois.

Les règles d'admission varient selon la compagnie maritime et la destination. En général, les chiens et chats sont autorisés, s'ils sont propres, à voyager avec leurs maîtres.

En voiture, les chiens doivent voyager à l'arrière du véhicule, isolé des passagers par une grillage ou un filet.

Si le maître garde son chien à ses côtés, il peut se voir dresser un procès-verbal. En cas d'accident, les blessures de l'animal seront prises en charge par l'assurance de l'automobiliste reconnu responsable.

BREF

AUTOMOBILE

AUTOBILAN. — Une nouvelle campagne autobilan vient d'être lancée par le ministère des transports. Des centres spécialisés effectuent en moins d'une heure, et pour environ 150 F, les cinquante-deux contrôles définis par la norme AFNOR, et qui permettent de contrôler le bon état d'un véhicule. Ces centres sont signalés par un triangle bleu sur fond jaune. En écrivant à Autobilan, B.P. 200, 92212 Saint-Cloud, les automobilistes obtiendront en retour les adresses des centres autobilan de leur département.

ENVIRONNEMENT

L'EFFET DES PRODUITS CHIMIQUES. — Cinquante mille produits chimiques naturels ou artificiels sont utilisés quotidiennement dans l'industrie, l'agriculture, l'alimentation, la médecine. A ce nombre viennent s'ajouter, chaque année, plusieurs centaines de nouvelles substances. Un ouvrage, réalisé à la demande du ministère de l'environnement, présente sous forme de fiches pratiques les deux cent soixante-dix produits les plus usuels et ceux qui peuvent avoir l'effet le plus néfaste sur l'homme et l'environnement. C'est un instrument pour tous les praticiens désirant connaître l'écotoxicité d'une substance courante.

★ « Les Produits chimiques dans l'environnement », 2 tomes, 270 fiches avec mise à jour annuelle, en vente à l'IRCHA, B.P. 1, 91710 Vert-le-Petit. Prix : 500 F H.T.

LOISIRS

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU JAPON, « désireux de contribuer au développement de la compréhension mutuelle et de resserrer les liens d'amitié entre le Japon et l'Europe », organise de nouveau cette année un concours et un voyage d'étude au Japon.

Cinquante personnes seront sélectionnées parmi les participants au concours et invitées au Japon par le ministère pour étudier sur place les divers aspects du Japon contemporain dans les domaines politique, économique, industriel, social et culturel.

Les candidats devront être de la nationalité d'un des pays de la Communauté européenne, âgés de plus de dix-huit ans et de moins de trente-cinq ans au 1er avril et n'avoir jamais été invités auparavant par le gouvernement japonais. Ils devront adresser avant le 15 mai un essai de deux mille à trois mille mots sur le thème « Comment contribuer à une collaboration nouvelle entre le Japon et l'Europe ? ».

★ Pour tous renseignements concernant les modalités du concours et le programme du voyage, s'adresser à l'ambassade du Japon, service de presse et d'information, 7, avenue Hoche, 75008 Paris.

INITIATION A LA NATURE. — La Société nationale de protection de la nature (S.N.P.N.) organise des voyages d'initiation à la nature d'une durée de plusieurs jours dans des régions possédant des richesses naturelles exceptionnelles. Des projections ou discussions viennent compléter les observations sur le terrain et font le point des problèmes de conservation de la nature dans la région concernée.

★ S.N.P.N., 57, rue Cuvier, B.P. 405, 75221 Paris Cedex 05, tél. 707-31-95.

ANIMATEURS. — Le Centre d'échanges internationaux, association agréée par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, recrute pour l'été 1981 des directeurs, des directrices, des animateurs et des animatrices pour les trois centres de rencontres internationales en France.

★ 21, rue Béranger, 75003 Paris, tél. 887-29-94.

R.A.T.P.

LA SEINE-SAINT-DENIS EN AUTOBUS. — Afin de mieux faire connaître les possibilités offertes par les autobus dans la Seine-Saint-Denis, un guide, « la Seine-Saint-Denis en autobus », vient d'être édité par la R.A.T.P. Il s'agit d'un plan détaillé du département sur lequel figurent toutes ses lignes d'autobus.

La R.A.T.P. a déjà édité « les Hauts-de-Seine en autobus » et « le Val-de-Marne en autobus ».

STAGES

GRAVURE. — L'Atelier des Remparts, à Villedieu, dans le Vaucluse (près de Vaisons-la-Romaine), organise des stages d'une semaine pour l'initiation à la gravure sur bois et sur lino. Nombre de stagiaires limité à dix, 720 F en externat, 1 770 F avec hébergement.

★ Atelier des Remparts, Impasse des Templiers, 84110 Villedieu, tél. (16) 90 36-18-92.

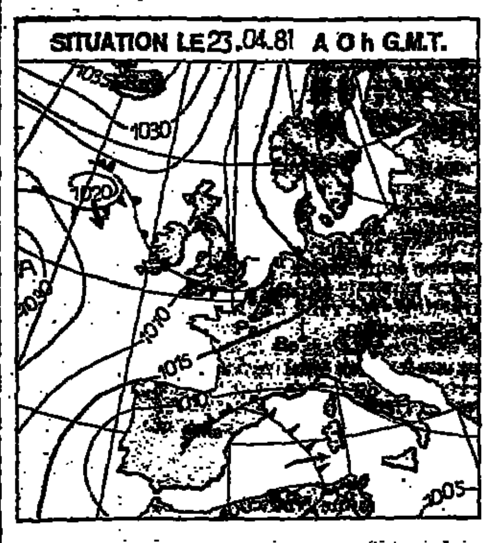
VACANCES

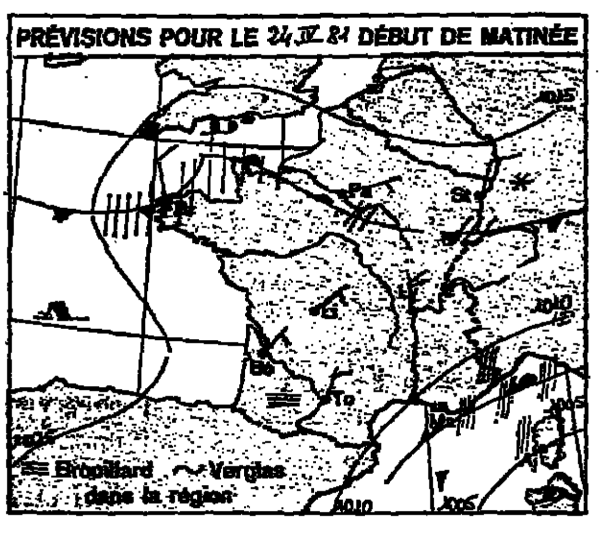
COLONIES POUR DIABÉTIQUES. — L'Association française pour diabétiques organise une colonie de vacances, au régime contrôlé, pour les jeunes diabétiques, à Suzac, près de Royan, avec prise en charge de la Sécurité sociale ou de l'aide sociale. La première session, du 2 juillet au 1er août, reçoit les garçons de six à seize ans et des filles de six à dix ans. La deuxième session, du 2 août au 1er septembre, reçoit les filles de six à seize ans et des garçons de six à dix ans.

★ Service des colonies de vacances de l'A.F.D., B.P. 161, 75662 Paris Cedex 14.



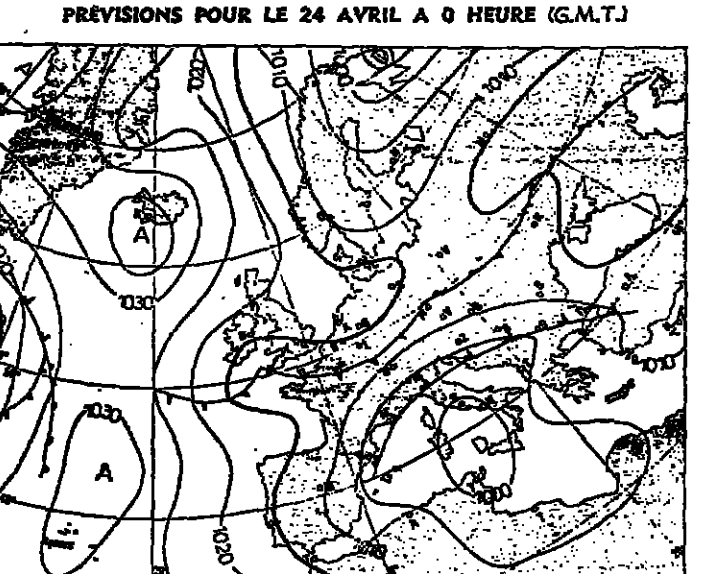
MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 24 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 avril à 0 heure et le vendredi 24 avril à 24 heures :

Des masses d'air froid et instable entretiendront un temps médiocre sur la moitié nord de la France, tandis que de l'air doux et pluvieux intéressera toujours les régions proches de la Méditerranée.

Vendredi, le temps sera le plus souvent très nuageux et pluvieux en matinée sur la moitié nord de la France.

De brèves éclaircies se produiront sur l'extrême Nord et gagneront en cours de journée le Bassin parisien et le Nord-Est, mais elles seront suivies d'averses, qui prendront le caractère de giboulées parfois mêlées de neige sur les Ardennes et les Vosges.

Sur le Midi, le temps restera doux avec des pluies qui se limiteront progressivement au sud des Alpes et aux parages de la Corse, tandis que d'assez belles éclaircies se produiront sur le Roussillon et le Languedoc.

Par contre, près de l'Atlantique, une aggravation pluvieuse interviendra en cours de journée et s'accompagnera d'un renforcement des vents.

Le jeudi 23 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015 millibars, soit 761,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 avril ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 21 et 13 degrés ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 18 et 8 ; Bourges, 13 et 3 ; Brest, 11 et 5 ; Caen, 9 et 0 ; Cherbourg, 10 et 1 ; Clermont-Ferrand, 15 et 0 ; Dijon, 15 et 3 ; Grenoble, 19 et 8 ; Lille, 11 et 2 ; Lyon, 16 et 3 ; Marseille, 20 et 12 ; Nancy, 11 et —2 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 1 ; Pau, 15 et 8 ; Perpignan, 13 et 10 ; Rennes, 11 et 2 ; Strasbourg, 12 et —1 ; Tours, 12 et 2 ; Toulouse, 16 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 10 ; Amsterdam, 9 et 0 ; Athènes, 20 et 13 ; Berlin, 7 et —2 ; Bonn, 9 et 0 ; Bruxelles, 10 et 0 ; Le Caire, 36 et 26 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 6 et —5 ; Genève, 17 et 2 ; Jérusalem, 25 et 20 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 11 et 1 ; Madrid, 10 et 3 ; Moscou, 3 et —3 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 14 et 10 ; Palma-de-Majorque, 17 et 7 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 1 et —7.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITE

SAMEDI 25 AVRIL

« Le musée Carnavalet », 10 h. 30, 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic.

« Exposition Cappiello », 11 h., Grand Palais, Mme Meyniel.

« Château d'Ecouen », 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald.

« Montmartre », 15 h., arrivée funiculaire, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Chaulnes », 15 h., 9, place des Vosges, Mme Garnier-Ahlberg.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée, Mme Hulot.

« Notre-Dame de Paris et Victor Hugo », 15 h., métro Cité, Mme Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« Notre-Dame », 14 h. 30, entrée principale (l'Art pour tous).

« Gainsborough », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Thermes de Cluny », 15 h., 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« Hôtels Le Rebours, de Montmor, de Braque, Aigle d'or », 15 h. 15, 24, rue des Archives, Mme Barbier.

« Village de Passy », 15 h., métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Place des Vosges », 15 h. 30, métro Bastille, Mme Fleuriot.

« Le Grand-Orient de France », 15 h., 16, rue Cadet, Mme Hauller.

« Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre (Histoire et Archéologie).

« La vie quotidienne au Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Les arènes de Lutèce et le quartier Mouffetard », 15 h., métro Jussieu (Paris et son Histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Musée du Grand-Orient de France », 15 h., 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Gainsborough », 10 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

ANCIENS COMBATTANTS

LE TRENTE-SIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS

La Journée nationale de la déportation sera célébrée le dimanche 26 avril. Pour ce trente-sixième anniversaire de la libération des camps, plusieurs cérémonies sont prévues : vendredi 24 avril, à 14 heures, prières à la Mosquée de Paris ; samedi 25 avril, à 17 h. 30, en l'église Saint-Roch, réception du flambeau du relais sacré et service religieux ; dimanche 26 avril, à 8 h. 30, cérémonie protestante au temple de l'Oratoire.

— 8 h. 45, messe à Saint-Louis-des-Invalides. Homélie du Révérend Père Riquet, en présence de M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, tous deux anciens déportés ;

— 11 h. 30, cérémonie au mémorial du Mont-Valérien, en présence de M. Raymond Barre, premier ministre ;

— 18 h. 30, cérémonie à l'Arc de triomphe de l'Etoile.

Jeudi 7 mai, à 18 heures, cérémonie à la synagogue ;

— 19 heures, cérémonie au Mémorial juif.

● *Le régime des pensions d'invalidité* pour les anciens internés résistants et politiques et pour les patriotes résistants à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle, vient d'être amélioré par un décret publié le 6 avril.

Dans un communiqué, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.) « *enregistre le texte comme un important résultat des démarches conduites depuis des années pour une application équitable du droit à réparation et pour le rejet de toute différenciation. Elle engage les internés et les PRO à demeurer solidaires et à poursuivre leurs efforts pour une application rapide et sans restriction des nouvelles dispositions* ».

CONFÉRENCES

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. A. Brahic : « Saturne et ses anneaux après Voyager ».

15 h., amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. A. Méglin : « Que penser de la radiesthésie ? » (Université populaire de Paris).

15 h., collège Condorcet, 61, rue d'Amsterdam, M. L. Geerinckx : « La vie comme arrière-plan de l'enseignement » (Recherche sur le yoga dans l'éducation).

16 h., 7, rue Danton, M. G. Pégand : « L'auto-écoute des profondeurs et le silence de la pensée » (Psycho-Intégration).

16 h. 30, amphithéâtre Michelet, 46, rue Saint-Jacques, MM. les professeurs Courtès et Guillermit : « Deuxième centenaire de la Critique de la raison pure de Kant » (Société française de philosophie).

16 h. 30, 4, square Georges-Lesage : « Invincibilité et force intérieure » (Méditation transcendantale) (entrée libre).

CIRCULATION

CEINTURE ET ALCOOLISME

Le « Journal officiel » du 2 avril publie les réponses du ministre de l'intérieur à deux questions de M. Henri Caillavet, sénateur non-inscrit du Lot-et-Garonne, portant sur la sécurité des automobilistes.

● CEINTURE DE SECURITE AUX PLACES ARRIERE. — « L'obligation d'équipement des automobilistes en ceintures de sécurité aux places arrière est intervenue en octobre 1978. Il n'est pas envisagé de rendre l'emploi de cet équipement obligatoire. Cependant, l'usage de la ceinture de sécurité ne peut qu'être vivement encouragé. Plus d'un millier de personnes non ceinturées sont tuées en moyenne chaque année, alors qu'elles occupent une place à l'arrière du véhicule. En outre, la reconstitution d'accidents démontre que les passagers non ceinturés occupant une telle place peuvent être projetés vers l'avant, en cas de collision frontale, et, de ce fait, aggraver considérablement les conséquences dommageables de ce choc pour le conducteur et le passager occupant une place à l'avant. »

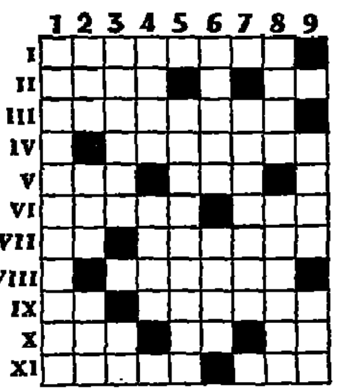
● ALCOOLISME. — « En 1980, le nombre de dépistages par alcooltest pratiqués par l'ensemble des services de la police nationale et de la gendarmerie nationale s'élève à 1 751 179, dont 59 459 se sont révélés positifs, soit 3,4 %. Les statistiques dont disposent actuellement le ministère de l'intérieur ne lui permettent pas d'établir le nombre de contrôles positifs qui ont fait l'objet d'une confirmation après la prise de sang. »

MOINS DE CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE

Les candidats aux épreuves pratiques des permis de conduire de toutes catégories ont été très légèrement moins nombreux en France en 1980 qu'en 1979 : 2 289 168 au lieu de 2 295 375 et ils ont un peu moins bien réussi : 51,92 % des candidats ont passé les épreuves pratiques avec succès au lieu de 52,08 % en 1979.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2915



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II					■		■		
III									■
IV		■							
V				■				■	
VI						■			
VII			■						
VIII		■							■
IX			■						
X				■			■		
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Etat administratif. — II. Peut conduire à l'église ou au palais de justice. Note. — III. Permet au crémier de faire son beurre et au mercier de faire sa pelote. — IV. Personnage joignant souvent le geste à la parole. — V. Plante. Démonstratif. — VI. Tout le monde est content quand elle est heureuse. Elle coupe aussi bien qu'elle allonge. — VII. Négation. Il est préférable de les échanger sur la pelouse que sur le pré. — VIII. On le voit beaucoup sur les tuiles et particulièrement dans le jardin des Tuileries. — IX. Interjection. Champ de course pour trotteuse. — X. Plus d'un en prend ombrage quand il manque de soleil. Princesse qu'un amour adultérin a rendu bête. Une fabuleuse équipe d'alpinistes en descendait. — XI. Article rétrécissant au lavage. La bonne possède une baguette, la vieille n'a qu'un bâton.

VERTICALEMENT

1. Offrent beaucoup de voies, mais peu de débouchés. — 2. Salutation respectueuse à l'adresse d'une sainte femme. Désintègre la matière. Lettre grecque. — 3. Chœurs tristes. Lettres pour une lettre au porteur. — 4. Emploi exigeant une attention soutenue. Sombre penchant. — 5. N'est efficace que lorsqu'on le tient aux doigts et à l'œil. — 6. Huile pour le bon fonctionnement des rouages de l'administration municipale. Rendez-vous de vedettes en tous genres. — 7. Se montrer orfèvre en la matière. — 8. Course au trésor à Dawson City. Permet aux gueules noires de conserver une mine fraîche. — 9. Personnel. Entre les deux noms d'une femme ayant dit oui.

Solution du problème n° 2914

Horizontalement

I. Jumelles. — II. Orateur. — III. Uni ; Gigot. — IV. Retour ; La. — V. Rime ; Il. — VI. Alèse ; Agi. — VII. Lises ; Noé. — VIII. Sa ; Sac. — IX. Sœur ; Nef. — X. Tu ; Urane. — XI. Etireuses.

Verticalement

1. Journaliste. — 2. Urne ; Li ; Out. — 3. Maîtresse. — 4. Et ; Oiseau. — 5. Légumes ; Rue. — 6. Luire ; Ru. — 7. Erg ; Ananas. 8. Oligocène. — 9. Italie ; Fès.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 avril 1981 :

DES DECRETS

● Modifiant le code de procédure pénale (deuxième partie : règlements d'administration publique et décrets en Conseil d'Etat) et relatif aux frais de justice ;

● Modifiant le décret du 20 mai 1976 instituant une prime destinée à développer les prises de participation des sociétés de développement régional au capital des petites et moyennes entreprises ;

● Déclarant nuls et de nul effet les articles 5 et 15 de la délibération du conseil général du Val-de-Marne en date du 14 janvier 1981 relative aux immigrés dans le Val-de-Marne.

DES ARRETES

● Relatif à la création, à Marseille, d'une zone de protection spéciale contre les pollutions atmosphériques ;

● Portant institution d'un prix à l'académie nationale de médecine, destiné à récompenser l'auteur du meilleur travail concernant la biologie appliquée aux activités physiques et sportives ainsi qu'à leur contrôle médical.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20.00
IMMOBILIER	43,00	50.57
AUTOMOBILES	43,00	50.57
AGENDA	43,00	50.57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141.12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

TELECOMMUNICATIONS

CCI Alcatel le centre de COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL

Filiale du Groupe CIT ALCATEL - créée depuis 2 ans - implantée en région parisienne - est spécialisée dans la résolution des problèmes de

TRANSFERT de SAVOIR FAIRE

en Télécommunications, Télématique, Bureautique, Informatique et Electronique.
Nous intervenons en France et à l'étranger (par exemple : actuellement : Tunisie, Afrique Noire, Proche Orient, Irlande, etc...).
Notre équipe, de dimension humaine, est composée d'ingénieurs et de techniciens supérieurs d'âge moyen 30 ans.
Pour continuer à l'enrichir, nous poursuivons le recrutement

d'INGENIEURS et de quelques TECHNICIENS SUPERIEURS

Nous les préférerions expérimentés dans toutes nos techniques et parlant anglais mais nous assurerons les formations complémentaires.
Si vous désirez nous rencontrer, adressez nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite,
— nous vous proposerons un entretien —
à No 95097, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui nous transmettra.

Jeune Chargé(e) d'Etudes et de Documentation H/F

Société de services dont le développement prend aujourd'hui une nouvelle dimension, nous recherchons un(e) assistant(e) chargé(e) d'études et de documentation disposant d'une bonne capacité de travail et d'un esprit d'analyse et de synthèse. Sa fonction comprendra l'analyse de la presse économique générale et des entreprises, des études marketing, leur suivi pratique et la recherche d'informations.
Vous terminez des études dans ce domaine et vous recherchez une fonction créative dont l'évolution ne dépend que de vous. Nous vous proposons un stage de 3 mois à l'issue duquel vous pourrez être intégré(e) au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Siège : *Paris.*
Envoyez lettre manuscrite+CV sous référence 6811 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

URGENT
Enseignement privé, recherche PROFESSEUR D'ANGLAIS
Disponible de suite.
Tél. : 526-14-32.

INSTITUT ENSEIGNEMENT A DISTANCE ET FORMATION CONTINUE
Fondé en 1920, RECHERCHE
ATTACHÉ CULTUREL
Actif, méthodique, responsable. Qualités d. style. Niveau littéraire et scientifique. Large expérience de l'enseignement à distance pour orientation post-scolaire et collaborat. pédagog. diverses.
Possibilité mi-temps au début.
C.V. détaillé : Serv. personnel, BP 101 - 94 ST-MAUR (q. tr.).

COLLABORATEUR haut niveau, stand. Écr. M. SIMON, 149, rue St-Honoré, Paris-1er (qui trans.).

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Implantation nationale recherche pour région parisienne
2 COLLABORAT. CONFIRMÉS
- 1 pour dossier, expertise et commissariat.
- 1 pour mission, organisation et gestion.

Age minimum 30 ans.
Expérience exigée.

Ecrire avec curriculum vitae à M. OFFROY, 2 bis, rue Villiers, 92309 LEVALLOIS.

Niveau PUBLIC RELATION stand. Écr. M. VOISIN - 149, rue St-Honoré, Paris-1er (qui trans.).

Le Centre d'Informations Financières recherche.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H ou F) :
- dynamiques et ambitieux ;
- goût contact haut niveau ;
- très bonne présentation ;
- sens des responsabilités.

Rémunération importante.
Pour R.V. 553-20-00 P. 201.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recrute
SECRÉTAIRE TRILINGUE ANGLAIS-FRANÇ.-ARABE
(MOYEN-ORIENT)
Tél. pour R.-V. 348-88-50.

capitaux propositions commerciales

Société française très bien implantée en R.F.A., bureau, télex personnel dépôt travaillant avec les centrales les plus importantes, offre la possibilité de passer par elle pour livraison, facturation, etc.

Les sociétés intéressées par cette offre sont priées d'adresser leur documentation à HAVAS, B.P. 346, 06072 Nice Cedex, réf. 0.699, qui transmettra.

Entreprise Suisse sise à quelques kilomètres de la frontière française et disposant d'un réseau de distribution commercial serait à même d'assurer la REPRÉSENTATION DE PRODUITS D'IMPORTATION sur le marché suisse.
Faire offres sous chiffre 970.064 à Publicitas S.A., CH 2900 Porrentruy 2/Suisse.

DEMANDES D'EMPLOIS

Monteur en chauffage
Spécialiste brûleurs à mazout PLOMBERIE-SANITAIRE cherche place stable, banlieue Nord et Paris si possible. Tél. : 959-20-50 après 19 h.

HOMME, 30 ans
MAITRISE DROIT PUBLIC
2 ans expérience fonction publique cherche stage chez avocat min. S.M.I.G. Tél. 976-13-20.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION expérimentée, cap. d'assumer responsabilités, aimant contacts, ch. poste stable, Paris centre. Libre 1er septembre 1981. Écr. s/nº T026721M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F TTC m² - 658-81-12.

villégiature

AUVERGNE
Cadre exceptionnel
Hôtel 2 étoiles
« LE CASTELTINET »
Altitude 800 m, 15450 Thiezac.
Tél. : (16-71) 47-00-60.

chasse - pêche

Cœur Sologne. Belle chasse, 300 ha. Bois, plaines, étangs. Rendez-vous, repas, chambres. Cherche fusils 5.700 F. M. MAGOT. 550-56-37, h. bx.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Particulier vend Simca Chrysler 1307 F 1977, 78.000 km, prix 8.000 F. Disponible de suite. Téléphone : 950-92-82.

de 8 à 11 C.V.

PARTICULIER VEND
CAMPING-CAR SODIS MK2
Juillet 1979, 34.000 km, première main. Marque Bedford
- Parfait état général.
- 5 places couchage.
- Frigo, chauffage.
- Chauffe-eau, douche.
- W.-C.
- Réserve eau potable 80 litres.
- Réserve eau usée 40 litres.

CRÉDIT POSSIBLE
Tél. après 17 h. au 528-38-05.

achats

RÈGLEMENT IMMÉDIAT
TOUS VEHICULES SAINS
BAYARD AUTO - 341-44-44.
21, rue de Toul, 75012 Paris.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Concessionnaire
Leasing particulier
48 mois
11 rue Mirbel Paris 5e
336.38.35+

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 km.
Téléphonez M. GERARD, 821-60-21.

LE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES
SENLIS (oise)
recherche

UN JEUNE INGENIEUR transmissions mécaniques

Il sera chargé de la réalisation d'études à caractère expérimental dans le domaine des engrenages et des transmissions mécaniques.
A ce titre la responsabilité d'une importante plateforme d'essais lui sera confiée.
Le poste nécessite de bonnes connaissances en matière d'électricité et d'hydraulique industrielle d'une part, de métallurgie et du comportement des matériaux d'autre part.
Le candidat aura acquis ses compétences au cours de stages ou d'emplois en station d'essais de machines.
Diplôme grande école
Quelques années d'expérience professionnelle appréciées.
Anglais lu et parlé indispensable.
Adresser C.V., photo et prétentions à CETIM Service du Personnel - B.P. 67 60304 SENLIS.

Se replier sur soi-même nécessite des dons d'acrobate

et nous ne cherchons pas d'acrobate

Pas même de verbe : *Une femme mariée à un homme qui la trompe avec la femme de son amant, laquelle trompe son mari avec le sien et qui en est réduite à tromper son amant avec celui de sa femme parce que son amant est son mari et que la femme de son époux est la maîtresse d'un homme déshonoré par l'amant d'une femme dont le mari trompe sa maîtresse avec la femme de son amant ne sait plus ou elle en est ou ce qu'elle doit faire pour ne pas compliquer encore une situation qui l'est déjà suffisamment comme cela.*
P. Dac

mais simplement et sans ambiguïté

à étoffer notre réseau commercial dans des conditions qui répondent au développement rapide de notre C. A.

Nous sélectionnons :

8 candidats aptes immédiatement :
- à recevoir une formation complète de négociateur de haut niveau.
- à intégrer un réseau de distribution performant.
- à postuler l'encadrement d'une ou plusieurs sections du réseau.

Seuils de sélection : - 24 ans au moins - Bac + 2 ou autodidacte sérieux

Tests de sélection : Tous les aspects de la personnalité, singulièrement ceux qui concernent le caractère, les facultés énergétiques, la dialectique, l'intelligence pratique, la puissance de travail, l'ambition, l'humour et l'aisance dans la négociation.

Stages de formation :
- Initial : 3 mois rémunérés
- Continu : 5 mois (fortement) rémunérés

Total de l'investissement consenti sur chaque candidat retenu : 8 mois

Intégration :
- Rémunération de haut niveau (10 000 F fin première année - 15 000 F 3e année en moyennes basses) largement subordonnée aux résultats obtenus.
- Promotions exclusivement internes

Ecrire · Bases Publicité 13, rue Marivaux 75002 PARIS (merci de préciser sur l'enveloppe réf. 18666)



emplois régionaux

marketing scientifique

Biologie - Immunologie **Rhône - Alpes**

La filiale française d'un groupe mondial de la chimie - pharmacie développe et diversifie ses activités sur le marché français de la biologie, de l'immunologie et de l'appareillage médical.

Elle crée le poste de **Directeur Marketing Scientifique.** Le titulaire assurera les relations au plus haut niveau avec le monde scientifique et avec les services de recherche du groupe. Il coordonnera l'activité des chefs de groupe produits.

Ce poste requiert une personnalité scientifique d'envergure et une expérience du marketing en milieu médical ou pharmaceutique.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 2217/M à M. Laperche, Sema-Sélection: 29, Cours Vitton 69006 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris Lille Lyon Marseille Toulouse



Carrière bancaire

Le rapide développement de nos activités en Afrique Anglophone nous amène à rechercher

UN CADRE D'EXPLOITATION (VII - VIII)

capable d'exercer la Direction d'un groupe d'agences.
Une formation universitaire complétée par 6 à 8 ans d'expérience dans un ou des établissements anglo-saxons, la maîtrise des techniques de crédit et des opérations internationales sont nécessaires pour réussir dans ce poste.
Rémunération élevée et très nombreux avantages liés à l'expatriation.
A l'issue d'une affectation Outre-Mer, des étapes de carrière en Europe sont assurées.

Adresser lettre + CV sous référence 2752/AL à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra). Discrétion d'usage assurée.



CAMPENON BERNARD
Entreprise de travaux publics à vocation internationale
recherche pour ses chantiers à l'étranger

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

Formation 3ème cycle en administration, gestion d'entreprises I.A.E., CELSA, IPAG, IFAG.
(Expérience 2 à 3 ans sur chantier de travaux publics à l'étranger) Si votre profil correspond à ce que nous demandons, envoyez d'urgence votre C.V. détaillé et prétentions sous réf. M à :

CAMPENON BERNARD
92/98 Boulevard Victor Hugo
92115 CLICHY - Service Recrutement.

LE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES
SENLIS (Oise)
recherche

UN INGENIEUR VIBRATION

Il sera chargé de la résolution de problèmes professionnels de l'industrie mécanique dans le domaine du comportement dynamique des machines.
Ses travaux devront aboutir à une meilleure compréhension des phénomènes et à l'élaboration de méthodes de résolution qui seront ensuite transférées à l'industrie ainsi que les résultats correspondants.
Pour mener à bien cette tâche il aura à sa disposition une petite équipe constituée de trois personnes ainsi que des moyens informatiques et expérimentaux adaptés.

Age minimum 30 ans.
Diplôme d'Ingénieur Grande Ecole.
Expérience indispensable dans l'étude et l'analyse des phénomènes vibratoires, linéaires et non linéaires.
Connaissance du calcul analogique appréciée.
Anglais lu et parlé.

Adresser C.V., photo et prétentions à CETIM Service du Personnel - B.P. 67 60304 SENLIS.



elf aquitaine

recherche pour la
Direction chargée de la construction des installations pétrolières

UN AGENT TECHNIQUE
EN CALCUL DE STRUCTURES METALLIQUES SUR ORDINATEUR

- Formation de base niveau BTS Charpente métallique ou équivalent
- Formation complémentaire informatique appliquée
- Expérience dans l'utilisation des systèmes IBM spécialement TSO et JCL
- Connaissance programmation FORTRAN, BASIC.
- Anglais technique souhaité.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 94890 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement Tour 12.04 - 26, avenue des Lilas 64018 PAU CEDEX.

---

*annonce parlée**

COMEX INDUSTRIES
Ingénierie, réalisation et commercialisation d'équipements et d'interventions sous-marines. Formation des utilisateurs.

Ingénieur mécanicien ou électromécanicien

28 ans minimum. AM, INSA ou équivalent, anglais impératif, seconde langue étrangère appréciée. Poste évolutif basé à Marseille.

Ayant une bonne expérience des constructions navales, il prendra la responsabilité d'équipes chargées de l'installation, de la maintenance et de la mise en route de nos matériels en intervenant sur des chantiers à l'étranger. Des déplacements de courte durée, et fréquents, sont à prévoir.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez (91) 54.92.55, référence M302

SVP Information Carrière
48 rue Grignan 13001 Marseille

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SA DIRECTION FINANCIÈRE
Important groupe français du secteur mécanique recherche pour son ensemble industriel en province

CONTROLEUR FINANCIER DES USINES

Assistant les gestionnaires locaux et responsable vis-à-vis du directeur financier, principalement du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique du domaine industriel.

Trente ans minimum, expérience similaire très appréciée si possible dans entreprise à méthode anglo-saxonne.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 2.725 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

Pour notre Usine de REIMS
nous cherchons un jeune

INGÉNIEUR CHIMISTE
E.N.S.I.C. NANCY

Ce poste convient à un homme actif et créateur. Il offre une possibilité de carrière intéressante.
Possibilité de logement.

Envoyer C.V. manuscrit + photo sous nº 94504 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CARNET

Naissances

— Menatchew SEREQUEBERHAN et Marie-Chantal JAYET, son épouse, ont la joie d'annoncer la naissance de

Neghest-Hewane,

à Paris, le 13 mars 1981.

Décès

Mgr PIOGER

Nous apprenons le décès, survenu le 22 avril 1981, à Sées, de

Mgr André PIOGER,
ancien évêque de Sées.

[Né à Alençon le 14 mai 1897, André Pioger est ordonné prêtre en décembre 1921 après son retour de la guerre, où il a obtenu la croix de guerre. Pendant une trentaine d'années, il se consacre à l'enseignement à l'école Saint-François d'Alençon puis au grand séminaire de Sées dont il était supérieur depuis août 1947. En octobre 1954, il est nommé vicaire général puis évêque auxiliaire de Mgr Pasquet, évêque de Sées. Il lui succède le 31 mars 1961. En juillet 1971, il se retire à l'œuvre de La Chapelle-Montligeon (Orne).

Sous son épiscopat, l'église de Sées s'était appauvrie pour se faire charitable. Le palais épiscopal était devenu une école des Frères de Ploërmel, le château de La Chapelle-près-Sées (Orne), ancien pré-séminaire, avait été transformé en institut médico-pédagogique. Le grand séminaire de Sées devenait, lui, foyer de jeunes travailleurs et centre de formation d'éducateurs pour handicapés.]

— Nous apprenons la mort, survenue le 17 avril 1981, de

M. René-Lucien BRIAT.

Il était âgé de soixante-huit ans.

[René-Lucien Briat avait été rédacteur en chef de la revue « Connaissance des arts », où il est entré en 1977, et, après sa retraite, en était devenu le conseiller. Il avait auparavant collaboré pendant de longues années à la revue « Plaisirs de France », dont il devint rédacteur en chef, puis à la « Revue des monuments historiques ».]

— M. et Mme Albert Chavanne, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Maurice Flory et leurs enfants,
M. et Mme Louis Bertrand, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean Flory et leurs enfants,
M. et Mme Thiébaut Flory,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Charles FLORY,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu le 22 avril 1981, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés (place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e).

Ni fleurs ni couronnes.

5, quai Malaquais, 75006 Paris.

— Michel Lemonnier,
Jacques et Edith Lemonnier,
Guy et Luc Lemonnier,
Simone Garbet,
Marc et Monique Rehmann,
Messaoud, Fatima et Maria Drifi.
Les familles Lemonnier, Garbet, Gatignol, Chancel, Graindorge, Lebaron, Lacoq, Mainardi, Feat,
Et tous ses amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

Mme Paul LEMONNIER,
née Suzanne Garbet,

leur mère, grand-mère, parente, alliée, et amie,
survenu le 16 avril, dans sa quatre-vingt-unième année, après une longue mais très paisible maladie, entourée de l'affection de ses proches, au mas de la Chapelle-Sainte-Sixte, à Eygalières.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, en la chapelle et au cimetière de Sainte-Gertrude-Maulévrier, où elle repose près de

Paul et Jean LEMONNIER.

Mas de la Chapelle-Sainte-Sixte,
13810 Eygalières.
120, derb Chtouka-Kasbah,
Marrakech.

— Le docteur et Mme Christian Monod et leur fille,
Le docteur et Mme Francis Monod et leurs enfants,
M. et Mme Guy Lett et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Max MONOD,
née Hélène Grand,

survenu à Saintes, le 17 avril 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques ont été célébrées le 21 avril, en l'église réformée de Saintes.

4, cours Réverseaux, 17100 Saintes.

— Mme Albert Solinhac,
Mme Jean Solinhac,
M. Christian Solinhac, Ian,
M. et Mme Jean-Claude Portonnier, née Annie Solinhac, et leurs filles,
Le docteur et Mme Bernard Solinhac,
M. et Mme André Solinhac et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Boudoul et leurs enfants,
ses mère, épouse, enfants, petits-enfants, frère, beau-frère, belle-sœur, neveux, nièces,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Jean SOLINHAC,
médecin-pharmacien,
officier de la Légion d'honneur,
ancien combattant,
résistant de la guerre 1939-1945,
croix de la Résistance,
ancien député de l'Aveyron,
ancien conseiller général,
maire honoraire d'Espalion,
ancien vice-président du SNIP,
ancien directeur
des Laboratoires Boeringher,
ancien P.-D.G.
des Laboratoires Geigy-Ciba,
administrateur de la Caisse nationale d'assurance-maladie
des travailleurs salariés,

survenu subitement, muni des sacrements de l'Eglise, le 18 avril 1981, dans sa soixante-septième année, à Sainte-Eulalie-d'Olt (12130).

Les obsèques ont eu lieu le 20 avril 1981 en l'église d'Espalion, suivies de l'inhumation au cimetière de Parse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Ce qui fait finalement la vie pleine, c'est d'avoir eu la chance de pouvoir donner beaucoup de soi aux autres. »
P. Theilhard de Chardin.

— *Le président,*
Les membres du conseil d'administration du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean SOLINHAC,
officier de la Légion d'honneur,
ancien député de l'Aveyron,
ancien maire d'Espalion,
ancien conseiller général
de l'Aveyron,
vice-président d'honneur
du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique,
membre du conseil d'administration de la
Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Les obsèques ont été célébrées le 20 avril, dans la plus stricte intimité, à Saint-Geniez-d'Olt (12130).

[*Le Monde du 22 avril.*]

— M. et Mme Henri Bonnaffé,
Patrice Bonnaffé,
Didier Bonnaffé,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Marcel Maccotta,
Mme veuve Louis Riols,
Mme veuve Lucien Lefèvre,
ses sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernande THOMAS,

survenu le 17 avril 1981, à Saint-Prix, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 avril 1981, en l'église Notre-Dame de La Vallée, 81, rue d'Ermont, à Saint-Prix (Val-d'Oise).

— M. Gilles Valmont,
son époux,
Virginie et Caroline,
ses filles,
Mme Suzanne Lauret-Ducanois,
sa mère,
M. et Mme Thierry Lauret,
ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Jacques Valmont,
ses beaux-parents,
M. et Mme Claude Valmont,
ses beau-frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gilles VALMONT,
née Marie Christine Lauret-Ducanois,

survenu le 15 avril 1981, dans sa quarantième année.

Une messe du souvenir sera célébrée le 30 avril 1981, à 10 heures précises, en l'église Notre-Dame-de-la-Résurrection, avenue du Docteur-Schweitzer, au Chesnay (Yvelines), où tous ses amis pourront se réunir.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière ancien de Draveil (Essonne).

Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Julien Silvera (*Le Vésinet*) *et leurs enfants,*
Mlle Lucette Younes (Rome),
Les familles Brami, Younes, Attal, Bismuth,
ont la douleur *de faire* part du décès de leur très chère et regrettée

Mme veuve Ernest YOUNES,
née Marguerite Brami,

survenu le 22 avril 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille ne reçoit pas.

Remerciements

— Mme Maurice Gutierres Requenne
Et ses enfants,
expriment leur profonde gratitude à tous ceux qui ont pris part à leur peine lors du décès de

Maurice GUTIERRES REQUENNE.

9, avenue Henri-Fontaine,
92380 Garches.
22, avenue Foch,
92420 Vaucresson.

Anniversaires

— Pour le second anniversaire de sa disparition, une pensée est demandée de la part de :
M. Maurice Bitter, son fils,
Ainsi que toute la famille,
à ceux qui ont connu, admiré, aimé

Hawa, Cyma BITTER,
née Kosman,

une grande dame.
Qu'elle repose enfin en paix.

— Sa famille,
Ses collègues de l'Université,
Ses amis des Equipes enseignantes,
Ses camarades du parti socialiste,
Et tous ceux qui l'ont connu,
auront une pensée émue et affectueuse *pour*

Jacques PERRAND,
docteur ès sciences,

qui les a brusquement quittés le 23 avril 1975, à l'âge de trente-neuf ans.

— Pour le troisième anniversaire de la mort de

Jacques RUEFF,
de l'Académie française,
de l'Académie des sciences morales et politiques,
chancelier de l'Institut de France,
grand-croix
de la Légion d'honneur,

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Messes anniversaires

— M. et Mme Albin de Grilleau *remercient tous ceux qui ont, certainement, eu une pieuse pensée, le 22 avril, pour*

Mme Jean de GRILLEAU,
née Jeanne Pillons,

décédée le 22 avril 1979,
et son mari, le

colonel Jean de GRILLEAU,

décédé le 4 juillet 1968.

Une messe a été célébrée, en union avec ceux qui les ont connus et aimés, en leur souvenir.

Messes

— *On nous prie de rappeler qu'une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, 75001 Paris, le mardi 28 avril 1981, à 10 h. 30, pour le repos de l'âme de*

Mme André HAYAUX du TILLY,
née Solange Chodron de Courcel,
chevalier de la Légion d'honneur.

De la part de :
M. André Hayaux du Tilly,
M. Jérôme Hayaux du Tilly,
Et de la famille.

15, place du Pont-Neuf.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

ENTRE PL. VENDOME ET AVENUE DE L'OPÉRA
Luxueuse restauration. VRAIS 2 PIÈCES cuisine équipée, salle de bains, w.-c. indépendants.
COGEDIM
266-36-36.

3e arrdt

Mo Temple. Gd living + chbre, confort, chauff. centr., décoré. Style Rive gauche, 80 m². 530.000 F – Tél. : 280-26-23.

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL Immeuble XVIIe
Surfaces à aménag., nombreuses possibilités – Tél. 272-40-18.

5e arrdt

LUXEMBOURG Studio tout confort, plein sud. 150.000 F. Tél. 325-97-16.

6e arrdt

BD RASPAIL N.-D.-DES-CHAMPS
Immeuble pierre de taille, 6 pièces + 2 SERV. 160 m², soleil, étage élevé. 751-10-77.

MONTPARNASSE 10, impasse Robiquet, récent, standing, soleil, calme, verdure, TERRASSE, séjour, 2 chbres, cuis. équipée, poss. box. Agences s'abstenir. Vis. vend.-samedi 13 h. à 16 h.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS
BEL IMM. PIERRE DE TAILLE
GD 6 P. entr., cuis., bains, W.-C., chauff. centr.
VUE SUR VILLAGE SUISSE + CHAMBRE DE SERVICE
PRIX 1.575.000 FRANCS
Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h.
52, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET. 723-91-28

38, RUE VANEAU
Reste à vendre 2 pces et 3 pces
Sur place 14-18 h., 550-48-83.

10e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL
Imm. P. de t. Appts occupés
2 pièces 4e étage 120.000 F.
3 pièces 3e étage 140.000 F.
Téléphone : 281-27-59.

11e arrdt

NATION Immeuble récent, bon standing 1972, séj. double, balcon + 2 ch sur jardin, s. de bains + s. d'eau. 750.000 F, MICOT. 344-43-87.

12e arrdt

IMMEUBLE 1959. APP. F 5 75 m² + balcon, 5e ét. ascens., tout confort. Prix 630.000 F. BERNARD, tél. 873-00-63.

14e arrdt

14e Calme, charme, constr. de caractère, 9 ateliers duplex, grand living + mezzanine + ch., jardins terrasses, livrable printemps 82. Tél. 260-00-48.

15e arrdt

Métro BOUCICAUT-LOURMEL
30, RUE LACORDAIRE
Livraison juin 1981
petit immeuble très bon standing.
STUDIOS ET 2 P. 34 m² 44 m²
VRAI 3 PIÈCES 78 m² + balcon
3 PIÈCES EN DUPLEX
88 m² + 2 terrasses.
S/pl. jeudi, vendredi 14-18 h. ou BEGI. Tél. : 287-42-06.

RÉCENT – PIERRE DE TAILLE
114 m² Dont 60 m² TERRASSE FLEURIE
2 P. cft impeccable. Parking. 729.000 F. Vendr.-sam. de 10 à 13 h. 130, rue Saint-Charles.

2e MÉTRO CONVENTION
3. P. 54 m², entrée, cuis., w.-c., s. d'eau. Immeuble pierre de taille. 4e étage. 380.000 F – Tél. : 327-84-21.

93, RUE DE JAVEL
entrée, 3 P., cuisine, W.-C., bns, balcon, imm. pierre de taille. 535.000 F. Vis. vend. 12-16 h.

16e arrdt

LA MUETTE APPARTEMENT DE CLASSE
5/6 P. gde réception + 3 chbres + burx + 2 bains, terrasses.
Restauration de qualité.
Livraison fin mai.
Prix 1.675.000.
Visite sur place de 14 à 18 h, jeudi et vendredi, 86, rue Singer.

XVIe AUTEUIL
DANS IMMEUBLE MODERNE 1er ÉTAGE TRÈS CLAIR
LIVING + 3 CHAMBRES
ENTRÉE, CUISINE, 2 BAINS.
Nombreux placards.
ENTIÈREMENT REFAIT NEUF
PRIX : 1.050.000 F.
Jeudi, vendredi 14 h. à 18 h.
4, rue de L'ABBÉ-ROUSSEL ou Téléph. : 723-91-22

Av. PRÉSIDENT-KENNEDY
FACE TOUR EIFFEL
Dans immeuble tt conf. Liv. + 2 chbres, 8e ét. T. 562-38-48.

PASSY Particulier vend dans immeuble bourgeois. Magnifique 4 P., entrée, cuisine et s. de bns équipées. R.-de-ch., soleil + chambre de service. Prix 870.000 F. Tél. 325-75-42.

PASSY Beau 4 pièces 96 m², entièrement refait, chambre service, calme, clair, prix intéressant.
SANTANDREA FRANCE
Tél. 260-67-35 ou 260-67-66.

EXELMANS Bon standing bel appart. 126 m², 4 P., bonne exposition, balcons, 2 chambres service, poss. box.
SANTANDREA FRANCE
Tél. 260-67-35 ou 260-67-66.

17e arrdt

AV. NIEL (Près), 2 PIÈCES entrée, cuisine, w.-c., 5e étage, pierre de taille. A refaire. S/pl. jeudi, vendredi, 14-17 h. 82, r. Pierre-Demours.

LEVALLOIS
300 m Mo, 100 m Neuilly et 17e T.b. rénov. studette, studio duplex en 2 P. IDÉAL INVESTIS. net d'impôts 6 ans. LOCATION assurée ou pied-à-terre.
EUROVIM – 723-41-00.

19e arrdt

CANAL DE L'OURCQ, 3 pièces, bon état, 62 m², balcon 10 m², cuisine toute équipée, dernier étage, box fermé, cave. Prix 520.000 F. Tél. 200-99-56, ou 723-24-94 (heures bureau).

78 – Yvelines

VERSAILLES Charme, standing, 3-4 pièces, « VILLA DU ROI » 7, rue Exelmans, 14 h. à 19 h. 953-18-82.

VERSAILLES 5' R.E.R. bel appartement 60 m² refait neuf, 3 pièces. 420.000 F. EXCLUSIVITÉ Agence Royale, 950-14-60.

91 – Essonne

ORSAY
Prox. métro dans parc. 3 P., 80 m², 3e et dernier étage, sud, séjour, 2 chambres, balcon, cave. *Prix 320.000 F. Tél. 928-68-00.*

ORSAY
Centre ville, appt standing 124 m² + balcons, exposition sud-ouest, double liv., 3 chbres, s. de bains, s. d'eau, chauffage collectif, radiateurs, 1.000 f. charges mensuelles 785.000 F. Téléphone : 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Bagatelle
240 m², apparem. exceptionnel, vaste réception, salle à manger, 4 chambres, terrasse 150 m², chambre de service, 2 parkings. GARBI, 567-22-88.

BOULOGNE Pont-de-Sèvres
3-4 P. 99 m², imm. 78, park. EXCEPT. 750.000 F. PIC poss. COTIMO, 783-62-74.

93 Seine-Saint-Denis

LE RAINCY (93)
Secteur résident., appart. de gr. stand., F5, 95m², balc., terrasse, parking, près toutes commodités. *PRIX : 850.000 F.*
IMMOBILIERE VICTOR-HUGO, *25, av. Victor-Hugo (93320)* Pavillons-sous-Bois, 848-54-55.

Province

SUR HAUTEUR DE NICE
(FABRON) résidence récente, piscine, tennis, 3 P., luxueuse prestation, calme, ensoleillé, vue sur mer. Prix : 850.000 F.
FICHIER CENTRAL
DE LA CONSTRUCTION
11, rue de Rivoli, 06000 Nice.
Téléphone (93) 88-69-24.

PYRENEES-GOURETTE
Alt. 1.400 m. stat. ski et thermalisme à vdre app. au pied des pistes. Sé., 1 ch., terrasse, état neuf, équipé 5 pers. 250.000 F. Frais réduits. Tél. 16 (40) 81-27-96 heures bur.

appartements achats

ACHÈTE comptant sans crédit
3 à 4 PIÈCES. Paris. Urgent.
Mme FAURE : 261-68-81.
Le soir : 900-94-25.

locations non meublées offres

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour sa clientèle étrang. et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS
Paris ou Ouest résident. **562-78-99**

16e PASSY, Living double + 2 chbres, cuis. luxueuse équipée, décoré, impeccable. 6.800 F net. *LA LOGERIE, 222-08-19.*

ARAGO 14e possib. prof. gd. stand. 120 m² env., 1er ét., dble liv. + 2 chbres. 5.600 F net – 222-08-19.

VAVIN STUDIOS
GD CONFORT AVEC PARKING
27 m². 1.900 F. C.C. 36 m². 2.400 F. C.C. 633-39-84, matin.

Région parisienne

ROCQUENCOURT luxe, 4 P. 95 m², cuisine équipée, bains, dche, dble parking. 3.700 F – 265-41-03.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
300 m R.E.R., studio luxueux, 40 m² sur jardin. 2.200 F., charges compr. Tél. 973-27-93.

VILLE D'AVRAY Gd standing 94 m², tél. Parking. 2.500 F + charges. Téléphone : 265-41-03.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. Villas, Pavillons pour CADRES. Durée 2 à 5 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

H. INTERNATIONAL
rech. pour BANQUES ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES, appartements et maisons Paris et Ouest résidentiel. VIDE ou MEUBLÉ – LOCATION ou ACHAT – Tél. 555-84-23.

OFFICE INTERNATONAL recherche pour sa direction beaux appartem. de standing, 4 pièces et plus. 285-11-08.

villas

GARCHES VILLA moderne 180 m² + sous-sol complet. Garage. 900 m² jardin. Impecc. – 296-59-59. **A. 13**

BOIS D'ARCY, jolie maison sur 560 m² arborisé comp. : séjour dble, cuis. équ., 4 chbres, 2 s. bns, w.-c. Garage. 800.000 F. L.N. – 045-29-09.

ARPAJON
Vends villa + bureau.
Tél. 083-39-68 à part. de 20 h.

VILLEBON-SUR-YVETTE sur 1.100 m² clos, villa 7 P. av. vue pan. tt cft, 2 bains, chemin., grande terrasse, garage, cave. *Px 800.000F – Tél.: 019-11-93.*

GIF-SUR-YVETTE
Proximité de toutes commodités. *Villa moderne sur 900 m² terrain,* 125 m² habitables. Double living, 3 chambres, bureau, terrasse, cheminée, mezzanine, garage. Px 880.000 F. T. 928-68-00.

propriétés

LOIRET
135 km PARIS
Agréable demeure 12 pièces, tout confort, *dépendances sur* 4 ha 40 a. Beau parc.
Ecr. HAVAS GIEN, n° 200.887.

TRAPPES, maison ancienne comp. : entrée, cuisine, séjour dble, 3 chbres, s. bns, remise, dépend. sur 3.000 m² de terrain. Prix : 800.000 F.
L.N. – 045-29-09.

MORANGIS TOUS TRANSPORTS except. villa 8 pces, tt cft, p. de taille, ss-sol total, toit 4 pent., gde façade s/758 m², clos, prix 1.200.000. Crédit. 283-82-44.

PARC MAISON-LAFFITTE
somptueuse ppté 500 m², sur jardin 2.700 m², piscine.
BOURDAIS 562-51-32.

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha., possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha. Etang, possibilité location de chasse, 160 ha. attenant. Ecrire HAVAS MONTARGIS n° 200888.

Proximité
BEAUMONT-LE-ROGER (Eure)
1) Belle maison normande, sur terrain 3.600 m², 580.000 F.
2) Lux. ppté mblée. 2 mais., terr. 5.500 m², 1.500.000 F.
Téléphone : 742-32-95, et le week-end : (16-32) 45-00-34.

Prox. Melun, 30 mn de Paris (Gare de Lyon), charmante résidence bourgeoise du 18e siècle, 18 pièces, 1 ha de parc boisé, dépend. Santandréa – France. Tél. 260-67-35 ou 260-67-65.

maisons individuelles

Particulier vd Guyancourt, 7 km Versailles, 5 mn R.E.R., mais. anc. de caractère, 180 m² habit., tt cft. 8 ch., 2 s. de bs, cuis., jardin 400 m² clos, garage 2 volt., buanderie, cave, jardin d'hiver. Tél. 043-76-12 ou 524-43-21, poste 49-44. Prix : 990.000 F.

constructions neuves

LE PETIT MANSART
MEUDON-BELLEVUE
gare à 100 mètres.
Immeuble Pierre de taille.
10 appart. de grand standing 4 et 5 pièces. Livraison juin 81.
APPARTEMENT DÉCORÉ
sur place mercredi à dimanche de 10 h à 13 h et 15 h à 18 h.
4, rue Albert-de-Mun
ou téléphoner : 562-06-06.

Offre exceptionnelle
8, rue des Jardiniers, Paris 12e, proche bois de Vincennes, métro à 300 m, à vendre
Très beau 4 pièces, 790.000 F. et 5 pièces, 956.000 F. habitable immédiatement.
Vte sur place, jeudi, vendredi et ce week-end, de 14 à 19 heures : 307-99-98 – 344-21-65.

LES TERRASSES DE LA MARNE
A JOINVILLE (94)
R.E.R. 200 m.
12 APPTS de STANDING.
Reste 2 et 4 PIÈCES.
Livraison juillet.
Prix ferme et définitif.
Sur place, du samedi au lundi, de 11 à 18 heures,
15, quai de la MARNE
ou téléphoner 583-57-66.

BOULOGNE
rue de l'Abreuvoir, proche bois de Boulogne TRES BEAUX APPARTE-*MENTS de 3 à 4 pièces dans petits immeubles en pierre de taille* de 3 étages. Vente sur place : lundi, jeudi et vendredi, de 14 à 19 heures, ce week-end, de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Livraison 1er trimestre 83.

Téléphone : 825-29-48.

pavillons

A 50 km de Paris par Autoroute *du Sud, particulier vend sur* 3.200 m² paysagé. Agréable MAISON sur sous-sol 70 m², surface habitable 120 m² sur 2 niveaux. Cuisine, bains, cabinet de toilette, 2 w.-c., séjour avec cheminée et poutres, 4 chambres. Chauffage central fuel. Prix : 800.000 F. Tél. (6) 066-12-18.

VAUCRESSON – Sur terrain 590 m² de verdure. Proche Paris. 4 ch. repas-séjour, 2 bains sur sous-sol. Garage. Dépendance. Construction traditionnelle. Livr. 4e trim. 81. LES MAISONS DU VEXIN. – Tél. 051-46-63.

30' PARIS SUD-OUEST
200 m. R.E.R. Pav. indép. sur sous-sol complet, 2 niveaux, 200 m² habit. Séjour dble 6 ch. sur 700 m² terr. 1.220.000 F. SOFIA – 460-31-22.

BURES-SUR-YVETTE
A proximité de toutes commodités, pavillon 1947, 365 m² de terrain clos, 80 m² habitables, séjour, 3 chambres, cuisine aménagée, salle de bains, salle d'eau. Excellent état, cave, *chauffage central au mazout,* garage 1 voiture indépendant. *Px 600.000 F. T. 928-68-00.*

Vend pavillon MAINTENON (28) sur 2.300 m², 60 km de Paris, 5 p., 123 m² + dépend. 150 m². Prix : 695.000 F.
Tél. (6) 544-39-16, p. 438. Domicile : 16 (37) 82-52-54.

FORGES-LES-BAINS
Proximité toutes commodités. Villa meulière sur 1.000 m². Terrain, 150 m² habitables. Séj. dble, 3 chbres, combles aménageables. Excellent état. Prix 885.000 F – 928-68-00.

BUC 10' Versailles beau PAVILLON (1970) 100 m² habit. 3 chbres, garage. *FRAIS NOTAIRE RÉDUITS.* Prix 660.000 F. EXCLUSIVITÉ. *Agence Royale – 950-14-60.*

Le Monde

régions

Ile-de-France

DOUANIERS CONTRE TRAFIQUANTS

A Roissy, l'ivoire ne passe plus

Curieux va-et-vient de matières précieuses à l'aéroport Charles de Gaulle : 10 tonnes d'ivoire, sur les 16 tonnes qui étaient arrivées récemment, ont repris l'avion pour l'Afrique. Ce retour à l'envoyeur, qui a été révélé par la presse britannique, suscite quelque émoi dans le monde de la protection animale.

Voici quelques jours, 16 tonnes d'ivoire d'éléphant débarquaient à l'aéroport de Roissy. Provenance probable : la République Centrafricaine. La cargaison était d'importance. Elle correspond à l'abattage de plusieurs centaines d'éléphants et sa valeur tourne autour de 5,5 millions de francs.

La cargaison était bien accompagnée d'un manifeste et d'une lettre de transport, mais non des autorisations réglementaires. M. Guy Sturm, directeur régional des douanes de Paris-Aéroports, décida alors de bloquer la marchandise. Il agit conformément à la loi sur la protection de la nature et suivant les vœux du ministère de l'environnement, qui contrôle maintenant de près les importations d'ivoire.

Pour que la cargaison soit dédouanée, il aurait fallu que le destinataire (dont l'identité n'a pas été révélée) présente les autorisations requises. Comme ce n'est pas le cas, la cargaison commence à être réexpédiée vers son pays d'origine. Elle était sans doute destinée à l'Extrême-Orient, où l'ivoire est travaillé avant de revenir vers l'Europe.

Du temps de Bokassa, de grandes quantités d'ivoire étaient exportées de Centrafrique vers la France. L'empereur avait, pour une bonne part, assis sa fortune sur cet « or blanc ». Il en venait aussi beaucoup du Zaïre. Au total, voici peu, 50 tonnes d'ivoire entraient annuellement en France (le Monde du 26 février 1980).

La mesure qui vient d'être prise à Roissy aura vraisemblablement un rôle dissuasif envers les trafiquants qui traquent les éléphants africains, dont l'effectif s'amenuise d'année en année. Les douaniers se montrent de plus en plus sévères pour les trafics d'animaux ou de produits qui en dérivent. Ils comptent ainsi parmi les plus efficaces protecteurs de la nature.

Récemment, les douanes ont saisi un dauphin importé illégalement par le Moulin Rouge. Comme le cétacé se trouvait déjà dans son minuscule bassin du cabaret de la place Blanche, où il participe à un numéro de strip-tease, il y est resté, mais il demeure sous contrôle douanier. La direction de l'établissement a dû payer une amende, et elle n'ose plus faire état des dauphins dans sa publicité.

Les douaniers se trouvent parfois confrontés à de délicats problèmes d'identification. La convention de Washington sur les espèces menacées donne bien la liste des animaux et des végétaux dont le commerce est interdit ou réglementé, mais les noms sont tous en latin ! Il y a aussi les animaux vivants que l'on saisit sur les aéroports. Qu'en faire ? Une triste cage au Jardin des plantes les accueille, faute de mieux.

Selon les amis des bêtes, nos frontières sont encore trop perméables au trafic d'animaux. Ils dénoncent depuis longtemps, par exemple, le scandale du commerce des chiots à partir du Benelux. Des gorilles, des guépards, des oiseaux et des reptiles de toutes sortes entrent encore en France. Et les militants des sociétés de protection animale remarquent autour d'eux des produits animaux qui ne devraient pas y être : manteaux de félins tachetés à la devanture de fourreurs, plumes d'oiseaux exotiques dans les spectacles, articles en crocodile ou en tortue, etc. La peur du douanier a déjà beaucoup fait pour l'écologie, mais elle n'a pu faire abandonner totalement de vieilles habitudes.

J.-J. BARLOY.

En bref...

● *Pyrénées-Orientales : un site préhistorique menacé par une carrière.* — La décision du conseil municipal de Salses (Pyrénées-Orientales) d'autoriser l'ouverture d'une carrière sur un site proche du château et susceptible de renfermer d'importants vestiges préhistoriques provoque une vive émotion parmi les habitants du village et dans les milieux scientifiques. Déjà, la commission des sites s'était prononcée contre ce projet à la fin du mois de mars. En effet, les préhistoriens — notamment Mme Françoise Claustre — ont mis au jour, à proximité du site, des ossuaires et du mobilier datant du mésolithique (12 000-6 000 avant Jésus-Christ) et de l'âge du cuivre. — *(Corresp.)*

● *La truffe au musée.* — Un musée de la truffe, le premier en France, va être construit à Sorges, en Dordogne, petite localité située à quelques kilomètres de Périgueux. Quatre fonctions lui ont été assignées par M. Savignac, le maire de la commune : touristique, éducative, scientifique et agricole. Le projet a bénéficié d'aides techniques et financières de neuf organismes publics, dont le ministère de l'agriculture et l'établissement public régional d'Aquitaine. Le musée devrait ouvrir ses portes en décembre prochain. — *(Corresp.)*

A la tête de la société qui gère le marché de Rungis

M. Jean Menguy va succéder à M. Émile Arrighi de Casanova

M. Emile Arrighi de Casanova a annoncé, le mercredi 22 avril, au conseil d'administration de la Semmaris — la société d'économie mixte qui gère le marché d'intérêt national de Rungis, dans la banlieue parisienne, — que le premier ministre avait accepté sa démission de président-directeur général de cette société (nos dernières éditions). M. Jean Menguy, actuel directeur général de la Semmaris, lui succédera lorsqu'il aura été nommé, par décret, représentant de l'Etat au conseil d'administration de la Semmaris, ce qui devrait être fait avant le 20 mai 1981.

M. Arrighi estime avoir rempli la mission que lui avait confiée M. Raymond Barre en le nommant à la tête du marché de Rungis en novembre 1977. Le fonctionnement du marché des fruits et légumes a été amélioré par la disparition de quarante des trois cent cinquante grossistes de ce secteur ; ce mouvement devrait continuer pour permettre la libération d'un pavillon qui serait affecté à des entreprises de taille moyenne, entre les très gros entrepôts et les petites maisons familiales. Un lien a été établi entre les organismes de consommateurs et les négociants de Rungis, la transparence des transactions a été améliorée. « *La carambouille ne trouve plus à Rungis un terrain propice*, affirme M. Arrighi de Casanova, *et les indices mis en place prouvent que les cours de gros à Rungis n'augmentent pas plus que les prix à la production.* »

Finances assainies

La situation financière de la Semmaris, qui en 1978 avait un déficit d'exploitation prévisionnel de 17 millions de francs, a été rétablie. En 1980, le compte d'exploitation a dégagé un excédent de 700 000 F et le bilan un crédit de 7 millions de francs. Le 31 mars dernier, M. Arrighi de Casanova a signé un protocole financier avec M. René Monory, ministre de l'économie, permettant d'assainir les comptes pour les années à venir. « *L'Etat*, se félicite l'actuel « patron » de Rungis, *va assurer ses responsabilités d'actionnaire principal.* » L'Etat détient, en effet, 51 % des actions de la Semmaris, le reste étant partagé entre la Ville de Paris, le département du Val-de-Marne et les professionnels.

Le principe d'une augmentation de capital de 10 millions de francs est retenu, le taux d'intérêt d'un prêt du F.D.E.S. va être diminué, la durée d'autres emprunts que la Semmaris avait dû contracter pour construire le marché va être allongée de cinq ans. Tout cela devrait permettre de ramener de 50 % à 25 % de ses recettes la charge de la dette de la société.

3 000 mètres carrés de bureaux transformés en logements

Enfin, la Semmaris a obtenu la possibilité d'acheter, pour 120 millions de francs, les 20 000 mètres carrés de l'ensemble de bureaux « Paris Rungis International » construit à l'époque où le manque de bureaux à Paris avait permis de rêver à la création d'un centre de commerce international à Rungis. Actuellement, la moitié de cet ensemble est vide, mais la Semmaris doit payer un loyer indexé pour la totalité aux banques qui ont financé l'investissement. Le marché de Rungis devrait en revendre une partie. Déjà, des négociations sont en cours avec une société d'H.L.M. pour transformer 3 000 mètres carrés en logements.

Cet assainissement financier doit permettre de réaliser les investissements indispensables comme la mise en conformité avec la réglementation européenne des pavillons de la viande. Il en coûtera 15 millions de francs. « *Pour cela comme pour le reste l'effort des professionnels doit correspondre à celui de l'Etat* », a souligné M. Arrighi de Casanova.

[Né le 11 septembre 1925 à Guingamp (Côtes-du-Nord), M. Jean Menguy est diplômé d'études supérieures de droit et de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été membre de divers cabinets ministériels entre 1951 et 1957. Sous-préfet de Saint-Flour (Cantal) en 1957, de Nogent-sur-Seine (Val-de-Marne) en 1960, il a été secrétaire général des Ardennes en 1962, chargé de mission auprès du préfet de la région Rhône-Alpes en 1967, chef de la mission régionale à Lyon en 1971, conseiller technique à la DATAR en 1972 et préfet du Tarn en 1975. Depuis février 1980, il est directeur général de la Semmaris.]







FAITS ET PROJETS

LA C.G.T. ET LA DÉCENTRALISATION DE LA S.N.C.F.

La C.G.T. est opposée au transfert à Lille des services des contrôles des recettes voyageurs et marchandises de la S.N.C.F. qui, selon elle, « *conduirait à la suppression de mille cinq cents emplois dans la région parisienne* ».

M. Gérard Alezard, secrétaire général de l'union départementale C.G.T. de Paris, a déclaré, le 22 avril, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement et le patronat veulent, par de telles mesures, faire de Paris une « *chasse gardée des privilégiés, des profiteurs, des spéculateurs et l'interdire aux ouvriers et aux employés* ». Il a estimé que la C.F.D.T. et le P.S. qui « *acceptent les transferts et décentralisations* » participent ainsi à « *l'affaiblissement de la capitale* ».

Des responsables des syndicats C.G.T. de la S.N.C.F. ont affirmé, à ce propos, que le transfert du service des contrôles est une « *opération politique qui a été négociée entre MM. Pierre Mauroy, maire socialiste de Lille, et Raymond Barre* ».

L'effectif du service de comptabilité et contrôle des recettes, ont précisé ces responsables, est passé de deux mille trois cents agents en 1975 à mille sept cents en 1981, dont mille cinq cents à Paris. L'objectif de la S.N.C.F., en réalisant ce transfert à partir de 1982, serait de ramener ce dernier chiffre à mille agents, ont-ils ajouté, avant d'indiquer que « *onze mille emplois de cheminots ont été supprimés depuis 1979* ».

« GRAPPILLAGE » DANS LE PORT DU HAVRE.

En perquisitionnant dans les vestiaires utilisés par les dockers du Havre travaillant à la darse de l'Océan, par où transitent des conteneurs en provenance du monde entier, les policiers et les douaniers havrais ont pénétré sur un terrain où ils n'étaient pas encore intervenus, personne ne voulant prendre le risque d'indisposer le milieu docker du Havre, très corporatiste.

Mais, après l'affaire du vol de deux conteneurs de magnétoscopes, puis le démantèlement, au mois de janvier, d'un réseau organisé spécialisé dans le pillage des conteneurs, cinq plaintes ont enfin été déposées sur les bureaux des inspecteurs de la sûreté havraise. Ce qui a justifié une perquisition sur réquisition du Parquet.

Celle-ci a été fructueuse. Dans les trois quarts de la centaine d'armoires métalliques utilisées par les dockers de la darse pour ranger leurs affaires personnelles, les inspecteurs découvrirent cigarettes américaines, bouteilles d'alcool et parfums pour un montant de 60 000 francs, mais aussi vêtements, caméras, matériel de haute fidélité, etc.

Cette affaire n'aura sans doute pas de suites judiciaires, aucun nom ne figurant sur les armoires visitées, mais elle aura permis d'établir, s'il en était nécessaire, que le « *grapillage des marchandises* » n'est pas seulement le fait de quelques occasionnels, mais bien celui d'une « entreprise » très structurée. — *(Corresp.)*

LE « TRAIN DU CIEL » EN EUROPE.

Sir Freddie Laker, l'inventeur des « trains du ciel », a annoncé qu'il allait poursuivre en Haute Cour les autorités britanniques après leur refus de l'autoriser à ouvrir de nouvelles lignes en Europe.

Il demandera au tribunal de déclarer ce refus « *contraire à la liberté de la concurrence prévue par le traité de Rome* » et de soumettre la question à la Cour européenne dont le jugement devrait obligatoirement être appliqué non seulement par le gouvernement britannique mais aussi par ceux des autres pays de la C.E.E.

Sir Freddie souhaite relier les trente-cinq principaux centres urbains de la C.E.E. avec dix Airbus qu'il a commandés à cet effet et dont il commence à prendre livraison. Mais la commission de l'aviation civile et le ministère du commerce britannique lui ont refusé les permis nécessaires, en invoquant l'opposition des autres pays devant être desservis par ces liaisons à bas tarifs, au détriment de leurs propres compagnies aériennes. — *(A.F.P.)*

Le Monde

économie

AFFAIRES

La renégociation de l'accord multifibres s'annonce difficile

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La négociation en vue du renouvellement de l'accord Multifibres (A.M.F.) entre les pays industrialisés et leurs fournisseurs *« à bas coûts de revient »*, va s'engager à Genève. Une première réunion y aura lieu les 7 et 8 mai. Des résultats de cette négociation qui va durer plusieurs mois (l'actuel A.M.F. vient à expiration le 31 décembre 1981) dépendra l'organisation des échanges de produits textiles au cours des années à venir. Les positions des uns et des autres ne sont pas encore arrêtées mais il est clair qu'elles seront éloignées.

Les pays producteurs du tiers-monde dont la progression des ventes a été freinée depuis 1977 par les mesures protectionnistes imposées par les pays européens, insistent pour que l'on revienne peu à peu à une vraie liberté des échanges. Réunis les 6 et 7 avril à Djarkarta ils ont adopté une résolution très ferme dans ce sens. Il reste à savoir si leur unanimité résistera à la politique de division consistant à jouer les *« petits fournisseurs »* contre les *« grands »* que les pays industrialisés, et en particulier la Communauté, ne vont pas manquer de pratiquer à Genève.

La Commission, qui vient de soumettre un projet aux Etats membres, préconise en substance le *statu quo*, à savoir une progression très limitée des importations de produits textiles et d'habillement des pays *« à bas coûts de revient »* au cours des cinq prochaines années. Une note que le rythme annuel d'augmentation des quotas d'importation (lesquels sont fixés par produit et par pays dans des accords bilatéraux conclus conformément aux dispositions générales de l'A.M.F.), devrait être différencié selon les pays fournisseurs : il pourrait atteindre un maximum de 6 % pour les petits producteurs ou les plus pauvres d'entre eux, mais devrait être plus faible, voire quasiment nul, dans le cas des pays en voie d'industrialisation tels Hongkong ou la Corée du Sud. L'étude du document par les experts des Etats vient de commencer. L'Assemblée européenne et les gouvernements membres, se faisant l'écho de l'inquiétude des industriels, ont une attitude sensiblement plus restrictive que celle de la Commission. L'Assemblée et le gouvernement français qui a adressé, voici quelques semaines, un mémorandum au ton très alarmiste à la Commission demandent notamment que les quotas d'importation attribués aux pays du tiers-monde soient établis ou au moins puissent être adaptés en fonction de l'évolution de la consommation : si celle-ci baisse, les importations autorisées devraient elles aussi être réduites, de telle manière que la dégradation conjoncturelle ne soit pas supportée exclusivement par les entreprises européennes.

C'est dans cet esprit que le gouvernement français est intervenu auprès de la Commission pour demander que soient immédiatement revus les accords bilatéraux conclus en 1978 avec Macao, Hongkong, Singapour, les Philippines et la Roumanie. Ces accords expirent le plus souvent à la fin 1982 (il n'y a *donc pas* coïncidence avec l'expiration de l'A.M.F.). Les Français voudraient que pour une vingtaine de produits (dont la quasi-totalité des produits ultrasensibles du groupe I : tissus de coton, tissus de fibres synthétiques discontinues, tee-shirts, pantalons, chandails, chemises et chemisiers), les plafonds d'importation fixés pour 1981 soient ramenés au niveau des plafonds fixés pour 1980, autrement dit que la progression des importations que prévoient les accords bilatéraux soit supprimée. Dans le cas de Macao, Paris demande que les importations autorisées en 1981 soient réduites par rapport au niveau atteint en 1980. Bien qu'il revienne à la Commission de négocier de tels arrangements commerciaux, la France a effectué des démarches auprès des pays tiers concernés afin d'expliquer les raisons de sa requête (la situation catastrophique de l'industrie nationale) et de demander leur compréhension. Les services de la Commission instruisent le dossier, sans précipitation ; car ils se demandent si le regain de protectionnisme manifesté par le ministre de l'industrie n'a pas des raisons électorales. Une réunion de travail a eu lieu sur cette affaire voici quelques jours à Paris. La Commission devrait arrêter sa position à la mi-mai. Il y a peu de chance qu'elle réponde à l'attente de la France.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *L'agence Havas* vient de créer une *« école de règle »* destinée à former des cadres supérieurs de la publicité chargés de gérer l'espace publicitaire des médias, quotidiens, magazines, radios, mais aussi affichage. Une première promotion de dix étudiants (H.E.C., écoles de commerce, sciences po.) sera sélectionnée en 1981 pour suivre trois mois et demi de cours à partir d'octobre. Chaque candidat sélectionné sera assuré d'être engagé dans l'une des filiales du groupe Havas.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Maurice Papon sur l'impression des déclarations fiscales

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Maurice Papon, ministre du budget :

Vous avez publié dans *le Monde* du mercredi 22 avril un message publicitaire intitulé « Le centralisme à n'importe quel prix », signé de M. Ivan Ginioux, imprimeur à Torcy.

M. Ivan Ginioux bénéficie à l'heure actuelle d'un volume important de marchés, tant de l'Imprimerie nationale que de la direction générale des impôts. Il impute aux services du ministère du budget l'intention de proposer à leur ministre une décision modifiant les modalités de fourniture des imprimés des impôts directs.

Dans un but polémique, où le souci de défendre, par tous les moyens, ses intérêts particuliers se mêle à des préoccupations politiques, M. Ginioux trompe volontairement le public sur les intentions de l'administration.

Le système actuel, justifié dans le passé par la brièveté des délais qui séparaient le vote des lois de finances de la date de distribution des déclarations, reposait sur des conventions spéciales passées avec quelques imprimeurs agréés.

Afin de rétablir le jeu normal de la concurrence, tout en respectant ces impératifs de délai, j'ai prescrit à l'Imprimerie nationale et à la direction générale des impôts d'étudier les conditions dans lesquelles la procédure de choix des imprimeurs pourrait être réformée.

J'ai demandé que cette étude respecte quatre contraintes : réduire au maximum les coûts ; maintenir l'impression de l'intégralité des imprimés en cause dans le secteur privé ; tout en recherchant la concurrence la plus large, éviter que les changements qui en résulteraient dans la répartition des commandes ne mettent en péril certaines entreprises ; maintenir un système de livraisons directes aux services départementaux de la direction générale des impôts.

Cette étude n'est pas encore achevée. Le moment venu, j'en ferai connaître les conclusions, et, naturellement, par priorité à la profession de l'imprimerie, sans que les pressions de M. Ginioux aient quelque chance d'aboutir.

Je tiens à préciser que les affirmations, qui se veulent spectaculaires, de M. Ginioux sont d'autant plus inacceptables que les données que je viens de vous rappeler ont été rendues publiques à l'occasion de diverses réponses à des questions de parlementaires et ont, en outre, été portées directement à la connaissance de M. Ginioux lui-même.

J'ajoute enfin que je ne puis laisser sans réponse les accusations inadmissibles portées à l'encontre de l'Imprimerie nationale et de ses personnels. J'affirme qu'il n'y a jamais eu d'exemple, au cours de la longue histoire de l'Imprimerie nationale, que des imprimés essentiels au fonctionnement de l'Etat n'aient pu être livrés dans les délais du fait de grèves de son personnel.

Les Chargeurs réunis cèdent au groupe Agnelli leur filiale Safic-Alcan

Les Chargeurs réunis vont céder leur filiale Safic-Alcan au groupe IFI International, holding du groupe italien Agnelli. Cette session, effectuée avec le concours de Lazard Frères et Cie, au prix de 43 millions de francs environ, portera sur les 50,27 % du capital de Safic-Alcan, acquis par les Chargeurs réunis depuis 1968. Elle marque la volonté de M. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs réunis, depuis février 1980, de se désengager d'activités peu en rapport avec la vocation du groupe, essentiellement les transports maritimes et aériens.

Créée en 1914, la Safic-Alcan, et ses filiales internationales, joue un rôle important dans le négoce du caoutchouc naturel et synthétique, avec un chiffre d'affaires dépassant le milliard de francs. En prenant son contrôle, en 1968, les Chargeurs réunis avaient, sans doute, l'idée d'obtenir du fret supplémentaire pour les bateaux de leur filiale, la Maritime des chargeurs. Mais le développement spectaculaire des activités de cette filiale à caractère parfois spéculatif et sa rentabilité jugée insuffisante (5 à 6 millions de francs de bénéfice annuel depuis cinq ans) ont conduit l'état-major des Chargeurs à s'en séparer au profit du groupe IFI International, société d'investissement luxembourgeoise qui détient des participations aux Etats-Unis et en Europe, notamment dans Eurafrance (groupe Lazard), le Club Méditerranée et les Maisons Phénix. IFI International est une émanation de l'Instituto Finanziare Industriale, holding de la famille Agnelli, qui détient, entre autres, 30 % du capital de la société FIAT Automobiles.

Cette session s'effectue au moment où la société Pricel, contrôlée par M. Jérôme Seydoux et sa famille, qui détient, déjà depuis deux ans, le contrôle du groupe Chargeurs réunis, aux côtés de Lazard Frères, va l'absorber en reprenant le nom de « Chargeurs réunis », ce qui permettra à son président de poursuivre sa réorganisation et sa restructuration.

LE GROUPE FORD INVESTIRA 20 MILLIARDS DE DOLLARS D'ICI A 1985

Ford investira 20 milliards de dollars (100 milliards de francs environ) d'ici à 1985, a indiqué le président du groupe, dans une lettre adressée au secrétaire américain au commerce, qui avait demandé aux constructeurs d'automobiles d'annoncer leurs projets afin de montrer aux Japonais que la réduction éventuelle de leurs exportations sera accompagnée d'un effort national. Rappelant que Ford avait déjà réduit ses coûts annuels de 1,5 milliard de dollars (7,5 milliards de francs), notamment grâce à une diminution de ses effectifs de 17 000 emplois (soit 22 %), M. Caldwell a déclaré que, si les syndicats et le gouvernement ne faisaient rien pour améliorer la position concurrentielle de l'industrie américaine, le groupe serait obligé de transférer une part plus importante de ses activités hors des Etats-Unis.

R.V.I. CÈDE A FIAT SA PARTICIPATION DANS LA SOFIM (moteur Diesel)

Renault-Véhicules industriels (R.-V.I.), filiale poids lourds de la Régie, a décidé de céder à Fiat sa part (24,5 %) du capital de la Sofim (Société franco-italienne de moteurs), société commune à Fiat, R.V.I. et Alfa-Roméo, qui fabrique des petits moteurs Diesel à Foggia en Italie. Cette cession donnera à Fiat 95 % du capital, Alfa-Romeo n'en conservant que 5 %. Renault continuera toutefois d'acheter à la Sofim des petits moteurs Diesel qui équipent les nouveaux véhicules utilitaires légers « Master » fabriqués depuis août 1979 dans l'usine de Batilly. Il est prévu qu'à pleine cadence les commandes de Renault atteindront 29 000 moteurs par an.

La décision de R.-V.I. de se retirer de la Sofim s'explique à l'évidence par la nécessité pour le groupe français de réaliser des actifs afin, notamment, de financer l'achat prévu de la division Dodge de Peugeot. Lors de la création, en 1974, de la Sofim, les trois partenaires détenaient chacun 33 % de son capital, mais, à la suite des difficultés d'Alfa-Romeo et des augmentations de capital, Fiat avait, peu à peu, acquis 70,5 % du capital, Renault en conservant 24,5 % et Alfa-Romeo 5 %.

Concentration dans l'industrie du tabac

Philip Morris prend une participation dans Rothmans

On attendait Reynolds... et c'est Philip Morris. Au lendemain de la rupture des discussions entre le groupe Reynolds, troisième producteur mondial de produits à fumer, et le groupe Rothmans, quatrième producteur mondial (*le Monde* des 5 et 6 avril 1981), discussions menées en vue d'un rapprochement, le groupe Philip Morris a annoncé, mercredi 22 avril, qu'il prenait une participation de 22 % dans Rothmans. Le président de Reynolds, M. Paul Stich, s'est déclaré « surpris et choqué » par l'annonce de l'accord conclu « dans son dos » entre Rothmans et Philips Morris.

Avec un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de dollars aux Etats-Unis, détenant 31 % du marché des cigarettes dans ce pays (avec la marque Marlboro notamment), Philip Morris est en fait le deuxième producteur mondial de produits à fumer, la première place revenant au groupe anglo-américain British American Tobacco (B.A.T.). Selon sa direction, Philip Morris va acquérir pour 350 millions de dollars la moitié, soit 22 %, des actions que détient le groupe Rembrandt contrôlé par le magnat sud-africain Anton Rupert, dans la compagnie Rothmans. A la Bourse de Londres, on pense que cette prise de participation pourrait déboucher sur une prise de contrôle de la firme anglo-sud-africaine.

Comme les autres grands du tabac, Philip Morris et Rothmans possèdent des intérêts très diversifiés comme les boissons (Seven-up), le chewing-gum, les lames de rasoir, les produits d'hôpitaux pour le premier, l'or, le charbon, la brasserie, les produits alimentaires pour le second. L'accord conclu entre les deux groupes conférera aussi à Philip Morris le droit d'exploiter certaines marques de Rothmans en Amérique du Nord et du Sud.

Les six premières multinationales du tabac contrôlent environ 40 % du marché mondial des produits à fumer. Si l'on exclut les pays à commerce d'Etat, ce pourcentage est de 70 %.

● *Hausse des prix du papier journal américain et finlandais.* — Une nouvelle hausse des prix du papier journal devrait intervenir en France au cours des prochains mois, en raison des majorations des tarifs des producteurs américains et finlandais. Aux Etats-Unis, les fabricants de papier journal viennent d'annoncer une hausse d'environ 30 dollars par tonne (soit entre 6 et 7 %) des prix de leur papier journal. Cette augmentation sera mise en vigueur au cours de l'été. La dernière hausse des prix du papier journal américain remontait au début de l'année, où une augmentation de 30 dollars par tonne avait déjà été appliquée.

En Finlande, l'association des producteurs, Finnpap, a décidé d'augmenter d'environ 15 % le prix du papier journal en Allemagne fédérale, en France, aux Pays-Bas et en Belgique. Ce nouveau prix sera applicable à partir du 1er juillet 1981.

ÉTRANGER

SELON L'O.C.D.E.

La population belge doit accepter de faire « certains sacrifices »

La population belge doit accepter de faire *« certains sacrifices »* afin de rétablir une économie confrontée à trois déséquilibres importants qui touchent l'emploi, la balance des paiements et les finances publiques. Telle est la recommandation émise par les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur étude annuelle consacrée à la Belgique.

« Le retour à une croissance suffisamment soutenue repose surtout, écrivent-ils, *sur une répartition du revenu national plus favorable aux investissements. Dans un contexte de faible croissance et de concurrence internationale accrue, cette réallocation ne peut s'opérer que par une ponction durable sur le pouvoir d'achat des ménages, vraisemblablement plus importante que celle envisagée dans le plan de redressement »* », adopté par le Parlement belge en février 1981.

Les autorités de Bruxelles restant attachées à la stabilité du taux de change, *« le processus d'ajustement peut être long »*, soulignent les experts, qui se demandent *« si un ajustement de la parité du franc belge ne pourrait être envisagé »*. En tout état de cause, *« le niveau du chômage restera certainement élevé »* au cours des prochaines années. *« Des solutions partielles pourraient*, indique l'étude, *être trouvées dans une réduction de la durée du travail sans compensation totale du niveau des salaires »*.

Le financement du chômage ne sera, de toute façon, notent les experts, *« compatible avec un assainissement du secteur public qu'au prix d'un freinage d'autres transferts »*, alors que les prélèvements fiscaux et parafiscaux représentent 45 % du P.N.B. En outre, une réduction des dépenses courantes — la dette du pouvoir central et des collectivités locales représentait 2 700 milliards de francs belges fin 1980 — permettrait d'élargir les possibilités d'intervention des autorités belges.

A propos de l'indexation généralisée des revenus sur les prix, considérée en Belgique *« comme l'une des garanties de la paix sociale »*, les experts estiment qu'elle *« freine l'ajustement nécessaire du revenu des ménages aux fortes détériorations des termes de l'échange et au ralentissement de la productivité »*. Pour l'O.C.D.E., l'objectif essentiel est de restaurer les profits et la rentabilité des entreprises — la production industrielle a baissé de 5 % en 1980, — ainsi que la compétitivité de l'économie belge.

● *Les prix de détail sont restés stables en Belgique en avril* (— 0,05 % par rapport à mars), indique le ministère de l'économie. Le taux annuel d'inflation est de 7,4 %. Les prix sont bloqués en Belgique depuis le 2 avril. Mais l'indice des prix belge n'est pas considéré par les statisticiens comme un bon instrument de mesure de l'évolution du coût de la vie.

En Suède

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES « COLS BLANCS » SONT DANS L'IMPASSE

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Les négociations salariales entre le patronat et le cartel des cadres et employés du secteur privé sont toujours dans l'impasse. Le syndicat a rejeté mercredi 22 avril les propositions de la commission de conciliation qui prévoyaient une augmentation des rémunérations en 1981 et 1982 inférieure à celle obtenue en février par la Confédération générale du travail (7,1 % en moyenne). Les « cols blancs » veulent aussi recevoir des compensations pour le glissement de salaire des ouvriers.

Le cartel a toutefois accepté de donner au médiateur deux semaines supplémentaires pour tenter de trouver un compromis « acceptable ». Ce n'est donc qu'à partir du 5 mai qu'il menace de déclencher une grève dans cinq grandes entreprises et sur cent cinquante-neuf navires de la marine marchande. Le président du cartel.

D'autre part, trois mille cinq cents succursales de banques risquent d'être fermées pendant trois jours, du 28 au 30 avril. La Fédération des employés de banque a déposé un préavis de grève à la suite de la rupture des discussions avec le patronat. Celui-ci propose un relèvement des salaires d'environ 9 %, étalé sur deux ans. Le syndicat réclame entre 12 et 14 %.

ALAIN DEBOVE.

L'IRAN PASSERAIT UNE COMMANDE DE 11 MILLIARDS DE FRANCS A TALBOT-GRANDE-BRETAGNE

L'Iran se propose de passer une commande d'automobiles, de moteurs et de pièces de rechange pour une valeur de plus d'un milliard de livres (11 milliards de francs) à Talbot Motor Company, filiale britannique du groupe français Peugeot-Citroën.

La compagnie précise, dans un communiqué, que les négociations avec la société nationale de manufacture industrielle d'Iran (Iran National Industrial Manufacturing Company) ont atteint les « derniers stades ». (A.F.P.)

ÉNERGIE

L'AGENCE ALGÉRIENNE DE PRESSE MET EN GARDE GAZ DE FRANCE

L'agence Algérie Presse Service a lancé, mercredi 22 avril, une mise en garde à Gaz de France, à laquelle elle reproche de s'être portée acquéreur, avec un consortium européen, de gaz norvégien à un prix nettement supérieur à celui payé à l'Algérie. Selon A.P.S., ce consortium, ayant comme chef de file Gaz de France, achètera à la société norvégienne Statoil plusieurs milliards de mètres cubes de gaz naturel au prix de 5,50 dollars le B.T.U. (1).

Or ce prix est assez voisin de celui demandé par la Sonatrach dans ses longues et difficiles négociations avec Gaz de France. Un prix refusé par les Français. A.P.S. estime qu'une telle discrimination à l'égard du gaz naturel algérien constitue de la part de G.D.F. une *« attitude inamicale »*.

(1) British Thermal Unit.

[Chez Gaz de France, tout en rappelant que le prix du gaz prévu dans le contrat avec Statoil n'est pas officiellement connu, on tient cependant à préciser que son application n'interviendra qu'en 1984-1985. Les tarifs doivent donc s'apprécier en fonction de cette date.]

SOCIAL

SELON UNE ENQUÊTE DE LA C.F.D.T.

La majorité des jeunes apprécie l'expérience du premier emploi

« *Les jeunes et le travail* », sur ce thème, les résultats du sondage réalisé pour la C.F.D.T. auprès de cinq cents jeunes âgés de seize à vingt-quatre ans, a quelque peu surpris les dirigeants de la confédération, ont précisé devant *la presse, à Paris*, le 22 avril, MM. Rolant et Begot, secrétaires nationaux (1).

Dans cette enquête réalisée par l'institut Louis-Harris — la première commande du genre faite par la centrale — 78 % des jeunes interrogés ont jugé leur premier emploi « *une expérience très ou assez intéressante* ». Opinion qui va à l'encontre des idées reçues jusqu'alors. L'optimisme de ce constat doit être tempéré par le fait que 52 % de ces personnes ont d'abord été chômeurs.

Environ un jeune sur deux estime que son métier ne correspond pas à la formation reçue 71 % — pourcentage élevé — souhaitent l'alternance formation-vie professionnelle.

Qu'attend-on en priorité du *travail à cet âge ? un emploi* stable (63 %), bien payé (57 %), où règne une bonne ambiance (45 %). Les femmes, en particulier, semblent très attachées à la rotation des tâches d'exécution et de commandement. Une minorité des jeunes souhaite avant tout *une réduction de la durée du* travail.

Autre résultat : un jeune sur deux ne se sent proche d'aucun des syndicats représentatifs. Les autres préfèrent la C.G.T. (22 %) à la C.F.D.T. (10 %).

Faut-il s'étonner de cette désaf*fection ? L'instabilité de l'emploi* de plus en plus forte imposée aux jeunes à qui l'on offre souvent un contrat à durée déterminée ou l'intérim donne peu de prise aux structures syndicales, conçues pour des salariés permanents.

Ce problème a été à peine évoqué *par les dirigeants cédétistes.* Ils ont annoncé une rencontre nationale les 15 et 16 mai, à Bierville (Essonne) sur le thème des jeunes et du travail.

M. SÉGUY : une caution aux thèses giscardiennes.

Après avoir pris connaissance de ce sondage, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré : « *Il est stupéfiant qu'à trois jours du premier tour de scrutin de l'élection présidentielle la C.F.D.T. ait décidé de rendre public un sondage dont les résultats cautionnent certaines des thèses giscardiennes et patronales sur la jeunesse. Le candidat de la droite ne pouvait espérer recevoir un soutien syndical aussi explicite.* »

(1) *C.F.D.T. Magazine*, mai 1981.

LA GRÈVE DES MINEURS DU PUITS DESTIVAL : MISE EN GARDE DES POUVOIRS PUBLICS

A la suite d'une action des mineurs qui ont entrepris de percer le mur de béton édifié entre le puits Destival et le gisement de Ladrecht par les Charbonnages de France, la préfecture du Gard a publié, mercredi 22 avril, un communiqué estimant que la suppression envisagée du barrage de Ladrecht serait « *extrêmement dangereuse* » (...) « *Les mineurs en grève ont pris le risque de modifier le système d'aération de l'ensemble de la mine. Dans ces conditions toutes les personnes présentes au fond sont réellement en danger de mort* ».

La préfecture a aussi publiée une lettre de M. Giraud, ministre de l'industrie, adressée à M. Dufresne, secrétaire général de la *Fédération C.G.T. des mineurs*, par laquelle il demande « *solennellement de faire cesser toute action illégale et dangereuse que la C.G.T. provoque et encourage au puits Destival* ».

AGRICULTURE

Un rapport des chambres d'agriculture

LA POLITIQUE DE L'ÉTAT DOIT ÊTRE ADAPTÉE AUX DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'EXPLOITANTS

Cent mille à cent cinquante mille exploitations agricoles « *déjà modernisées par une meilleure gestion des investissements, une meilleure utilisation des engrais, produits chimiques et aliments du bétail, un meilleur profit du milieu naturel et des matériels génétiques performants* », pourront réduire leurs coûts de production au cours des prochaines années. Pour les autres, à des degrés divers, « la seule voie possible pour améliorer le revenu et *assurer leur pérennité* » passe par l'augmentation de la production et par celle des consommations intermédiaires. Telles sont les conclusions d'un rapport sur l'évolution *des coûts de production réalisé par* les chambres d'agriculture à la demande du président de la République et présenté mardi 7 avril à Paris. Ce rapport, qui exclut un « modèle unique » de développement pour l'agriculture française, recommande des « politiques différentes », *adaptées aux différentes catégories* d'agriculteurs. Il indique que « la croissance de la production agricole française a été réalisée grâce à un très fort accroissement des consom*mations intermédiaires qui ont tri*plé en volume de 1959 à 1977, alors que la production n'était multipliée que par 1,5. S'il fallait en 1970 62 F de consommations intermédiaires pour produire une valeur agricole de 100 F, il en fallait 77 (en francs constants) en 1979. La même année, pour *réaliser 162,5 milliards de francs* de chiffre d'affaires, l'agriculture avait payé 120 milliards aux industries d'amont, à l'État et aux salariés ».

L'ARGENTINE SIGNE AVEC L'U.R.S.S. UN ACCORD QUINQUENNAL DE LIVRAISONS DE VIANDE

L'U.R.S.S. et l'Argentine ont *conclu un accord prévoyant* la vente de 60 000 à 100 000 tonnes de viande de bœuf argentin par an pendant cinq ans, jusqu'en 1985. Ce nouvel accord qui s'ajoute au *précédent contrat de livraisons* annuelles de 4,5 millions de tonnes de céréales argentines à *Moscou, confirme l'excellence des* rapports commerciaux entre les deux pays.

La viande livrée à l'U.R.S.S. sera désossée et de seconde qua*lité, utilisable par l'industrie de* transformation. Mais à l'avenir, les transactions pourront couvrir une viande de meilleure qualité.

La durée de l'accord coïncide avec celle du plan quinquennal soviétique, au sein duquel l'approvisionnement des villes en *viande a été retenu comme une* priorité. Il donne à l'Argentine, qui a vendu en 1980 130 000 tonnes de viande à l'U.R.S.S., l'assurance d'un débouché régulier.

La situation des enfants d'immigrés

Après vingt-et-un jours d'action les soutiens aux grévistes de la faim de Lyon se multiplient

De notre correspondant régional

Lyon. — Une manifestation rassemblant, selon les organisateurs, près de quatre mille personnes s'est déroulée sans incident, mercredi 22 avril, à Lyon, à l'appel de nombreux partis, *syndicats* et associations soutenant la grève de la faim entamée par un *prêtre et un pasteur lyonnais* ainsi qu'un jeune immigré en instance d'expulsion (« le Monde » des 11 et 15 avril). Les soutiens se multiplient et la détermination des grévistes, malgré les premiers signes d'affaiblissement physique, est intacte.

Une conférence de presse à laquelle participaient notamment le général de Bollardière, M. Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe, et M. Serusclat, sénateur socialiste du Rhône, a été organisée mercredi. Le général *de Bollardière a notamment situé* l'action des trois grévistes dans la perspective globale du « dialogue Nord-Sud » et du « pillage du tiers-monde ».

Le soutien « sans réserve » du P.S. est considéré par les grévistes *comme un véritable « événement »*. Le télégramme adressé par M. Mitterrand rappelle que la proposition de loi déposée par le groupe socialiste, en décembre 1978, « *tend à inscrire la reconnaissance des droits des immigrés* ». Le candidat à la *présidence souligne qu'il « condamne* formellement » les expulsions. « *C'est une atteinte aux droits de l'homme que de séparer de leur famille et d'expulser vers un pays dont, bien souvent, ils ne connaissent même pas la langue des jeunes gens nés en France ou qui y ont passé une partie de leur jeunesse. Ces pratiques sont inacceptables. Si je suis élu président de la République, je demanderai au gouvernement d'y mettre immédiatement fin* », écrit M. Mitterrand. Ce soutien coïncide presque point par point avec les revendications exprimées par les *grévistes.*

Les trois hommes ont reçu le soutien direct de deux autres candidats. Mme Bouchardeau les a rencontrés mercredi. M. Lalonde a annoncé la même intention pour ce jeudi 23 avril dans la soirée. Les grévistes se féli*citent aussi de la « pluralité des* soutiens » et de l'action de la « base » dont ils ont eu de nombreuses manifestations, notamment sous la forme de visites de délégations d'entreprises parmi lesquelles nombreuses étaient cégétistes. Les communistes, sans rejoindre les autres organisations, ont envoyé, par *le biais de la fédération du Rhône* une lettre de soutien « aux personnes et à l'action ».

Il reste — c'est le plus difficile — à obtenir un assouplissement des règles administratives. A en juger par le volume des télégrammes ou lettres *de soutien affichés dans les locaux* du Centre chrétien universitaire on peut être assuré que la détermination des grévistes ira en s'accentuant.

L'Amicale des Algériens en Europe — dont la prudence en matière politique est assez largement reconnue — s'est, elle aussi, engagée. Une lettre de sa direction dénonce « *les pratiques scandaleuses érigées en système par les autorités administratives françaises, qui n'épargnent ni les mineurs ni ceux qui sont considérés comme relevant du droit français* ». Elle demande aux autorités françaises « *de faire cesser ces actes arbitraires et toutes mesures coercitives qui compromettent gravement le sort de milliers de familles immigrées et sont préjudiciables aux relations entre les deux peuples et à la coopération des deux peuples* ».

Il faut ajouter que de nouveaux témoignages sur des expulsions en cours ont été apportés ces derniers jours. Entre autres, l'expulsion imminente d'un Algérien, M. Abbes Adda, *paraplégique* depuis une intervention chirurgicale, décidée en prison, pour enrayer une tumeur cancéreuse à la colonne vertébrale. Dans les tout prochains jours, à la fin de sa rééducation au centre Henri-Gabrielli de Lyon, M. Adda devrait *être expulsé vers son pays d'origine,* où il n'a pas de famille.

Les contacts entre un comité de négociation et le ministère de l'intérieur n'ont donné aucun résultat, mercredi, à Paris. Pourtant les ponts ne semblent pas coupés, et d'autres *rendez-vous seront sans doute pris.* L'action en tout cas est toujours très soutenue à Lyon, où un jeûne public est prévu samedi 25 avril sur la place Bellecour.

CLAUDE REGENT.

● *Immigrés : protestations de la C.G.T. et de la LICRA contre les expulsions.* — La C.G.T. demande que « *toute expulsion arbitraire* » à l'encontre des travailleurs immigrés soit « *interdite* ». Le problème des expulsions — *qui frappe notamment* des Algériens nés après 1962 — ressort d'« *un conflit de nationalité qui doit être réglé tout d'abord en tenant compte du libre choix des intéressés d'opter pour la nationalité française ou algérienne* », a déclaré mercredi 22 avril, à la presse, M. Lomet, secrétaire confédéral. Pour la C.G.T., ce problème doit « *être réglé d'urgence entre le gouvernement français et le gouvernement algérien* ». De son côté, la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme demande, elle aussi, l'interdiction des expulsions. Elle invite ses adhérents à participer au jeûne national de soutien aux trois grévistes de la faim de Lyon, qui aura lieu à Paris dans l'église Saint-Merri le 25 avril.

● *Démarche de personnalités auprès du ministre de l'intérieur.* — Mme Germaine Tillon et MM. A. Postel-Vinay, ancien secrétaire d'État, Pierre Racine (ancien membre du cabinet de M. Debré, président du service social nord-africain), St. Mangin (président de l'Amicale pour l'enseignement des étrangers), ont demandé audience au ministre de *l'intérieur.*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *L'industrie sucrière britannique.* — La firme britannique S. and W. Berisford (S.W.B.) fait de la surenchère pour tenter de prendre le contrôle de British Sugar Corp. (B.S.C.), premier raf*fineur de sucre outre-Manche.*

Ayant obtenu le feu vert de la commission des monopoles un an après sa première tentative, cette société spécialisée dans le négoce des matières premières, offre maintenant aux actionnaires de la B.S.C., dont l'État possède 24 % du capital, *de leur reprendre leurs* titres, soit en les payant « cash » au prix unitaire de 285 pence, soit en les échangeant contre ses propres actions (253 S.W.B. contre 100 B.S.C.). Le coût de l'opération est chiffré à 171 millions de livres (1,9 milliard de francs). En mai *1980, Berisford avait mis 125 mil*lions de livres (1,3 milliard de francs) sur la table. Comme la précédente, cette nouvelle offre a été jugée « *absurde et dérisoire* » *par le président de B.S.C.* et, selon les spécialistes de la City, elle a peu de chance d'être acceptée.

Energie

● *Les importations japonaises de pétrole brut* ont baissé de 10,1 % au cours de l'année fiscale 1980-1981 (qui s'est achevée au 31 mars 1981), par rapport à l'année précédente. Les importations se sont établies à 4,3 millions de barils-jour de brut en moyenne (215 millions de tonnes-an).

La part du brut en provenance d'Arabie Saoudite dans les importations japonaises est en forte hausse en raison de la suspension des livraisons iraniennes et irakiennes : elle a représenté 30 % et celle des Émirats arabes unis 14,7 % du total. — *(A.F.P.)*

Etranger

ETATS-UNIS

● *Les profits des sociétés américaines* ont diminué de 2,7 % en 1980 par rapport à 1979, à la *suite* de la récession courte, mais brutale enregistrée au second semestre. Selon le département du commerce, les profits nets après impôts ont représenté 163,2 milliards de dollars en 1980, après *s'être accrus en 1979 de 20 % pour* atteindre 167,8 milliards. Avant *impôts, les bénéfices ont baissé en* 1980 de 3,9 % pour se situer à 245,5 milliards de dollars, après s'être accrus en 1979 de 14,4 % (255,4 milliards). Pour 1981, selon le Conference Board, institut patronal de recherche économique, les profits globaux devraient diminuer de 1,6 % au premier trimestre, avant que la tendance ne soit renversée permettant une hausse de 11,6 % pour l'ensemble de l'année. — *(A.F.P.)*

● *Le taux de chômage américains* est resté stable en mars à 7,1 % de la population active. Selon le département du travail, le nombre de personnes employées a, quant à lui, augmenté de 500 000 en mars, pour se situer à 98,4 millions de personnes. Cependant, les prix de gros ont augmenté de 1,3 % en mars ce qui représente la hausse la plus forte depuis juillet 1980. En *février*, l'indice des prix de gros s'était accru de 0,8 %. La décision de libérer les prix pétroliers prise le 28 janvier a entraîné une hausse de 6,1 % des prix de gros des produits énergétiques (3,6 % en février). En outre, les produits alimentaires, qui avaient diminué de *0,6 % en février*, ont augmenté de 1,3 % en mars, ce le premier trimestre de 1981, l'indice des prix de gros s'est accru à un rythme annuel de 12,5 % contre 11,7 % ; pour l'ensemble de 1980, mais 17,5 % pour le premier trimestre de 1980. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Les prix ouest-allemands à la production* ont augmenté de 0,9 % en mars contre 0,8 % en février et 1 % en janvier. Sur un an la hausse a atteint, le mois dernier, 7 % contre 6,7 % en février et 6,8 % en janvier. L'an passé, les prix à la production avaient augmenté, en moyenne, de 7,6 %. — *(A.F.P.)*.

SUISSE

● *L'institut de recherche économique de l'université de Lausanne* estime, dans une étude qui vient d'être publiée, que le taux d'inflation pourrait dépasser 10 % *cette année en* Suisse. L'une des principales causes de l'accélération de la hausse des prix en Suisse serait — selon l'institut — le niveau très élevé du dollar.

Social

● *Les chiffreurs C.F.D.T. des affaires étrangères*, dans un communiqué publié mercredi 22 avril, reprochent au Quai d'Orsay d'avoir sous-estimé les problèmes humains dans l'informatisation de leur service. S'ils *se félicitent d'être dotés d'« un outil moderne et performant »*, ils font valoir que leurs effectifs seront insuffisants pour assurer à la fois le traitement d'un volume supplémentaire de télégrammes et la formation des chiffreurs aux techniques d'informatisation. Ils demandent que le plan de recrutement en cinq ans du ministère soit respecté, notamment pour leur catégorie.

● *La C.G.T. critique « la légèreté effrayante » et « l'irresponsabilité »* du P.S. et de la C.F.D.T. *qui condamnent l'énergie nucléaire.* Selon M. Le Guen, secrétaire général de l'UGICT-C.G.T., qui a également mis en cause la politique du « *tout nucléaire* » de M. Giscard d'Estaing, le problème de l'énergie en France ne peut être dissocié de celui du dévelop*pement économique.*

● *Négociations à la FNAC.* — La direction générale de la FNAC, qui a reçu, mercredi 22 avril, une délégation des personnels en grève des magasins de Grenoble et de Marseille *(le Monde des 22 et 23 avril)*, où 70 % et 50 % des employés ont respectivement cessé le travail, a accepté la convocation d'un comité central extraordinaire d'entreprise, qui se *réunira dans le courant de mai.* L'ordre du jour de ce comité de la société FNAC-Relais (qui regroupe les magasins de province, Lyon excepté) portera sur l'examen d'un statut minimal garanti (salaire d'embauche, grille des rémunérations, maintien du pouvoir d'achat). *Mais* on précise, à la direction générale, qu'il n'est pas question d'indexer les traitements de province sur ceux de Paris, comme le réclament les grévistes.

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire, dans *le Monde* du 23 avril, en page 40, que la consommation des ménages n'avait progressé — selon les comptes provisoires de la *nation* — *que de 1,7 % en* valeur en 1980, par rapport à 1979. Il fallait lire : en volume.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E-U	5,1370	5,1390	− 160	− 125	− 305	− 240	− 760	− 590
$ can.	4,3015	4,3040	− 230	− 180	− 395	− 325	− 815	− 630
Yen (100)	2,3725	2,3860	+ 95	+ 130	+ 200	+ 250	+ 640	+ 750
D.M.	2,3660	2,3680	0	+ 25	+ 10	+ 50	+ 80	+ 180
Florin	2,1315	2,1330	+ 30	+ 55	+ 80	+ 120	+ 235	+ 330
F.B. (100)	14,4745	14,4880	− 655	− 430	−1185	− 840	−2545	−1830
F.S.	2,5970	2,5995	+ 70	+ 105	+ 165	+ 215	+ 510	+ 630
L. (1 000)	4,7475	4,7510	− 255	− 210	− 550	− 450	−1470	−1230
£	11,2105	11,2200	− 30	+ 75	+ 40	+ 230	+ 460	+ 885

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 1/8	10 7/8	12 1/16	12 7/16	12 1/8	12 1/2	12 3/16	12 9/16
$ E.-U.	5 1/4	5 3/4	15 13/16	16 5/16	16 1/16	16 7/16	16 1/8	16 5/16
Florin	9 3/4	10 1/4	9 7/8	10 1/2	10 1/8	10 3/4	10 7/16	11
F.B. (100)	15 3/4	18 1/4	15 3/4	18 1/4	15 3/4	18 1/4	15 3/4	18 1/4
F.S.	4 7/8	5 7/8	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8	8 3/4	9 1/8
L. (1 000)	17 3/4	19 1/4	17 3/4	19 1/4	18 1/4	19 3/4	18 3/4	20 1/4
£	11 3/4	12 1/2	12 1/16	13	12 1/16	13	12 1/16	13
F. français	11 1/4	12 1/4	12 1/2	13 1/4	12 7/8	13 1/4	13 1/4	14

Nous indiquons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PACIFIQUE SAINT-HONORÉ SICAV

L'acte constitutif de la SICAV « Pacifique Saint-Honoré » a été signé le 9 avril 1981.

Cette SICAV, créée sous l'égide de la Compagnie financière banque (groupe Edmond de Rothschild), présidée par M. Bernard Esambert, a un capital initial de 123 millions de francs, et son ouverture au public est prévue dans les prochaines semaines.

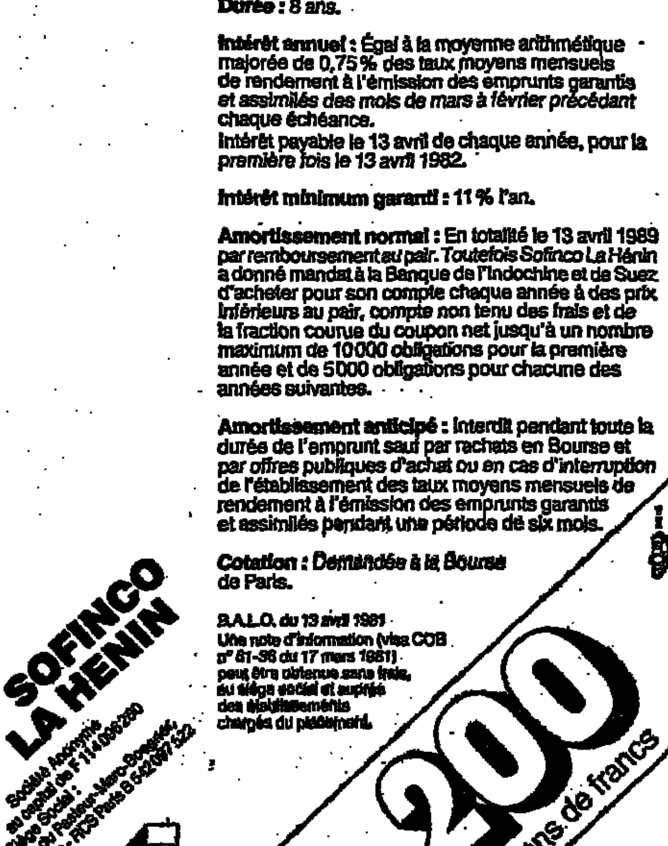
Le président-directeur général de cette nouvelle SICAV est M. Alain Brion, directeur financier de la Compagnie française des pétroles. M. Roger Cukierman, directeur général adjoint de la Compagnie financière, a été nommé vice-président directeur général, et M. Pierre Palasi, directeur adjoint de la Compagnie financière, a été nommé directeur général adjoint.

Cette SICAV, dont 50 % au moins du portefeuille sera composé de valeurs françaises, investira, par ailleurs, soit au Japon et dans les pays du *Sud-Est asiatique* (Hongkong, Singapour et la Malaisie), soit lorsque la conjoncture le justifiera, dans des valeurs de ressources naturelles et d'énergie en Australie et en Amérique du Nord.

La composition du conseil d'administration est la suivante : administrateurs : M. Alain Brion, M. Roger Cukierman, la Compagnie financière banque, Caisse des dépôts, La vie nouvelle (groupe Drouot), Epargne de France, Gan-Vie, MAAP, Mutualité industrielle, Mutuelle du Mans, M. Claude Pichon, M. Pierre Scali ; censeurs : ACOGEFIR, M. Christian Cambier, LORMETAL (C.G.I.P.), GABAT, CAPIMMEC.

La Compagnie financière avait déjà créé, en juin 1979, une autre SICAV « Investissements Saint-Honoré » plus spécialement orientée vers les valeurs de haute technologie dont la performance a été de + 44,6 % en 1980.





EMPRUNT A TAUX VARIABLE DE F 200 MILLIONS

représenté par 100 000 obligations de F 2000 nominal.

Prix d'émission : Le pair, soit F 2000.

Jouissance : 13 avril 1981.

Durée : 8 ans.

Intérêt annuel : Égal à la moyenne arithmétique majorée de 0,75 % des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis *et assimilés des mois de mars à février précédant* chaque échéance.
Intérêt payable le 13 avril de chaque année, pour la *première fois le 13 avril 1982.*

Intérêt minimum garanti : 11 % l'an.

Amortissement normal : En totalité le 13 avril 1989 *par remboursement au pair. Toutefois Sofinco La Hénin* a donné mandat à la Banque de l'Indochine et de Suez d'acheter pour son compte chaque année à des prix inférieurs au pair, compte non tenu des frais et de la fraction courue du coupon net jusqu'à un nombre maximum de 10 000 obligations pour la première année et de 5000 obligations pour chacune des années suivantes.

Amortissement anticipé : Interdit pendant toute la durée de l'emprunt sauf par rachats en Bourse et *par offres publiques d'achat ou en cas d'interruption* de l'établissement des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis et assimilés pendant une période de six mois.

***Cotation :** Demandée à la Bourse* de Paris.

B.A.L.O. du 13 avril 1981
Une note d'information (visa COB n° 81-36 du 17 mars 1981) peut être obtenue sans frais, au siège social et auprès des établissements chargés du placement.



OBLIGATIONS DE 5000 F

15,10%

AVRIL 1981

- Ouverture de l'émission : 21 avril 1981
- Intérêt annuel : 15,10 %
- Amortissement :
  Les obligations seront amorties en 12 tranches annuelles sensiblement égales. *Le remboursement s'effectuera au pair, le 17 avril de chacune des années 1982 à 1993, à la suite de tirages au sort pour la moitié au moins* du nombre d'obligations à amortir, la S.N.C.F. se réservant, pour le complément, la faculté de procéder à l'amortissement par rachat.
- Jouissance : 17 avril 1981
- Prix d'émission : 5000 F
- Taux de rendement actuariel brut : **15,13%**

Ce chiffre est le taux de rendement annuel avant prélèvement fiscal ou retenue à la source calculé au jour de l'émission *sur la durée totale de l'emprunt*, en actualisant tous les produits versés sous forme d'intérêt et de remboursement. *Ce taux est un taux moyen.* Selon la date d'amortissement normal du titre, le taux de rendement actuariel brut d'une obligation varie de 15,12 % à 15,23 %.

Les souscriptions seront servies à concurrence du nombre de titres disponibles à chaque guichet, pour un montant global de 1600 millions de francs. Les obligations seront cotées à la BOURSE DE PARIS.

SOUSCRIVEZ

dans les Banques et chez les Agents de Change, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste, les Caisses d'Epargne, les Caisses de Crédit Agricole Mutuel et au guichet-titres de la S.N.C.F. - 8, rue de Londres - 75009 PARIS ou par correspondance à la même adresse.

B.A.L.O. du 20 avril 1981

127.81

Les SICAV BNP au 31 mars 1981

SICAV et orientation générale.	EPARGNE[1] VALEUR : Portefeuille diversifié *	EPARGNE OBLIGATIONS : Obligations françaises dominantes *	EPARGNE CROISSANCE : Valeurs françaises et étrangères de croissance	EPARGNE INTER : Valeurs étrangères dominantes	NATIO VALEURS : Valeurs françaises "loi Monory" *	NATIO INTER : Obligations internationales dominantes
– Actif net (en millions de F)	2.353,00	2.915,00	377,00	674,00	2.783,00	176,00
Répartition en %						
Obligations françaises	34,37	80,35	28,94	23,84	30,20	23,15
Actions françaises	34,75	3,35	6,77	–	60,77	–
Obligations étrangères	0,20	11,35	4,46	0,11	–	57,51
Actions étrangères	20,90	–	52,61	66,19	5,37	–
Autres éléments de l'actif net	9,78	4,95	9,22	9,86	3,66	19,34
– Valeur liquidative de l'action (en F)	241,48	126,39	771,33	381,96	355,12	505,78
– Dernier dividende global (en F)	14,58	14,04	32,09	15,35	23,71	–
– Payé le	31/3/1981	31/3/1981	30/9/1981	31/3/1981	31/3/1981	–

Les actions des SICAV BNP, à l'exception de Natio-Inter, peuvent être souscrites en PLAN AVENIR (Placement automatique ou Placement sans impôts).

1) Créée et gérée par la BNP, le Crédit du Nord et Lazard Frères.
* Actions susceptibles d'être souscrites par les Fonds Communs de placement constitués en application de la loi sur la participation des salariés.

ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS BORIE-SAE

Le conseil de surveillance des entreprises de travaux publics Borie-SAE, réuni le 16 avril 1981 sous la présidence de M. André Decelle, a examiné les comptes de l'exercice 1980 qui lui ont été présentés par le directoire.

Le bilan et les comptes de l'exercice 1980 font ressortir pour Borie-SAE un bénéfice net de 5 585 000 F (contre 4 886 000 F en 1979). Ce résultat s'entend après affectation de 25 746 000 F aux comptes de provisions et de 17 280 000 F aux comptes d'amortissement (contre respectivement 3 688 000 F et 17 951 000 F en 1979).

Le bénéfice net consolidé ressort à 6 237 000 F dont 6 235 000 F pour la part de Borie-SAE.

Le chiffre d'affaires de Borie-SAE s'est élevé à 439 *millions de francs* et le chiffre d'affaires consolidé à 480 485 000 F. Ces montants comprennent le chiffre d'affaires réalisé sur les chantiers de la SAEETP dont l'absorption-fusion a pris effet au 1er janvier 1980. Le montant relatif à l'ancienne Société André Borie s'élève à 379 212 000 F contre *261 069 000 F en 1979*, marquant ainsi une progression de 45 % sur l'exercice 1979 à structure comparable.

Compte tenu de la nécessité d'augmenter les fonds propres de la société pour financer son développement, il sera proposé à l'assemblée générale *ordinaire de maintenir le dividende* global à 35,10 F dont 11,70 F d'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal).

Le directoire a, par ailleurs, décidé, lors de sa séance du 17 février 1981, de proposer à l'assemblée générale extraordinaire qui sera réunie à l'*issue de l'assemblée générale ordi*naire d'effectuer une distribution gratuite d'actions de Borie-SAE à son personnel et à celui de ses deux filiales Construction et Travaux du Centre et Ratel, suivant les dispositions de la loi du 24 octobre 1980. Cette distribution concerne près d'un millier de salariés qui recevront au total 3 300 actions représentant 3 % du capital de la société.

ENERGIA SICAV

Au 31 mars 1981, l'actif net de la SICAV s'élevait à F 197 714 201,41 et le nombre d'actions à 1 060 462 contre F 210 064 068,22 et 976 054 actions au 31 décembre 1980.

La valeur liquidative s'établissait le 31 mars à F 186,44 après détachement d'un coupon d'un montant brut de F 6,52 le 30 mars, contre *F 215,24 au 31 décembre 1980.*

Le portefeuille d'Energia est orienté de façon préférentielle vers les valeurs représentatives de l'énergie, de l'or et des ressources naturelles. Au 31 mars 1981, l'actif net dont 59,17 % étaient constitués de *valeurs rattachées au secteur* de l'énergie et 17,79 % à l'or, se répartissait ainsi :

- — Obligations françaises : 43,76 %.
- — Actions françaises : 7,95 %.
- — Actions étrangères : 46,71 %.
- — Autres éléments d'actif : 1,58 %.

Les dix lignes les plus importantes du portefeuille (en valeur boursière) étaient à cette date les suivantes :

Emprunt d'Etat 4 1/2 % 1973, Emprunt 13,80 % octobre 1980, Atlantic Richfield, Standard Oil of Ohio, Union pacific, C.N.E. 3 %, Hughes Tool, Baker International, Shell Oil, Getty Oil.

OFFRE D'ACQUISITION D'ACTIONS

par

PETRO CANADA EXPLORATION INC.

une filiale de

PETRO CANADA

aux détenteurs d'actions ordinaires de

PETROFINA CANADA INC.

au prix net de

$ can. 120 par action ou sa contrevaleur en $ U.S. sous réserve des ajustements stipulés à cette offre d'acquisition d'actions figurant dans le prospectus

Sous condition d'approbation par l'assemblée générale des actionnaires de Petrofina Canada Inc. qui se tiendra le 11 mai 1981, de la cession d'éléments du patrimoine de Petrofina Canada Inc. à Petro-Canada Petroleum Inc. (une autre filiale de Petro-Canada) tous les titres de Petrofina Canada Inc. présentés depuis le 21 avril 1981 seront acquis et l'offre s'étendra jusqu'au 28 février 1983, aux conditions mentionnées dans le prospectus édité à cette occasion.

L'opération est domiciliée en Europe auprès de la :
— SOCIETE GENERALE DE BANQUE A BRUXELLES.
— BANQUE BRUXELLES - LAMBERT A BRUXELLES.
— CREDIT DU NORD A PARIS.
— BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG A LUXEMBOURG.
— BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, LUXEMBOURG.

où des prospectus et des bulletins d'acceptation sont tenus à la disposition des actionnaires intéressés.

Moët-Hennessy

EVOLUTION SATISFAISANTE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS

Dans sa réunion du 14 avril 1981, le conseil d'administration de la société Moët-Hennessy a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980. Ils se sont soldés par un *bénéfice net de 58.792.484 F.*

*Il sera proposé à l'assemblée géné*rale des actionnaires convoquée le 18 juin 1981, la mise en distribution d'un dividende de 7 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 3,50 F), constituera un revenu global de 10,50 F. Un acompte de 6 F ayant déjà été versé le 16 mars 1981, l'ensemble du dividende de l'exercice s'élève à 13 F net, soit, *compte tenu de l'impôt déjà payé* au Trésor, un revenu global de *19,50 F. Ce dividende s'applique* à un nombre d'actions augmenté d'un tiers par l'augmentation de capital contre espèces (une pour six à 400 F) et une distribution d'actions gratuites (une pour sept).

Résultats consolidés du Groupe Moët-Hennessy

(en millions de francs)	1980	1979
Chiffre d'affaires hors taxes	2 923,6	2 311,8
Bénéfice d'exploitation	382,7	312,0
Bénéfice net comptable	128,5	87,4
Bénéfice net ajusté (1)	190,2	161,7
Marge brute d'autofinancement ajustée (1)	256,7	218,3

(1) Réajusté après réincorporation des provisions pour hausse des prix *nettes d'impôt.*

Le chiffre d'affaires consolidé a ainsi augmenté de 26 %, le bénéfice d'exploitation de 22,6 %, et le bénéfice net ajusté de 17,6 %. Il est précisé que les résultats au 31 décembre 1980 de la société Schieffelin, acquise en janvier 1981 grâce à l'augmentation de capital en espèces, ne figurent pas dans les comptes *de 1980. Toutefois, ces résultats re*viennent intégralement au groupe. *Leur intégration aurait entraîné* une augmentation de 20 % environ des *résultats consolidés ajustés* de celui-ci.

Activité Champagne

Pour l'exercice 1980, *le chiffre d'af*faires du secteur champagne a atteint 1 345,9 millions, en progression de 29 % par rapport à 1979. Le compte d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 230,8 millions contre 182,5 millions en 1979, dans lequel est compris le résultat positif de $ 680 000 dégagé pour la première fois par Domaine Chandon. Le bénéfice net ajusté s'élève à 131,9 millions, à comparer avec 94,8 millions en 1979.

Activité Cognac

Le chiffre d'affaires du secteur cognac passe de 616,3 millions en 1979 à 775,7 millions en 1980. L'accroissement des ventes n'a entraîné qu'un progrès de 6 % du bénéfice d'exploitation consolidé du secteur, soit 53,6 millions contre 52,9 millions.

Cette situation est due à une poussée des charges financières liée à l'augmentation des stocks et au maintien d'un effort de promotion commerciale soutenu. Les modifications de structure et l'amélioration des *données économiques* sur le marché américain devraient donner un *aspect différent* à l'exercice en cours.

Après provision, et notamment une provision pour investissement à *l'étranger de 7,6 millions, le béné*fice net ajusté s'élève à 24,6 millions contre *35,2* millions de francs.

Activité Parfums et Produits de Beauté

Le chiffre d'affaires de l'ensemble *des sociétés a atteint 802 millions de* francs, en progression de 22 % par rapport à *1979. Si les résultats de* Dior sont en très forte progression (+ 26 %), la politique d'investissement menée par Roc a pesé sur l'évolution de la rentabilité de ce secteur dont le bénéfice global d'exploitation s'élève à 89,1 millions, à comparer avec 80,4 millions en 1979. Le bénéfice net ajusté consolidé du secteur a été de 42,1 millions de francs, en augmentation de 15 % par rapport à 1979.

Sélection Rendement
Sélection Mobilière Diversifiée
Sélection Privée Internationale - Privinter
Sélection Valeurs Françaises

20, rue Quentin-Bauchart - 75008 Paris - Tél. 720.92.00

Situation au 31.3.1981	Sélection Rendement	Sélection Mobilière Diversifiée	Sélection Privée Internationale Privinter	Sélection Valeurs Françaises•
Vocation de la Sicav	obligations	Actions et obligations	50 % actions étrangères	60 % actions françaises
Valeur de l'action (F)	136,18	223,01	148,29	146,40
Dernier coupon net payé (F)	11,15	8,90	6,14	7,50
Actif net (MF) :	314,97	237,95	142,29	307,32
Actions françaises	4,49 %	23,17 %	8,92 %	60,85 %
Actions étrangères	0,69 %	37,95 %	44,19 %	6,84 %
Obligations	91,67 %	27,85 %	39,41 %	27,93 %
Liquidités	3,15 %	11,03 %	7,48 %	4,38 %

• Possibilité de déduire du revenu imposable jusqu'à 5 000 F par an les sommes nouvelles investies en actions de cette Sicav.

COMMERCE

POLÉMIQUE AUTOUR DE L'OUVERTURE D'UN CENTRE LECLERC

Le tribunal de grande instance de Rennes se déclare incompétent

De notre correspondant

Rennes. — Réponse du berger à la bergère, le vice-président du tribunal de grande instance de Rennes s'est déclaré incompétent, mardi 21 avril, *« faute de troubles manifestement illicites »*, pour ordonner la fermeture du supermarché Leclerc (2 000 m2) de Saint-Grégoire, près de Rennes, demandée par le préfet d'Ille-et-Vilaine. L'ouverture de ce supermarché a pris la forme, au fil des semaines, d'un de ces dossiers exaspérant tout préfet *en période électorale.*

En pays d'Armor et d'Argoat, la confédération du commerce de Bretagne rassemble un peu plus de quarante mille commerçants et ses dirigeants n'apprécient pas du tout, c'est le moins que l'on puisse dire, les activités de M. Edouard Leclerc. Un dossier particulièrement révélateur des lacunes de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, ce qui ne semble pas avoir échappé à tout le monde. L'article 29 de cette loi du 27 décembre 1973 prévoit que toute modification d'un projet ayant bénéficié d'une autorisation de la commission départementale d'urbanisme commercial (C.D.U.C.) et ayant fait l'objet d'une modification substantielle avant sa réalisation effective, doit à nouveau être soumise à l'appréciation de la C.D.U.C. Il est clair qu'un supermarché alimentaire à l'enseigne Centre Leclerc n'aurait jamais obtenu le feu vert de la C.D.U.C. pour s'implanter à proximité de deux autres centres commerciaux. Il paraît tout aussi évident qu'à travers ce dossier, l'ex-épicier de Landerneau a voulu régler des comptes avec le maire socialiste de Rennes qui, depuis quatre ans, défend une certaine politique d'urbanisme commercial et, avec le président de la confédération du commerce de Bretagne, M. Maurice Chauvin, qui préside également l'Union du commerce de Rennes.

Les faits sont en eux-mêmes *compliqués* : le 10 mai 1980, M. Michel Nefti, commerçant en meubles, sollicite de la C.D.U.C. l'autorisation de transférer ses deux magasins (l'un d'eux a été ouvert neuf jours plus tôt) dans les locaux de l'ancien garage Tomine, à Saint-Grégoire. La chambre de commerce s'inquiète des possibles changements d'enseigne, mais l'autorisation de transfert est accordée le 24 juillet 1980. D'entreprise en nom personnel, l'affaire de M. Nefti se transforme en Sodirennes, dont la plupart des actionnaires viennent des centres Leclerc des Côtes-du-Nord et de Loire-Atlantique. La libération des parts sociales intervient dès le mois d'août 1980. Une convention de location est signée le 12 août 1980 entre la société des Garages Tomine et M. Nefti. Elle vise *« l'exploitation d'un fonds de commerce de vente au détail aux rayons multiples de tous articles pour la maison ».*

Des chambres froides

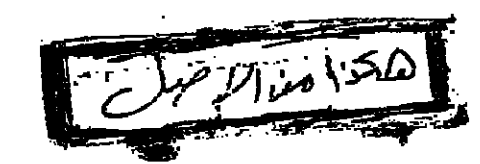
Le permis de construire nécessaire à l'aménagement des locaux est délivré le 10 novembre 1980 par le préfet d'Ille-et-Vilaine. Début janvier 1981, les choses se gâtent. Le maire de Saint-Grégoire constate qu'en fait d'aménagement d'une surface de vente de meubles, on réalise un laboratoire de boucherie, des chambres froides, des canalisations d'évacuation près d'une surface de vente où le sol en carrelage semble plus approprié à la distribution alimentaire qu'aux meubles, fussent-ils en discount. Demandé le 15 janvier 1981, le permis de construire modificatif fait l'objet d'un avis défavorable, de la part du maire de Saint-Grégoire, et ne sera jamais délivré. Les travaux terminés, ou presque, l'ouverture du magasin de meubles a lieu le 7 janvier 1981, sans l'autorisation municipale relative aux règles de sécurité, même si celles-ci sont aujourd'hui remplies.

Interrogé sur ces diverses modifications, M. Nefti s'étonne et s'indigne, sans convaincre. Il aurait été abusé par ses associés qui, à son insu, ont décidé et financé la transformation du magasin. Preuve irréfutable de son désarroi, il quitte la société exploitante de ce commerce, la Sodirennes, et vend ses parts (51 % du capital) à M. Jacques Guérit, jusqu'alors responsable de structure dans un hypermarché Leclerc de Loire-Atlantique et qui vient justement de demander et d'obtenir le panonceau Leclerc pour le supermarché de Saint-Grégoire. *« La boucle est bouclée,* affirment les représentants du commerce traditionnel ; *Edouard Leclerc a réussi à contourner la loi Royer. »* Absence de permis de construire modificatif, poursuite des travaux d'aménagement malgré une mise en demeure puis un procès-verbal transmis au parquet, défaut d'autorisation d'ouverture, tout cela relève de la juridiction pénale qui poursuit, avec lenteur, l'instruction d'un dossier délicat. Le maire n'a pas pris d'arrêté ordonnant la fermeture du supermarché. Le préfet ne s'est pas substitué au maire (il ne s'agissait pas du financement de la construction d'une gendarmerie ou d'un autre bâtiment abritant un service d'Etat). Comme il y avait des vagues, d'ailleurs prévues par les amis de M. Leclerc, venus de tous les coins de France pour protéger l'inauguration, le mercredi 15 avril, le préfet d'Ille-et-Vilaine a saisi le juge des référés pour lui demander d'ordonner ce qu'il n'osait entreprendre.

Le vice-président du tribunal de grande instance de Rennes, dans une ordonnance particulièrement motivée, vient de répondre en termes juridiques que cette affaire ne le regarde en rien. Aujourd'hui, on en est là. Le supermarché est ouvert, l'instruction pénale suit lentement son cours et ce ne sera très vraisemblablement que longtemps après les présidentielles qu'un substitut obstiné tentera enfin de démêler l'écheveau de ce qui, finalement, aura illustré les lacunes de la loi Royer.

CHRISTIAN TUAL.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 AVRIL

Encore bien orienté

A la surprise de beaucoup, la Bourse de Paris n'a pas trop mal accueilli, jeudi, les déclarations faites la veille par M. Jacques Chirac, finalement bien moins importantes que les rumeurs ne l'avaient laissé supposer. Alors qu'une baisse était attendue après l'envolée des cours enregistrée quelques heures plus tôt, le marché s'est bien tenu, renforçant même encore ses positions, et à la clôture l'indicateur instantané s'établissait à 0,4 % environ au-dessus de son niveau précédent.

L'effet Chirac ne s'est donc pas complètement dissipé. Mais si les opérateurs français sont moins sûrs d'une victoire du maire de Paris, tout en continuant de jouer la majorité gagnante, les investisseurs étrangers, eux, restent en revanche toujours très favorablement impressionnés par la campagne « intelligente » menée à leurs yeux par M. Jacques Chirac. De nombreux ordres d'achat, pour compte britannique, notamment, étaient signalés dans plusieurs grandes charges d'agent de change. Ces investisseurs ont été d'autant plus tentés de s'engager que cette séance était la première du nouveau mois boursier dont l'importance pour la Bourse sera capitale.

La vedette du jour a été Papeteries de Gascogne (+ 11,1 %). Mais ce sont surtout les progrès accomplis par Chiers (+ 6,3 %), C.N.E. 3 % (+ 6,3 %), Avions Marcel Dassault (+ 6,3 %), Métallurgique navale Dunkerque (+ 5,8 %) et Peugeot (+ 4,7 %) qui sont significatifs de l'état d'esprit de la Bourse.

L'or a rechuté après deux jours de hausse. A Londres, l'once de métal précieux a coté 490,50 dollars contre 501 dollars, tandis qu'à Paris le lingot perdait 905 F à 85 995 F et le napoléon 10 F à 850 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BEGHIN-SAY. — Bénéfice pour 1980 : 107,2 millions de francs contre 72,7 millions. Dividende global : 15 F contre 11,25 F. Ce dividende s'applique au capital accru en 1980 par attribution gratuite (1 pour 8).

S.I.A.S. (groupe Lafarge). — Bénéfice net consolidé (part du groupe) pour 1980 : 15,07 millions de francs. Calculé selon les anciennes méthodes comptables, ce résultat serait de 13,76 millions de francs contre 15,84 millions. Dividende global : 24 F contre 27 F.

PRICEL. — Le dividende global est maintenu à 14,25 F. Un redressement des résultats est attendu pour 1981, sauf aggravation de la situation conjoncturelle.

CHARGEURS RÉUNIS. — Bénéfice net consolidé (part du groupe) pour 1980 : 126 millions de francs (+ 25 %). Le résultat d'exploitation étant du même ordre de grandeur qu'en 1979, le dividende global est maintenu à 18,75 F.

CROUZET. — Bénéfice net consolidé pour 1980 : 34,71 millions de francs (+ 12 %). Dividende global : 7,65 F contre 6,75 F.

I.C.I. — Déficitaire en 1980 pour la première fois de son histoire, le groupe chimique britannique s'attend à des résultats améliorés pour le premier trimestre, compte tenu de l'accroissement de ses ventes en volume et de l'abaissement de ses coûts. Le président Sir Maurice Hodgson a toutefois déclaré qu'il était encore trop tôt pour affirmer, avec certitude, que cette amélioration traduit une véritable reprise.

SAUPIQUET. — Bénéfice net consolidé pour 1980 : 8,7 millions de francs contre 6,9 millions. Dividende global : 16,50 F contre 12 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	21 avril	22 avril
Valeurs françaises	99,2	101,3
Valeurs étrangères	112,8	113

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,2	111,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 avril ..... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/4	23/4
1 dollar (en yens)	217	215,80

NEW-YORK

Irrégulier

Les cours ont évolué de façon très irrégulière mercredi à Wall Street dans un marché d'autre part toujours très actif. L'indice des industrielles, repassé un moment un peu en dessous de la barre 1 000, l'a refranchie pour finalement s'inscrire à 1 007,02, avec un modeste gain de 1,08 point. Phénomène plus significatif encore de cette forte irrégularité : sur 1 914 valeurs traitées, 746 ont monté et 793 ont baissé.

Les échanges ont porté sur 60,66 millions de titres contre 60,28 millions précédemment.

Manifestement, les opérateurs sont très partagés sur la conduite à tenir tant restent grandes les incertitudes concernant les taux d'intérêt et la situation économique. Certains, autour du « Big Board », pensent qu'à court terme le loyer de l'argent ne variera pas beaucoup. Mais, au-delà de deux ou trois mois, l'horizon s'obscurcit et nul ne s'aventure à formuler le moindre pronostic. Quant à la reprise de l'expansion, beaucoup espéraient qu'elle s'amorcera vraiment à l'automne, sans toutefois en prendre le pari. Ajoutons que la lourdeur des valeurs pétrolières a contribué à entretenir une certaine confusion.

VALEURS	Cours 21 avril	Cours 22 avril
Alcoa	36 3/4	36 1/8
A.T.T.	55 5/8	55 7/8
Boeing	35 1/4	34 1/2
Chase Manhattan Bank	45 1/8	46 1/4
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 3/8
Eastman Kodak	83 3/8	83
Exxon	67	67 1/4
Ford	23 3/8	23 3/4
General Electric	66 5/8	66 1/2
General Foods	34	34 1/4
General Motors	54 1/8	55 1/4
Goodyear	18 1/2	19
I.B.M.	60 5/8	60 3/8
I.T.T.	33 1/8	32 7/8
Kennecott	57	57
Mobil Oil	60 1/2	60 3/8
Pfizer	51 1/2	51 1/2
Schlumberger	94 5/8	93 1/2
Texaco	35 1/4	35
U.A.L. Inc.	27	27 1/2
Union Carbide	59 1/4	58 1/4
U.S. Steel	33 5/8	34 1/4
Westinghouse	32 3/8	33 3/4
Xerox Corp.	60	61 7/8

BOURSE DE PARIS — 23 AVRIL — COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	175	177
Sicomer	182	179
Soffbus	227	....
Rodamco	251 10	251 10

Autres valeurs hors cote

Alser	128	130
Cellulose du Pin	34 50	....
Coparex	500	500
Iéna Industries	13	....
La Mure	90 50	....
Métallurgique Minière	160	160
Océanic	26 60	13 70 c
Pétrofigaz	448	445
Pronuptia	255	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufiner	224	....
Voyer S.A.	1 90	2
Rorento NV	272 50	273 60

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 146	5 139	5	5 250
Allemagne (100 DM)	236 580	236 750	227	240
Belgique (100 F)	14 477	14 491	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	213 040	213 270	206	217
Danemark (100 krd)	75 200	75 170	72 500	77 500
Norvège (100 k)	93 810	93 750	91	96
Grande-Bretagne (£ 1)	11 170	11 208	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 710	9 717	....	....
Italie (1 000 lires)	4 747	4 748	4 600	5
Suisse (100 fr.)	259 970	259 670	254	267
Suède (100 krs)	109 110	109 040	105 500	111
Autriche (100 sch)	33 460	33 485	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 837	5 837	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 805	8 800	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 311	4 298	4 180	4 410
Japon (100 yens)	2 383	2 391	2 260	2 390

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/4
Or fin (kilo en barre)	86800	86600
Or fin (en lingot)	86900	85995
Pièce française (20 fr)	860	850
Pièce française (10 fr)	475	465
Pièce suisse (20 fr)	614	615 10
Pièce latine (20 fr)	606	592
Souverain	782	787 50
Pièce de 20 dollars	3298	3258
Pièce de 10 dollars	1580	1555
Pièce de 5 dollars	775	810
Pièce de 50 pesos	3600	3605
Pièce de 10 florins	620	606

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

« LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »

paraîtra exceptionnellement dans notre numéro daté dimanche 26 - lundi 27 avril en raison de la publication des résultats complets du premier tour de l'élection présidentielle dans notre numéro daté mardi 28 avril.



LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE RADIOTÉLÉVISÉE

Les émissions de la mi-journée

● M. VALERY GISCARD D'ESTAING, interrogé par Philippe Vasseur (TF 1) a traité jeudi matin 23 avril à la télévision de ce qu'il a nommé l' *« économie quotidienne »*, l' *« économie compréhensible »*. Il a insisté *sur le fait qu'il* existait un fil conducteur entre ses diverses propositions *en matière économique* : emploi, équipement, agriculture, *« libération des forces productives de l'entreprise »*. Sur ce *dernier point, il a affirmé sa volonté* de simplifier les formalités administratives *nécessaires aux* Français installés à leur compte, notamment *par la mise au point* d'un type unique de formulaire, par des mesures facilitant le crédit, et par la suppression ou le relèvement des seuils qui déterminent les taux des taxes payées par les entreprises.

Le chef de l'Etat a, d'autre part, manifesté l'intention de *« traiter plus directement les problèmes des catégories moyennes »*, qui, a-t-il indiqué, sont victimes d'un certain nombre *« de seuils, de plafonds et d'exclusions »*, alors même que ces catégories constituent l' *« infanterie économique de la France »*.

● M. MICHEL DEBRE a déclaré que la campagne *« a été dévoyée par des pratiques qui n'ont rien à voir avec la démocratie (...) par l'irruption de nouvelles mœurs et de vieux réflexes (...). Débauche d'argent, débauche de sondages truqués, débauche d'idéologies vieillies : les Français n'ont pas été traités en citoyens responsables. Ils ont été amusés avec des images, bercés avec des illusions, endormis avec des promesses »*.

« Au-delà d'un homme, c'est l'orientation du pays que vous allez choisir, a-t-il ajouté. *Et choisir à la française, selon un scrutin à deux tours où chaque tour doit jouer le rôle qui lui est propre. Au premier tour, le choix est ouvert. Et il faut l'utiliser pour un vote positif, correspondant à vos convictions. C'est ce vote que je vous demande d'affirmer, car c'est ce vote qui influera sur l'orientation de la politique, c'est ce vote qui pèsera en faveur du redressement de la France. »*

M. Debré a fait, mercredi 23 avril, à l'issue de la réunion de son comité politique permanent, une déclaration à la presse dans laquelle il a tenu des propos semblables.

● Mme HUGUETTE BOUCHARDEAU, qui était interrogée par M. Bernard Langlois, a déclaré que les travailleurs immigrés n'ont *« ni le droit de vote ni le droit à la parole »*. M. Jean-Luc Héridel, représentant le mouvement handicapé de Lyon, a dénoncé *« un système de société qui refuse et rejette une certaine partie de la population dite différente »*, ajoutant : *« Nous revendiquons le droit à la différence, ce qui veut dire que nous revendiquons le droit de vivre sans mendier. »*

Interrogée, d'autre part, sur l'hypothèse selon laquelle le candidat de gauche serait éliminé *du second tour* par M. Chirac, la candidate du P.S.U. a affirmé : *« M. Jacques Chirac joue les va-t-en guerre et il joue sur le refrain, depuis quelques jours, « attention, retenez-moi, je vais faire » un malheur ! », et Mitterrand répond en écho : « Aidez-moi, aidez- » moi, je m'enfonce... » Il ne faudrait » pas céder à l'intoxication Chirac ! » « Et puis, a-t-elle ajouté, si Mitterrand avait eu un tel souci de l'efficacité, peut-être aurait-il pu y penser plus tôt : au moment où il fallait décider d'une candidature efficace dans le parti socialiste. »*

● M. CHIRAC a déclaré à la radio, jeudi matin 22 avril : *« Les Français attendent une autre manière de gouverner. Ils attendent, du comportement de leurs gouvernants, plus de liberté, plus de responsabilité et aussi que leurs affaires intérieures et extérieures soient traitées avec plus de fermeté. Cela implique davantage de concertation et de dialogue. C'est le cas pour les cadres, qui sont notamment inquiets pour leurs retraites, pour les professions libérales, pour les médecins, et aussi pour les instituteurs, avec qui il faut discuter sérieusement. Dans tous les domaines, il faut faire un effort pour l'ouverture, le dialogue, la concertation, afin que renaisse l'unité nationale. Il faut d'abord lutter contre toutes les inégalités et, en priorité, contre le chômage. »*

Interrogé par M. Alain Juppé, M Chirac *indique sa volonté d'étendre* à l'ensemble du pays les mesures *prises à Paris pour les personnes* âgées, les femmes et les handicapés. *A propos des jeunes, le candidat* estime : *« Il faut leur donner le droit à une formation adaptée aux emplois, le droit à un logement convenable, le droit à l'expression en développant la vie associative et la vie culturelle. Il faut les aider à se mobiliser pour les grandes causes de la générosité et de l'avenir. »*

● M. BRICE LALONDE a évoqué les mécanismes de décision en usage en France. Le candidat a notamment déclaré : *« L'une des mesures les plus importantes à prendre aujourd'hui dans notre pays, c'est d'instituer le référendum d'initiative populaire, c'est-à-dire un référendum dont la question vienne d'en bas et qui ne soit pas imposée par en haut »*.

FERMETÉ A LA BOURSE DE PARIS

Au lendemain de la flambée observée le mercredi 22 avril 1981 (+ 2,5 %), la hausse des cours s'est poursuivie jeudi 23 avril à la Bourse de Paris, mais à un rythme beaucoup plus modéré (+ 0,4 %).

Cette fermeté a surpris nombre d'opérateurs, qui attendaient un reflux, puisque les rumeurs de désistements en faveur de M. Chirac, très insistantes mercredi en début d'après-midi, n'ont pas été confirmées.

MORT DE M. BERNARD CHOCHOY SÉNATEUR SOCIALISTE DU PAS-DE-CALAIS

M. Bernard Chochoy, sénateur socialiste du Pas-de-Calais, ancien ministre, est mort jeudi matin 23 avril des suites d'une longue maladie.

[Bernard Chochoy était né le 14 août 1908 à Nielles-lès-Bléquin (Pas-de-Calais). Fils d'un ouvrier papetier, il adhère très jeune à la S.F.I.O. Instituteur, il sera, de 1933 à 1938, secrétaire national des Jeunesses socialistes. En 1937, il est élu conseiller général du canton de Lumbres, ville dont il sera ensuite le maire à partir de 1947.

Bernard Chochoy, qui a présidé l'assemblée départementale du Pas-de-Calais de 1966 à 1978, avait été élu sénateur en décembre 1946. Il a siégé au Palais du Luxembourg pendant vingt-huit ans, et pendant une année (mars 1967-mai 1968) à l'Assemblée nationale comme député (F.G.D.S.) de la 8e circonscription du Pas-de-Calais (Saint-Omer).

Bernard Chochoy avait été secrétaire d'Etat à la reconstruction et au logement puis à l'industrie et au commerce, dans les cabinets Guy Mollet (1956-1957) et Bourgès-Maunoury (juin-nov. 1957).

Sénateur courtois et influent, il jouissait de l'estime de tous les membres de la Haute Assemblée.

Bernard Chochoy, qui avait présidé (1951-1956) le Conseil supérieur des H.L.M., s'était spécialisé, au Sénat, dans les questions de reconstruction et de logements sociaux. Ses conseils étaient aussi très écoutés sur toutes les questions locales et communales.]

Dans la région parisienne

DES COLLEURS D'AFFICHES ONT ÉTÉ ATTAQUÉS

Quatre militants du parti socialiste, qui collaient des affiches, ce jeudi 23 avril, vers 10 heures du matin, sur un quai de Seine, à Paris (7e), ont été attaqués par un commando d'une trentaine de personnes. Un des colleurs, M. Pierre Samson, gardien au siège du parti socialiste, a été le plus sérieusement malmené : il aurait, selon le P.S., une fracture de la mâchoire et le nez cassé.

Le parti socialiste, qui s'élève, dans un communiqué, contre cette agression, affirme que le commando était constitué par une équipe de colleurs d'affiches favorables à M. Giscard d'Estaing.

La police, à qui les militants socialistes ont communiqué le numéro minéralogique de l'une des voitures des agresseurs, a pu procéder à l'interpellation de trois de ceux-ci, qui ont été entendus, en fin de matinée, au commissariat des Invalides.

Par ailleurs, deux colleurs d'affiches du R.P.R. ont été blessés, dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 avril, par une quinzaine d'hommes à Nanterre (Hauts-de-Seine). Selon les victimes, les agresseurs appartiendraient au parti communiste.

APRÈS UNE JOURNÉE PARTICULIÈREMENT SANGLANTE

Un cessez-le-feu précaire est entré en vigueur à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — *Bien qu'un cessez-le-feu* soit respecté ce jeudi matin 23 avril, à Beyrouth, personne ici ne se fait d'illusions sur la précarité de cette trêve. Ordonné par le président de la République, M. Elias Sarkis, et précédé de l'envoi en *émissaire*, à Damas, du commandant de la Force arabe de dissuasion (FAD), qui est Libanais, le colonel Sami Khatib, le cessez-le-feu est entré en vigueur mercredi soir.

Le Liban venait de vivre la journée la plus dure qu'il ait connue depuis le début des hostilités, le 2 avril, notamment à Beyrouth et à Zahlé. On a, en *effet, dénombré quarante* et un morts et cent six blessés. L'aéroport, pour la deuxième journée consécutive, n'a pas fonctionné et a été atteint par trente-cinq obus. Deux appareils ayant été endommagés, la compagnie nationale M.E.A. a annoncé qu'elle ne pouvait reprendre ses vols dans de telles conditions d'insécurité.

Un affrontement entre le mouvement chiite Amal et le P.P.S. (pro-syrien) d'une part, et le Bass pro-irakien de l'autre, s'est soldé, mercredi, par vingt-cinq morts et trente-cinq blessés. Ce *conflit constitue* un règlement de comptes marginal à la bataille en cours, qui oppose la Syrie et les forces palestino - progressistes, d'une part, les milices chrétiennes et Israël, de l'autre.

Des combats ont, en outre, fait rage, entre 15 heures et 20 heures, sur la ligne de démarcation qui sépare Beyrouth-Ouest de Beyrouth-Est. Le pilonnage syrien des quartiers chrétiens a été particulièrement intense. La riposte a notamment pris pour cible la tour Mur, située en secteur palestino-progressiste et tenue par l'armée syrienne, qui l'utilise comme esplanade de tir. Il semble que l'artillerie lourde ait été utilisée. Bilan connu : huit morts, quarante-huit blessés.

A Zahlé, toujours assiégée, et qui n'avait pas *été bombardée* depuis samedi, le pilonnage a repris mercredi, faisant huit morts, vingt-trois blessés.

Sur le plan politique, l'internationalisation de la crise ayant fait long feu, on constate à Beyrouth qu'Israël est de plus en plus déterminé à éviter une guerre avec la Syrie. *Diverses déclarations* en provenance de Jérusalem en font foi. *« Nous ne devons pas être entraînés dans des guerres avec d'autres nations à cause des chrétiens. Nous les aidons à se défendre et nous continuerons à le faire »*, a affirmé le vice-premier ministre israélien, M. Ehrlich, à l'issue d'une réunion consacrée au Liban et tenue sous la présidence du chef du gouvernement, M. Begin.

Le général Shlomo Gazith, ancien chef des renseignements militaires, a été encore plus explicite. *« Une des raisons de la tragédie libanaise*, a-t-il dit, *provient du fait que les responsables de l'enclave chrétienne et les chrétiens de Beyrouth se rendent compte qu'ils ne peuvent libérer le pays de l'occupation syrienne sans l'intervention d'Israël et comptent sur lui pour tirer les marrons du feu (...). Israël ne doit pas se laisser entraîner par des facteurs émotionnels. Nous croyons que, s'il faut faire la guerre à la Syrie, l'intervention en faveur des chrétiens pourrait être un excellent argument. Mais si nous ne voulons pas une telle guerre, ce qui est le cas, il faut se comporter à l'égard du Liban comme tous les autres pays d'Europe, c'est-à-dire en fonction de nos intérêts les mieux compris. »*

On en revient donc aux tractations interarabes. Le Koweït a proposé officiellement une « table ronde » sur la crise libanaise et l'Arabie Saoudite suggère officieusement la constitution d'un comité *ad hoc* de ministres arabes des affaires étrangères en vue de dégager la voie à une réconciliation nationale. Mais dans un cas comme dans l'autre, il est demandé au gouvernement libanais de solliciter l'intervention de la Ligue arabe. Ce qu'il ne peut faire, sous peine d'indisposer Damas *qui entend* ne pas impliquer les « frères » arabes dans l'épreuve de force en cours.

LUCIEN GEORGE.

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1981 a été tiré à 547 276 exemplaires.

L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE DONNE SON FEU VERT AU SATELLITE DE TÉLÉVISION DIRECTE

La Federal Communications Commission (F.C.C.), organisme fédéral américain chargé de contrôler l'exploitation des réseaux de télécommunications inter-Etats et d'autoriser la mise en place de nouveaux moyens de communications, vient de prendre une importante décision qui risque de bouleverser le marché américain de la radio-télévision. La F.C.C. a donné son accord de principe, mardi 21 avril, au lancement de satellites de télévision directe. Elle a notamment accepté le plan de la COMSAT (filiale de A.T.T. et d'I.B.M.), qui prévoit d'offrir un tel service vers 1985.

Ces satellites de télévision permettent de diffuser directement chez les utilisateurs les émissions de plusieurs chaînes de télévision et ce sur un vaste territoire. Aux Etats-Unis, la télévision par câbles a connu un important développement ces dernières années. Ces réseaux câblés, auxquels s'abonne l'usager, sont généralement limités à une ville et vivent largement grâce à la publicité. Rien d'étonnant donc à ce que la décision de la F.C.C. suscite de vives réactions dans les multiples sociétés de télévision locales qui craignent un détournement de publicité au profit des nouveaux venus qui utiliseront les satellites.

Rappelons que la France et l'Allemagne fédérale doivent lancer en commun, vers 1984, deux satellites de télévision directe, baptisés TDF 1 et T.V.-SAT.

UN BASQUE ESPAGNOL ATTAQUÉ A SON DOMICILE PARISIEN

M. Javier Aguire-Anamuno, âgé de vingt-sept ans, artiste peintre, *aurait été grièvement* blessé, jeudi 23 avril, dans la matinée à son domicile parisien, 19, rue Lamartine (9e). Les deux hommes qui ont agressé M. Aguire-Anamuno se sont enfuis. La victime, originaire de Vergara, au pays basque espagnol, réside en France depuis 1975.

L'hypothèse d'un règlement de comptes à *caractère politique* n'est pas exclue, bien que les *mobiles de l'attentat* n'aient pas été éclaircis par les enquêteurs de la brigade criminelle. Pour les policiers, cette tentative de meurtre rappelle les deux attentats commis il y a deux ans dans la région parisienne contre des basques *espagnols* militants de mouvements extrémistes.

A B C D E F G H